SCHOENHOF & MOELLER
BOSTON
40 WINTER STREET 40

No T. 57, 91 v.3

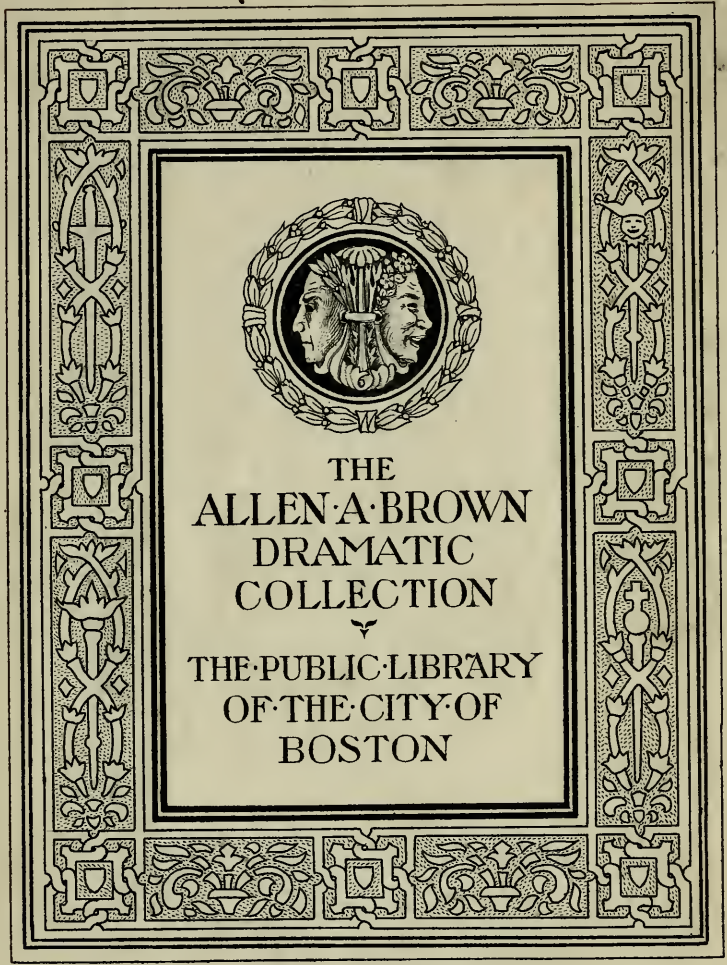

THE
ALLEN·A·BROWN
DRAMATIC
COLLECTION

THE·PUBLIC·LIBRARY
OF·THE·CITY·OF
BOSTON

EDMUND·H·GARRETT·1910·OPUS·65

MÉMOIRES
DE BACHAUMONT.

TOME TROISIÈME.

1783 = 1787.

MÉMOIRES
HISTORIQUES,
LITTÉRAIRES, POLITIQUES,
ANECDOTIQUES ET CRITIQUES
DE BACHAUMONT,

OU

Choix d'Anecdotes historiques, littéraires, critiques et dramatiques ; de bons Mots ; d'Épigrammes ; de Pièces fugitives, tant en prose qu'en vers ; de Vaudevilles et de Noëls sur la Cour ; de Pièces peu connues ; des Éloges des savans, des artistes et des hommes de lettres : extraits des *Mémoires secrets de la république des lettres*, et mis en ordre

PAR J. T. M.

SECONDE ÉDITION,

Revue avec soin, et augmentée d'un grand nombre de Pièces inédites et de Notes historiques.

PARIS,

LÉOPOLD COLLIN, LIBRAIRE, RUE GIT-LE-CŒUR.

1809.

1.37
.91
v.3

ALLEN A BROWN
DEC. 17, 1909

MÉMOIRES

HISTORIQUES,

LITTÉRAIRES, POLITIQUES,

ANECDOTIQUES ET CRITIQUES

DE BACHAUMONT.

(1783.)

JANVIER.

— 5. On rapporte une lettre de madame la vicomtesse de Laval au marquis de Ségur, à cause d'un régiment refusé par ce ministre de la guerre à un de ses parens de la maison de Montmorenci, dans le mouvement qui vient de se faire en cette partie. Elle était conçue ainsi :

« Si vous avez lu l'histoire, M. le marquis, vous avez dû voir qu'il était plus aisé autrefois aux Montmorenci d'obtenir la charge de connétable, qu'aujourd'hui un chétif régiment. »

On cite aussi la réponse du marquis de Ségur, non moins fière et d'une méchanceté plus fine dans son laconisme.

« J'ai lu l'histoire, madame la vicomtesse, et j'ai vu que les Montmorenci ont autrefois, comme aujourd'hui, été mis à leur place. »

— 11. Il a couru depuis quelque tems le vaudeville suivant, intitulé : *les Jeunes gens du siècle.*

Air : *Avec les jeux dans le village.*

Beautés qui fuyez la licence,
Évitez tous nos jeunes gens :
L'amour a déserté la France
A l'aspect de ces grands enfans.
Ils ont par leur ton, leur langage,
Effarouché la volupté,
Et gardé, pour tout apanage,
L'ignorance et la nullité.

Malgré leur tournure fragile,
A courir ils passent leur tems :
Ils sont importuns à la ville,
A la cour ils sont importans.
Chacun d'eux sans appel décide :
Au spectacle, ils ont l'air méchant ;
Partout la sottise les guide,
Partout le mépris les attend.

Pour eux les soins sont des vétilles,
Et l'esprit n'est qu'un lourd bon sens;
Ils sont gauches auprès des filles,
Auprès des femmes, indécens.
Leur jargon ne pouvant s'entendre,
Si leur jeunesse peut tenter
Ceux que le besoin a fait prendre,
L'ennui bientôt les fait quitter.

Sur leurs airs et sur leur figure,
Presque tous fondent leur espoir;
Ils font entrer dans leur parure
Tout le goût qu'ils pensent avoir.
Dans le cercle de quelques belles,
Ils vont s'établir en vainqueurs;
Mais ils ont toujours auprès d'elles,
Plus d'aisance que de faveurs.

De toutes leurs bonnes fortunes,
Ils ne se prévalent jamais :
Leurs maîtresses sont si communes,
Que la honte les rend discrets.
Ils préfèrent, dans leur ivresse,
La débauche aux plus doux plaisirs;
Ils goûtent sans délicatesse
Des jouissances sans desirs.

Puissent la volupté, les grâces,
Les expulser loin de leur cour,
Et favoriser à leurs *places*,
La gaîté, l'esprit et l'amour!
Les déserteurs de la tendresse,
Doivent-ils goûter ses douceurs?
Quand ils dégradent la jeunesse,
En doivent-ils cueillir les fleurs?

Cette chanson, meilleure que celles que fait ordinairement M. de Champcenets, après avoir été attribuée à MM. de Boufflers et Champfort, lui reste décidément, et on ne peut la lui contester aujourd'hui.

M. le chevalier de Roncherolles, se reconnaissant à coup sûr dans ce portrait des jeunes gens du jour, dit

en présence de plusieurs officiers aux gardes, que l'auteur du vaudeville en question, méritait des coups de bâton. Les camarades de M. de Champcenets, n'ignorant pas qu'il passait pour l'être et qu'il ne s'en défendait pas, crurent devoir l'avertir du propos.

M. de Champcenets, en conséquence, est allé trouver M. de Roncherolles et lui en a demandé raison. Il se sont battus et ont été blessés tous deux avant-hier, mais légèrement. M. de Champcenets, tout glorieux, n'a pas manqué de se montrer aujourd'hui à l'Opéra.

— 13. Ce qu'on avait prévu est arrivé. La reine a voulu entendre M. Garat. Hier un carrosse à six chevaux est venu le prendre chez lui, d'après l'invitation qu'il en avait reçue; et après s'être relayé à Sèves, il est arrivé à Versailles, et est descendu chez madame la duchesse de Polignac. Il a trouvé dans l'antichambre toute la musique prête à recevoir les ordres de S. M. M. Garat, au contraire, a été introduit sur-le-champ. La reine était déjà arrivée et l'attendait avec le comte d'Artois et une foule de seigneurs et de dames. Il ne prévoyait pas ce spectacle, et la pompe de la majesté l'a frappé au point de l'interdire et de suspendre ses facultés. La reine et M. le comte d'Artois, qui se sont aperçus de son embarras, l'ont rassuré par un accueil rempli de bonté; ils l'ont encouragé. Il s'est remis; il a eu l'honneur d'accompagner la reine et son auguste frère; il a chanté seul; il a contrefait les différentes voix de l'Opéra, surtout de le Gros; et il a eu le bonheur de plaire, et de ne point tromper la haute idée qu'on avait donnée à S. M. de son talent naturel.

Durant la séance, M. Garat, ou enthousiasmé, ou tremblant du rôle qu'il jouait, et surtout de la bouffonnerie à laquelle il venait de se livrer, s'est écrié comme involontairement : *Ah ! si mon père me voyait ici, qu'est-ce qu'il dirait ?* Le maréchal de Duras lui a répondu : *Monsieur, on fera en sorte qu'il n'ait pas lieu de s'en repentir.*

Du reste, M. de Vaudreuil avait apporté toute sorte de délicatesse dans son invitation, jusqu'à lui écrire que la reine l'autorisait à choisir le jour et l'heure qui lui convenait.

— 13. Depuis quelque tems, les négociations pour la paix, qu'on croyait, il y a six semaines, sur le point de se terminer, sans en rechercher les raisons politiques, semblent dans une sorte de stagnation. Un poëte, envisageant ces lenteurs sous le point de vue, peut-être le plus vrai, a fait les vers suivans :

Vers sur le dernier armement des Anglais, qui ne peuvent plus continuer la guerre, et qui rougissent de faire la paix.

Du poids de cent vaisseaux la Tamise accablée,
Rassure faiblement l'Angleterre ébranlée ;
Son peuple altier redoute et la guerre et la paix.
Nos glaives sont tirés, nos impromptus sont faits :
Le Français sut toujours combattre, vaincre et rire ;
Son courage est terrible, et vive est sa satire ;
Sauvé de l'un, à l'autre on craint de s'exposer :
Frémis, fière Albion, tous deux vont t'écraser.

On attribue cette boutade à un homme de lettres,

qui donnait les plus grandes espérances, mais retiré depuis long-tems du commerce des muses, et dont le patriotisme seul a ranimé la verve en ce moment. On dit qu'un peu d'humeur aussi contre les Anglais qui lui ont pris beaucoup de denrées venant d'Amérique, où il a de riches habitations, n'a pas peu contribué à l'inspirer. Ce transfuge du Parnasse est M. de Portelance. (1)

— 14. Les lettres viennent de faire une perte en madame Elie-de-Beaumont, femme de l'avocat de ce nom. Elle était principalement connue par le roman en lettres du marquis de Rozelle, ouvrage très-agréable, mais où l'on trouvait qu'elle était trop entrée dans le détail des intrigues et du manège des courtisanes, choses dont une honnête femme ne semblerait pas devoir être si bien instruite.

Madame Elie-de-Beaumont tenait une sorte de bureau de bel esprit chaque soir, suivi d'un fort bon souper; ce qui attirait beaucoup de monde. M. et madame de la Harpe y présidaient surtout.

Il y avait une liaison très-intime entre cette virtuose et l'avocat Target, qui faisait ménage avec le mari et la femme, et animait aussi cette société.

— 20. Mademoiselle Quinault, cadette, d'un nom

---

(1) M. *Portelance* est auteur avec M. *Patu*, d'une petite comédie, remplie de sel, d'esprit, de gaieté et de patriotisme intitulée les *adieux du goût;* dans laquelle on tournait en ridicule les prétentions de la musique italienne, au moment où Rameau brillait dans tout son éclat. (*Note de l'éditeur.*)

fameux et ancien à la Comédie française, retirée elle-même depuis 1742 de ce théâtre, où elle jouait supérieurement les rôles de soubrette, vient de mourir âgée de quatre-vingt-trois ans. Elle voyait très-bonne compagnie, surtout en hommes. M. d'Alembert, depuis la mort de mademoiselle l'Espinasse, et de madame Geoffrin, allait habituellement chez elle ; il avait sa confiance, et dans son testament elle lui laisse un diamant.

Mademoiselle Quinault écrivait beaucoup, on ne sait sur quelle matière ; mais elle consultait souvent M. d'Alembert, et il y a apparence qu'il est le dépositaire de ses manuscrits. Elle est morte avec sa présence d'esprit, sans s'en douter, étant encore occupée à se parer. M. le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois avait tenté de ramener cette ouaille dont le philosophe son ami a si bien soutenu la fermeté qu'elle ne s'est démentie en rien dans ce dernier instant, et qu'elle sera inscrite au rang des héroïnes du parti.

— 23. M. le duc de Fronsac a eu une maladie très-grave, il n'y a pas long-tems, dont il est rétabli. Il avait pour médecins les docteurs Bouvart et Barthès : ces messieurs, un jour que le malade était décidément hors d'affaire, se complimentaient entre eux du succès, et s'en renvoyaient réciproquement la gloire avec modestie. Le malade, qui les entendait de son lit, s'écrie : *Asinus Asinum fricat.* Les docteurs indignés tirent leur révérence et ne sont pas revenus. Le docteur le Preux, vengeur-né de la faculté, a composé à cette occasion le conte suivant.

Le Duc reconnaissant et les deux Médecins.

Un petit duc, très-chétif avorton,
Bouffi d'orgueil et du plus mauvais ton,
Fait au mépris et se riant du blâme,
Se préparait, non pas à rendre l'âme,
On ne rend pas ce qu'on n'a jamais eu;
Sans plus de phrase, il se croyait perdu.
Privé d'espoir, épuisé de débauche,
Ce mannequin, cette fragile ébauche
Allait partir, bien cousu dans un sac,
(Ce mot est mis pour rimer à Fronsac).
Lors deux rivaux du grand dieu d'Épidaure,
Dont le talent mérite qu'on l'honore,
Vinrent soudain, quoiqu'appelés trop tard,
En le sauvant, prouver l'abus de l'art.
Les deux amis, jaloux de leur victoire,
Modestement s'en renvoyaient la gloire.
Dans ce moment, du fond de ses rideaux,
Le duc, encore étendu sur le dos,
Glapit ces mots (injure sotte et vaine) :
« *Bravo*, docteurs! voilà de La Fontaine
» Les deux baudets, qui, se faisant valoir,
» Vont tour-à-tour user de l'encensoir. »
Bien, dit Barthès; je goûte cette fable;
Mais j'aime mieux l'histoire véritable
De ce dauphin qui, voyant un vaisseau
Bien loin du port disparaître dans l'eau,
Vint sur son dos, à l'instant du naufrage,
Sauver lui seul presque tout l'équipage:
« A terre il porta ce qu'il put,
» Même un singe, en cette occurence,
» Profitant de sa ressemblance,
» Lui pensa devoir son salut :

» Mais le dauphin tourna la tête,
» Et le magot considéré,
» Il s'aperçoit qu'il n'a tiré
» Du fond des eaux, rien qu'une bête.
» Il le replonge, et va trouver
» Quelqu'homme afin de le sauver. »
Ces deux docteurs, après cette aventure,
Livrent le duc aux soins de la nature,
Qui le sauva, par l'unique raison
Qu'elle fait naître en la même saison
Le noir cyprès, la riante verdure,
L'aigle et l'aspic, les fleurs et le poison.

— 28. M. Pasquier (1), conseiller de grand'chambre, et doyen du parlement de Paris, est mort le 14 de ce mois dans sa quatre-vingt-septième année. Ce magistrat d'un caractère rigide et sévère en général, et qu'il déploya surtout dans le procès du comte de Lally, avait su cependant se ployer à propos aux volontés de la cour, en sorte qu'il jouissait de 36,000 liv. de rentes des bienfaits du roi; il occupait sa charge depuis le 20 mai 1718, et il avait encore tenu le 10 l'audience de la grand'-chambre. C'était un vrai Perrin-Dandin, qui avait la fureur de juger, et ne pouvait vivre hors du palais. Sa mort va mettre plus à l'aise M. de Tollendal, quoiqu'il n'eût pas déjà trop épargné dans ses mémoires ce magistrat de son vivant.

---

(1) Celui qui est si bien dépeint dans le fragment du poëme sur le parlement, à la date du 5 janvier 1778.

Ses gros yeux bleus, où la férocité
Prête de l'âme à la stupidité.

(*Note de l'éditeur.*)

FÉVRIER.

— 5. Le *Musée de Paris* acquiert une si grande célébrité, que les directeurs de ce spectacle ont jugé à propos de l'assimiler aux académies pour leurs assemblées publiques. Ils donnent des billets ; ils ont des suisses ; et, même muni d'un passeport, on ne peut entrer, si l'on n'est vêtu avec une sorte de propreté. Un jeune auteur s'étant présenté en redingote, parce qu'il pleuvait, a eu l'humiliation d'être refusé. Furieux, il est allé chez lui s'habiller et est revenu armé de l'épigramme suivante, dont il avait fait faire plusieurs copies qu'il a distribuées dans la salle, et il en est résulté sur ces directeurs un ridicule difficile à effacer.

Autrefois, messieurs, un musée
Était un utile lycée,
Où trente concurrens divers
Venaient faire assaut de pensées,
De savoir, de prose et de vers.
Ici, nos maîtres sont plus sages :
Parmi ces musqués beaux esprits,
Si vous desirez d'être admis,
Ayez, comme dans leurs ouvrages,
De l'oripeau sur vos habits.

— 7. M. Grimod de la Reynière, ci-devant fermier-général, aujourd'hui administrateur-général des postes, puissamment riche, n'a qu'un fils unique (1), disgracié de la nature en naissant : il a les mains en

(1) Ce fils est l'auteur, si connu, *de l'Almanach des Gourmands*. (*Note de l'éditeur.*)

pattes d'oies, ou plutôt des moignons, difformité qui l'oblige de porter toujours des gants. Ce jeune homme, assez bien de figure, en a pourtant contracté un certain éloignement pour les femmes, et conséquemment pour la société ; ce qui le rend un peu sauvage, et l'on dit que c'est un philosophe. Du reste, il ne manque pas d'esprit ; il a un attrait singulier pour les lettres. Reçu avocat, suivant la marche générale de l'éducation actuelle, pour se rendre susceptible de toutes les charges de robe et autres qui exigent cette qualité, il n'a jamais voulu en acquérir aucune ; il suit le barreau comme un homme qui en desire faire sa profession ; il est très-assidu à son étude, et s'exerce déjà à plaider et à faire des mémoires. Du reste, M. de la Reynière met beaucoup de noblesse et d'humanité dans ses fonctions ; il ne se charge que de la cause des malheureux, et affecte principalement de prendre celles des gens opprimés par les fermiers-généraux.

Jusqu'à présent, on n'a remarqué que de la singularité dans sa conduite ; mais il vient de se permettre une farce de carnaval, qui, par certains traits de méchanceté, le fait assimiler au marquis de Brunoy, qu'on s'imagine voir revivre en lui. Il s'agit d'un souper qu'il a donné à des avocats, ses confrères, et à des gens de lettres. La forme des billets et de l'invitation, la cérémonie de la réception des convives, l'ordre et la marche du repas, les propos qu'il y a tenus, tout en était si bizarre, que la fête ayant eu lieu le samedi premier février, est aujourd'hui l'entretien de tout Paris. Comme les moindres détails méritent d'en être conservés, nous allons rapporter ceux qu'on a recueillis depuis. On assure que lui-même, ju-

geant cette extravagance digne d'occuper la postérité, en a fait dresser procès-verbal.

Les billets d'invitation étaient dans la forme des billets d'enterrement et de la plus chère espèce. Au lieu de têtes de morts, c'était des gueules béantes, et la teneur du billet, que plusieurs curieux ont conservé, était ainsi conçue :

« Vous êtes prié d'assister au convoi et enterrement d'un gueuleton, qui sera donné le samedi 1^er^. février par Messire Balthazard Grimod de la Reynière, écuyer, avocat au parlement, correspondant pour la partie dramatique du journal de Neufchâtel, en sa maison des Champs-Elysées.

» L'on se rassemblera à 9 heures du soir, et le souper aura lieu à 10.

» Vous êtes prié de ne point amener de laquais, parce qu'il y aura des servantes en nombre suffisant.

» Le cochon et l'huile ne manqueront pas à souper.

» Vous êtes prié de rapporter le présent billet, sans lequel on ne pourra entrer. »

Lorsqu'on est venu au rendez-vous, on a d'abord trouvé un premier suisse placé *ad hoc*, qui demandait au convive s'il allait chez M. de la Reyniere, *l'oppresseur du peuple*, ou chez M. de la Reynière, *le défenseur du peuple?* Après avoir répondu qu'on allait chez le défenseur du peuple, il faisait une première corne au billet, et vous passiez dans un lieu en forme de corps-de garde où étaient des hommes armés et vêtus à l'antique, comme des hérault-d'armes : ceux-ci vous introduisaient dans une première pièce, où était une espèce de *frère terrible*; un inconnu, le casque en tête, la

visière baissée, la cotte d'arme endossée, la dague au côté; il faisait une seconde corne au billet, et vous introduisait dans une seconde salle. Là se présentait un homme en robe, en bonnet quarré, qui vous questionnait sur ce que vous vouliez, sur votre demeure, vos qualités, dressait du tout procès-verbal, et après avoir pris votre billet vous annonçait dans la salle d'assemblée, où deux gagistes vêtus en enfans de chœur, commençaient par vous encenser.

Les convives réunis au nombre de vingt-deux, dont deux femmes habillées en hommes, on a traversé une pièce noire, et ensuite s'est levée rapidement une toile de théâtre qui a laissé voir la salle du festin. Au milieu de la table pour surtout était un catafalque : du reste, des lampes à l'antique, des devises et une illumination superbe de 300 bougies environ.

On s'est mis à table. Le souper a été magnifique, au nombre de neuf services, dont un tout en cochon. A la fin de celui-ci, M. de la Reyniere a demandé aux convives s'ils le trouvaient bon, tout le monde ayant répondu en *chorus*, excellent, il a dit : Messieurs, cette cochonaille est de la façon du charcutier un tel, demeurant à tel endroit, *et le cousin de mon père.*

A un autre service, où tout était accomodé à l'huile, l'Amphitrion ayant également demandé si l'on était content de cette huile, il a dit : elle m'a été fournie par l'épicier un tel, demeurant à tel endroit, *et le cousin de mon père*; je vous le recommande, ainsi que le charcutier.

Autour de la salle du festin était une galerie destinée aux spectateurs qui voudraient jouir du coup-d'œil de

la fête. M. de la Reynière avait distribué environ 300 billets de cette autre espèce, et à l'heure indiquée il a dit qu'on pouvait laisser entrer ; mais il n'était pas permis de rester : on ne pouvait que traverser pour faire place à d'autres.

M. l'abbé de Jarente, coadjuteur d'Orléans et oncle de l'Amphitrion, ayant eu la curiosité de juger par lui-même de cette folie, n'a pas été libre de rester plus long-tems que les autres, et son neveu a ordonné qu'on le fît sortir aussi.

Maître de Bonnières, jeune avocat qui commence à acquérir de la réputation, qui était à table à côté de M. de la Reynière, en voyant le public assister au souper, ne put s'empêcher de lui dire : en vérité, mon cher ami, cela devient trop farce, on va nous mettre aux Petites-Maisons en sortant d'ici. Quoi ! lui a répondu l'Amphitrion avec inquiétude, cette plaisanterie m'empêcherait-elle d'être mis sur le tableau ? J'en serais au désespoir.

La fin de cette fête, qui tenait beaucoup d'une fête maçonnique, n'a pas répondu au commencement et n'a rien eu de singulier : chacun s'en est allé après une séance de plusieurs heures à table, trop longue et ennuyeuse conséquemment.

— 9. Mademoiselle Laguerre, qui traînait depuis long-temps une maladie grave, et ne s'était jamais rétablie, est morte aujourd'hui. Malgré sa longue absence on ne l'avait point encore oubliée. Elle est regrettée des amateurs de l'opéra pour la belle qualité de sa voix et pour sa manière de chanter pure et flatteuse.

Elle avoit brillé surtout dans *Sangaride*; mais comme son organe, plus propre au chant français qu'à tout autre, s'était gâté par la manière italienne, on n'entendait presque plus ensuite sa prononciation.

Mademoiselle Laguerre a dans ses derniers instans appelé le curé de Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse, pour mourir en bonne chrétienne. Ce pasteur s'y est transporté, l'a trouvée dans une mal-propreté dégoûtante et dans une espèce de dénuement qui semblait marquer une vrai misère. Après avoir rempli son ministère, il s'est retiré, s'imaginant qu'il n'avait plus rien à faire, et qu'il ne pourrait tirer aucun parti utile pour l'église des dernières volontés de cette courtisanne. Il a été surpris d'apprendre qu'elle laissait pour 300,000 livres de billets de caisse, et 30,000 livres de rentes.

Mademoiselle Laguerre était fort avare et faisoit de temps en temps la vente de ses meubles et bijoux, pour en avoir d'autres du premier amant qu'elle enlacerait. Il n'y avait pas long-tems qu'elle avait fait cette opération, lorsque la maladie l'a surprise. Du reste, c'était au moral un très-mauvais sujet, ayant outre les défauts, les vices dont on a parlé plusieurs fois, celui de voler, qu'on ne pouvait croire, mais constaté par le témoignage de toutes ses camarades, et dont elle ne s'était pas corrigée, même dans la plus grande opulence.

— 13. On ne cesse de s'entretenir de M. la Reyniere et de toutes ses singularités; on lui trouve beaucoup de ressemblance avec le marquis de Brunoy, excepté qu'il n'a ni sa crapule, ni ses vices, et ne voit

point mauvaise compagnie ; cependant il n'aime point la société de son père et de sa mère, tous deux fort vains ; il se moque surtout des ridicules de cette dernière, rongée de vapeurs, et la traite quelquefois durement en propos.

M. de la Reyniere n'a point à se plaindre de son père, qui a fait de son mieux pour adoucir son sort, et paie encore une pension à un suisse, auteur des mains artificielles de son fils ; mains dont il se sert, et avec lesquelles il écrit et peint très-bien. Outre le logement très-vaste que son père lui donne, dans son hôtel, qui est si superbe qu'il a mérité la curiosité de l'empereur et tout récemment du grand duc de Russie ; il lui fait 15,000 livres de pension pour ses menus plaisirs, et lui accorde la liberté de donner deux soupers par semaine à ses amis. Le reste du tems le fils dîne avec sa mère, et ne paraît jamais le soir. Les domestiques, peu accoutumés à de pareilles singularités, l'appellent le fou.

M. de la Reyniere, pour écarter son père de la fête dernière, le prévint qu'il comptait y faire tirer un petit feu d'artifice en faveur de la paix ; qu'il avait pour cet effet beaucoup de poudre rassemblée, et l'en avertissait afin que le bruit ne l'effrayât pas. Il lui avait fait adroitement cette fausse confidence, connaissant la peur que son père a de la foudre ; il se cache dans la cave lorsqu'il tonne, et s'y est fait établir un appartement *ad hoc*.

M. de la Reyniere, voulant aussi sans doute singer Rousseau, fait un petit commerce de différens objets qu'il vend lui-même à ses amis. S'il les reconduit dans

son carrosse, il se fait payer le prix qu'on donnerait à un fiacre, et applique ensuite ces profits à des œuvres de charité.

Interrogé sur le mélange des cérémonies funéraires qu'il avait introduites dans sa fête, M. de la Reyniere a répondu, que c'était en l'honneur de mademoiselle Quinault qui vient de mourir, chez laquelle il allait beaucoup, et qui était fort liée avec sa mère; il a dit qu'il avait été honteux qu'on n'eût rien fait pour honorer la mémoire de cette actrice célèbre; qu'on n'eût point envoyé de billets d'enterrement, et que le journal de Paris, qui s'est chargé du nécrologe de tous les personnages à talens, l'eût absolument passée sous silence.

Mars.

— 1. M. le baron d'Espagnac, gouverneur de l'hôtel royal des invalides, vient de mourir. Il était connu parmi les littérateurs, comme auteur d'une *Histoire du maréchal de Saxe*, dont il avait été le compagnon d'armes et l'ami. Elle est assez exacte sur les faits; mais ce n'est proprement qu'une gazette : cependant Voltaire avait eu la bassesse de la prôner, en reconnaissance de l'adulation de ce militaire envers lui. Son histoire parut en 1775. Il avait donné précédemment un *Essai sur la science de la guerre*, et un *Supplément aux Rêveries du maréchal de Saxe*, où il développe les principes et les maximes de ce grand général sur les diverses parties de la guerre, et principalement sur la tactique.

— 2. Le sieur Augé, comédien français excellent dans les rôles de valets de la vieille comédie, c'est-à-dire hypocrites, fourbes, scélérats, qui avait eu le bon esprit de se retirer l'an passé avec sa réputation toute entière, n'a pas joui long-tems de son repos ; il est mort le 26 de février.

— 3. Tout se dispose pour l'ouverture de la nouvelle salle de la comédie Italienne à la rentrée d'après Pâques. Ce théâtre ayant acquis une solidité qu'il n'avait pas avant, mérite qu'on entre dans quelques détails de son historique et de sa consistance actuelle.

Ce fut en 1716, sous la régence, que se forma dans Paris la troupe des comédiens Italiens; mais, malgré la protection royale, malgré les talens et le zèle de ceux qui la composaient, ils n'eurent qu'une faible réussite, et ce spectacle ne s'est jamais soutenu que par des moyens étrangers et bientôt insuffisans, tels que les feux d'artifice, les ballets, etc. jusqu'au moment où en 1762 on y a réuni l'opéra-comique.

Cette réunion, leur ouvrant une nouvelle carrière, a fait tomber absolument les comédies en langue italienne, et quand on les représentait, le produit de la recette ne suffisait pas même pour payer la moitié des frais journaliers.

D'ailleurs, les tentatives réitérées de faire venir à grands frais des acteurs d'Italie, n'ayant produit aucun effet, il n'était plus possible de remplacer les bons acteurs morts, ni ceux que leurs longs services mettaient dans le cas de se retirer.

Vu le dépérissement de ce spectacle et l'impossibilité

d'y remédier, on n'a trouvé d'autres moyens de le revivifier, que de supprimer entièrement le genre italien, de pourvoir au traitement des acteurs et des actrices qui le représentait, et d'établir une nouvelle troupe qui, sous le titre ancien de *comédiens italiens*, représentât des comédies françaises, des pièces de chant, soit à vaudevilles, soit à ariettes, et des parodies.

En conséquence, le roi a permis aux administrateurs de l'académie de musique, de faire à cette troupe un bail pour trente années du privilège de l'opéra-comique.

C'est cet opéra-comique, qui est en effet la source véritable de la prospérité actuelle de ce spectacle. Le genre des pièces de chant y a fait des progrès aussi rapides qu'étonnans, au point que la musique française, jadis l'objet de l'indifférence ou du mépris des étrangers, est répandue aujourd'hui dans toute l'Europe. On execute les opéras bouffons français, dans toutes les cours du Nord, et même en Italie, où les plus grands musiciens de Rome et de Naples applaudissent aux talens de nos compositeurs français. Ce sont les ouvrages de ce genre qui ont formé le goût en France, et qui y ont accoutumé les oreilles à une musique plus savante et plus expressive, et qui ont enfin préparé la révolution arrivée sur le théâtre lyrique même, en y faisant applaudir aujourd'hui des chef-d'œuvres, dont il y a vingt-cinq ans on n'aurait ni connu, ni goûté le mérite.

Tant de services rendus à l'art de la musique, ont dû déterminer le gouvernement à donner aux comédiens italiens une existence solide et légale, par un arrêt du conseil du 25 décembre 1779, qui supprime

les comédiens en langue italienne, et autorise les autres à faire un nouveau traité de société, etc.

Cet arrêt du conseil a bientôt été revêtu de lettres-patentes, en date du 31 mars 1780, suivies de l'acte de société de la nouvelle troupe, et le tout a été enregistré au parlement le 1^er^. mai suivant.

Les lettres-patentes contiennent douze articles. Le dernier est remarquable.

En renouvelant, en tant que de besoin, les dispositions de la déclaration donnée par Louis XIII, en faveur des comédiens, le 16 avril 1641, S. M. y enjoint très-expressément aux comédiens italiens de régler tellement leurs représentations théâtrales, que la religion, les bonnes mœurs et l'honnêteté publique n'en puissent souffrir la moindre atteinte ; et elle ajoute : « En ce faisant, nous voulons et entendons que l'exercice de » leur profession ne puisse leur être imputé à blâme, » ni préjudicier à leur réputation dans le commerce » pubic. »

— 5. La famille des Vestris, quoique remarquable par beaucoup de ridicules qu'on a sans doute exagérés dans le public, vit dans une grande union. Le jeune Vestr'Allard, le fils du grand Vestris, s'étant dérangé et ayant fait des mémoires à son père qui l'ont effrayé, il y a fait honneur; mais avant tout, a fait venir cet enfant chéri, lui a fait une sévère réprimande, et lui a déclaré qu'il eût à être plus sage, sinon qu'il le ferait enfermer ; qu'il ne voulait point *de Guémené dans sa famille.*

— 29. M. de Jean est un petit-maître, un agréable

débauché, tel qu'on en trouve beaucoup parmi nos jeunes gens d'aujourd'hui : il est abymé de dettes, et ne sachant de quel bois faire flèche, en attendant les bienfaits de deux oncles fermiers-généraux qu'il a, il s'est imaginé de jouer une farce dont il a trouvé le modèle dans le Légataire universel.

M. de Chalut, un de ses oncles, a une campagne à Saint-Cloud, limitrophe de Surène ; pendant cette saison où son oncle n'y va point, M. de Jean ayant arrangé sa comédie avec des libertins comme lui, chacun fait son rôle, les uns de domestiques, les autres de médecins, de garde-malades; un plus hardi, celui du malade même, qui avait fait venir des notaires de Paris par l'entremise de son neveu : ces messieurs arrivés, il dicta un testament, par lequel il léguait 200,000 liv. à M. de Jean; il déclara ne pouvoir signer.

Quelques jours après, M. de Jean, pressé, fut chez le notaire qui devait être dépositaire du testament, lui emprunter une somme à-compte des 200,000 liv. dont il ne pouvait ignorer que son oncle, qui allait de plus mal en plus mal, le faisait légataire. Le notaire, amorcé par le gros intérêt que le jeune homme lui offrit, lui prêta la somme. Au bout de quelque tems, ne voyant point mourir l'oncle, il s'impatiente, il s'informe de la demeure de M. de Chalut, et va le trouver... il lui témoigne sa satisfaction de le voir aussi bien revenu de la cruelle maladie qu'il a eue . . . Celui-ci ne sait ce que cela veut dire, lui déclare qu'il se porte à merveille depuis long-tems . . . Embarras de ces deux hommes, qui ne s'entendent point ; le notaire proteste à

M. de Chalut qu'il a reçu son testament avec un de ses confrères, qu'il l'a chez lui ; il lui en détaille toutes les circonstances ; bref, l'on reconnaît la fourberie de M. de Jean. Il est arrêté par lettre-de-cachet et conduit dans une maison de force pour économiser, en attendant qu'il puisse jouir de la succession de ses deux oncles.

— 31. Depuis que le traité des lettres-de-cachet et des prisons d'état fait grand bruit, et qu'on dit assez généralement qu'il est de M. de Mirabeau, on aime à savoir les aventures de l'auteur, qui n'est âgé que de trente-quatre ans, et dont la vie est déjà un roman.

Tout jeune, il était à Aix, lorsque ses camarades lui mirent dans la tête d'épouser une jeune héritière de cette ville, devant avoir un million de bien, mais déjà promise et dont le mariage allait se conclure. Il adopte cette bizarre entreprise ; il parvient d'abord à empêcher et à faire rompre l'hymen (1) projeté ; il gagne ensuite l'esprit des parens au point que ceux-ci écrivent au marquis de Mirabeau pour lui demander son fils en mariage. Le père répond très-sagement qu'il ignore si son fils a la tête assez mûre

(1) Le moyen dont il se servit est même assez plaisant. Il séduisit une femme de chambre, qui l'introduisit en pantoufles, en robe de chambre et en bonnet de nuit, sur le balcon de la jeune personne ; M. de Mirabeau y passa la nuit, et le lendemain il saluait toutes les personnes de sa connaissance qui passaient dans la rue, le scandale fut assez grand pour que le père s'estimat heureux de lui donner sa fille. (*Note de l'éditeur.*)

pour l'hymen ; que puisqu'ils l'ont sous leurs yeux, ils peuvent l'éprouver et en juger. Les parens persistent dans leur engouement ; le mariage se fait. Peu après, le nouvel époux se dérange si fort, qu'il est endetté de 300,000 liv. On veut assurer la dot de la demoiselle, et arrêter les écarts du jeune homme ; on le fait interdire ; on obtient une lettre-de-cachet contre lui.... Il redevient libre ; il fait d'autres frasques avec sa sœur madame de Cabris. On le fait enfermer dans la citadelle de Dijon ; on l'élargit encore ; et afin de juger de sa résipiscence, on lui donne la ville pour prison ; il devient amoureux de la femme d'un président, qui consent à se laisser enlever..... Le mari lui intente un procès en crime de rapt, et il est condamné à avoir la tête tranchée : on le fait arrêter ; il va en Hollande ; on l'y poursuit ; le sieur Jacquet de la Douaye, déjà voué à la police, s'offre d'aller arrêter M. de Mirabeau. Il prend une croix de Saint-Louis ; il se rend sur les lieux, il se suppose un officier obligé de s'expatrier pour des persécutions ; il se lie avec M. de Mirabeau, et fait si bien qu'il gagne sa confiance, l'entraîne à l'écart, s'empare de sa personne et le ramène en France en 1777. C'est alors que M. de Mirabeau a été enfermé au Donjon de Vincennes. On ne l'en a laissé sortir que pour faire juger sa contumace et le blanchir, ce qui a eu lieu. Cependant M. de Mirabeau s'est expatrié encore, s'est réfugié pendant quelque tems à *Neufchâtel*, où il a fait imprimer *le gazetier dévalisé*.

Enfin on le dit aujourd'hui à Aix, où à l'instigation du bailli de Mirabeau son oncle, qui l'aime, il va

intenter un procès à sa femme pour l'obliger à revenir avec lui. Telle est la manière dont ses parens racontent son histoire, et l'on sent qu'il ne faut y croire qu'avec précaution.

Avril.

— 2. Le goût des charades continue : en voici une singulière, qui même en sachant le mot, laisse encore beaucoup de choses à deviner, tant elle est scientifique. Ce mot est *Angleterre.*

Mon premier peut former tiers ou quart à souhait;
Mon second que jadis par tiers on divisait,
Par quart aujourd'hui se partage;
Et mon tout qui par tiers à sa division,
Grâce à l'habileté d'un sage, (1)
Perd moitié dans le quart dont s'accroît son second.

— 3. Le bois était à la veille de manquer : à la fin du mois dernier, il n'y en avait plus que pour une semaine, et la crue des eaux faisait craindre que les bateaux ne pussent arriver, en sorte que, pour exciter le zèle des fournisseurs, on avait proposé pour les dix premiers qui déchargeraient, la remise des deux tiers du droit.

On n'a pas manqué de consigner cet évènement singu-

---

(1) *Franklin*, l'un des principaux auteurs de l'indépendance des Etats-Unis. (*Note de l'éditeur.*)

lier et mémorable dans un vaudeville assez malin, en ce qu'il embrasse avec le présent, le passé et l'avenir, et qu'il frappe sur trois prévôts des marchands à-la-fois.

Sur l'air : *M. le Prévôt des marchands.*

Messieurs les prévôts des marchands,
Chacun bénit vos soins touchans ;
Près d'un grand feu, le bon Jérôme (1)
Nous fait étouffer au printems ;
Caumartin, non moins habile homme,
L'hiver, nous laisse grelotans.

Le successeur (2) de celui-ci
N'aura pas un pareil souci ;
Car pour cette place éminente,
Briguant depuis long-tems le choix,
Il a pris femme intelligente,
Qui l'a déjà fourni de bois.

— 8. Une mulâtresse, dimanche dernier, a attiré à Versailles dans la galerie l'attention de tous les courtisans et même de la famille royale. Elle était du Cap, et libre, étant de l'accouplement d'une blanche avec un nègre. Elle a gagné beaucoup à plusieurs métiers, et arrive ici chargée des dépouilles des riches Americains, et même de nos jeunes seigneurs français qui ont été sur les lieux durant la guerre. C'est la Duthé et la

(1) M. Bignon.
(2) M. Pelletier-de-Morfontaine.

Gourdan de Saint-Domingue. On la qualifie du nom de la *Belle Ysabeau*. Elle ne paraît point telle à Paris ; elle n'a pour elle que la taille, elle est vêtue avec la dernière élégance comme nos petites-maîtresses ; ce qui la rend encore plus ridicule, au point que la reine, quoiqu'habituée à voir des nègres et négresses, à son aspect n'a pu s'empêcher de s'écrier dans un mouvement de répugnance involontaire : *Ah ! que c'est laid.*

— 10. Depuis dix à douze jours il est question d'une découverte singulière dont on ne peut plus douter par l'aveu des personnages qui y figurent et y ont eu quelque part.

Voltaire n'avait point oublié les mauvais traitemens qu'il avait éprouvés du roi de Prusse, son enlèvement à Francfort, etc., et quoiqu'il parût réconcilié avec ce prince qui lui avait rendu depuis ses bonnes grâces, et qu'il encensait encore de tems en tems par politique, il en conservait un ressentiment profond. Il avait consigné tout cela dans un manuscrit auquel il avait joint les anecdotes particulières qu'il avait pu recueillir, ou comme témoin, ou comme à portée de fouiller mieux qu'un autre dans la vie privée de ce prince.

Ce manuscrit s'est trouvé dans les papiers de Voltaire ; il était sous enveloppe, cacheté, et dans la suscription le défunt voulait qu'il ne fût ouvert qu'à la mort du roi de Prusse. Madame Denis, qui aurait dû se rendre dépositaire d'un tel secret, et conserver le paquet, par inadvertence, par bonne foi ou par ignorance, l'a livré au sieur Pankouke avec le reste, lors de la vente qui lui en a été faite, et ce libraire fort étourdi,

dans sa rétrocession au sieur de Beaumarchais, n'a pas eu plus de réserve.

Celui-ci ayant flairé le paquet, a jugé que ce pouvait être du bon, et sans scrupule ni pudeur, a enfreint les volontés du testateur et l'a ouvert. Il a été enchanté de son trésor ; mais il s'est trouvé embarrassé de l'usage qu'il en ferait. Ne pouvant se flatter que le roi de Prusse mourut avant l'impression de l'édition qu'il a entreprise des œuvres de Voltaire, il a senti l'impossibilité de l'insérer dans le recueil ; d'ailleurs, par une infidélité envers ses souscripteurs, il a conçu qu'il en tirerait un excellent parti en le réservant pour une meilleure occasion ; mais il n'aurait pas été sûr de le faire imprimer même clandestinement. 1°. Il fallait trouver un imprimeur assez hardi pour cette entreprise et assez sûr pour garder le secret. 2°. On aurait même enfin découvert le mystère en remontant à la source, et en interrogeant le sieur Pankouke et madame Denis. Il a craint le ressentiment du roi de Prusse, et a imaginé de ruser d'une autre manière. Il a lu ce manuscrit en secret à quelques amis, il l'a communiqué de même à quelques grands seigneurs. Il s'est flatté que la nouvelle en parviendrait ainsi indirectement au roi de Prusse, et que ce monarque intéressé à la soustraction de l'ouvrage, en solliciterait la remise, et le paierait au poids de l'or.

Voilà très-vraisemblablement la vraie cause de la publicité que reçoit aujourd'hui cette anecdote et de la fermentation qu'elle excite dans tous les bureaux littéraires.

— 12. Entre les choses curieuses qui se trouvent dans le manuscrit de Voltaire sur le roi de Prusse, on parle d'une ode que ce monarque, en guerre avec la France en 1758, composa après la bataille de Crevelt. On assure que dans cette philippique véhémente, le monarque poëte y peint des couleurs les plus fortes et les plus vraies l'apathie de Louis XV, sa maîtresse, sa luxure, tous les vices de sa cour, et l'abâtardissement entier de la nation.

Voltaire eut de bonne heure une copie de l'ode : il y aurait volontiers répondu ; mais craignant de se compromettre, il la fit parvenir indirectement au duc de Choiseul. Ce ministre frémit de rage en la lisant ; il fait appeler le sieur Palissot ; il lui donne la clef de l'anecdote et le chargea de répondre ; ce que fit celui-ci de manière à contenter le duc de Choiseul, qui, craignant que Frédéric ne fît paraître son ode, pour le contenir, lui fit parvenir celle du sieur Palissot. Tout cela était resté dans le silence depuis cette époque, et est aujourd'hui révelé par l'indiscrétion de Beaumarchais.

On a interrogé le sieur Palissot, qui certifie l'anecdote, mais jette les hauts cris et contre le duc de Choiseul qui l'a compromis en laissant connaître son nom à Voltaire, et contre la méchanceté de Voltaire qui l'articule tout au long, et contre l'infidélité encore plus grande du sieur Caron de Beaumarchais, qui expose ainsi le vengeur de *Louis XV* et de la nation, au ressentiment d'un souverain outragé.

Du reste, on a par-là la clef de la haute protection

que le sieur Palissot trouva dans le même-tems auprès du gouvernement. On lui avait promis une récompense qu'il n'eut point. Mais on lui donna la permission de faire jouer ses *philosophes*, et de donner un libre cours à beaucoup de méchancetés qu'on n'aurait pas tolérées de sa part dans toute autre circonstance.

— 16. M. le Bas, graveur du cabinet du roi, conseiller de son académie royale de peinture et de sculpture, membre de l'Académie des sciences et arts de Rouen, est mort ces jours-ci. Il n'est personne qui ne connaisse les ouvrages de cet excellent artiste, qui a beaucoup travaillé.

L'Académie a perdu presque en même-tems un autre membre en la personne d'André Bardon, peintre, directeur perpétuel de l'Académie de Marseille, membre de celle des belles-lettres, sciences et arts de la même ville. Celui-ci était plus pour la théorie que pour la pratique; il a écrit sur son art sinon avec goût, au moins savamment et avec intelligence : il a composé aussi des ouvrages de littérature et même des vers.

— 23. Madame d'Epinay vient de mourir. C'est cette femme rendue célèbre par Rousseau, qui en était devenu amoureux, qu'elle logeait dans son château en un petit bâtiment du jardin destiné pour lui seul, et qu'elle appelait son *ours*. C'est celle aussi qui tout récemment a été couronnée par l'Académie française, comme auteur du livre des *Conversations d'Emilie*, à cause de la bonne morale qu'il contient, mais au demeurant d'un ennui mortel.

Elle n'avait jamais été jolie; elle n'était plus jeune,

et au défaut des aventures galantes sur lesquelles elle avait peu à compter par sa figure, elle avait donné dans le bel esprit.

— 26. On raconte à l'occasion de la mort de madame d'Epinay, une anecdote peu connue, et qui indiquerait dans Rousseau un esprit de vengeance, de méchanceté, de noirceur, dont sans doute il se sera accusé dans ses confessions à l'époque où il parle de cette dame. On a dit qu'il en avait été très-amoureux : lors de leur rupture, fondée sur un motif assez léger, et injuste de la part de celui-ci, il affecta de renvoyer à madame d'Epinay quelques meubles qu'elle lui avait prêtés, et de mettre au cul de la charrette le portrait de cette amante, la face tournée du côté de tous les passans, afin que personne ne l'ignorât.

— 29. Madame Todi et madame Mara, qui pendant tout le tems qu'à duré le concert spirituel, ont chanté alternativement et quelquefois le même jour, se sont enfin livrées dimanche un dernier assaut, où toutes deux ont été applaudies à tout rompre.

Une dame balançant la couronne entre elles deux a fait à cet occasion le madrigal suivant :

Todi, par sa voix touchante,
De doux pleurs mouille mes yeux ;
Mara, plus vive, plus brillante,
M'étonne, me transporte aux cieux.
L'une ravit, et l'autre enchante ;
Mais celle qui plaît le mieux,
Est toujours celle qui chante.

Ces deux chanteuses ont aussi donné lieu à un calembourg de la part d'un amateur à qui l'on demandait celle qu'il aimait le mieux ; et qui répondit : *Ah ! c'est bientôt dit* (*c'est bien Todi*).

— 30. Dans l'éloge de M. Duhamel, lu à la séance publique de l'Académie des sciences, par M. Condorcet, on trouve sur ce savant l'anecdote suivante :

Un jour qu'un jeune officier, cherchant peut-être à l'embarrasser, lui fit une question : *Je n'en sais rien*, fut la réponse modeste du philosophe. *A quoi sert donc d'être de l'Académie*, dit le militaire présomptueux? Un instant après, interrogé lui-même, il se répandit dans des réponses vagues qui décèlaient son ignorance. *Monsieur*, reprit alors M. Duhamel, *vous voyez à quoi sert d'être de l'Académie ; c'est à ne parler que de ce que l'on sait.*

MAI.

— 1er. Ces jours derniers, M. de Marivetz (l'auteur de la Physique du monde) entrait dans une maison avec M. le baron de Montmorenci ; ils se trouvèrent ensemble dans l'antichambre, et un laquais annonça MM. les barons de Montmorenci et de Marivetz : ce dernier baron de nouvelle date, et qui sentait combien il figurait mal avec le *premier baron chrétien*, craignant que cet accouplement ne fît un mauvais effet et ne déplût à M. de Montmorenci, s'écria avec beaucoup de présence d'esprit : *voilà bien une preuve que les extrêmes se touchent !*

— 4. On a fait une épigramme en forme de calembourg sur la nouvelle salle des Italiens, qui a cependant une sorte de justesse en deux points, et sur le goût connu de cette nation, et sur la gaucherie de l'architecte ; n'ayant pas ouvert son édifice, suivant les règles de l'art, c'est-à-dire, du côté des boulevards où la foule abonde, et par où il aurait eu un point de vue, manqué de l'autre côté.

Qu'aperçois-je ? Quel est ce nouveau monument ?
J'approche et lis en très-gros caractère :
Théâtre italien..... Italien vraiment :
Aux passans indignés il offre le derrière.

— 5. Jusqu'à présent la seule retraite qu'on annonce au Théâtre français, c'est celle de mademoiselle Doligny. On en voit dans le Journal de Paris un éloge si emphatique et si outré qu'on ne peut l'attribuer qu'à M. Dudoyer, son chevalier depuis vingt-ans. On les prétend mariés il y a long-tems, ce qui ne peut se présumer : il n'en serait pas resté si aveuglement épris, et rougirait de ce qu'il en dit.

Mademoiselle Doligny est laide, couperosée, malpropre et dégoûtante quant au physique.

Elle a débuté au théâtre en 1763, par le rôle d'*Angélique* dans la *Gouvernante*. Beaucoup de naturel, de vérité, de sensibilité, d'intelligence lui concilièrent les suffrages ; mais un faible physique, un ton pleureur et monotone, une figure froide et triste, une voix d'un timbre sonore et touchant, mais qui ne sortait que par intervalles, ont toujours déplu aux connais-

seurs et empêché qu'elle ne soit mise au rang des grandes actrices.

Beaucoup d'honnêteté, de candeur, de décence, de modestie, l'ont constamment rendue très-estimable; et, ce qui est peut-être sans exemple de la part d'une actrice, il n'est aucun auteur qui ait à s'en plaindre; elle s'est en tout tems comportée avec eux, avec les égards et le respect même que son état exigeait.

Mademoiselle Doligny se sentant déplacée par sa façon de vivre, de penser et de sentir, au sein de la corruption et de l'infamie, aspirait depuis long-tems au terme de sa retraite, fixé à vingt ans de service. Il y a un an qu'elle en prévint les gentilshommes de la chambre, qui ont tout tenté pour l'engager à continuer ses services; enfin, convaincus que des raisons de santé s'y opposaient absolument, ils n'ont pu lui refuser sa liberté.

Cette actrice ne dépensait guère que 6,000 liv. par an; avec les présens qu'elle a reçus, et l'argent qu'elle économisait sur sa part, on assure qu'elle s'est ménagée environ 15,000 de rentes.

— 11. M. le marquis de Louvois vient d'être exilé dans une de ses terres : on dit que c'est pour son dérangement. Il est excessif malgré les ressources infinies qu'il a eues. Marié en première noces à une femme qui lui avait apporté du bien, il a tout mangé; et devenu veuf, il s'était raccroché à une Hollandaise, laide en diable, qui, voyant en lui un homme superbe, renommé pour ses talens amoureux, avait voulu en tâter, et l'avait séduit par l'annonce d'une fortune

considérable. Celui-ci ne s'acquittant pas convenablement du devoir conjugal, la nouvelle marquise de Louvois avait pris le parti de retourner dans sa patrie, où son mari, qui ne savait comment subvenir à ses créanciers (1), avait été obligé de la suivre. Il a perdu cette seconde femme, et est en conséquence entré en jouissance de son bien, d'après les dispositions du contrat de mariage, et tout cela a fondu encore. La mort du marquis de Courtenvaux lui a laissé une succession immense, dont il ne lui reste pas davantage. Il est remarié en troisièmes nôces, et a plus de dettes que jamais. Louis XVI, qui n'aime point le désordre, a fait disparaître de sa cour ce seigneur scandaleux. C'est le même renommé pour ses calembours, ses chansons, ses épigrammes, et qui, sans avoir autant d'esprit que le marquis de Souvré, son père, n'en est pas moins caustique.

— 11. L'artiste ingénieux qui a l'art de réprésenter au naturel toutes sortes de personnages connus sous le nom de *figures du sieur Curtius*, a imaginé de rassembler dans un même lieu celles des illustres scélérats étrangers ou nationaux, qu'il appelle *la caverne des grands voleurs.* Il s'est établi sur les boulevards depuis

---

(1) Le marquis de Louvois ayant été accosté par un de ses créanciers, qui se plaignait d'attendre son argent depuis longtems, et qui lui demanda avec humeur, quand est-ce qu'il prétendait le payer? lui répondit avec humeur : *vous êtes bien curieux, monsieur.* Le créancier stupéfait s'en fut sans oser lui faire d'autres questions. (*Note de l'éditeur.*).

quelques années et suit les foires. Comme à mesure que la justice en expédie quelqu'un, il le modèle et le place dans sa collection, elle offre ainsi toujours quelque chose de nouveau aux curieux ; et ce spectacle n'est point cher puisqu'il n'en coûte que deux sous.

Ces jours derniers l'*aboyeur* criait à l'ordinaire : *Mesieurs, entrez ; venez voir les grands voleurs ;* le marquis de Villette passait, il demanda tout haut : *Monsieur le prince et madame la princesse de Guémené y sont-ils ?* On lui répondit que non. *Tant pis ; votre collection n'est point complète ; j'aurais donné six livres pour les voir.*

— 22. La tragédie annoncée de madame de Montesson a en effet été jouée sur son théâtre le dimanche 4 de ce mois. Elle a pour titre : *la Duchesse de Bourgogne* ou *la Comtesse de Bar*. Il est à présumer que ce sujet, plus romanesque qu'historique, est tiré du roman intitulé : *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*. On dit que le caractère principal ressemble beaucoup à celui de Phèdre. On a trouvé surtout les quatrième et cinquième actes très-beaux : la versification est quelquefois faible, mais elle a quelquefois du nerf et de la grandeur.

Cette pièce était jouée par les acteurs de la comédie française.

— 31. On avait d'abord décidé de ne rien changer à la nouvelle salle de la comédie française, malgré les plaintes multipliées et soutenues du public et des amateurs depuis un an. M. d'Angiviller a même laissé écouler huit jours de la vacance, persistant dans son

refus ; enfin, il s'est décidé à quelques améliorations.

Le fond de la salle peint absolument en blanc, ce qui lui donnait un coup-d'œil monotonne et fade, est aujourd'hui mélangé de bleu, ce qui, sans lui rien ôter de sa simplicité noble, la relève merveilleusement.

Le foyer lattéral avait été jugé trop petit et trop étranglé ; on en a commencé un au-dessus du vestibule plus vaste et d'un meilleur effet. Il est fâcheux seulement que la cheminée paraisse un peu mesquine pour le local. Les bustes des différens auteurs dramatiques français en font un ornement riche et intéressant, mais on ne sait pourquoi les comédiens s'arrogeant le droit de décider de la primauté entre eux, ont jugé à propos de mettre Molière sur la cheminée, seul, beaucoup plus élevé que les autres, et semblant les dominer. Assurément beaucoup de gens pensent de même, et le regardent comme bien supérieur aux autres. Ils n'en sont pas moins indignés de l'audace des comédiens, surtout en réfléchissant que le motif secret de cette préférence marquée, est que Molière a été comédien, c'est à leur camarade, devenu leur patron, plutôt qu'au grand comique, qu'ils ont déféré l'empire du théâtre français.

Madame du Vivier, ci-devant madame Denis, a surtout trouvé très-mauvais que, sous prétexte de construire cette cheminée, ils aient déplacé la statue en pied de Voltaire, dont elle leur avait fait présent, à condition qu'elle serait mise à *toute éternité* sous les yeux du public, et l'aient reléguée dans leur salle d'as-

semblée particulière. Elle leur a écrit en conséquence le 12 mai une lettre de reproches très-amers, et elle s'y plaint par occasion, de ne pouvoir plus voir les chef-d'œuvres de son oncle pour son argent, faute de pouvoir obtenir un quart de loge, mais elle insiste spécialement sur la statue, don qu'elle ne veut pas retirer, mais racheter à l'estimation de M. Houdon, son auteur.

JUIN.

— 8. Une petite anecdote qui s'est passée le jour de la première représentation de *Péronne sauvée*, mérite d'être conservée.

Il faut savoir que la dame Bellecour, de la comédie française, s'intéresse fort au musicien Desède ; que celui-ci est son amant ; qu'elle est folle de ce personnage, qui n'est cependant ni beau garçon, ni jeune, et qu'elle se ruine pour lui. On assure qu'il lui a déjà mangé plus de cent mille francs. Quoi qu'il en soit, il est au moins aisé de juger par-là combien elle s'intéressait au succès de *Péronne sauvée*. Elle s'y était rendue de bonne heure, elle était au premier banc de l'amphithéâtre et au milieu, elle y dominait, elle étendait delà ses soins sur le parterre, elle animait toute la cabale, et cherchait surtout à maintenir les mécontens.

Au second acte, il vient un officier ennemi introduit secrètement dans la place, qui annonce son projet de destruction. Il le fait avec tout l'acharnement d'un en-

nemi, et, donnant un libre cours au sentiment dont il est pénétré, il s'écrie : *ah ! que je hais les Français*, etc. A cette exclamation, il s'est élevé un brouhaha dans le parterre et des huées très-fortes. Madame Bellecour, qui craignait que la mauvaise humeur ne gagnât et n'influât sur le reste, dit à la sentinelle qui était sous sa main, et à même de suivre l'impulsion qu'elle voulait lui donner : *faites donc taire*..... Le soldat n'attend pas la fin de la phrase, et la croyant émue de la même indignation que lui contre l'acteur qui prononçait un terme d'exécration aussi marqué, lui répond : vraiment je voudrais bien lui imposer silence, c'est très-indécent; mais je suis à mon poste, obligé d'y rester et ne puis aller jusques sur le théâtre pour enlever ce malotru.

— 10. *La belle Isabeau* (c'est ainsi qu'on appelle par dérision la négresse dont on a parlé) est toujours ici, et continue à faire sensation et à avoir des aventures brillantes. Elle est allée à Lucienne. Madame Dubarri se sentant une sympathie pour elle, l'a engagée à venir la voir, et à se mettre dans le costume de son pays. La mulâtresse, toute aussi curieuse de connaître une beauté qui a fait tant de bruit, n'a point manqué de se rendre à l'invitation. On dit qu'elles ont eu une conversation très-intéressante sur leur art respectif de donner du plaisir, et qu'elles sont sorties émerveillées l'une de l'autre.

La belle Isabeau ayant dit qu'elle donnerait bien deux mille louis pour avoir le bonheur de plaire à M. le comte d'Artois et d'être admise à sa couche, ce prince a beaucoup ri de sa bonne fortune : on assure qu'il lui a donné

rendez-vous à Bagatelle, et qu'il a été curieux de connaître par quels talens cette créature très-laide avait pu captiver tant d'amans et faire une fortune éclatante.

Beaucoup de seigneurs ont voulu tâter de cette étrangère, et bien loin de se ruiner dans ce pays-ci, comme on se l'imaginait au train dont elle y allait, elle en remportera des dépouilles considérables.

On la dit au surplus fille d'une grande dame de ce pays, qui, sur les lieux, a desiré tâter d'un nègre et en a conçu la belle Isabeau. On prétend qu'elle voit sa mère, mais très-secrètement, et que peu de gens la connaissent.

Il est des gens qui assurent que c'est madame de Clugny, qui a été intendante à Saint-Domingue, et dont les mœurs dissolues sont connues de tout le monde, au point qu'on a prétendu que M. de Chanderleau en avait fait l'héroïne principale de son roman.

— 11. Les amateurs de musique sont désespérés du départ de madame Mara qui va en Angleterre, et se disposent à jouir des derniers momens de madame Todi, qui se rend en Russie, d'autant que l'engagement de celle-ci avec ce royaume est très-long; quant à la première, elle pourra s'échapper et venir de tems en tems se faire entendre à Paris.

On s'entretient de nouveau d'elles, et n'ayant plus rien à dire sur la nature de leur organe, sur leur talent bien constaté et bien différencié, on recherche tout ce qui les intéresse.

Madame Todi est née en Portugal; elle est élève d'un

sieur David Perez, l'un des derniers soutiens de la bonne école en ce royaume. Ses premiers essais furent en Angleterre, où elle chanta d'abord dans les opéra bouffons; mais bientôt on a senti que le genre de sa voix, de sa figure, de son chant étoit beaucoup plus propre à l'opéra sérieux, et c'est aujourd'hui à la tragédie qu'elle est consacrée.

Madame Mara est née en Saxe; elle en est sortie fort jeune, et a été élevée en Angleterre par le signor Paradissi, nom tout à-fait inconnu. Elle fut appelée à Berlin, d'où elle nous est venue, déjà précédée de sa réputation qu'elle n'a point démentie.

Toutes deux chantent le français, madame Mara excelle surtout dans les chansons françaises, malgré un faible accent dont elle tire même parti pour donner plus de grâces à son chant. Quant à madame Todi, comme elle parle à merveille notre langue, point de doute qu'elle n'y réussisse. On ajoute que toutes deux ont infiniment d'esprit dans la société.

— 16. Le *Philoctète* de M. de la Harpe, joué hier, a eu tout le succès qu'il pouvait desirer. C'est une pièce sans amour, sans femme, sans intrigue, admirable par cette féconde simplicité des Grecs, plus attachés à remuer le cœur qu'à frapper les yeux. Le premier acte surtout a paru très-beau; il y a de superbes choses aussi dans le second; mais le troisième est plus faible, et Hercule qui vient pour le dénouement, moyen excellent chez un peuple dont les idées religieuses s'assortissaient fort avec cette intervention miraculeuse, n'est chez nous qu'une machine d'opéra.

On se rappelle qu'en 1755 Châteaubrun donna un *Philoctète* qui eut beaucoup plus de succès que n'en aura celui-ci, quoique d'un coloris faible, d'une versification lâche, parce qu'il opérait le retour du héros malheureux d'une façon plus frappante, plus analogue au caractère d'Ulysse, dont l'éloquence victorieuse entraînait enfin son ennemi ébranlé, touché, convaincu.

Cette traduction, (car M. de la Harpe ne donne cette tragédie que comme telle) fera toujours beaucoup d'honneur à son auteur. On y remarque un académicien d'un goût sûr et sévère, un poëte sage qui a su sentir les beautés de Sophocle, et les faire passer dans notre langue avec beaucoup de noblesse et de précision en général; car on peut lui reprocher quelquefois de la faiblesse et peu de justesse dans l'expression.

— 22. On n'a pas manqué de plaisanter les nouveaux maréchaux de France, qui ne prêtent pas moins que les précédens à la raillerie. On a fait une requête en vers de M. le marquis de Sennecterre l'aveugle, par laquelle il demande au roi cette dignité, dont il se croit aussi digne que les promus; cette facétie est courte, vive et très-épigrammatique.

Comme à tant d'autres, daignez, sire,
M'accorder un de ces bâtons :
Non moins adroit qu'eux, à tâtons,
Je défendrai bien votre empire.

— 26. La chanson sur la comtesse de Châ****, née d'And*** et P*******, par sa mère, devient publique; ce n'est au surplus que la malignité des courti-

sans qui l'y reconnaît. Elle n'y est désignée que sous le nom de Lise, et le duc de Coi*** sous le nom de Damis, ce qui pourrait indiquer tous autres personnages.

Air : *Malbrough s'en va t'en guerre.*

Lise entra dans le monde
Avec joli pied, gorge ronde ;
Lise entra dans le monde,
Mais Lise n'avait rien.

Mais Lise n'avait rien ;
Plaire était tout son bien :
Elle enflammait le monde
Avec joli pied, gorge ronde ;
Elle enflammait le monde,
Mais en mourant de faim.

Mais en mourant de faim,
Peut-on aimer sans pain ?
A la fin son cœur gronde,
Malgré joli pied, gorge ronde ;
A la fin son cœur gronde,
Il cherche du secours.

Il cherche du secours
Dans le sein des amours :
Chacun vient à la ronde
Fêter joli pied, gorge ronde ;
Chacun vient à la ronde,
Un seul est accepté.

Un seul bien présenté
Suffit à la beauté.

Damis (1) que tout seconde,
Saisit joli pied, gorge ronde ;
Damis que tout seconde,
Prend trésor pour trésor.

Prend trésor pour trésor.
Lise compte de l'or ;
Elle fait dans le monde
Briller joli pied, gorge ronde :
On vante dans le monde
Sa fortune et son cœur.

Sa fortune et son cœur.
Lise croit au bonheur :
Faut-il qu'un cœur se fonde
Sur un joli pied, gorge ronde?
Faut-il qu'un cœur se fonde
Sur un amant trompeur?

Quoi ! Damis est trompeur?
Oui, Damis est trompeur ;
Pour la plus triste blonde,
Il fuit joli pied, gorge ronde ;
Oui, la plus triste blonde
Lui dicte un trait si noir.

Lui dicte un trait si noir.
Lise est au désespoir :
Dans sa douleur profonde,
Adieu joli pied, gorge ronde ;
Et sa douleur profonde
Est mise dans l'oubli.

(1) Le duc de Coigny.

Dieux ! quel mal que l'oubli !
Il fait naître l'ennui.
Lise veut fuir le monde,
Cacher joli pied, gorge ronde ;
Mais vivre sans le monde !
Il faudra succomber.

Pour ne pas succomber,
Lise veut y rentrer ;
Le plaisir la seconde,
Conduit joli pied, gorge ronde ;
Le plaisir la seconde,
Et dirige ses yeux.

Et dirige ses yeux ;
Il en sort mille feux :
On revient à la ronde
Baiser joli pied, gorge ronde ;
On revient à la ronde ;
Tout le monde est content.

Chacun pour son argent
A le titre d'amant.
En trompant tout le monde
Avec joli pied, gorge ronde,
Lise aime tout le monde ;
Tout Paris est content.

— 29. Il court dans les rues un nouvel air à la mode chez le peuple, dont le réfrain est, *changez-moi cette tête.* Un chansonnier l'a trouvé propre à un vaudeville satirique. Il l'a composé en onze couplets, dont plusieurs ne manquent pas de sel. Les personnages les plus connus qui y figurent sont MM. *de la Lande*,

l'abbé de Lille, *la Reynière*, *Mesmer*, *Deslon*, *Franklin*, etc. Enfin le poëte termine par se satiriser lui-même.

Air : *Changez-moi cette tête.*

Momus prend la férule ;
L'hydre du ridicule
Demande un autre Hercule ;
Poursuis de rue en rue,
La folâtre cohue
Qui va choquer ta vue,
En chantant le refrain :
Changez-moi cette tête,
Cette grotesque tête ;
Changez-moi cette tête,
Tête de mannequin.

Courtisan très-solide,
Robin simple et timide,
Colonel intrépide,
Qui bravez les sifflets,
Docte encyclopédiste,
Honnête journaliste,
Amusant nouvelliste,
Brochurier à pamphlets,
Changez toutes ces têtes,
Ces intrigantes têtes ;
Changez toutes ces têtes,
Têtes à camouflets.

Un petit astronome, (1)
A figure de Gnome,

(1) M. de la Lande.

Veut devenir grand homme;
On ne sait trop par où;
Il rate la comète,
Dérange la planète,
Et tout Paris répète,
En lui faisant hou, hou:
Changez-moi cette tête,
Cette hargneuse tête;
Changez-moi cette tête,
Tête de Sapajou.

Un poëte à front blême,
Donne à certain poëme
Sa sécheresse extrême
Et son air minaudier.
Maint badaud imbécile
Va criant par la ville:
Messieurs, place à Virgile;
Mais il entend crier:
Changez-moi cette tête,
Cette plagiaire tête;
Changez-moi cette tête,
Tête de grimacier. (1)

La libertine Orphise,
Coquette à tête grise,
Étend sur sa peau bise,
Trois couches de carmin;
Mais sa gorge tombée,
Et sa face plombée,
Et sa taille bombée,
Font peur, même à Jasmin.

(1) L'abbé de Lille.

Changez-moi cette tête,
Cette lascive tête;
Changez-moi cette tête,
Tête d'une catin.

Diogène moderne, (1)
Un fou que chacun berne,
Croit tenir la lanterne,
Et tranche du Caton.
Contre la raillerie,
Sa cervelle aguerrie
Affiche la folie
Et prêche la raison.
Changez-moi cette tête,
Cette grimaude tête;
Changez-moi cette tête,
Tête de hérisson.

Un corps antique et grave,
Et des formes esclave,
Assemble son conclave
Pour réformer ses lois:
Mais à son avarice,
La mode de l'épice
Fut toujours trop propice
Pour en céder les lois.
Qu'on me change ces têtes,
Ces formalistes têtes;
Qu'on me change ces têtes,
Toutes têtes de bois. (2)

---

(1) M. Grimod de la Reynière.

(2) Le parlement.

Un tudesque empirique, (1)
Au bout d'un doigt magique,
Fait naître la colique,
Ou la chasse à l'instant :
Son Don Quichotte assure (2)
Que la mort en murmure,
Et cite mainte cure
Dont il est seul garant.
Changez-moi ces deux têtes,
Ces magnétiques têtes ;
Changez-moi ces deux têtes,
Têtes de charlatan.

Un prétendu musée,
A la foule abusée,
Débite prose usée,
Et grands et petits vers ;
La bourgeoise caillette,
La pédante en lunette,
Rimailleur et soubrette,
Louent tout de travers.
Qu'on me change ces têtes,
Ces métromanes têtes ;
Qu'on me change ces têtes,
Têtes à bonnets verts. (3)

Nestor de l'Amérique, (4)

---

(1) M. Mesmer.

(2) M. Deslon.

(3) Le musée est à la veille de faire banqueroute, et l'on sait que le bonnet vert est l'enseigne des banqueroutiers.

(4) M. Franklin.

Prise la voix publique
Du monde politique
Et du monde savant :
Mais dédaigne l'hommage
Dont le peuple volage,
Sans respect pour ton âge,
T'ennuie à chaque instant.
Conserve bien ta tête,
Ta vénérable tête ;
Conserve bien ta tête,
Mais sans la montrer tant.

Un rimeur satirique,
Dans son humeur caustique,
Des sots qu'il mord et pique,
Fait un portrait hardi ;
De sa plume maligne,
La pétulance insigne,
Aux masques qu'il désigne,
Le joint lui-même ici.
Changez-moi cette tête,
Cette fantasque tête ;
Changez-moi cette tête,
Tête d'un étourdi.

JUILLET.

— 11. La perte de mademoiselle Laguerre, qui brillait dans le rôle de Sangaride d'Atys, et le faisait valoir infiniment, avait dégoûté de revoir cet opéra. Cependant on s'est hasardé depuis peu à le reprendre et à confier le même rôle à mademoiselle Maillard.

Cette jeune actrice, qui donne des espérances très-grandes, et qu'un travail assidu ne peut manquer de réaliser, a fait entendre dans tous ses morceaux une voix agréable, flexible et pleine de sensibilité.

Mademoiselle Maillard sort des petits comédiens du bois de Boulogne, école où il s'est formé d'excellens sujets, qui était principalement de la fondation et sous la direction de M. Bertin, des parties casuelles. Cet amateur cultivait mademoiselle Maillard avec tout le soin qu'inspirait un talent naissant réuni à une très-jolie figure.

— 12. Trois femmes de la cour, mesdames la comtesse de Châlons, la marquise de Coigny, et la comtesse d'Andlau ont voyagé en Angleterre depuis la paix, et ont émerveillé les Anglais au point de s'en attirer des éloges dans leurs papiers publics, lesquels ont été répétés dans le Mercure qui les a recueillis avidement. De-là la chanson suivante où ces dames sont assez bien peintes.

Châlons séduit par son ton
Et par son allure :
Sa taille et son pied mignon
Au cœur font blessure.
L'Anglais qui s'y connaît bien,
Voyant son joli maintien,
L'a mise au mercure,
O gué,
L'a mise au mercure.

D'Andlau par son agrément,
Et non sa parure,

Au cœur de plus d'un amant
Fait égratignure.
L'Anglais très-publiquement,
L'avouant ingénument,
L'a mise au mercure,
O gué,
L'a mise au mercure.

Coigny, par son air fripon,
Sans nulle lecture,
Parle comme un Cicéron,
Plaît par la nature.
L'Anglais en consomption,
Tout en admiration,
L'a mise au mercure,
O gué,
L'a mise au mercure.

Belles qui voyagerez,
Prenez le Mercure,
Et certes vous y lirez
La preuve très-sûre
Qu'on plaît généralement
Quand on sait utilement
Se mettre au mercure,
O gué,
Se mettre au mercure.

— 22. Madame Billioni, dont on annonce la perte, mérite une notice détaillée. Elle était née à Nancy en 1751, de danseurs de corde, et avait pour père celui du fameux Placide et de la demoiselle Spinacuta, dont le nom n'est pas moins renommé dans ce

genre de talent. Confiée au sieur Véronèze père par ses parens obligés de voyager sans cesse, elle montra pour la danse et pour la musique vocale des dispositions si décidées qu'il lui donna des maîtres à l'âge de quatre ans.

Depuis huit ans jusqu'à douze la jeune Bussa, c'était son nom de famille, se distingua comme danseuse au théâtre italien, et elle exécuta un pas de deux, pour le service de la cour, avec mademoiselle Guimard.

A l'âge de douze ans elle joua et chanta les premiers rôles à Bruxelles, et était également la première danseuse au spectacle de cette ville.

Après son mariage avec le sieur Billion, dit Billioni, ancien maître des ballets de l'Opéra comique et de la Comédie italienne, elle revint à Paris en 1767, et y débuta dans l'emploi des amoureuses italiennes : alors elle renonça totalement à la danse. Elle doubla bientôt les premières chanteuses du théâtre Italien, devenu plus intéressant par les succès de ses opéras comiques du grand genre.

La voix de madame Billioni ne parut point indigne du concert spirituel, ce théâtre si redoutable aux débutantes, et elle y chanta comme cantatrice italienne pendant la quinzaine de 1771.

Elle était excellente musicienne ; elle unissait à la justesse et à la finesse de la voix beaucoup de précision et d'adresse dans le chant, et dans le jeu de ces différens rôles une grande intelligence de la scène. Elle avait pu d'autant mieux développer toutes ces qualités, qu'elle était très-bien servie par sa mémoire excellente.

Elle s'était attachée au sieur Clairval, et cette passion l'a précipitée au tombeau : son extrême sensibilité la faisait veiller avec le plus grand soin, avec l'inquiétude la plus vive sur cet amant très-dérangé et très-infidèle. Il était joueur, il passait souvent la nuit dans les tripôts, et on la voyait à la porte guetter dans une voiture le moment où il sortirait. Sa faible santé n'a pu résister à des épreuves aussi multipliées et aussi propre à la déranger.

Aoust.

— 5. On ne cesse de se déchaîner contre M. le duc de Chartres, et ses ennemis distribuent encore une chanson des plus atroces et des plus calomnieuses, qu'on chante jusques dans le Palais-Royal. Elle est sur l'air *de la marche du roi de Prusse.* On apostrophe son père.

Monseigneur d'Orléans,
Vos prétendus enfans
Sont l'objet du mépris
De tout Paris.
Votre fille est une catin,
Votre fils un lâche, un vilain :
L'une fait son mari cocu,
L'autre à Ouessant tourne le cu,
Et s'en vient comme un fichu menteur
Dire qu'il était vainqueur.
Depuis que d'vos bienfaits
Il tient tous ses palais,

Il les met sens dessous dessus,
Pour ôter à ses voisins
L'aspect de ses jardins.
Il a fait élever devant eux
Un nouveau cloître de chartreux.
Le *prospectus* de son emprunt
N'a pas l'ombre du sens commun;
Ce n'est qu'en mourant vîte et tôt
Qu'on y peut espérer un lot;
Car il veut que son bâtiment,
En lui rendant beaucoup d'argent,
Lui rapporte au moins la valeur
De ce qu'il a perdu d'honneur.
Convenez que ce monsieur de Melfort,
Qui vous fit père, eut très-grand tort.

— 12. On a su avec quel zèle le marquis de Villette, acquéreur de la terre de Ferney, y avait élevé au château un monument où il avait déposé le cœur de Voltaire. On en a lu la description en 1779; il faut y ajouter seulement ce vers de la composition du marquis poëte : *Son esprit est partout, et son cœur est ici.* Il formait l'inscription mise au-dessus de la chambre de l'ancien seigneur, où son cœur avait été placé, renfermé et scellé dans l'intérieur d'une pierre tumulaire.

Ce qu'on ignorait, ou du moins ce qui n'était pas extrêmement répandu, c'est que le marquis de Villette, peu après son acquisition, eût loué la terre à un anglais. Il prétend s'être réservé spécialement la chambre de *Voltaire*, devant rester dans l'état où elle était, et avoir commis auprès du château une personne chargée ex-

pressément d'introduire dans le sanctuaire, les voyageurs honnêtes qui voudraient en adorer le dieu.

Cependant un auteur de *Lettres sur la Suisse* dit avoir voulu visiter à Ferney la *chambre du cœur*, et n'avoir jamais pu y entrer ; il ajoute qu'on lui avait dit que le cœur n'y était plus, et était sur une tablette de l'office.

Ce fait excite une réclamation du marquis de Villette, qui ne pourra jamais du moins s'excuser d'avoir loué si promptement ce château. Mais c'est surtout à madame Denis et à la famille de Voltaire qu'il faut reprocher d'avoir laissé passer la terre de Ferney, et plus encore le cœur de Voltaire en des mains étrangères.

— 25. *Relation de la séance publique de l'Académie française tenue aujourd'hui*..... Le premier mouvement qu'ait éprouvé l'assemblée avant que les académiciens parussent, a été un mouvement de curiosité vive en remarquant dans la tribune du directeur où l'on avait vu siéger naguère madame la duchesse de Chartres, madame la duchesse de Bourbon, madame la princesse de Lamballe, M. le duc de Penthièvre, une femme de trente-cinq à quarante ans, assez laide, vêtue en ouvrière endimanchée, accompagnée d'autres femmes et d'hommes du même genre, grouppés autour comme ses parens, ses amis ou ses camarades, et cependant la faisant distinguer par l'espèce de vénération qu'ils lui portaient. Ce n'est que dans le courant de la séance que le public a été pleinement instruit qui elle était et pourquoi elle venait. Dès que messieurs ont été en place, un autre sentiment a succédé à celui-ci :

on a été affligé de voir M. d'Alembert, sur le compte duquel on répand depuis long-tems des alarmes, les réaliser trop véritablement par sa figure cadavéreuse, et surtout par son inaction absolue dans un lieu et dans des fonctions où il déployait ordinairement tant d'ardeur et de vivacité. On a su qu'il s'était abstenu d'aller aux deux séances du matin, où il se trouvait toujours autrefois, afin de se réserver pour celle-ci. Il n'a ouvert la bouche qu'au commencement, une fois et faiblement pour donner un ordre domestique (1); ordre qu'il a fallu que M. Bauzée, son substitut en ce moment, répétât jusqu'à deux fois, et la dernière avec tant de vigueur qu'il a fait rire tout le monde.

M. l'archevêque d'Aix, en qualité de directeur, a annoncé que le prix d'éloquence proposé pour le meilleur *éloge de Fontenelle* était remis à l'année prochaine, aucun des discours qui ont concouru n'ayant entièrement satisfait l'Académie; le prélat est parti de-là pour donner des instructions aux candidats sur une nature de composition qui n'est pas aussi aisée qu'on le croirait d'abord. Il en a fait sentir les difficultés et le mérite conséquemment. Le point principal est de marier les faits avec les réflexions de manière à faire disparaître à-la-fois, et la sécheresse de l'historien trop austère, et la redondance de l'orateur trop verbeux. Peu de panégyristes ont l'art de tenir ce juste milieu : les uns fatiguent à force de détails minutieux, les autres ne sont que des discoureurs perdant continuellement de vue leur héros.

---

(1) L'ordre aux suisses de fermer la porte.

Tels sont les deux extrêmes dans lesquels ont donné les concurrens, et dont l'Académie desire qu'ils se préservent désormais.

En général, on a remarqué dans ce petit discours du directeur, que, plus habile à fournir le précepte que l'exemple, il l'avait fait infiniment meilleur que les autres connus de lui; d'où les malins ont conjecturé que, quoiqu'il le lût très-bien, quoiqu'il parût même le savoir par cœur et n'avoir son papier à la main que par contenance, il n'en était pas l'auteur.

Ce directeur n'a pas manqué à la petite attention usitée entre ces messieurs, de citer et d'exalter ses confrères: il a désigné très-sensiblement cinq ou six académiciens qu'il regardait à mesure en souriant lorsqu'il leur envoyait le coup d'encensoir; il a principalement fait connaître M. de Tressan, dont la reconnaissance a payé le tribut d'admiration qu'il devait à Fontenelle, son ancien maître; il a exhorté les candidats à le prendre pour modèle; lui-même a esquissé en raccourci cet éloge et en a comme tracé les premiers linéamens. Enfin, il a dit que M. de Condorcet allait lire un éloge historique du héros à célébrer, composé de fragmens laissés par Duclos, et rédigés par M. d'Alembert.

Toute la partie historique du premier, écrite d'un style animé, vif et pittoresque, a plu davantage; quant aux alonges mises par son successeur, elles ont paru froides et languissantes. Il a cherché à défendre spécialement son héros de cette apathie, qu'on lui reprochait, et que, suivant ses détracteurs, il poussait jusqu'à une dureté atroce: sans entrer dans le

fond de l'ame de Fontenelle, et en convenant même qu'elle n'avait pas la sensibilité des autres, il a prétendu que cette qualité, souvent plus à charge à celui qui la possède qu'utile aux autres, importe peu aux malheureux, pourvu qu'ils en ressentent les effets, et c'est ce qui leur arrivait de la part de Fontenelle. Il nous a appris que ce sage avait toujours cinquante louis en réserve destinés à des actes de bienfaisance.

Cette anecdote est peut-être la seule ignorée que le panégyriste nous ait révélée. En général il a été tant parlé de Fontenelle, il a vécu si long-tems, que son histoire était presque déjà épuisée de son vivant, et qu'il serait difficile de trouver de nouveaux faits sur son compte. Aussi le continuateur de Duclos a-t-il paru chercher spécialement à enrichir ce morceau de ces idées piquantes et philosophiques qu'il répand avec tant de profusion dans ses éloges.

Ce qui a paru singulier, c'est que M. d'Alembert auquel on l'attribue, était le premier à joindre ses faibles mains et à donner le signal des claquemens, sans doute comme l'auteur d'une pièce de théâtre, qui, entraîné par son enthousiasme pour l'acteur, l'applaudit à outrance, sans croire manquer à la modestie, ou plutôt oubliant qu'il s'agit de son propre ouvrage.

Ensuite on a proposé de nouveau l'*éloge de Fontenelle* pour l'année prochaine de 1784. On a rappelé qu'à la même époque on donnerait le prix de poésie dont les conditions ont été prescrites précédemment. Enfin, l'Académie voulant laisser aux auteurs le tems de faire les recherches nécessaires, propose dès à pré-

sent pour le sujet du prix d'éloquence de 1785, l'*éloge de Louis XII, roi de France, père du peuple.*

Le directeur a repris alors la parole, et a donné le mot de l'énigme à ceux qui n'étaient point encore instruits sur le compte de la femme du peuple qui fixait depuis le commencement les regards de l'assemblée ; il a déclaré qu'elle se nommait Lespalier ; que c'était une garde-malade, jugée, par l'académie, avoir fait l'action la plus vertueuse, en rendant à une femme de condition, pauvre, alitée, auprès de laquelle elle avait été appelée, des services aussi tendres qu'assidus, et en se portant même pour elle à des sacrifices d'une générosité rare.

De là le prélat est entré dans le récit circonstancié de la fondation du prix extraordinaire et annuel proposé par l'académie française, appelé *prix de vertu du peuple*, dont on a parlé dans le tems. Il a rempli le premier une des conditions, en prononçant un discours sur la belle action de la femme Lespalier.

Ce discours a surtout consisté dans le détail de chaque action proposée à l'académie comme digne du prix. La première est d'un nommé Damesaque, qui, passant sur un quai dans l'hiver de 1781, vit deux enfans enfoncés sous la glace sur laquelle ils jouaient, s'y précipita tout habillé, et les retira de la rivière au péril de sa propre vie.

La seconde, d'une portière mise aussi sur les rangs pour avoir partagé sa demeure, son grabat, et sa subsistance avec une femme forcée de sortir de l'hôpital comme incurable, et qui l'a si bien soignée et consolée, qu'elle l'a rappellée à une santé parfaite.

La troisième est celle de la femme Menthe, qui, chargée d'une nombreuse famille, a adopté un enfant délaissé et l'a mis au rang des siens, auxquels elle avait déjà peine à donner les secours nécessaires.

L'académie a trouvé que le premier trait était isolé et pouvait partir d'un moment d'enthousiasme héroïque, qui n'est pas toujours le signe certain d'une ame vertueuse et constamment habituée à faire le bien.

Celui de la portière ne s'est pas trouvé au contraire au degré de bienfaisance le plus élevé ; elle ne donnait en quelque sorte que son superflu ; d'ailleurs c'était à son amie qu'elle accordait des secours.

La femme Menthe, déjà singulièrement exaltée dans les journaux et enrichie des dons du public, n'a pas paru susceptible du prix par cette raison.

C'est donc à la nommée Lespalier qu'il a été décerné. Son action a paru aux juges avoir toutes les qualités nécessaires pour le mériter : 1°. elle l'a exercée envers une inconnue; 2°. Elle l'a exercée long-tems et avec une constance invincible; 3°. demandée par des gens qui l'avaient bien payée, et auxquels elle avait des obligations, elle a résisté à tout ce que la reconnaissance et son intérêt personnel lui dictaient, parce que ces personnes étaient en état de se procurer d'autres gardes-malades, et que la dame auprès de qui elle était, courait risque de périr sans secours; 4°. non-seulement elle lui a prodigué son tems et ses soins, mais même son propre pecule, achetant de son argent les médicamens que la détresse où était le malade ne lui permettait pas de se procurer.

Le directeur a fini par déclarer que l'académie couronnerait moins une action brillante qu'une action bonne, moins l'éclat que la persévérance de la vertu.

La séance s'est terminée par la lecture que M. le Miere a fait du premier acte de sa tragédie de *Barnevelt.*

Cette tragédie, composée depuis long-tems, devait être jouée il y a plus de quinze ans, c'était dans le tems que tous les esprits étaient en fermentation sur le procès de M. de la Chalotais ; comme ce magistrat était alors entre les mains de différentes commissions contre lesquelles le public se récriait, que *Barnevelt* fut jugé aussi par une commission, le gouvernement craignit l'allusion, et empêcha la pièce d'être jouée et de produire le vif enthousiasme qu'elle aurait causé probablement par son rapprochement des circonstances.

L'acte que l'auteur a lu aujourd'hui n'a excité aucun intérêt. Le sujet purement politique a paru froid, et la versification extrêmement dure et morcelée. Il y a eu si peu d'applaudissemens, que M. le Miere, dont le projet était de lire aussi le second acte, a été obligé de s'arrêter et a fait prudemment : c'est le seul instant où les auditeurs aient témoigné leur satisfaction.

SEPTEMBRE.

— 1. On a su que la dame envers laquelle la nommée Lespalier a exercé ses soins et sa bienfaisance, est madame la comtesse de Rivarol, dont le mari est poëte,

et insère quelquefois des pièces de vers dans le courier de l'Europe.

M. le comte et madame la comtesse de Rivarol sont furieux contre l'académie, qui, sans les nommer, les a désignés de façon à ce qu'ils n'aient pu être méconnus, et le bruit court qu'ils veulent intenter un procès au directeur.

On ajoute que maître Henri, jeune avocat, qui voudrait bien se signaler, les excite à faire cet éclat, et prépare déjà un mémoire.

— 8. *Carlin Bertinazzi*, l'arlequin de la comédie italienne, vient de mourir âgé de soixante-treize ans. Il a été suffoqué par une attaque d'apoplexie. Il avait remplacé le fameux Thomassin, et était depuis 1742 au théâtre, et amusait encore le public dont il était aimé singulièrement. La souplesse de son corps dans cet âge avancé, ses grâces, sa naïveté, sa facilité, sa voix douce et insinuante, sont des qualités précieuses, difficiles à réunir dans le même individu.

On se rappellera toujours avec quelle présence d'esprit, et quelle fermeté en même tems il répondit au prince de Monaco, qui, dans les jours de licence du théâtre, osa l'interrompre en scène pour lui reprocher la situation indécente où il laissait trop long-tems Caroline à ses genoux. Il faut savoir que le prince de Monaco entretenait alors cette actrice, dont Carlin était amoureux. Celui-ci profitait de la situation pour mêler adroitement à la scène les épanchemens de sa propre jalousie. Sans se déconcerter, il fit sentir au prince que c'était lui qui manquait en ce moment au public, et le par-

terre de huer le petit souverain, et de témoigner à l'acteur sa satisfaction par des applaudissemens réitérés.

Il est à remarquer que, quoique Carlin soit mort sans confession, et dans le plein exercice de son talent, il a été enterré sans difficulté à Saint-Roch et avec cérémonie, ce qui confirme le privilège des comédiens italiens de n'être point excommuniés.

On lui a fait l'épitaphe suivante :

Ci-gît Carlin, digne d'envie,
Qui, bouffon charmant sans effort,
Nous fit rire toute sa vie,
Et nous fait pleurer à sa mort.

— 16. Le sieur Bouret, acteur de la comédie française, vient de mourir aujourd'hui. Il avait fait les beaux jours de l'opéra comique ; mais, *tel brille au second rang, qui s'éclipse au premier* : il avait perdu toute sa réputation au théâtre français. Il a conservé sa gaieté jusqu'à la fin, et faisait encore rire ses amis peu d'heures avant sa mort.

Bouret était fort aimé et estimé de ses camarades; il laisse une femme et deux enfans peu à leur aise. Les comédiens ont arrêté de faire une pension à chacun des enfans.

Par un concours de circonstances remarquables, le sieur Bouret, qui ne s'est alité que peu de jours avant sa mort, mais ne jouait pas depuis long-tems, comme attaqué d'une maladie de langueur, s'était rencontré

avec Carlin, ils avaient trinqué ensemble, s'étaient égayés et fait leurs derniers adieux, qui se sont vérifiés très-promptement de part et d'autre.

— 22. On vient de mettre en scène madame la comtesse de Tessé, morte depuis peu. C'était la veuve du premier écuyer, qui, après avoir été galante, avait donné durant sa vieillesse dans la dévotion et le bel esprit; du moins c'est ce qu'on infère de cette épître où il y a de l'esprit, mais à la Marivaux.

Lettre de feu madame la comtesse de Tessé, à madame la comtesse de M... qui porte le nom de Louise. Elle est datée des Champs-Elisées, du 23 août, et conçue en ces termes :

« Mon enfant gâté, de l'autre monde, mon ombre vous souhaite une bonne fête; comme je n'ai perdu que la vie et que la mémoire m'est restée, je me souviens que c'est la vôtre, et je vous envoie pour bouquet deux caisses de fleurs, qui ne feront pas mal dans le coin de votre salon bleu. Sans y être jamais entrée, je sais qu'il ressemble à un ciel, et cela me paraît naturel : tel propriétaire, tel logis.

» J'accompagne mon bouquet d'une lettre, par les raisons que je vais vous déduire; car j'étais diseuse là-bas pour parler à ceux que j'aimais : je le suis ici pour qu'ils y pensent.

» Je veux que vous me regrettiez, mais je veux que ce soit sans me plaindre, parce que je suis aux Champs-Elysées, ma chère enfant. L'on est bien là; je me complais à vous en apprendre des nouvelles; on ne m'appelle plus comtesse, on m'appelle Tessé tout court; je

trouve cela neuf, mais juste, parce qu'ici l'on n'est rien, et tout. Comment cela? On est heureuse.

» Savez vous qu'est-ce qui ma reçue? *Lucrèce* et *Ninon*. J'en ai demandé la raison : on m'a répondu : elle est simple ; c'est que vous avez tenu un milieu entre ces deux fameuses beautés, et vous aviez raison toutes trois. *Lucrèce* était folle d'être si sage ; *Ninon* était sage d'être si folle; vous n'êtiez trop l'une ni trop l'autre ; mais vous êtiez bonnes toutes trois : et qui reçoit-on? Les bons.

» Et ce vilain *Tarquin*, me diriez-vous? Eh! mon enfant, il n'y est pas. En fait d'hommes, on n'en reçoit que d'une sorte, de ceux qui méritent le bonheur, et non pas de ceux qui l'arrachent, on ne trouve ici que des gens qui croient le plaisir une sagesse et aiment la sagesse comme plaisir. Ah! comtesse, quelle société! point d'ingrats, et point de roués! On est aimable, parce qu'on l'est, et non pas parce qu'on cherche à l'être ; on ne quitte jamais, on possède toujours. Il est vrai qu'on a tout le monde ; mais tout ce monde-là n'est rien qu'un, parce qu'il n'y a qu'un cœur pour tout le monde.

» On me plaisante sur mon théatin ; c'est *Ninon*, comme vous entendez ; mais elle me plaisante pour rire, et je la désarme en riant ; je réponds par la vérité ; et cela prend, parce qu'on l'aime ici. Qu'est-ce que le monde, lui ai-je dit? Un théâtre de marionnettes, où il faut que chacun joue son rôle. Qui est-ce qui le fixe? L'état et l'âge : quand on est jeune, fraîche et belle, son directeur, c'est son ami ; quand on est plus ce qu'on était, son ami, c'est son directeur; c'est pour soi qu'on

a le premier : on a le second pour les autres ; mais que préféreriez-vous? Louise! Pour quoi cela? C'est qu'elle est bonne, et qu'elle a de quoi devenir meilleure. A propos, petite libertine, vous allez donc à Saint-Omer pour faire tourner toutes les têtes..... et la vôtre? Ah! il est aimable..... je crains pour vous.

» Ecoutez-moi, ma chère enfant : dites bien des choses de ma part à madame de Boulainvilliers. Un des grands torts de votre bas-monde, c'est d'oublier trop vite les morts ; elle ne l'a pas, je lui en sais gré ; je l'aimais là-bas ; je l'aimerai ici.

» Vous avez aussi une madame la comtesse de Beauharnais, voisine dont on rafolle dans ce pays-ci ; elle n'y est pas encore ; tant mieux, nous aimons que les bons vous restent, parce que vous n'en avez guère. Nous avons aussi Dorat, célibataire, qui la chante du matin au soir, et elle le mérite, je le sais, car elle a de l'esprit comme un ange, et une âme comme dans ce monde-ci. Dites-lui, pour lui faire plaisir, que son ami est très-heureux. Il a ici deux acolytes qu'on lui a donné pour raison, c'est Anacréon et Fontenelle ; il marche de pair avec l'un, et rend déjà l'autre sensible ; c'est un miracle, mais il l'opère.

» Et ces prudes, comme j'en ris ; ces femmes qui venaient souper chez moi, pour qu'on dit d'elles : *elles vont là* ; mais je ne ris pas de tout le monde au moins.

» Quoiqu'on ne fasse point d'enfans ici, on s'intéresse beaucoup aux mères qui s'amusent à faire de amours ; vous en connaissez une, n'est-ce pas? Elle rime en *an* ; elle a raison. Par le ton de son air, on dit

charmant, son esprit *charmant*, encore son cœur *intéressant* y rime juste : la voilà, c'est *Lussan*. Envoyez-là-moi dans un siècle, je la placerai auprès de Rousseau, son écuyer sera Chaulieu; elle brûlera l'un et fixera l'autre.

» Et le cher baron de Tott, qu'en faites-vous? Mille excuses, quand vous le verrez; je l'ai maltraité sur ma fin; mais je me mourais, c'est le cas de radoter.

» Que diriez-vous, ma chère enfant, de ce vilain abbé de Modène (1), qui est venu frapper ici! un débauché! fi donc l'horreur! Voisenon l'a chassé comme profane; mais nous guettons l'abbé de Bernis.

» Adieu, ma chère enfant, ménagez-vous : je ne vous attends que dans soixante ans, parce qu'il faut être assez là-bas pour mieux goûter le bien d'ici.

» Plus qu'un petit conseil, et je vous laisse : soyez jeune sans crainte de vieillir; vieillissez sans crainte d'être jeune; restez bonne comme vous êtes aimable; soyez aimante pour être aimée. Le bonheur, dans le monde, le voici : sentir et bien placer ce que l'on sent.

» Je vous écrirai au jour de l'an.

TESSÉ, rajeunie et heureuse. »

---

(1) Le frère ou cousin du gouverneur de Luxembourg, mort depuis peu.

OCTOBRE.

— 7. Le sujet de la pièce jouée hier aux Français, sous le titre du *Bienfait anonyme*, est pris de l'anecdote suivante.

M. le président de Montesquieu, vit un jour, sur le port de Marseille un marinier qui ne lui parut point avoir l'air d'être né pour cet état. La curiosité l'engagea d'entrer dans son canot, et de se promener dans la rade avec lui. Il apprit que ce jeune homme avait son père captif, et avait ajouté ce genre de travail au sien pour en gagner plutôt la rançon.

Quelque tems après, ce père revint au sein de sa famille, qui, n'ayant rien fait pour sa délivrance, ne douta pas que ce ne fût l'effet de la générosité de l'inconnu, surtout d'après les renseignemens qu'il avait pris à cet égard.

Depuis, le fils ayant rencontré à Marseille le président de Montesquieu, se jeta à ses genoux et voulut le remercier, comme son bienfaiteur ; celui-ci se débattit et s'arracha de ses bras ; en sorte qu'on aurait jamais su qui il était, si, à la mort du président, on n'eût trouvé dans ses papiers une note qui éclaircit l'anecdote.

En général, tout ce qu'il y a de bon est de Montesquieu, et tout ce qu'il y a de mauvais appartient au compositeur, qui n'annonce aucun talent. On ne sait pourquoi il n'a pas désigné tout naturellement son principal personnage sous le nom de Montesquieu, au lieu de l'avoir puérilement changé en Saint-Esquieu.

15. — M. d'Alembert ne sort plus de sa chambre, ni même de son lit qu'un instant, pour qu'on le rase ; il a peine à parler. Il ne reçoit que des amis intimes ; il dit qu'il n'attend que la mort et la désire prompte et la moins douloureuse possible ; et malheureusement elle est lente et cruelle. Les médecins ne connaissent rien à son état, qui paraît toujours une maladie de la vessie. Il croit qu'ils le tuent ; mais ce sont d'habiles gens ; ce sont ses amis : il se résigne et se livre à leurs coups.

— 19. Le nouveau bâtiment du Palais de justice commence à se dégager par l'abattis des échoppes extérieures qui en ôtaient la vue. Le corps du milieu est orné de morceaux d'architecture. Au fronton se voient les armes de France en relief, supportées par deux anges, de la façon de M. Pajou : on y a placé en outre quatre statues qui, n'étant pas assez colossales, se distinguent très-difficilement. Ces statues sont : *la Force*, *la Prudence*, *la Justice*, *l'Abondance* ; la première et la dernière sont de M. Berruer, les deux autres de M. le Comte. Un plaisant a fait à ce sujet un calembourg en forme d'épigramme, qui par son extrême justesse et sa chûte piquante mérite d'être distingué de la foule de ces platitudes.

Pour orner le palais, trois artistes brillans,
A l'envi l'un de l'autre, ont montré leurs talens.
On se tait du cartel ; quant à chaque statue,
L'on glose, l'on critique : on dit *la Force* bien ;
La Prudence point mal ; *l'Abondance* n'est rien ;
Mais *la Justice* est mal rendue.

— 28. M. d'Alembert s'éteint insensiblement : une preuve qu'il est très-mal, c'est que M. le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse, s'est déjà transporté six fois chez lui, et jusqu'à présent sans succès. Il y a toujours quelqu'un auprès du malade, qui reçoit très-bien le pasteur, mais détourne la conversation lorsqu'il veut entrer en matière. Du reste, on est convenu de lui dire qu'il n'y avait pour le moment aucun danger. Les philosophes espèrent qu'ainsi leur confrère échappera, sans trop de scandale, à la vigilance des prêtres, et qu'on ne pourra pas lui refuser la sépulture chrétienne, comme à Voltaire.

— 30. M. d'Alembert est mort hier à sept heures du matin. Il était né en 1717. Il était des académies des sciences de Paris, de Berlin et de Pétersbourg; de la société royale de Londres; de l'institut de Bologne; de l'académie royale des belles-lettres de Suède; des sociétés royales des sciences de Turin et de Norwège. Mais entre tant de titres honorifiques, celui qui le flattait le plus était sa qualité de secrétaire perpétuel de l'académie française, que, malgré ses infirmités, qui depuis quelque tems le mettaient hors d'état de la remplir, il n'a jamais voulu abdiquer.

Le principe de la grande réputation et de la fortune littéraire de M. d'Alembert fut la dédicace singulière qu'il fit au roi de Prusse de son *Mémoire sur la cause générale des vents*. Il lui avait valu le prix proposé par l'académie de Berlin, et une place à cette même académie, qui l'élut sans scrutin et par acclamation.

La dédicace consistait dans ces trois mauvais vers latins, et roulait sur les victoires du roi de Prusse contre les Autrichiens et sur la paix qu'il venait de faire.

Hæc ego de ventis, dum ventorum ocior alis,
Palentes agit Austriacos, Fredericus, et orbi,
Insignis Lauro, ramum prætendit Olivæ.

De là une pension de 1200 livres que le monarque lui donna, et l'offre qu'il lui fit de la place de président de l'académie de Berlin, etc. etc. etc.....

Novembre.

— 3. M. le comte de Tressan, membre de l'académie des sciences et de l'académie française, vient de mourir. Il avait plus composé sur ses vieux jours que durant toute sa vie : il avait fait depuis quatre ou cinq ans un extrait de *l'Amadis de Gaule* en deux volumes ; des *extraits des Romans de chevalerie* en quatre volumes ; une traduction de *l'Arioste ;* et il n'y avait pas deux mois, l'*éloge de Fontenelle*, dont on a parlé : il soutenait presque à lui seul *la bibliothèque des Romans*, recueil qui sans lui serait déjà épuisé.

— 5. M. d'Alembert est décidément mort sans sacremens ; sur quoi les prêtres et les dévots n'ont pas manqué de débiter que sa sépulture chrétienne avait éprouvé beaucoup de difficultés à St -Germain l'Auxerrois sa paroisse ; mais que n'ayant pu s'y refuser, le

clergé a du moins témoigné sa répugnance en se comportant très-indécemment à cet égard. Rien de plus faux. Un vieux maître des comptes, M. Remi, son exécuteur testamentaire, avec M. Watelet, qui en est adjoint, a dit publiquement qu'il était très-content de la manière dont en avait agi M. le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

M. d'Alembert a été à la vérité enterré sans cérémonie et porté dans un cimetière; mais il avait demandé, par ses dernières volontés, la plus grande simplicité dans ses obsèques : ainsi voilà encore un nouveau triomphe des philosophes.

On attend actuellement la mort de M. Diderot, qui est condamné par la faculté. Comme cet athée, telle est du moins la qualification que les prêtres et les dévots lui donnent, n'est d'aucune académie, ne tient à aucune famille, n'a nulle consistance par lui-même, n'a point d'entours ni d'amis puissans, le clergé se propose de se venger sur lui, et de faire éprouver à son cadavre toutes les avanies religieuses, à moins qu'il ne satisfasse à l'extérieur.

— 6. Les papiers publics ont parlé d'un monument que les Etats-Unis doivent faire élever en l'honneur du général Washington, et qui doit s'exécuter actuellement à Paris. Un M. T. Rousseau a toujours, en attendant, composé l'inscription suivante :

Alexandre lui seul mit cent peuples aux fers;
Par le bras de César je vois Rome asservie;
Washington de son sang, versé pour sa patrie,
Signe la liberté du nouvel univers.

— 6. Par les faits mieux éclaircis, il paraît constant que M. d'Alembert n'a été enterré que forcément, que les prêtres étaient décidés à jeter son cadavre à la voirie, et qu'il a fallu un ordre du roi et envoyer à Fontainebleau. Mais pour éviter le scandale, M. Remi, qui est un bonhomme, ne conte les faits qu'à ses amis intimes, et du reste affecte d'être très-content.

Ce qui rend l'impénitence finale du secrétaire de l'académie française très-remarquable, c'est qu'il a conservé sa tête jusqu'au dernier instant.

La veille de sa mort, n'entendant pas parler les personnes qui étaient dans sa chambre, il s'est plaint de ce silence, et a dit : Eh bien! puisque vous ne voulez pas parler, lisez-moi quelque chose du Mercure, et il a deviné la charade et le logogriphe. Le sieur Pankouke triomphe de voir que son journal soit le dernier ouvrage qu'ait goûté le philosophe mourant.

M. le comte de Condorcet est fait légataire universel de M. d'Alembert par son testament.

— 7. M. Collé, lecteur de son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Orléans, et l'un de ses secrétaires ordinaires, dont on avait annoncé l'année passée l'état triste et languissant, vient d'y succomber, abandonné presque généralement, à raison de l'humeur détestable dont il était tourmenté, et qu'il faisait rejaillir sur les autres.

On assure qu'il laisse nombre d'ouvrages en portefeuille. Il avait eu le loisir d'en composer beaucoup depuis que ses infirmités l'avaient obligé de se retirer de la société.

C'est le premier chansonnier à qui ce talent ait valu une pension. Il en obtint une de 600 livres de la cour, pour la chanson si connue sur le Port-Mahon.

— 19. Personne semble ne plus douter aujourd'hui que M. Amelot n'ait recueilli les fruits trop amers de son goût pour le sexe : on en parle hautement à la cour; on en plaisante ; on dit qu'il a la maladie des serins, le bouton sous la queue ; ce qui confirme ce soupçon, c'est que personne ne peut approcher de lui depuis trois mois et plus, pas même sa famille. Une naïveté de son suisse le tournerait en certitude, si elle était vraie. On veut qu'un *quidam*, vingt fois venu pour parler à ce ministre, et n'ayant pu y parvenir, ayant demandé à ce suisse d'un air mystérieux : Mais est-ce que M. Amelot aurait la petite vérole? il lui ait repondu brusquement : *Bon, est-ce que vous prenez mon maître pour un enfant?* Quoiqu'il en soit, on a fait une épigramme à ce sujet :

Depuis trois mois, toujours inaccessible
En son hôtel, Amelot retranché,
Et travaillé de maladie horrible.....
Que l'on ne nomme : experts en son péché,
Le jugent fort de virus entiché.
Un protégé, que ce refus désole,
Au suisse dit d'un air de connaisseur :
Serait-ce pas la petite vérole?
Eh quoi ! répart le rustre avec humeur,
Pour un enfant prenez-vous monseigneur?

— 20. M. Pajou a été chargé d'exécuter la statue de Turenne, il est bon de rappeler à ce sujet l'ins-

cription suivante, mise à son mausolée à Saint-Denis, et qui en fut ôtée lorsque le cardinal de Bouillon eut le malheur de déplaire à Louis XIV et de tomber dans sa disgrâce :

Pour prix de ses fameux exploits,
Turenne ici repose au milieu de nos rois.
Par une telle récompense,
Louis voulut prouver aux siècles à venir
Qu'il n'est aucune différence
De porter la couronne ou de la soutenir.

— 29. Le roi vient d'acheter de M. le duc de Penthievre la terre de Rambouillet, dont la forêt, voisine de Saint-Hubert étend considérablement les plaisirs de sa majesté pour la chasse. Cependant, quoiqu'elle desirât depuis long-tems de faire cette acquisition, elle résistait à son goût, sachant qu'elle serait chère. Le roi semble n'y avoir acquiescé que par les sollicitations du prince, dont cette vente arrange mieux les affaires.

Le prix est de 18 millions environ, compris les intérêts, en trois ans, à raison de 6 millions par an. On prétend, du reste, que Rambouillet rapporte 300,000 livres de revenu.

M. le duc de Penthievre a fait exhumer les corps de ses ancêtres qui y étaient enterrés, et les a fait transférer avec beaucoup de pompe, le mardi 25 de ce mois, dans une autre terre.

La reine est allée voir le château qui est gothique, et lui a fort déplu. En conséquence monsieur d'Angiviller a fait s'évertuer les talens des artistes, et a présenté les

plans à sa majesté. Mais le roi a trouvé le devis des bâtimens trop considérable, et a dit qu'il fallait attendre.

Quant à M. le duc de Penthievre, on prétend que ce prince est dérangé à force d'arrangement; qu'il a une quantité considérable de châteaux, tous bien meublés, bien entretenus, bien gardés, toujours prêts à le recevoir, et qu'il visite successivement; ce qui lui occasionne une dépense énorme, augmentée encore par ses excessives charités qui ne diminuent point, et portées à 400,000 livres par an.

Du reste, M. le duc de Chartres a vu de très-mauvais œil une vente qui le frustre de beaux domaines sur lesquels il comptait.

Décembre.

— 8. M. le marquis de Bièvre, ayant abandonné les honoraires des représentations de la comédie du *Séducteur*, récompense estimée un objet d'environ dix mille francs, au sieur Molé qui y joue le principal rôle et le fait beaucoup valoir; celui-ci obtient tous les arrangemens possibles de ses camarades, afin qu'il n'y ait aucune représentation médiocre, soit en avançant, soit en reculant, soit en changeant le jour de chacune. Du reste, il est aux petits soins auprès de l'auteur, afin de flatter son amour-propre et le laisser de plus en plus persuadé de l'engouement du public. C'est ainsi qu'il lui disait l'autre jour, après avoir joué : je suis bien fâché,

monsieur le marquis, de n'avoir pas fait remettre cette représentation à une autre fois ; je n'ai pas été content de moi ; je crains d'avoir affaibli mon rôle ; car j'étois *enroué*. Tant mieux, lui a répondu le marquis toujours calembouriste ; vous n'avez jamais si bien joué ; c'est *l'esprit du rôle*.

— 11. C'est aujourd'hui que l'académie française doit procéder à l'élection des successeurs de M. d'Alembert et du comte de Tressan. Tout le monde sait d'avance les candidats qui seront élus et qu'on nomme depuis long-tems, M. Bailly et M. de Choiseul-Gouffier ; mais il y a une petite difficulté sur le rang qu'on leur donnera. M. Bailly, comme le plus ancien sollicitant et comme ayant déjà eu les secondes voix à la dernière élection, voudrait passer le premier, c'est-à-dire, succéder à M. d'Alembert. Les partisans de ce dernier qui n'ignorent pas la haine que le défunt portait à M. Bailly, comme attaché à M. de Buffon, qu'il détestait, craignent que M. Bailly, successeur de M. d'Alembert, ne fasse pas convenablement son éloge. Voilà ce qui arrête ces messieurs et cause une grande fermentation dans la compagnie.

— 12. La cabale de M. d'Alembert l'a emporté, et c'est M. Choiseul-Gouffier qui lui succède M. Bailly n'a remplacé que le comte de Tressan.

— 14. L'enthousiasme causé par le voyage aérien de messieurs Charles et Robert ne finit pas. Ce qui flatte surtout la nation en cette découverte, c'est de précéder nos voisins, cette nation rivale dans tout dans les sciences

comme dans la guerre : un plaisant a composé à ce sujet le quatrain suivant :

Les Anglais, nation trop fière,
S'arrogent l'empire des mers ;
Les Français, nation légère,
S'emparent de celui des airs.

— 19. M. de la Harpe, comptant trop sur le succès apparent de sa tragédie le premier jour, a négligé de faire usage à la seconde représentation des renforts puissans qu'y jettent ordinairement depuis quelque tems les auteurs adroits ; et par une défaveur singulière, la salle s'est trouvée tellement vide, qu'il a cru prudent de retirer sa pièce pour l'empêcher de tomber absolument dans les règles. C'est ce qu'il annonce dans une lettre insérée au Journal de Paris, où, faisant bonne contenance, et ne parlant que du premier jour sans doute, il remercie le public des applaudissemens dont il l'a honoré.

On n'a pas manqué de faire un calembourg, où, réunissant la double circonstance du succès de M. le marquis de Bièvre et de la chûte de M. de la Harpe, on dit : *le Séducteur réussit ; les bras me tombent* (les brames tombent).

— 28. On donnait ces jours derniers une fête où se trouvait M. de Montgolfier. M. Hilliard d'Auberteuil lui a composé les couplets suivans :

Dans ces transports que le plaisir inspire,
Rendons hommage à l'homme ingénieux

Par qui la flamme, en nous portant aux cieux,
A dans les airs établi notre empire.

De Montgolfier que, célébrant la gloire,
Son nom se mêle au bruit de nos chansons;
Que l'air pressé par la force des sons,
Aux Dieux surpris annonce sa victoire.

Si Jupiter veut nous réduire en poudre,
Sage Franklin, tu lui prescrit tes lois;
Et Montgolfier, plus hardi mille fois,
Va jusqu'au ciel lui disputer la foudre.

Ce M. Hilliard d'Auberteuil est auteur d'une *histoire de l'Amérique septentrionale*, peu connue.

(1784.)

JANVIER.

— 1^er^. *Vers à deux amans.*

Bon jour, bon an, santé brillante,
Au cher couple d'amans heureux :
Que l'une soit toujours charmante,
Et l'autre toujours vigoureux.

Que dans vos ardeurs mutuelles,
Vos cœurs n'exhalent tous leurs feux ;
Gardez-y quelques étincelles
Pour le cousin qui fait ces vœux.

Mais chez vous l'amoureuse offrande
A l'amitié n'ôte ses droits ;
Et vous savez, quoiqu'on prétende,
Bien servir deux Dieux à-la-fois.

— 4. M. le marquis de Fulvy a fait sur la mort de madame la comtesse de Bussy les vers suivans, qu'il intitule : *hommage bien mérité.*

Je pleure l'aimable Mirthé,
Séduisante sans artifice,

Obligeante sans vanité,
Sans fiel poëte, et belle sans caprice.
Sur son tombeau, la sincère amitié
Répandra les plus justes larmes.
Dans le cœur de Mirthé, les charmes
Paraissaient croître de moitié.
L'Amour, et le dieu de la lyre,
Lui doivent les mêmes regrets :
L'un, pour plaire, en reçut ses plus jolis secrets,
Et sa beauté, de l'autre affermissait l'empire.

— 10. On attribue au marquis de Villette la *lettre envoyée au maréchal de Soubise par les créanciers de sa fille et de son gendre* (1). La voici :

« Enfin, M. le maréchal, vous voilà de retour à l'Opéra. Votre conscience est donc en repos sur toutes les atrocités commises par vos enfans, et vous pouvez impunément égayer votre vieillesse au milieu de vos courtisanes.

» Les gémissemens, les larmes, les cris de la douleur, le tableau de la misère de tant de familles désolées, ne viendront point troubler la joie de vos festins et de votre sérail.

» Si vos remords ne font pas aujourd'hui le tourment secret de votre existence, tremblez que des hommes réduits au désespoir et animés d'une juste indignation, ne viennent sur le théâtre même de l'Opéra, vous présenter l'image terrible de la vérité.

(1) Le prince de Guéméné.

» Si l'on a pardonné à votre stupide et barbare ambition d'avoir mis la *France* en deuil à *Rosback*; si l'on conçoit plus de mépris que de haine pour les chimériques promesses et l'impuissante altesse de votre cardinal; si l'on se souvient à peine de l'orgueilleuse bêtise de votre fille et de votre gendre; au moins avait-on le droit d'espérer qu'un maréchal de France, un ministre d'état, un père de famille, donnerait aux siens le précepte et l'exemple d'un généreux sacrifice, et qu'il se hâterait de réparer de toutes ses forces l'injure faite à l'honneur de sa maison. Pourquoi votre fille est-elle encore un sujet de scandale? Pourquoi n'a-t-elle pas enseveli dans un cloître sa honte et son repentir? Pourquoi chercher encore à repaître de vaines paroles et de faux sermens des citoyens honnêtes et malheureux, dont vous avez tout à craindre, puisqu'ils n'ont plus rien à perdre.

» Il est tems de prendre un parti, M. le maréchal, songez que le prince est inexorable aux méchans. Si vous avez droit à sa clémence, nous avons les mêmes droits à sa justice. Il est, à son âge, le modèle des vertus. Songez qu'il existe auprès de son trône un ministre, que sa probité et son mérite personnel ont rendu l'objet de la vénération publique, il sera notre interprête auprès de son maître et de notre père. Il daignera soutenir notre cause, et nous allons la porter à ses pieds. »

— 11. Il y a quatre ans que la ville de Dole avait arrêté d'ériger une statue à Louis XVI. L'inscription française, aussi simple que noble, conçue en ces termes : *A Louis XVI, âgé de vingt-six ans*, a été préférée par

la cour. La modestie du roi n'a pas voulu des deux autres en vers que voici :

Louis de son domaine a banni l'esclavage ;
A l'Amérique, aux mers il rend la liberté :
Ses lois sont des bienfaits, ses projets sont d'un sage ;
Et la gloire le montre à l'immortalité.

L'auteur de ce quatrain est M. Philippon de la Madeleine, auteur aussi de l'inscription adoptée. Un M. Fouquet, de Dole, en avait composé une autre qui avait le mérite d'une plus grande précision, mais d'une adulation outrée, que Louis XVI lui-même a dédaignée :

Du plus auguste des rois,
Vous qui contemplez l'image,
Voyez-y tout à-la-fois
Un père, un héros, un sage.

On assure que c'est le mot de *héros* qui a surtout déplu à un monarque qui ne s'est pas encore trouvé dans le cas de mériter ce titre, en se mettant à la tête de ses armées, et y déployant ses qualités martiales.

— 12. On n'a appris que depuis peu la mort, en pays étranger, de M. Perronneau, peintre célèbre, dont l'académie même ignorait le destin, puisqu'il se trouve encore sur la liste de l'almanach royal, 1784. Son amour pour les voyages, habituait à ne le point voir, et à se passer de ses ouvrages. Il n'avoit point exposé au salon dernier, ni même en 1781. L'inconstance de son

caractère l'avait empêché de se fixer nulle part, quelque avantage qui s'y présentât pour lui. On voit de ses ouvrages en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Pologne, à Hambourg, en Hollande, où il a terminé sa carrière, et dans les principales villes de France.

C'était un peintre de portraits au pastel. Son dessin était correct, ses attitudes d'un choix noble, la disposition de ses draperies bien prise, et ce qui fait l'éloge de son talent, c'est que le plus célèbre peintre de portraits de nos jours dans cette manière, M. de la Tour (1), l'avait choisi pour faire le sien.

— 13. Le *Macbeth* de M. Ducis, attendu depuis deux mois, a été enfin joué hier. Cet auteur, encouragé par ses succès inouis, a cru pouvoir faire passer désormais toutes les folies, toutes les absurdités, toutes les barbaries du poëte Anglais, qu'il paraît avoir entrepris de transporter successivement sur notre scène tant qu'on voudra bien l'y souffrir. On sait que cet étranger est Shakespear, c'est-à-dire, le plus sublime et le plus bas, le plus hardi et le plus extravagant de tous les tragiques. A en juger par le peu d'accueil que *Macbeth* a reçu hier, on serait tenté de croire que l'on commence à se

(1) C'est ce *la Tour* qui, faisant le portrait de Louis XV, qui avait la bonté de s'entretenir assez familièrement avec lui, se crut autorisé à donner des conseils au monarque, et lui dit : *Sire, vous devriez songer que nous n'avons point de marine. Et Vernet*, lui répondit sèchement le roi. (*Note de l'éditeur.*)

lasser de tant d'horreurs puériles et dégoûtantes. On assure qu'à la répétition du dimanche, M. Ducis, effrayé lui-même de l'amas de monstruosités et de platitudes dont son ouvrage est rempli, avait en quelque sorte perdu la tête et était devenu fou, avec son héros, de remords d'avoir si cruellement outragé le goût, la raison et le bon sens. Cependant, comme certains morceaux ont été fort applaudis, et que le parterre n'a point témoigné son indignation d'une façon marquée, qu'il n'y a eu que de la froideur de sa part, son amour-propre lui a persuadé qu'avec des corrections, des retranchemens et des mutilations, et surtout à l'aide d'une forte cabale, il pourrait faire aller la pièce et peut-être lui procurer le triomphe. En conséquence la seconde représentation est remise à samedi, et il faut voir ce qui en résultera.

— 15. Personne ne doute aujourd'hui que les bruits repandus sur madame la comtesse d'Artois avec un éclat si scandaleux, ne soient une calomnie, mais provenue sans doute d'une cabale assez puissante pour n'en pas craindre les suites. Quoiqu'il en soit, on assure que le roi et M. le comte d'Artois redoublent d'attention envers elle depuis ces bruits infâmes. Voici au surplus ce qui y a donné lieu, et l'histoire plus constatée du garde d'Artois arrêté. Le sieur Desgranges (c'est son nom) est fils d'un maître de postes de Barbésieux, près Angoulême. C'est un très-beau cavalier. Lorsque M. le comte d'Artois fut à Bordeaux, il conduisit lui-même la comtesse. Elle le remarqua, fut touchée de son zèle, et voulut se l'attacher en le faisant entrer dans ses

gardes. Au bout de quelque tems, le sieur Desgranges s'est vu avoir beaucoup d'or, des diamans, des bijoux, prendre une sorte de train, et il y a plus de trois ans que, lorsqu'il était à Angoulême, sur les difficultés qu'on faisait de le recevoir dans les maisons de la noblesse, à raison de sa basse extraction, ses camarades disaient : *Vous avez tort, les grandes dames de la cour ne sont pas si délicates que vous.* Madame la comtesse d'Artois le protégeait, et il s'en est prévalu pour accréditer des bruits faux, qu'il regardait comme honorables pour lui. Quoi qu'il en soit, M. le comte d'Artois venait de le faire capitaine de cuirassiers et son gentilhomme ordinaire, peu de tems avant sa détention.

— 16. *Bibliothèque des dames de la cour, avec de nouvelles observations.* Décembre 1783.

Traité de l'amitié à l'usage des souverains, par la reine de France.

Traité sur le plaisir, dédié à la reine.

L'art de bien vivre avec son mari, et de le rendre toujours amant, par *Madame.*

Les charmes de la Vérité, dédiés à *Madame*, par mesdames de Lesparre, de Laval et d'Escars.

Traité du danger d'aimer trop son mari, dédié à madame la comtesse d'Artois.

Des Inconséquences de l'humeur ; traité dédié à Madame la duchesse de Bourbon (1).

---

(1) On sait que cette humeur est cause de sa séparation d'avec son mari et son beau-père.

La Bonté personnifiée, dédiée à madame la duchesse de Chartres.

Le Catafalque vivant, dédié à madame la princesse de Conti (1).

La Matière préférable à l'esprit, dédié à madame la princesse Lamballe, par le marquis de Clermont, revu par la Vaupallière.

La Liberté des mœurs, par le prince George de Hesse et le marquis de Montesquiou.

Les Minuties, brochure, par la princesse de Chimay (2).

La Politesse française, dédiée à madame la comtesse d'Ossun (3).

L'enfant du plaisir, dédié à la comtesse de Balby (4), par ***.

La nécessité de faire la barbe, dédiée à la duchesse de Lorges (5).

Traité sur l'ambition, dédié à madame Adélaïde, par madame la duchesse de Narbonne (6).

---

(1) Tout le monde sait que son mari n'a jamais voulu coucher avec elle.

(2) Elle est dame d'honneur de la reine.

(3) Madame la comtesse d'Ossun est d'une rusticité sans exemple.

(4) Il faut se rappeler la querelle de M. le comte de Balby avec sa femme. Elle est aujourd'hui dame d'atour de Madame.

(5) Elle a de la barbe comme un homme.

(6) On assure que cette femme intrigante a beaucoup d'ascendant sur l'esprit de la princesse.

Traité sur la maussaderie, par la duchesse de Laval.

Les Effets de l'eau bénite, dédiés à madame de Luxembourg (1).

La Prude galante, ou *l'utilité des portes de derrière*, dédiée à la comtesse de Blot, par le maréchal de Castries (2).

La Passade, dédiée à la même, par M. le comte d'Artois.

J'ai donné dans la boue, livre dédié à la comtesse *Diane*, par le marquis d'Autichamp (3).

Une jolie mine mène à tout, dédié à la duchesse de Polignac, par le marquis de Vaudreuil.

L'Empire des femmes, dédié à madame de Châlons, par le duc de Coigny.

L'Argent au-dessus de tout, conte dédié à la baronne à Talleyrand.

Traité sur les corps opaques, dédié à la marquise de Montmorin (4).

Le Libertinage, traité dédié à la marquise de Fougières, par le public.

---

(1) On assure que madame la maréchale de Luxembourg, dévote, met de l'eau-bénite dans son bidet pour éviter les tentations.

(2) On sait que, depuis long-tems, le maréchal de Castries est attaché à cette dame.

(3) C'est le bruit général de la cour, qu'il a fait un enfant à cette dame.

(4) Cette dame est extrêmement épaisse.

L'ami des hommes, dédié à la vicomtesse de Laval, par MM. de Fitzjames, de Jaucourt et de Luxembourg.

Les regrets du tems, à madame de Roucery.

Traité sur le commérage, dédié à la marquise d'Estourmel.

La Belle et la Bête, dédié à la comtesse de Crenay, par M. de Megrigny.

Traité sur le tortillage, par la comtesse d'Harville.

Histoire des treize Cantons, par madame de la Suze.

Notre mère Sainte-Église, dédiée à madame de la Roche-Aimon, par l'évêque de Tarbes.

L'Amour fraternelle, par madame de Grammont (1).

La Coquetterie, par madame de Simiane (2).

Nouvelle invention de ratelier postiche, dédiée à madame de Montmorin, par M. Viomesnil.

La Femme homme, dédiée à madame la duchesse de Luynes.

La Statue ambulante, dédiée à madame de l'Ascuse.

Observations sur les Précieuses ridicules, par la marquise de Bourbon-Busset.

Traité sur le Patelinage, par madame d'Ararey.

Traité sur l'Esprit, par la marquise d'Andlau (3).

---

(1) On prétend qu'elle a couché avec le duc de Choiseul son frère.

(2) La plus jolie femme de la cour.

(3) Elle est fille de M. Helvétius, auteur du livre de l'Esprit.

Traité sur la Fausseté, dédié à la vicomtesse de Tavannes.

La Bourgeoise de qualité, dédiée à madame de Civrac.

Traité sur la physionomie, par la duchesse de Lausun.

La Cavale débridée, à madame de Modène, par les Cassecols.

Traité sur l'audace, dédié à la comtesse de Grammont.

L'abus de la galanterie, par mesdames de Matignon, de la Châtre, d'Oudenarde et Dudreneuc.

— 17. On craint fort que le marquis de Vaudreuil, le lieutenant-général de la marine, ne se trouve compromis désagréablement dans le jugement du conseil de guerre de Lorient. Il était le second de l'armée navale, et on l'inculpe de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait de lui pour secourir son général, et défendre le pavillon amiral. On sait que les Vaudreuil ont fait en conséquence tout ce qu'ils ont pu pour empêcher que ce conseil de guerre n'eût lieu. Depuis il y a eu différens mémoires de donnés par eux à ce sujet. Enfin, le comte de Vaudreuil, le plus accrédité de cette famille aujourd'hui, a eu dernièrement une prise à cette occasion avec le maréchal de Castries. Elle a été si vive, que celui-ci se trouvant trop pressé, lui a dit : *Mais vous oubliez, Monsieur, que vous parlez à un maréchal de France et à un ministre du roi! — Je ne puis l'oublier*, lui a répondu M. de Vaudreuil, *puisque c'est moi qui les ai faits; ce serait à vous à vous en souvenir. — Je rendrais le bâton tout-à-l'heure, et remettrais le porte-feuille au*

roi, si je croyais n'être monté à ces honneurs que par un canal aussi peu glorieux, a repliqué le ministre. Depuis ce tems ils se boudent et l'on travaille à les raccommoder. Du moins, telle est l'anecdote fort accréditée parmi les courtisans.

— 18. Voici comme on raconte la détention du sieur Desgranges dont nous avous parlé plus haut. Il était à l'opéra. Un exempt vint lui dire que M. le Noir, lieutenant de police, aurait quelque chose à lui communiquer. Il trouve cela très-mauvais. Cependant il promet de s'y rendre après le spectacle. Il va au foyer, y rencontre un de ses amis, avec lequel il devait souper. Il lui apprend qu'il est obligé de passer d'abord chez M. le Noir; il lui propose d'y venir avec lui. Celui-ci y consent: ils vont à la police, et tandis que M. Desgranges entre dans le cabinet, son camarade l'attend dans le salon qui précède. Au bout de quelque tems il voit arriver M. le baron de Breteuil. Ce ministre reste environ un demi quart d'heure dans le cabinet, et puis ressort. M. *le Noir* le reconduit. En revenant, il demande à l'étranger ce qu'il veut? Celui-ci répond qu'il est venu avec M. Desgranges, avec qui il doit souper et l'attend. M. le lieutenant-général de police lui apprend que son ami est parti. Il va chez lui, ne le trouve point et se rend au souper; il n'y était pas. Il retourne le lendemain matin chez M. Desgranges, et ne le rencontre pas davantage. Il apprend qu'il n'est pas venu coucher. Il se doute alors de l'aventure et répand la nouvelle.

On varie seulement sur le lieu de la détention de M. Desgranges. Les uns le mettent simplement à la

Bastille, d'autres à Pierre-en-Scize, d'autres aux iles Ste-Marguerite, d'autres enfin aux gabanons de Bicêtre, avec le garde-du-corps qu'on dit y être depuis long-tems, pour une aventure de cour très-connue sous Louis XV.

— 29. Dans la *Suite des lettres curieuses et édifiantes*, on trouve un détail effrayant de la milice ecclésiastique. On la fait monter à 300,000 desservants, évêques, curés, chanoïnes, vicaires, habitués, séminaristes, moines. Il y a près de 15,000 couvens, 12,000 prieurés, 13,000 chapelles, 1,300 abbayes, 40,000 paroisses au moins, et l'on calcule que l'entretien de tout cela coûte au moins deux cent-soixante-dix millions.

Une anecdocte ou bon mot qu'on y lit, mérite aussi d'en être extrait. C'est ce que dit un des moines dissidens, lors du chapitre général de Saint-Denis, à MM. de Narbonne et de Bordeaux : *Vous tirez aujourd'hui, Nosseigneurs, sur la prêtraille et la moinaille ; prenez garde, on tirera un jour à mitraille.*

— 30. Quoique mardi dernier *la Caravane* ne fût qu'à sa quatrième représentation, ce jour-là même les comédiens Italiens, toujours alertes, en ont joué la parodie sous le titre du *Marchand d'Esclaves*, en deux actes en vaudevilles. Il est vrai qu'elle n'a pas coûté beaucoup d'invention, puisqu'on y a suivi exactement l'opéra.

Le dénouement seul, autre parodie du balon de M. Charles, parfaitement bien imité, a procuré quelque succès à cette plate facétie, dont le meilleur cou-

plet est celui qu'il occasionne, sur l'air : *J'ai perdu mon âne.*

De telles venues
Ne nous sont pas inconnues ;
Car l'on voit de tems en tems
Des pères et des dénouemens
Qui tombent des nues.

On a demandé l'auteur, et le sieur Rozière est venu chanter un couplet de remerciement, sans doute préparé tout exprès, où il déclare qu'il a composé ce chef-d'œuvre avec un compère. Celui-ci est le sieur Radet.

Février.

— 1^er^. M. de la Lande, est un astronome assez renommé aujourd'hui, mais qui n'est cependant pas infaillible ; ce qu'on a vu par plusieurs erreurs grossières dans lesquelles il a donné et induit le public. Il n'en est pas moins intolérable ; il décide et tranche despotiquement. Il avait d'abord prétendu que l'homme ne pourrait jamais se soutenir en l'air, assertion démentie depuis les machines aérostatiques. Il assure aujourd'hui qu'elles ne seront jamais que de pure curiosité, par l'impossibilité démontrée de les diriger. Un poëte s'est permis à cette occasion de le plaisanter par l'épigramme suivante :

Dans le char aérien de Pilâtre et d'Arlande,
Doit s'élever, dit-on, l'astronome la Lande :

C'est fort bien fait à lui de visiter les cieux ;
Peu-être à son retour il en parlera mieux.

— 2. M. Pilâtre de Rozier est revenu, et après une interruption de près de six semaines, a repris son cours hier. Quoique claqué, fêté, couronné à Lyon, il a paru un peu sot devant ses écoliers, d'être arrivé par une voiture ordinaire en simple mortel, lui qui devait descendre ici comme un dieu. Il donne pour excuse à présent que la machine n'avait été destinée dans l'origine que pour élever des fardeaux, et qu'elle a complètement réussi à cet égard, puisqu'au lieu de huit milliers avec son lest, qu'elle devait peser, suivant le projet de la souscription, elle en pesait plus de seize. Mais pourquoi en a-t-il voulu changer la destination ? Pourquoi a-t-il souffert que toutes les lettres de Lyon, tous les papiers publics, retentissent de son projet, sans le démentir ? Pourquoi cette machine consacrée aux masses pesantes, n'en a-t-elle point été chargée, et n'a-t-elle enlevé que des hommes ? Pourquoi s'est-il vanté lui-même de ce voyage par sa réponse à M. de Montgolfier, qu'on a rapportée ? Au surplus, plusieurs lettres de Lyon font mention que les voyageurs, dans leur courte ascension, n'ont pas laissé que de courir des risques, et que leur descente, ou plutôt leur chûte, n'a pas été aussi douce que l'ont annoncé les enthousiastes ou les charlatans de l'opération, puisque M. Montgolfier en a eu le visage écorché, et un de ses compagnons une dent cassée. On veut que ce soit M. le comte de Laurencin qui, affligé de voir tomber beaucoup de neige le dimanche 18, veille du départ, avait reçu le quatrain

suivant, commun à tous les autres navigateurs aériens :

Fiers assiégeans du séjour du tonnerre,
Calmez votre colère :
Eh ! ne voyez-vous pas que Jupiter tremblant
Vous demande la paix par son pavillon blanc.

— 3. Dans l'arrêt du conseil du 3 janvier, portant règlement pour l'académie royale de musique, en dix-sept articles, ceux concernant le nombre, la qualité des sujets et leurs appointemens semblent les plus invariables.

Le nombre des places des premiers sujets du chant est fixé à sept ; savoir, deux premières *basses-tailles*, deux premières *hautes-contres*, et trois *premières actrices*.

Les places dites de *remplacement*, seront du même nombre et dans les mêmes genres.

Les places des *doubles* seront à trois ; savoir, une *haute-contre* et deux *actrices*.

En tout, dix-sept sujets.

Le corps des premiers sujets de la danse, sera composé d'un *maîtres des ballets*, d'un *aide*, de trois *premiers danseurs*, de trois *premières danseuses*, de trois *remplacemens* en *danseurs* et *danseuses*, et de six *doubles*, dont trois hommes et trois femmes.

En tout, dix-sept sujets.

Les appointemens des premiers acteurs et actrices seront fixés pour toujours à 9,000 livres, et ceux des *remplacemens* à 7,000 liv., et ceux des *doubles* à 3,000.

Sur les appointemens des premiers et des doubles du chant et de la danse, il sera fait annuellement une retenue proportionnelle pour fournir à chacun, au bout d'un certain tems, un fonds qui lui sera rendu, et dont les détails économiques seraient fastidieux ici.

On voit avec peine l'extinction des feux, objet d'une grande émulation, imaginé par le sieur de Vismes avec beaucoup de succès. « Entend néanmoins S. M. (est-il » dit dans l'article 11), que ceux des sujets qui ont » droit au partage des bénéfices qui pourraient résulter » de recettes plus avantageuses, dues en partie à leur » zèle et à leurs travaux, ainsi qu'à leur économie dans » les dépenses, continueront d'en jouir à l'avenir, de » même que ceux qui seraient par la suite admis au » même partage, suivant l'état qui en sera arrêté tous » les ans ».

Quant aux articles concernant la discipline intérieure de l'opéra, ils sont judicieux et sévères pour forcer les bons sujets à jouer et les empêcher de porter chez les étrangers des talens dont ils doivent compte à ceux qui les payent.

— 9. Les rieurs continuent à s'égayer sur la machine aérostatique de Lyon, annoncée avec tant d'emphase, et qui a eu si peu de succès. Elle a donné lieu à l'épigramme suivante, marquée au coin de la naïveté :

Vous venez de Lyon ; parlez-nous sans mystère :
Le globe. — Il est parti. — Le fait est-il certain ?
— Je l'ai vu. — Dites-nous : allait-il bien grand train ?
— S'il allait ! Ah ! monsieur, il allait *ventre à terre*.

— 14. Ce sont MM. Thomas, Gaillard, Arnaud, de Lille, Suard, Champfort et le Mière, tous membres de l'académie française, qui ont été invités par le ministre, au nom du roi, à se charger de l'examen des poëmes lyriques destinés à concourir aux prix fondés par S. M. Ces messieurs ont accepté.

M. Suard, l'un d'eux, est chargé de faire les fonctions de secrétaire du comité.

Il est à remarquer que M. Suard n'a jamais fait d'opéra, non plus qu'aucun des autres juges, et que plusieurs n'ont même jamais fait des vers.

Quoi qu'il en soit, les concurrens dont les ouvrages auront été mis en musique, seront tenus d'envoyer leurs poëmes avant le mois de décembre prochain. On fera connaître par la voie des journaux les titres des ouvrages couronnés et le ministre remettra les prix aux auteurs.

Les juges seront obligés de donner leur avis motivé.

Ces messieurs jouiront de leurs entrées aux loges et amphithéâtre, et ils sont invités à se trouver aussi aux répétitions des ouvrages nouveaux, pour contribuer par leurs observations au succès de ces ouvrages.

— 16. Il est fâcheux que M. Cathelin n'ait pas pu exposer au salon le portrait de M. Boers, directeur de l'académie des sciences de Harlem, premier avocat de la compagnie hollandaise des Indes orientales et son député à la cour de France. Cette gravure, d'après le dessin

de M. Cochin, est d'un burin ferme et noble. On lit au bas ces vers de M. Imbert :

Les Muses ont daigné l'instruire,
Et la vertu prit soin de le former :
Qui l'écoute, bientôt l'admire ;
Qui le connaît, doit l'estimer.
Il prête à son pays ses soins, son éloquence ;
Il est sensible, affectueux ;
Le bien de sa patrie est l'objet de ses vœux,
Et l'amitié sa récompense.

— 21. On continue à suivre la vente de la bibliothèque du duc de la Vallière comme un spectale.

Parmi les manuscrits sur vélin, avec miniatures, le *Magius* a été acheté 2,000 liv. et on ne l'avait payé que 902 livres chez M. Gaignat. Les *Joannis Novillaci poemata* ont été payés 300 livres. Les *livres historiaux de la Bible*, qui n'avaient coûté chez M. Gaignat, que 399 livres 19 sous, ont été payés 900 livres. Un *Bréviaire de Salisbury*, que M. le duc n'avait payé en 1772 que 600 livres, a été porte à 5,000 livres.

Les livres imprimés sur vélin ne sont pas moins recherchés. *La Bible française des pasteurs de Genève*, édition de Lyon, Jean de Tournes, 1557, in-folio, a été vendue 1,002 livres, et ce même exemplaire chez M. Gaignat n'était monté qu'à 112 livres. Le *Catulle, Tibulle et Properce*, édition de Paris, Coustelier, 2 vol. in-12, s'est vendu 138 livres. L'*Ovide des remèdes d'amour*, traduit en français, édition de Paris, 1509, in-folio, 200 livres.

Les estampes gravées par d'habiles maîtres font encore mettre certains livres à des prix fous ; on a payé 451 livres les *Meditationes in evangelia de Jérôme Natalis*, édition d'Anvers, 1555, in-fol. Le *Virgile* d'Ogilvy, édition de Londres, 1658, in-folio, a été porté à 152 livres. Celui de l'abbé Desfontaines, édition de 1743, en 4 vol. in-8°. à 109 livres.

D'autres tirent un grand prix, et même tout leur prix de leur excessive rareté : la *Venetias de Publ. franc. Modestus*, poëme héroïque, sept vol. in-12 imprimé à Rimini en 1521, in-fol. s'est vendu 119 livres 19 sous. La *Dialectica Ciceronis*, par Adam Bursius, imprimée en 1604, in-4°. a été portée à 78 liv. 19 sous.

Tous les amateurs sont dans l'attente du prix auquel sera porté *Christianissimi Restitutio*, de Michel Servet, payé 3,810 livres par feu M. le Duc, à la vente de M. Gaignat : on sait d'avance qu'il y a ordre de retirer ce livre, en cas qu'il ne monte pas au même prix, au moins, que son achat.

Enfin, on observe que les grandes et belles marges, la beauté, le luxe et la perfection des reliûres élèvent à des prix extraordinaires des livres très-communs. C'est pour cela que la *Traduction française de Térence*, par madame Dacier, édition de Rotterdam, 1717, in-8°., 3 volumes, grand papier, a été poussée jusqu'à 351 livres. Les reliûres des Padeloup et des de Rome ont aussi fait valoir beaucoup de drogues.

Une anecdote de cette vente, c'est celle d'un Abbé, qui, ayant acheté un livre fort cher, l'a brûlé, page à page, en présence des spectateurs, pour rendre unique, a-t-il dit, l'exemplaire dont il est possesseur.

— 22. Il court une très-singulière chanson, intitulée : *Rêve de M. de Boufflers*, sur l'air ; *Jeune Iris, pourriez-vous croire?* On connaît l'originalité de ce poëte charmant, et cette production est plus qu'une autre marquée à son coin.

Air : *Du serin qui te fait envie.*

Pourquoi ne puis-je pas le croire?
Ah! que n'est-ce la vérité!
Ce que tous deux dans l'ombre noire
Tour-à-tour nous avons été!
Morphée en fermant ma paupière,
Fit de moi l'acier le plus doux;
D'aimant vous étiez une pierre,
Et vous m'entraîniez près de vous. (*Bis.*)

Ce dieu, par un beau stratagême,
De cet aimant fit un écho :
J'étais couplet; je disais : *j'aime*,
Et vous me répétiez ce mot.
Par un caprice plus insigne,
Je me trouvai petit poisson;
A mes yeux vous parûtes ligne,
Et je mordis à l'hameçon. (*Bis.*)

Le bon Morphée à ma prière
M'ayant fait voyager par eau,
Vous devîntes une rivière,
Et je vous fis porter bateau.
Le froid prit; vous voilà de glace :
Pour tirer parti de ce tour,
Sur deux semelles je pris place,
Et je patinai tout le jour. (*Bis.*)

Pour dernière métamorphose,
Devenu nectar le plus doux,
J'étais dans un vase de rose,
Iris, et je coulais pour vous;
Une goutte sur vous s'attache;
Vous étiez alors tout satin ;
A mon réveil, j'ai vu la tache;
Mais j'ai cherché l'étoffe en vain.... (*Bis.*)

— 25. On a fait sur les ballons la polissonnerie suivante, sous le titre d'*Epître de l'abbé Ballon à un ami :*

Que le public est indulgent!
Souffrir ainsi qu'on lui dérobe
Et ses *bravo* et son argent!
Plaisante merveille qu'un globe
Mette d'abord les gens en l'air!
A l'opéra, j'en vis hier
Deux bien ronds, bien blancs, qui me firent
L'effet que vos badauds admirent.
Eh bien! je n'en suis pas plus fier.
Je ne crois pas, que j'imagine,
De faire imprimer quelque jour
Combien de pieds a ma machine,
Son diamètre, son contour.
Non; je sais jouir en silence.
Long-tems, je t'en fais confidence,
J'ignorai l'art de maîtriser
Mon gaz qui s'échappait d'avance;
Mais à force de m'exercer,
De répéter l'expérience,
Comme un autre j'ai su trouver,
Sans me lester avec du sable,

Le secret de ne m'élever
Qu'à certain degré raisonnable.
J'ai bien peur d'être devenu,
Entre nous, un peu trop habile.
Au point où je suis descendu,
Je regrette, le croirais-tu?
Le tems où, comme un imbécile,
Je montais à ballon perdu.

— 26. Relation de la séance publique de l'académie française, tenue aujourd'hui pour la réception de M. le comte de Choiseul-Gouffier et de M. Bailly.

Les brouhahas ordinaires qui précèdent ces sortes de séances, ont été plus tumultueux encore à celle-ci, en raison du nombre plus considérable de femmes, de jeunes seigneurs, et de personnages frivoles dont elle était remplie, cherchant à se dédommager de l'ennui d'une longue attente par toutes les niaiseries possibles. Enfin l'assemblée s'est formée, les candidats ont paru et pris place.

Vraisemblablement ils étaient convenus tous deux d'omettre les anciennes formules; car aucun n'a fait mention du cardinal de Richelieu, du chancelier Séguier, de Louis XIV, de Louis XV; mais ils n'ont point supprimé les fadeurs qui infectent ordinairement ces discours, et ils se sont passé tour-à-tour l'encensoir à qui mieux mieux. Voilà uniquement ce qu'ils avaient de commun. Du reste, chaque récipiendaire s'est renfermé dans l'éloge de l'académicien son prédécesseur, accompagné de quelques vues et digressions relatives.

M. de Choiseul-Gouffier, comme succédant à M. d'A-

lembert, mort le premier, avait une ample matière et s'y est étendu avec une complaisance non moins verbeuse. Cependant, passant rapidement sur le savant, il s'est surtout attaché au littérateur, et dans son enthousiasme a sans doute outré le mérite de cet académicien ; mérite qui, aux yeux de la postérité, ainsi qu'à ceux des contemporains impartiaux, ne sera jamais que médiocre. Il a enrichi son éloge de plusieurs anecdotes propres à faire infiniment d'honneur au héros. La mieux traitée, la plus neuve et la plus intéressante, c'est celle où il n'a point dissimulé l'illégitimité de la naissance de M. d'Alembert, malheureux enfant, sans parens, sans berceau, et qui ne dut sa conservation qu'aux soins de la femme d'un vitrier. Le panégyriste a enveloppé le fait du voile qu'exigeaient le lieu et les circonstances, mais que les étrangers seront bien aises de voir levé pour eux et d'apprendre dans son intégrité.

M. d'Alembert était fils de madame de Tencin la chanoinesse, et du cardinal de Tencin son frère, suivant les uns, mais suivant la version la plus reçue et la moins maligne, de M. Destouches-Canon, militaire qui, en faisant exposer l'enfant, lui assigna en même tems une pension de 1,200 livres, et donna dans un billet des renseignemens nécessaires pour la toucher à ceux qui en prendraient soin.

Lorsque M. d'Alembert eut acquis quelque célébrité, madame de Tencin voulut le reconnaître et le recueillir chez elle : il s'y refusa et resta constamment chez la vitrière, où M. de Choiseul le peint méditant Newton, traduisant Tacite, analysant Montesquieu, recevant les lettres des souverains qui l'appelaient dans leurs Etats.

C'est par cette anecdote et le récit des vertus privées du défunt, honoré tout à la fois des regrets de ce que l'Europe a de plus illustre dans tous les genres et de ceux des enfans d'un obscur artisan, que M. de Choiseul a terminé son discours, très-purement, très-correctement écrit, élégant et sans manière.

Le comte de Tressan, remplacé par M. Bailly, sans offrir un champ aussi vaste à l'éloquence de son successeur, lui fournissait pourtant des choses précieuses qu'il n'a pas négligées. Mais, malgré l'abondance du sujet, il s'en est plus écarté et malheureusement a commis plusieurs hérésies en littérature, que les critiques ne manqueront pas de relever. Par exemple, il a renouvelé l'assertion si souvent démentie par les faits, qu'un auteur se peignait nécessairement dans ses ouvrages, que son style devait avoir la trempe de son âme. Quel homme plus doux dans la société que Crébillon le père, et quel style plus raboteux et plus dur? Quel écrivain a mieux sacrifié aux graces que Sainte-Foix, et quel personnage plus rustre, même pour ses amis? Cette opinion erronée n'est rien auprès d'une autre plus extraordinaire, que le récipiendaire surtout n'aurait jamais dû se permettre, comme trop intéressé à la soutenir. Du concours de circonstances assez bizarres, suivant lesquelles les deux académiciens défunts étaient en même tems de celle des sciences, ainsi que le récipiendaire et le directeur élu par le sort pour répondre; M. Bailly a conclu que les sciences sont fort utiles aux lettres. Bien plus, il a voulu donner à entendre que désormais on ne serait point grand littérateur, sans être en même tems mécanicien, astronome, géomètre. Outre qu'on pour-

rait tout uniment récuser le savant et lui dire : *Vous êtes orfèvre, M. Josse !* c'est que les exemples dont il se prévaut, sont contre lui, puisque les trois confrères qu'il cite, et lui-même, sans doute l'élite de l'académie des sciences en litterature, ne sont, ainsi qu'on l'a dit de M. d'Alembert, et qu'il faut en convenir, que des hommes de lettres d'une classe inférieure et tout au plus du second rang. Quoi qu'il en soit, au ridicule près de ce paradoxe d'un amour-propre trop exalté, que M. Bailly a pourtant soutenu avec esprit et vraisemblance, son discours est excellent. Il y répand sur le tombeau du comte de Tressan les fleurs les plus convenables et les mieux assorties. Il en peint les ouvrages et le caractère de couleurs propres et vraies. Son style est noble et ferme, et sent le sujet vraiment académique.

M. le marquis de Condorcet a répondu, comme directeur, aux deux discours, et a varié sa manière ainsi que ses sujets. En parlant à M. de Choiseul-Gouffier, successeur de M. d'Alembert, il a été plus disert, parce qu'il s'agissait de son maître, de son ami, de son bienfaiteur. Peut-être aurait il mieux fait de se réserver la partie scientifique de l'éloge de son héros, pour celui qu'il doit prononcer à l'académie des sciences, et ne l'envisager que sous les rapports relatifs au lieu; ne parler que de ses ouvrages de littérature et surtout de ses éloges d'académiciens qu'il a composés. M. de Condorcet n'a pas manqué de féliciter le récipiendaire sur l'honneur qu'il allait avoir de représenter son maître à la Porte; il l'a exhorté à faire bien entendre à cette cour que désormais l'empire ottoman ne peut subsister, s'il n'abaisse les barrières que ses souverains ont trop long-tems op-

posées aux sciences et aux arts de l'Europe; assertion dont on pourrait relever la fausseté par l'histoire. Assurément les Soliman, les Bajazet, les Amurat, qui ont vaincu tous les peuples les plus éclairés de la Grèce et de l'Europe, ne commandaient pas à des peuples plus instruits que ceux d'aujourd'hui. Mais on veut dire du nouveau, et l'on avance de brillantes absurdités.

La réponse à M. Bailly est plus courte, elle n'est point imprégnée de ce sentiment de tristesse qui convenait à l'autre; le directeur ne s'y appesantit sur rien et parcourt avec légèreté les différens points de sa tâche, tels que l'énumération des ouvrages qui ont rendu digne ce membre de l'académie des sciences, de passer dans le sanctuaire de la littérature, tels que l'éloge du comte de Tressan qu'il représente en bref, et comme courtisan sage, et comme littérateur exquis, et comme homme aimable de société; mais à la fin appuyant de plus fort sur l'étrange paradoxe de ce double confrère, qu'il n'a pas moins d'intérêt que lui de soutenir, il change de ton, il prend de l'humeur et semble disposé à se fâcher sérieusement contre quiconque ne serait pas de son avis et oserait le contredire.

M. Marmontel, le nouveau secrétaire de l'académie, a pris la parole après ces quatre discours, et a annoncé qu'un ami de M. d'Alembert, qui desire n'être pas connu et que tout le monde a nommé sur le champ (M. le marquis de Condorcet) avait prié l'académie d'accepter une médaille d'or de 600 livres, à décerner comme prix extraordinaire au meilleur discours dont le sujet sera un *Eloge en prose* de M. d'Alembert.

La séance a fini par la lecture que M. l'abbé de Lille a

faite du premier chant du *poëme sur l'imagination.* Le morceau dont il a fait part à l'assemblée, contenait les caractères des principaux poëtes épiques, variés comme leur style et leur manière. Il y a de très-beaux vers qui ont été fort applaudis. Le poëte a adapté à la circonstance l'épisode du génie de la Grèce, étonné de voir un savant français le rechercher au milieu de ses ruines : tout le monde a senti l'allusion et a reconnu qu'il s'agissait de M. de Choiseul-Gouffier et de son *Voyage pittoresque* si renommé.

M. de Montgolfier, dont on parle tant aujourd'hui, était à cette séance ; il a été claqué à toute outrance dès que le public l'a déterré dans la foule ; on l'a fait asseoir aux places destinées aux membres des deux académies des sciences et des belles-lettres; M. Bailly l'a célébré dans son discours, et il a été de nouveau exposé aux regards, à l'admiration et aux applaudissemens de l'assemblée.

— 27. On parlait depuis long-temps d'un chevalier de Saint-Louis qui, mandé chez M. le lieutenant-général de police, pour se soustraire au supplice qu'il méritait, et à l'ignominie qui en devait être la suite, s'était donné plusieurs coups d'épée chez ce magistrat même. On doutait encore du fait et de ses circonstances. On sait aujourd'hui qu'il n'y a rien de plus vrai, et l'aventure fait grand bruit dans le monde littéraire, parce qu'elle a trait à une virtuose.

Le chevalier de Saint-Louis est M. de Rome, ancien gendarme de la garde, assez beau cavalier, rempli d'esprit et de talens; mais malheureusement ayant dès sa

plus tendre jeunesse pris l'habitude de mentir avec une impudence sans exemple. Il est devenu amoureux d'une demoiselle de Morville, fille de condition, savante, faisant des romans, et connue par différens ouvrages. Quoique celle-ci fût laide, peu coquette en apparence, et parût uniquement occupé de littérature; quoique le cavalier passât pour très-rangé, très-économe, très-serré même, leurs affaires se sont trouvées dérangées : il faut que l'avarice se soit emparé de tous deux et les ait excité à s'enrichir aux dépens des autres. Pressés par leurs créanciers, M. de Rome a imaginé de fabriquer un billet de cent mille écus à son profit, signé de la Borde, l'ancien banquier de la cour, et l'a montré à quelques-uns pour les appaiser. L'un d'eux plus avisé est allé chez M. de la Borde, pour éclaircir le fait : celui-ci alarmé ayant pris tous les renseignemens nécessaires, en a rendu compte à M. le Noir. De-là, la catastrophe sinistre de M. de Rome, qui n'est pas mort de ses blessures, et commence même aujourd'hui à se remontrer. Comme l'accusé n'avoit heureusement point livré le billet à personne, on croit que M. le lieutenant de police se l'est fait remettre seulement et que l'affaire est assoupie.

Quant à mademoiselle de Morville, on ignore ce qu'elle est devenue; mais elle a montré peu de tête en cette circonstance, et l'on juge qu'elle s'entend mieux à composer des romans, qu'à les mettre en action.

— 28. Quoique l'église soit fort aise de voir les spectacles concourir à la seconder pour secourir les pauvres par des représentations à leur profit, cependant elle ne

veut pas que les curés touchent immédiatement cet argent des mains des comédiens ; il faut qu'il se purifie d'abord en quelque sorte en passant par celles de monsieur le lieutenant-général de police. Quoiqu'il en soit, un plaisant a saisi cet évènement, a mis Saint-Augustin en jeu, et lui a fait adresser aux comédiens italiens l'épître suivante, très-ingénieuse,

Salut à la troupe italique
De ce comité catholique,
Dont le cœur loyal s'attendrit
Sur la calamité publique ;
C'est le fils de sainte Monique,
C'est Augustin qui vous écrit.
Oui, mes amis, par cette épître
J'abjure maint et maint chapitre,
Où j'ai frondé votre métier
Comme tant soit peu diabolique.
Votre tendresse apostolique
Vient de nous réconcilier.
Tout homme au cœur dur, inflexible,
Devant Dieu, voilà le païen ;
Mais quiconque a l'âme sensible,
Fût-il un turc, est un chrétien.
Jadis en prêchant chez Valère,
Je tenais à des préjugés ;
Depuis, nous avons lu Voltaire ;
Voltaire nous a bien changés :
Ni moi, ni le curé d'Hyppone
Nous n'avons plus damné personne.
Tel arrêt n'est point fraternel,
Et, sans vouloir imiter Rome,

Nous laissons bonnement au ciel
Le droit de disposer de l'homme.
Oui, sans être garant de rien,
Je croirais qu'un comédien
Risque, s'il est homme de bien,
D'être sauvé tout comme un autre.
Un mime en face d'un apôtre,
C'est un scandale, dira-t-on;
Saint Paul à côté de Rosière,
Trial vis-à-vis de saint Pierre,
Et bienheureuse Dugazon
Aux pieds d'un diacre ou d'un vicaire,
Le paradis serait bouffon.
Tant pis pour qui s'en scandalise :
Allez au ciel par vos vertus,
Et laissez clabauder l'église.
Oui, malgré Rome et ses abus,
Vous êtes au rang des élus
Quand le pauvre vous canonise.

— 29. Depuis que *le Mariage de Figaro* a été joué chez M. de Vaudreuil, le sieur de Beaumarchais ne cesse d'intriguer afin de faire lever la défense du roi. Dernièrement, après avoir trouvé un censeur assez sot ou assez complaisant pour l'approuver, il en a fait lecture à M. le baron de Breteuil, qui lui a dit : « Mais je » crois que votre comédie pourrait se jouer dans cet » état ». Le sieur de Beaumarchais est parti de-là, est venu trouver les comédiens, leur a fait part de sa conversation avec le ministre et les a flattés que la défense serait levée. Les comédiens se sont provisoirement recordés sur l'ouvrage, qu'ils ont répété le lundi et le mardi gras. Le bruit général était qu'il serait joué samedi.

M. le lieutenant-général de police instruit de la rumeur, a mandé et l'auteur et les comédiens, et en présence de beaucoup de témoins a vertement réprimandé le sieur de Beaumarchais d'avoir osé se prévaloir d'un mot de complaisance du ministre contre un ordre formel de sa majesté. Cette correction a été vive, humiliante et sans réplique de la part du sieur de Beaumarchais, qui ne répondait aux reproches du magistrat que par de profondes révérences.

Quant aux comédiens, M. le Noir leur a fait sentir leur bonhomie, de s'être laissé leurer par un homme connu pour ses mensonges et son impudence, par un homme leur plus redoutable ennemi, qui avait fait les plus grand efforts contre eux dans les assemblées de son bureau de législation dramatique, dont l'objet principal était sur-tout d'ériger une seconde troupe, une troupe rivale.

Le sieur de Beaumarchais avait d'abord imaginé une tournure plus adroite d'éluder les défenses; il avait proposé aux comédiens de jouer son *Mariage de Figaro* au profit des pauvres, afin que cette pièce si immorale pût au moins avoir un objet de bienfaisance. Les comédiens lui avaient répondu qu'il avait été gagné de primauté par M. de la Harpe, et que ce serait la première représentation de son Coriolan, qui aurait lieu ce jour-là. Le soir, la comédie reçut une lettre anonyme, pleine d'injures et de sarcasmes sur le refus qu'ils avaient fait, et l'on ne doute pas que ce pamphlet ne vînt de la part du sieur de Beaumarchais.

— 30. Il court depuis la fin de l'année, des noëls

dans le goût de ceux qui ont paru déjà plusieurs fois. Ceux-ci, à toutes les calomnies ressassées déjà vingt fois contre les personnes les plus augustes, joignent une platitude rare. L'âne y joue un grand rôle, et l'on n'est pas surpris, en les lisant, du faible que le poëte semble avoir pour cet animal. Un seul couplet, de treize dont est composé le noël, a quelque gaîté. D'ailleurs il est fondé, sinon sur une vérité bien constante, au moins sur une tradition de la cour très-accréditée. Le voici :

La seconde sultane
Dit en haussant le ton :
Je m'appelle Diane ;
Je suis chaste de nom :
Je réclame en ces lieux
L'honneur de vierge et mère ;
Car je suis fille, Dieu merci ;
J'accouchai plusieurs fois aussi,
Et cela sans mystère.

MARS.

— 2. M. de Mouhy, auteur de différens romans, des tablettes dramatiques, etc. vient de mourir dans un âge avancé. On voit dans l'énumération de ses qualités en son billet d'enterrement, qu'il était *chevalier titré par le roi.*

— 4. *Extrait d'une lettre de Montargis, du 1^er^ mars*

« C'est M. de Lisle, directeur de la superbe manufac-

ture de papier établie à l'Anglée, près cette ville, qui a fait fabriquer le papier d'herbe, dont vous avez eu un échantillon. Il espère, dès que la saison le permettra, recommencer ses opérations, et donner à ce papier toute la flexibilité, la solidité, le lisse et la blancheur du plus beau papier à lettre.

» M. de Varennes, receveur des finances de cette ville, a envoyé à madame Blondel, la femme de l'intendant du commerce, qui a les papeteries dans son département, le madrigal suivant, écrit sur une feuille de ce papier d'herbe :

Quel bonheur, bergers amoureux,
Vous devez goûter à décrire,
Sur ce gazon voluptueux,
Les transports qu'Amour vous inspire!
Ce dieu lui-même imagina
Ce papier qu'il déposera
Dans les archives de Cythère.
Sous ses yeux on y tracera
L'art d'aimer, l'art heureux de plaire,
Et tous les vœux des cœurs constans.
Tendres bergères, vos amans
N'oseront plus être volages,
L'autel qui reçut leurs hommages,
Éternisera leurs sermens.

— 7. Il est des malins qui profitent toujours des circonstances pour rire et lancer quelques sarcasmes : la tragédie de Coriolan, jouée au profit des pauvres, a produit le quatrain suivant.

Pour les pauvres, la comédie
Donne une pauvre tragédie ;
C'est bien le cas, en vérité,
De l'applaudir par charité.

— 8. Voici la lettre de mademoiselle Clairon à madame Vestris, telle qu'elle se communique dans le public.

« J'ai reçu, Madame, la lettre que vous m'avez adressée : elle augmente mon profond mépris pour mademoiselle Sainval et son talent prétendu. J'approuve fort le parti que vous prenez toutes deux de vous faire connaître. Vous ne pouvez, Madame, qu'y gagner. Démasquez hardiment la fausseté, la méchanceté du caractère de votre rivale ; ramenez à vous par votre franchise, par votre désintéressement, par la noblesse de vos procédés, ce public, souvent injuste, parce qu'il est souvent prévenu, mais toujours équitable quand on l'éclaire. Voilà pourquoi il faut nécessairement l'instruire, il faut porter à son tribunal les contestations par des mémoires imprimés qu'on ne saurait répandre avec trop de profusion.

» Au reste, je vois avec douleur que votre société dramatique à laquelle je n'ai point cessé de m'intéresser, est plus que jamais dans l'anarchie et la dissention. En vain j'ai cherché autrefois à lui donner de la dignité et de la consistance ; j'ai succombé sous mes efforts ; j'ai été jalousée, persécutée, et les tracasseries de mademoiselle Dubois, pareilles à celles que vous éprouvez aujourd'hui, m'ont forcé de renoncer au théâtre. Et cependant nous avions alors parmi nous ce le Kain, ce défen-

seur zélé des lois de la comédie. Depuis, elle n'a fait que dégénerer davantage : on vous a dépouillés de toute propriété ; vous n'avez plus en quelque sorte ni feu, ni lieu ; votre état est absolument précaire ; vos assemblées, vos delibérations sont versatiles comme la volonté des chefs, parce qu'il n'est personne parmi vous qui ait assez de génie et de courage pour soutenir vos intérêts et vos droits. Serait-ce votre doyen Préville, ce barbouilleur qui parle toujours sans savoir ce qu'il dit, qui s'emporte comme un furieux, et n'a pas plus de bon sens dans ses fougues que dans son sang froid? Serait-ce Brizard, dont toute la candeur réside sur sa figure, dont l'avarice est la passion dominante, qui n'aime que l'argent, et trahirait ses camarades et lui-même pour un écu? Molé est un joli acteur, brillant, sémillant dans vos comités comme sur la scène; il n'y a pas plus d'assiette et de solidité ; il ne sait ce que c'est que d'avoir un avis à soi, et se laisse mener comme un enfant par madame Raymond, sa belle-fille et sa maîtresse. Parmi vos femmes, madame Bellecourt a vraiment du caractère, ou plutôt elle en avait; car on ne la reconnaît plus depuis qu'elle est dans l'esclavage honteux d'un musicien (1) rempli de vent, qui la ruine et la déshonore. Madame Préville, la sous-doyenne des actrices, a plus de jugement et se possède mieux que son mari ; malheureusement elle n'a que de petites vues ; d'ailleurs c'est une hypocrite, travaillant, sous terre, ne s'embarassant guère des autres et purement égoïste, enfin sans les entours nécessaires pour faire valoir un avis et lui donner du poids. Je ne vois que vous, Ma-

(1) Dezède.

dame, par votre génie, votre zèle, votre crédit, en état de relever la comédie, si elle avait le bon esprit de se remettre entre vos mains. Comment donc favorise-t-elle mademoiselle Sainval à votre préjudice? Ce n'est pas qu'elle l'aime, c'est qu'elle vous craint. Vous avez un grand mérite et conséquemment beaucoup de jaloux parmi vos camarades; vous leur avez été utile presque à tous, par vos amis à la cour et la considération dont vous y jouissez, et dès-lors vous avez fait presque autant d'ingrats.

» Quant au public, car on ne peut se dissimuler que le plus grand nombre ne soit pour votre rivale; c'est tout simple. Lors de la proscription de mademoiselle Sainval l'aînée, vous dédaignâtes de répondre à son libelle, vous ne voulûtes point l'écraser dans son malheur : on crut que vous n'aviez rien de bon à dire; on vous regarda comme son tyran. Ce public est toujours pour les opprimés, il prit sa sœur sous sa protection; l'on chérit son ouvrage. C'était une victime qu'il croyait avoir soustraite à vos fureurs; tout cela la lui rendait plus intéressante. D'ailleurs elle est très-populaire, elle capte jusqu'au suffrage de ces roquets du parterre, qui n'oseraient approcher de votre antichambre. N'importe les honnêtes gens reviendront. Faites-vous voir enfin; on estimait vos talens, l'on estimera votre personne et vous triompherez. Je le souhaite sincèrement, personne ne prend plus d'intérêt que moi à votre contestation; apprenez m'en les suites et justifiez mon pronostic ».

Paris, ce 26 *janvier* 1784.

Signée CLAIRON.

— 11. Les sacarmes continuent contre M. de la Harpe. On dit que dans sa pièce il n'y a qu'un bon acte ; *c'est l'acte de charité.*

On dit que les comédiens français font les avares, qu'ils donnent leurs mauvaises pièces aux pauvres. On attribue cette dernière méchanceté à MM. de Rulhière et de Champfort, et voici la réponse de M. de la Harpe :

Vous connaissez Champfort, ce maigre bel esprit,
Et ce pesant Rulhière, à face rebondie,
Tous deux sont pleins de jalousie ;
Mais l'un en meurt, et l'autre en vit.

— 13. *État de la recette des différens spectacles pour les pauvres.*

Comédie italienne.	9,162 l.				
L'Opéra.....	11,567	10 s.		31,172 l.	12 s. 6 d.
Comédie française.	10,443	2	6 d.		
Variétés amusantes.	2,248	18	6		
Grands dans ˢ du roi	1,219	2	9		
Ambigu comique..	936			5,518	17 3
Le Wauxhall....	824	14			
Spectacle des assoc.ˢ	227	2			
Curtius.....	63				
				36,691 l.	9 s. 9 d.

— 14. Voici les couplets sur les derniers juges du comte de Lally. On les attribue ici au comte de Tollendal ; et il n'est guère que lui assez intéressé à l'affaire

pour avoir eu le courage et la patience de composer une longue diatribe et aussi circonstanciée.

Air : *Changez-moi cette tête.*

Le sénat se rassemble,
Toute la ville tremble
De voir s'unir ensemble
Les juges de Lally;
Il n'est que leur folie
D'égale à leur furie;
Et chacun s'écrie,
Le cœur tout transi :
Changez-nous ces dix têtes,
Têtes, têtes, têtes;
Changez-nous ces dix têtes,
Ou nous sortons d'ici.

D'une vertu stérile,
D'une raison débile,
D'un esprit imbécile,
Soint-Seine a le renom;
D'homme il n'a que la mine;
Le Bevi le domine;
De cette machine
C'est le Vaucanson.
Changez-moi cette tête, etc.
Tête de triste oison.

Discoureur sans science,
Et dévot sans croyance,
Bevi n'a de puissance
Que pour la fausseté;
C'est le feu sous la glace;

Sa douceur vous menace,
Et dès qu'il embrasse,
On est étouffé.
Changez-moi cette tête, etc.
Tête de forcené.

Le Jaunon se travaille
Et ne dit rien qui vaille ;
Son esprit vaut sa taille,
Sans talon, sans toupet ;
Hardi par ignorance,
Cruel par insolence,
A sa présidence
Tout sert de hochet.
Changez-moi cette tête, etc.
D'impudent marmouset.

D'une éclatante hermine
Couvrant sa laide échine,
Mirmicault imagine
Se cacher tout entier :
Martin bâton qui veille,
Dérange la merveille
Et saisit l'oreille
Perçant le mortier.
Changez-moi cette tête, etc.
D'un âne maltôtier.

Le sauveur de la terre
Était sur le calvaire
Maudit par maint *Verchaire*,
Et par maint *Lornechet* ;
Il fit cette prière :
Pardonnez-leur, mon père,

Car on ne sait guère
Ici ce qu'on fait.
Changez-moi ces deux têtes, etc
D'ours et de perroquet.

Le Marlieu sans cervelle
Va d'un pied qui chancelle,
Du temple à la ruelle,
Et dévot et paillard,
Il bat sa Pénélope;
Mais son œil de Cyclope
S'ouvre avec égard.
Changez-moi cette tête, etc.
Tête de vieux cafard.

D'une sourde mémoire
Et de sa robe noire,
Le Torci fait sa gloire,
Et va toujours parlant.
Né sans délicatesse,
Sans esprit, sans justesse,
Dans sa petitesse,
Il se croit fort grand.
Changez-moi cette tête, etc.
Tête de sot pédant.

Le Darceau se présente,
Sa bouche est écumante,
Il a la main sanglante,
Et des grelots au cou.
Vîte de l'ellebore,
L'accès est près d'éclore :
Mais il est encore
Plus méchant que fou.

Changez-moi cette tête, etc.
De tigre sapajou.

Dans le romain empire,
Un César en délire
Pour consul fit élire
Un beau cheval fringant :
Un bœuf parlementaire
Du cheval consulaire
Dans *Balon* va faire
Le digne pendant.
Changez-moi cette tête, etc.
D'animal ruminant.

Ce jeune homme est précoce,
A vingt-sept ans féroce,
Soumis quand on le rosse,
Perfide à ses amis :
Aussi comment prétendre
Que la colombe tendre
Du vautour s'engendre :
La Loge est son fils.
Changez-moi cette tête, etc.
Ou qu'on la mette à prix.

Dans ces antres sauvages,
Il est pourtant trois sages,
Objets de nos hommages :
Ne soyons pas ingrats ;
La vertu magnanime
Défendant la victime,
Confondra du crime
Les honteux éclats.
Laissez-nous ces trois têtes,

Têtes, têtes, têtes,
Laissez-nous ces trois têtes
De dignes magistrats.

Gautier du premier âge
Nous retrace l'image ;
Rochefort, ton courage
Égale ta candeur ;
Thoré le renouvelle ;
Sur ce digne modèle,
La goutte fidèle
A formé son cœur.
Conservez ces trois têtes, etc.
Ciel ! pour notre bonheur !

— 18. *Affiches, Annonces et Avis ou Journal général de la cour.*

Regis ad exemplum totus compositur orbis.

Du dimanche 13 *février* 1784.

PROSPECTUS.

La feuille connue vulgairement sous le nom de *Petites Affiches*, a fait naître l'idée de celle-ci, qui semblait manquer à la nation. En effet, la cour n'aime pas à avoir rien de commun avec la ville : elle n'a pourtant pas moins besoin d'un point de réunion, d'un dépôt de ses demandes, de ses questions, de ses fantaisies, d'un centre enfin de communication et de correspondance. Beaucoup

de seigneurs et de femmes de qualité pourraient répugner à voir leurs articles confondus avec ceux de la bourgeoisie ; c'est ce qui a déterminé le rédacteur à leur consacrer uniquement ses veilles. Il n'a pas sans doute le sarcasme à la main, comme l'abbé Aubert ; il manque de ce fond de méchanceté inépuisable qui le distingue : mais il se pique d'avoir la même prudence, de ne dire jamais de mal de ceux dont il a à craindre où à espérer quelque chose ; et comme la cour est la source des graces, des pensions et des récompenses, le modèle des vertus et des perfections, qu'il n'aura qu'à louer, il espère réussir en ce genre autant que le rédacteur des petites affiches.

On ne recevra d'articles que signés au moins d'un chevalier de Saint-Louis.

Biens seigneuriaux à vendre.

1° On continue la vente de toutes les terres, seigneuries et châteaux du prince de Guémené. Le mobilier est presque entièrement fondu, et l'on recevra un à compte incessamment. Chaque créancier aura sur 100 liv., un écu ; sur quoi à payer seulement, une liv. dix sous pour la quittance, et trois liv. pour le certificat de vie, attendu que le tout se fait sans frais.

2° Les biens du marquis de Brancas ne tarderont pas à être vendus. Il annonce qu'il se dispose à faire une banqueroute la plus considérable qu'il pourra : mais à tout seigneur tout honneur ; elle n'approchera pas de celle du prince de Guémené.

Maisons à vendre, ou appartemens à louer.

1° La plus grande partie du pourtour des nouveaux bâtimens du Palais-Royal, à louer.

On avertit qu'on n'y recevra que des filles, des brocanteurs, des libertins, des intrigans, des escrocs, des faiseurs de projets, des chefs de musée, de lycée, des inventeurs de ballons, des fabricans de gaz inflammable, comme plus en état de s'y plaire et bien payer.

S'adresser à M. l'abbé Baudeau, qui examinera les sujets, ou, en son absence, à son secrétaire, le sieur de la Grange.

2° Jolie petite maison à vendre à l'entrée de Chaillot par la grille, non encore finie. Elle coûte cent mille écus, et on la donnera pour mille louis.

S'adresser au valet de chambre du fils de M. le duc d'Harcourt.

On prévient que ceux qui voudront l'habiter, ne doivent pas avoir plus de cinq pieds de haut.

Meubles à vendre ou à louer.

1° Un beau lit de noces à vendre, tout neuf, et de la plus grande magnificence. Il était destiné à recevoir un prince souverain.

On le voit chez madame la princesse de Nassau-Saarbruck.

S'adresser pour en savoir le prix, Chaussée-d'Antin, à M. Daudé-de-Jossan, qui l'a fait faire et le fera voir.

2°. Les habits de théâtre, à louer, des demoiselles Vestris et Sainval, attendu qu'elles ne veulent pas jouer que leur différend ne soit ajusté. Cela pourra être long.

S'adresser pour les voir à MM. les gentilshommes de la chambre.

Office à vendre.

L'office d'espion de M. le contrôleur-général dans le parlement, est vacant. L'abbé Sabbatier, le titulaire, ayant été démasqué, ne peut plus l'exercer utilement : il voudrait s'en défaire.

Effets perdus ou trouvés.

1°. M. le comte de Gamache offre une forte récompense à ceux qui lui rendront son honneur, perdu depuis son procès avec le comte de Maldère.

2°. M. le comte de Grasse en offre autant à l'avocat qui aura le talent de le blanchir dans l'esprit du public.

3°. M. le prince de Ligne, qui s'est cassé une dent dans sa chûte en tombant du ballon de Lyon, le 19 janvier dernier, payera grassement ceux qui lui en rapporteront les morceaux.

Annonces particulières.

M. le comte d'Aranda ayant trouvé sa femme morte en Espagne, et se disposant à se remarier avec sa nièce, mademoiselle Flir; sa maîtresse, sera vacante. C'est une jeune et jolie personne, qui a des dispositions à devenir hommasse comme les Allemandes, mais fraîche quant à présent; c'est une rose, qui d'ailleurs a des talens.

On prévient qu'elle est accoutumée à manger cent mille francs par an.

Quoique mademoiselle de Coulanges, fille se disant de condition, soit parfaitement entretenue par le prince de Bauffremont, cependant comme elle a des besoins que ce vieux seigneur ne peut satisfaire, elle avertit le public qu'elle continue de recevoir tout le monde, depuis le prince du sang jusqu'au moindre commis, pourvu qu'il paie et soit discret. Elle n'est même pas chère, et s'est contentée de dix louis de M. le duc de Bourbon.

Un des abonnés du docteur Mesmer, pour faire sous lui un cours de magnétisme animal, voudrait bien trouver quelqu'un qui lui rendît ses cent louis et prît sa place, attendu que cette étude est trop longue, et qu'il n'a pas le tems de la suivre. Du reste, on peut s'adresser au marquis de Chatellux, qui certifiera combien la découverte est sûre et excellente.

Madame la duchesse de Villeroy aurait besoin d'une demoiselle de compagnie, qui fût jeune, jolie, dans l'in-

tention de ne point se marier, et d'une vertu éprouvée au point d'avoir résisté quelquefois à des hommes. Si madame la duchesse était pourvue, madame la marquise de Senecterre pourrait s'en accomoder.

On voudrait présenter à la cour madame la comtesse de Linières ; mais, comme il y a quelque petit vice d'origine, on prie celles qui, dans le même cas, ont vaincu ces obstacles, de vouloir bien indiquer la manière dont elles s'y sont prises, à madame d'Etioles sa mère, qui desire, plus que sa fille, qu'elle ait cet honneur. On avertit que le cas est grave, puisque mademoiselle Rem (c'est le nom qu'elle portait avant d'être madame d'Etioles) a dansé pendant quelque tems à l'opéra.

M. l'évêque d'Autun desirerait savoir quel est l'auteur du pamphlet intitulé : *Lettres sur l'état actuel de la religion et du clergé de France.* Il promet un bon bénéfice à l'honnête ecclésiastique dont il tiendra là-dessus des renseignemens sûrs.

Chirurgie.

La société royale de médecine prévient le public qu'un certain charlatan, nommé Loche, s'avise de guérir toutes les maladies et accidens des yeux, principalement les fistules lacrymales et autres maladies d'humeur, avec une eau qu'il prétend avoir découverte, et avec laquelle l'on se passe du régime, d'opération, de cautère, de vésicatoires, de seton. Elle ne peut pas dire positivement que cette eau soit nuisible, parce que les chimistes n'ont pu la décomposer, et qu'aucun malade, quelque

recherche qu'elle ait faite, ne s'est plaint du mal que lui ait causé cette eau. Mais sûrement elle ne vaut rien, dès que son auteur ne s'est pas soumis à l'examen de la société, et surtout au tribut qui lui est dû. En conséquence, elle doit prévenir le public de se méfier de cette eau, de ne pas croire aux miracles qu'on en dit, et principalement de se garder d'en user, sinon ce sera à ses risques et périls. En foi de quoi elle a rendu la présente déclaration au Louvre, ce vendredi 13 février 1784.

Signé VICQ-D'AZIR, secrétaire perpétuel.

AVIS DIVERS.

Vers à une jeune dame de la cour, à qui l'on a envoyé le jour de l'an, pour étrennes, des tablettes. En les ouvrant, elle y a lu le quatrain suivant :

Heureux qui sur ces tablettes
Par vous inscrit se verra :
Sur les siennes moins discrettes,
Plus heureux qui vous mettra.

On attribue ce joli madrigal à M. le vicomte de Choiseul.

Généalogie de la maison de Montesquiou-Fezensac, composée par M. le marquis de Montesquiou lui-même. Il y prouve que sa maison est plus ancienne que celle de Bourbon, puisqu'elle descend en droite ligne de Clovis.

Cet ouvrage se distribue *gratis* chez son suisse.

L'*Incarnation*, chanson très-gaie et très-savante de M. le comte d'Ossun, où ce mystère est mis à la portée de tout le monde.

Bulletins.

Monseigneur le garde-des-sceaux n'est point bien en ce moment, tant au physique qu'au moral. Il est venu s'établir à Versailles pour se faire traiter en règle, et n'en désemparera que mort ou vif. Au reste, on n'en désespère pas. Ces petites santés, avec du régime vont loin quelquefois.

M. le cardinal de Rohan, grand-aumônier, est toujours languissant du coup mortel que lui a porté le parlement; mais comme il est encore jeune et vigoureux, il peut traîner long-tems.

Spectacles.

L'on jouera demain sur le théâtre du petit Trianon l'*Amitié sur le trône*, drame nouveau en cinq actes et en prose, de M. le comte de Linière.

La reine y fera le principal rôle.

On donnera pour petite pièce les *On dit*, opéra comique nouveau de Boufflers, commandé par sa majesté.

La troupe de madame de Montesson jouera le mercredi à Paris, Chaussée-d'Antin, *le Prince spéculateur en finances*, comédie satirique postume, trouvée dans les papiers de M. le marquis de Voyer. On ne sait

s'il est auteur de la pièce, ou s'il l'avait seulement fait composer pour être représentée dans son château des Ormes.

On donnera pour petite pièce *le Prince dupé*, par M. Louis, de l'académie royale d'architecture.

On représentera sur le théâtre de Chantilly, le jeudi 19 février, *le Duel*, drame où M. le prince de Condé joue le principal rôle avec beaucoup de dignité ; et pour petite pièce, *le Mauvais Ménage*, attribuée à M. le marquis d'Amézague.

— 21. Le manuscrit dont on a parlé il y a un an, indiscrètement communiqué par la sieur de Beaumarchais, transpire de plus en plus au moyen des copies furtives qui en ont été tirées ; il a pour titre, *Mémoire pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrit par lui-même.* Il embrasse en effet deux parties : l'une, depuis la retraite de ce poëte à Cirey auprès de madame la marquise du Châtelet en 1733 jusqu'en 1750, vers le tems qu'il avait fixé son séjour aux Délices : il paraît qu'il interrompit ce mémoire pendant deux ans environ ; car la seconde partie n'est datée au Délices que du 6 novembre 1759.

Dans la première beaucoup plus longue et plus intéressante, M. de Voltaire nous apprend comment, après avoir passé six ans à Cirey, il fut obligé d'aller à Bruxelles en 1740 pour un procès considérable qu'y avait depuis long-tems la maison du Châtelet. A l'occasion de la mort du roi de Prusse arrivée vers cette époque, il entre dans des détails fort curieux sur ce monarque et sur son fils : il peint le premier sous les traits les plus épouvantables et les plus ridicules en même temps : il

rend justice aux grandes qualités du second, sans dissimuler ses défauts, et en parle d'une façon si leste, qu'on juge aisément que son intention ne pouvait être de faire imprimer son manuscrit de son vivant, ou même du vivant du roi de Prusse.

Voltaire nous apprend comment FRÉDÉRIC, alors prince royal et ayant déjà le goût des lettres et de la philosophie, l'avait recherché et était entré en correspondance avec lui ; comment devenu roi, Voltaire vint le voir à Bruxelles, où il le trouva tremblant la fièvre, dans un lit sans rideaux et entre quatre murailles ; comment ce prince le chargea de faire imprimer l'*Anti-Machiavel*, ouvrage qu'il avait composé avant de monter sur le trône.

Dans ce mémoire, qui est encore plus propre à composer la vie du roi de Prusse que celle de Voltaire, l'historien suit le monarque dans sa guerre contre l'impératrice reine, où il nous apprend que ce héros croyant perdue la première bataille qu'il donna, était déjà retiré lorsqu'on vint lui annoncer la victoire.

Après l'histoire rapide de cette guerre, Voltaire revient à lui, à ses tracasseries littéraires, aux difficultés qu'il essuya pour être de l'académie française, à l'exclusion que lui fit donner le théatin Boyer, qui prétendit qu'un poëte et un philosophe décrié comme Voltaire, ne pouvait succéder au cardinal de Fleury ; au rôle important qu'il joua ensuite de négociateur secret de la cour de France à celle de Berlin, pour faire reprendre les armes au roi de Prusse contre la reine de Hongrie. Il rend compte à cette occasion de la vie privée de ce monarque, et revèle des choses faites pour demeurer dans le silence.

Enfin, ayant réussi, il revient à Paris et reste sans récompense. Il impute cet oubli de la cour à madame de Châteauroux, ce qui lui donne lieu de parler concontre cette maîtresse, et ensuite de madame de Pompadour, avec laquelle il était très-bien. Cette liaison excita l'envie des auteurs ses confrères, et pour se soustraire à leurs persécutions, il fut obligé de retourner à Cirey. Cette terre était voisine de Lunéville. Le roi Stanislas y résidait alors ; il avait aussi la manie d'écrire en vers et en prose, ce qui lia bientôt Voltaire avec ce monarque : delà une description de la cour de ce prince, qui n'était pas sans intrigues et sans noirceurs. Voltaire représente le jésuite Menou comme en étant l'ame; il prétend qu'il attira madame du Châtelet à Nancy dans le dessein de lui faire supplanter madame de Boufflers, la maîtresse de Stanislas, qui aimait à la fois Dieu et les femmes ; cependant M. de Saint-Lambert, qui était témoin oculaire de ce qui se passait, a inséré une note dans ce manuscrit, où il venge la mémoire de Stanislas et l'honneur de madame de Boufflers, qu'il prétend n'avoir jamais été la maîtresse de sa majesté. Il donne sur le tout un démenti formel à Voltaire.

Quoiqu'il en soit, Voltaire ayant perdu madame du Châtelet qui mourut à Lunéville dans ce tems-là, en trouva le séjour insupportable ; il revint à Paris, où il céda peu après aux sollicitations du roi de Prusse, qui le détermina une seconde fois à retourner à Berlin, qui le combla d'honneurs et de biens, le fit son chambellan et lui donna 20,000 liv. de pension. Voltaire ne dissimule pas, ou plutôt a l'amour-propre de croire que, quoiqu'il eût obtenu la permission du roi son maître, il

lui en sut mauvais gré et ne lui pardonna jamais cet attachement étranger.

Le surplus de cette première partie ne contient rien de neuf ; il roule uniquement sur les démêlés de Voltaire avec Maupertuis, sur la disgrâce qu'il éprouva de la part du monarque son bienfaiteur et sur tout ce qui s'en suivit ; c'est-à-dire, son évasion de Berlin, sa détention à Francfort, et les différentes courses qu'il fit avant de se fixer auprès de Genève, où le docteur Tronchin le retint. Dans le détail qu'il fait avant de sa manière de vivre, on aime à voir pourquoi et comment il travaillait à augmenter sa fortune au point de devenir un très-riche particulier. Du reste, il revient encore sur les évènemens publics, principalement en ce qui touche le roi de Prusse, et, suivant lui, la guerre de 1756 de la part de ce monarque, fut occasionnée par un vers qu'il fit contre le cardinal ou plutôt contre le poëte Bernis, où il disait :

Évitons de Bernis la stérile abondance.

Ce ministre en fut piqué et conclut le traité de la France avec la cour de Vienne, principe de tous les malheurs qu'éprouva la première.

La seconde partie de ces mémoires, qui est très-courte et coupée de différentes dates, contient encore des anecdotes assez curieuses sur les évènemens du tems jusque vers 1760. La plus flatteuse pour Voltaire est celle où il prétend avoir été porteur de paroles pour la paix entre la France et la Prusse.

En comparant ces mémoires avec ceux de Jean-

Jacques Rousseau, on voit bien que l'amour propre a mis la plume à la main de l'un et de l'autre, mais d'une façon aussi différente que l'était le caractère de ces deux grands hommes.

— 24. L'anecdote dont on a parlé à l'occasion de l'ode du roi de Prusse contre la France, insérée dans les mémoires de Voltaire, est très-exacte, mais il ne rapporte de cette ode que les deux strophes suivantes :

O nation folle et vaine !
Quoi ! sont-ce là ces guerriers,
Sous Luxembourg, sous Turenne,
Couverts d'immortels lauriers,
Qui, vrais amans de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas ?
Je vois leur vil assemblage
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Votre trop faible monarque,
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour ;
Lui qui, détestant les peines,
Au hasard remet les rênes
De son empire aux abois :
Cet esclave parle en maître,
Et ce Céladon, sans l'être,
Croit dicter le sort des rois.

Voltaire ayant reçu cette ode par la poste, dans un

paquet de vers qu'il s'aperçut avoir été décacheté, eut peur qu'on ne lui imputât ceux-ci, ou du moins qu'on ne l'accusât de complicité, en ce qu'on n'ignorait point qu'il corrigeait les vers du roi de Prusse. Il fit part de son embarras et de ses craintes au résident du roi à Genève, et il convint avec lui d'adresser cette ode au duc de Choiseul, qui y fit faire la réponse.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces deux odes qui semblaient devoir rendre les deux rois irréconciliables et faire dégénérer en querelles personnelles leurs querelles politiques, servirent en quelque sorte de base au traité de paix dont Voltaire fut le premier agent par sa correspondance avec les deux cours.

— 26. Il court depuis quelque tems une plaisanterie en vers, intitulée *la Résidence*. Cette satire, attribuée au chevalier de Boufflers, paraît dirigée en général contre les évêques, sans qu'on y en trouve cependant aucun de désigné spécialement. La voici :

La Résidence.

Un évêque de grande mine,
Et dont le nom me reviendra,
Payait du trésor de l'église,
Comme l'usage l'autorise,
Une actrice de l'opéra ;
Tandis qu'à Paris, à Versailles,
Pour édifier ses ouailles,
Il faisait chaudement sa cour
Et l'amour.
Un mot lâché dans une thèse

Sur l'origine des pouvoirs,
L'appela dans son diocèse;
Et le grave prélat, fidèle à ses devoirs,
Vint prendre le congé de sa belle Thérèse.
On se jura fidélité,
Foi d'apôtre et d'honnête femme;
Mais contre les sermens faits dans la volupté,
On proteste bientôt, et le plaisir réclame
Les douceurs de la liberté.
L'évêque part; un abbé lui succède;
Un juif après est écouté;
Puis milord Spleen qui la prend pour remède
Par ordre de la faculté,
Prouve que le plaisir est bon à la santé.
Milord des médecins remplissait la formule,
Quand l'évêque parut, jeûnant depuis deux mois;
Il ouvre le boudoir..... Quel affront! il recule;
Et témoin du forfait, il élève la voix;
Mais Thérèse avec assurance
Lui dit : « Calmez votre fureur;
» A la cour de Vénus il n'est point de dispense :
» Apprenez que dans la rigueur,
» Une maîtresse est libre après trois jours d'absence :
» Ce bénéfice, monseigneur,
» Quoiqu'à simple tonsure, exige résidence. »

— 28. M. Laus-de-Boissi étant ces jours derniers chez madame la marquise de Villette, qui est grosse, trouva sous sa main un *Mathieu Lansberg*. On sait que cet almanach est rempli de centuries dans le goût de celles de *Nostradamus*, et contient des espèces de prophéties. « Ah! madame, s'écria-t-il, en voilà une qui » vous concerne; » et il lut le quatrain suivant, qu'il

venait de composer, comme s'il l'eût trouvé dans l'almanach.

De Belle et Bonne (1) il doit naître un enfant,
Qui recevra le surnom de sa mère;
Il y joindra grâce, esprit, enjouement,
Car il faut bien qu'il tienne de son père.

— 29. *Chanson.* (2)

Air : *Philis demande son portrait.*

Voulez-vous savoir les *on dit*
Qui courent sur Thémire?
On dit que par fois son esprit
Paraît être en délire.
Quoi! de bonne foi?
Oui, mais, croyez-moi,
Elle sait si bien faire,
Que sa déraison,
Fussiez-vous Caton,
Aurait l'art de vous plaire.

On dit que le trop de bon sens
Jamais ne la tourmente;
On dit même qu'un grain d'encens
La ravit et l'enchante.
Quoi! de bonne foi?
Oui, mais, croyez-moi,

---

(1) *Belle et bonne*, nom que Voltaire donnait à madame de Villette.

(2) De madame de Boufflers, intitulée *les On dit.*

Elle sait si bien faire,
Que même les Dieux
Descendraient des cieux
Pour l'encenser sur terre.

Vous donne-t-elle un rendez-vous
De plaisir ou d'affaire,
On dit qu'oubliant l'heure et vous,
Pour elle c'est misère.
Quoi! de bonne foi?
Oui, mais, croyez-moi,
Se revoit-on près d'elle,
Adieu tous ses torts;
Le tems même alors
S'envole à tire-d'aile.

Sans l'égoïsme rien n'est bon;
C'est là sa loi suprême :
Aussi s'aime-t-elle, dit-on,
D'une tendresse extrême.
Quoi! de bonne foi?
Oui, mais, croyez-moi,
Laissez-lui son système :
Peut-on la blâmer
De savoir aimer
Ce que tout le monde aime.

AVRIL.

— 4. M. Bignon, bibliothécaire du roi, vient de mourir. Son fils, très-jeune, ne peut lui succéder. En conséquence S. M. ne lui a donné que la survivance, et

a nommé à cette place M. le Noir, avec la survivance pour M. Bignon le fils.

Le bruit a d'abord couru que M. le Noir avait cette place comme une retraite honorable ; mais il est constant aujourd'hui que ce n'est qu'une marque de faveur du roi et un encouragement, car S. M. a dit qu'elle avait encore besoin de lui à la police, et qu'elle espérait qu'il lui continuerait ses services.

— 9. On raconte que ces jours derniers la reine avait besoin de 900,000 liv. pour acquitter quelques dettes, et surtout pour satisfaire à des actes de bienfaisance. Sa Majesté a parlé avec confiance au contrôleur-général. Celui-ci, après avoir témoigné à la reine qu'il était à ses ordres, lui a représenté que ce déplacement, dans ce moment-ci, contrariait fort ses autres arrangemens « A la bonne-heure, a dit Sa Majesté, je » veux bien attendre, mais à condition que vous vien- » drez tout-à-l'heure, avec moi chez le roi, lui attester » combien je suis raisonnable ». M. de Calonne a suivi la souveraine; le roi a été enchanté de la modération de son auguste compagne, et en même tems de la fermeté respectueuse du ministre des finances. Cette anecdote le met mieux que jamais auprès du monarque.

— 13. Jamais Turenne, ou Condé, ou le maréchal de Saxe ne furent mieux accueillis à la cour que l'a été le bailli de Suffren depuis son retour de l'Inde. Comblé d'honneurs, de grâces, de faveurs, il a vu Monsieur l'embrasser et le serrer tendrement dans ses bras pendant quelques instans. Il a vu la reine le conduire elle-même chez M. le Dauphin, le présenter à ce jeune

prince en lui disant : *Mon fils, apprenez de bonne heure à entendre prononcer et à prononcer vous-même le nom des héros, défenseurs de la patrie.*

On assure que c'est Monsieur qui a le premier parlé au roi du mérite et des talens de M. de Suffren, qu'il avait eu occasion de connaître lors de son voyage à Toulon.

— 14. M. Raulin, docteur en médecine, censeur royal, et membre de plusieurs académies nationales, vient de mourir. Il a écrit quelques ouvrages sur son état.

— 17. M. le marquis de Paulmy avait demandé la place de bibliothécaire au roi. Il ne voulait, dit-on, que le titre et offrait de rendre les émolumens au fils de M. Bignon : à cette condition il aurait laissé, après sa mort, au roi sa propre bibliothèque très-précieuse. S. M. qui était décidée à donner à M. le Noir cette marque de faveur et cette récompense, n'a point voulu changer la destination qu'elle avait faite. Dans tout autre cas l'offre du marquis de Paulmy aurait été acceptée. C'est, en outre, un seigneur ami des lettres, les cultivant, et chez qui cette passion tient lieu aujourd'hui de toutes les jouissance.

— 18. Le mémoire de M. le comte de Mirabeau fils, est d'autant plus curieux qu'il y rend compte de toute sa vie, en fixe les diverses époques, et par les détails qu'il donne, conduit à éclaircir ou rectifier ce qu'on en a dit en plusieurs endroits.

En juin 1772, il épousa mademoiselle de Marignane, qui rompit en sa faveur d'autres engagemens.

Le 8 octobre 1773, elle lui donna un fils.

La modicité du revenu qu'on lui assigna, les dépenses de son mariage, la dépense personnelle de madame de Mirabeau, lui firent contrater des dettes. Son père en prit occasion pour faire prononcer contre lui une interdiction de biens, au châtelet de Paris, et il obtint des ordres du roi pour fixer son séjour au chateau de Mirabeau, et ensuite dans la ville de Manosque. Sa femme l'y suivit.

Au mois de mai 1774, son époux découvre une correspondance imprudente : il en témoigne sa jalousie ; il pardonne et pousse la générosité jusqu'à continuer de rendre des services à l'homme qui en était l'objet. Les intérêts de celui-ci exigent que le comte de Mirabeau fasse un voyage aux environs de Grasse. Il rompt ainsi son exil ; une rixe imprévue divulgue le sujet de son voyage ; il est décrété de prise de-corps.

A la sollicitation de son père, afin de prévenir les suites de la procédure, il est enfermé au Château-d'If, le 13 septembre 1774.

Le 11 février 1775, un cantinier du château l'accuse de l'avoir volé avec sa femme, M. d'Alègre, le commandant du château, le justifie. Il est transféré en mai au château de Joux, prison plus douce ; il obtient bientôt de n'avoir pour arrêts que la ville de Pontarlier. Tout-à-coup le comte de Saint-Maurice qui commandait dans le château et la ville, ordonne la retraite du prisonnier au château. Il s'évade au mois de février 1776.

Le 25 août 1776, la marquise le Monnier disparaît de Pontarlier ; on accuse le comte de Mirabeau de l'avoir engagée à venir le trouver en Hollande, où il s'était réfugié. Il est condamné par une sentence de contumace à la mort.

Sa famille le fait arrêter en Hollande le 17 mai 1777, et il est mis au château de Vincennes jusqu'au 17 décembre 1780.

M. de Mirabeau est resté depuis seize mois auprès de son père, et il ne l'a quitté que pour faire anéantir, par sa représentation, la sentence de Pontarlier.

Le 11 août 1782, par une transaction passée entre le marquis le Monnier et lui, toutes les difficultés nées et à naître entre eux sont éteintes et terminées.

Il arrive enfin en Provence; il réclame sa femme. Après avoir tenté inutilement tous les moyens de réconciliation, il a recours à la justice; il plaide sa cause lui-même (1) plusieurs fois, et le 17 juin 1783 en présence de l'archiduc et de l'archiduchesse de Milan. Son père et son oncle le soutiennent dans cette affaire. Enfin intervient l'arrêt dont il demande la cassation, parce que surtout la séparation a été prononcée sans ordonner la preuve des moyens de séparation, et sans qu'aucun de ces moyens ait été prouvé.

— 19. Madame la comtesse d'Artois, quoique malade, et ne recevant personne, voulut cependant voir M. de Suffren, lorsqu'il fut présenté à la cour, et c'est la seule personne qui entra chez elle pendant toute la journée.

M. le duc d'Angoulême était à son travail, lorsque l'amiral entra chez lui. Il se leva, et s'avançant lui dit : *Je lisais dans ce moment même l'histoire des hommes il-*

---

(1) Après avoir plaidé, il se retourne vers l'avocat de sa femme et lui dit : *à toi vendeur de paroles.* (*Note de l'éditeur.*)

lustres ; je quitte mon livre avec plaisir, puisque j'en vois un. On assure que ce propos est vraiment du jeune prince, rempli de vivacité et d'esprit.

Le roi entretint M. de Suffren pendant plus d'une heure de ses opérations de l'Inde, et ce marin fut étonné de la manière dont sa majesté avait les choses présentes, comme si elle eût été à côté de lui pendant ses opérations.

En entrant dans la salle des gardes, quelqu'un ayant averti la sentinelle que M. le maréchal de Castries passait : « Messieurs, dit le ministre, c'est M. de Suffren ». A ces mots les gardes-du-corps se levèrent, et quittant leur mousqueton formèrent un grand cortège à cette amiral jusqu'à chambre du roi.

A dîner, le 4 de ce mois, chez le maréchal de Castries, où étaient beaucoup d'officiers de la marine, et surtout le comte d'Estaing, quelqu'un appelait toujours désignant M. de Suffren, celui-ci général; M. d'Estaing lui répondit : « Monsieur, voilà le seul général qu'il y » ait ici ».

Quelqu'un disant à M. de Suffren : « voilà bien des » honneurs ; mais y a-t-il quelque pension ? Il répondit : » *Je me soucie bien de pension, je suis plus riche qu'eux* » *tous* ». En effet, il a 54,000 liv. de rente en commanderies, et dans peu il lui en revient une à peu près aussi forte. Sa place de vice-amiral lui vaudra 24,000 liv. le cordon du Saint-Esprit 3,000 liv. Il jouit outre cela de 6,000 liv. d'anciennes pensions. Il aura pour sa part plus de 100,000 liv. de ses prises; et les présens d'Hyder-Aly, avec ce qu'il lui a laissé par testament, forment un objet de plus de 300,000 liv.

— 20. On ne peut se dissimuler que le *Mémoire de madame de Mirabeau* signé d'elle seulement, et auquel était jointe la consultation de six avocats, publié à Aix le 6 avril 1783, ne contint des griefs suffisans, s'ils étaient prouvés.

Elle y propose la vie entière de son mari comme un moyen de séparation.

Il n'a jamais connu de devoirs, s'est joué de l'honneur, de la bonne foi, de la vertu; il n'a respecté ni les liens du sang, ni ceux de la nature.

Il a attenté à la propriété d'autrui, et son caractère féroce a menacé la société.

Flétri par des décrets, par des procédures, par des sentences infâmantes, il a toujours été dans des maisons de force ou sous la main de la justice; il a souscrit une transaction flétrissante qui écarte à jamais toute idée d'absolution.

Il a été mauvais fils, mauvais époux, mauvais père, mauvais citoyen, sujet dangereux.

Mauvais fils : il a attenté à l'honneur de son père par d'infâmes libelles.

Mauvais mari : il a accablé sa femme de soupçons et de coups, et profané la sainteté du mariage par des crimes.

Mauvais père : des exemples funestes, un nom avili et dégradé. Voilà ce qu'il préparait à son fils.

Mauvais citoyen, sujet dangereux : il est infâme et flétri.

Enfin la consultation dit qu'un homme qui rassemble

tous les vices, qui ne respecte rien et qui, couvert d'opprobre et d'infamie, les ferait partager à sa femme, n'a pas droit de la réclamer.

Les mémoires respectifs ont été supprimés par l'arrêt.

— 27. On a joué aujourd'hui la première représentation *du mariage de Figaro*, il a été sans doute très-flatteur pour le sieur de Beaumarchais, qui aime si fort le bruit et le scandale, de traîner à sa suite, non-seulement les amateurs et curieux ordinaires, mais toute la cour, mais les princes du sang, mais les princes de la famille royale; de recevoir quarante lettres en une heure, de gens de toute espèce qui le sollicitaient pour avoir des billets d'auteur et lui servir de *battoirs*; de voir madame la duchesse de Bourbon envoyer, dès onze heures, des valets de pied au guichet, attendre la distribution des billets, indiquée à quatre heures seulement; de voir des cordons bleus confondus dans la foule, se coudoyant, se pressant avec les savoyards, afin d'en avoir; de voir des femmes de qualité, oubliant toute décence et toute pudeur, s'enfermer dans les loges des actrices dès le matin, y dîner et se mettre sous leur protection, dans l'espoir d'entrer les premières; de voir enfin la garde dispersée, des portes enfoncées, des grilles de fer même n'y pouvant résister et brisées sous les efforts des assaillans. Mais le triomphe véritable pour lui, a été de faire lever une défense du roi de jouer sa pièce, donnée par écrit il n'y a pas un an, et signifiée avec une solennité qui semblait en faire une affaire d'état. Et dans quelle circonstance? Lorsque l'auteur le plus lettré, le plus honnête n'aurait osé proposer une pareille pièce, par

la crainte d'allusion à des bruits qui ont affligé cet hiver la famille royale, et qui pouvait rappeler le souvenir d'une calomnie atroce, lorsque du moins aucun censeur n'aurait pris sur lui de laisser subsister un incident prêtant si fort à la malignité du spectateur.

Quant à la comédie, le plus grand nombre des spectateurs s'attendait bien qu'elle serait mauvaise, mais non aussi longue. On croyait qu'elle occuperait la durée ordinaire du spectacle, puisque les comédiens n'avaient point annoncé de petite pièce. On ne s'imaginait pas qu'elle serait prolongée depuis cinq heures et demie jusqu'à dix heures. Et pourquoi faire? Pour nous peindre un grand seigneur au milieu de sa valétaille qui le dupe, le joue et le bafoue durant tout ce tems. La seule présomption d'occuper le public français pendant plus de quatre heures avec une farce aussi dégoûtante, méritait d'être sifflée. Il y a bien eu des huées, des sifflets même, mais très-modérés, quoique fréquens, et l'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, ou de l'impudence du sieur de Beaumarchais, ou de la patience des spectateurs!

Monsieur a paru s'ennuyer beaucoup de cette *Folle journée*. Quant au comte d'Artois, on sait qu'il s'était déjà en quelque sorte opposé à la représentation, en disant au roi que c'était une vilenie, une infamie.

Mai.

— 2. En attendant qu'on voie au salon le buste

de M. le bailli de Suffren, que sans doute nos artistes ne manqueront pas d'y exposer, on lui a fait l'inscription suivante, très-juste et qui n'est point un lieu commun :

Dans l'Inde ce héros déployant son grand cœur
Contre l'anglais altier qu'il estime et qu'il brave,
Combattit quatre fois, et quatre fois vainqueur,
Vengea son roi, la France, et l'Inde et le Batave.

— 7. Pour nouvelle preuve de l'impudence du sieur de Beaumarchais, on cite un de ses propos à M. Amelot, qui, l'an passé, lors de la défense, poussé à bout par cet auteur qui se lavait de tous les reproches faits à sa pièce, lui dit : « Enfin, monsieur, la grande raison pour » que votre comédie ne soit pas jouée, c'est que le roi » ne le veut pas. » Il reprit : « *Si ce n'est que cette* » *raison, monsieur, ma pièce sera jouée.* »

— 8. Jeudi, à la cinquième représentation du *Mariage de Figaro*, avant que l'on commençât la pièce, il se détacha des quatrièmes loges des imprimés qui volèrent dans la salle. Ce fut à qui en aurait. Les femmes en demandaient à grands cris ; les gens du parquet en présentaient aux loges au bout des cannes ; des plaisans y mettaient du papier blanc ou même des polissonneries; tous les crayons étaient en l'air pour copier ; c'étaient des cris de joie, des brouhahas, un tumulte, une farce qui valait mieux que celle de *Figaro*, et qui amusait tellement le public, que la représentation en a été re-

culée pendant plus d'une demi-heure. Au surplus, voici ces vers :

Je vis hier du fond d'une coulisse,
L'extravagante nouveauté,
Qui triomphant de la police,
Profanait des Français le spectacle enchanté.
Dans ce drame honteux, chaque acteur est un vice
Bien personnifié dans toute son horreur.
Bartholo nous peint l'avarice;
Almaviva, le suborneur;
Sa tendre moitié, l'adultère;
Le *Double-main*, un plat voleur;
Marceline est une mégère;
Basile, un calomniateur;
Fanchette..... l'innocente est trop apprivoisée!
Et tout brûlant d'amour, tel qu'un vrai Chérubin,
Le *page* est, pour bien dire, un fieffé libertin,
Protégé par *Suson*, fille plus que rusée,
Prenant aussi sa part du gentil favori,
Greluchon de la femme et mignon du mari.
Quel bon ton! quelles mœurs cette intrigue rassemble!
Pour l'esprit de l'ouvrage.... il est chez *Bride-Oison:*
Et quant à *Figaro*..... le drôle à son patron
Si scandaleusement ressemble,
Il est si frappant qu'il fait peur.
Mais pour voir à la fin tous les vices ensemble,
Le parterre en *chorus* a demandé l'auteur.

— 10. On cite un bon mot de mademoiselle Arnould à l'occasion du *Mariage de Figaro*, qui seul vaut mieux que toutes les plaisanteries de cette ennuyeuse facétie,

parce qu'il peint d'un trait et la nature de l'ouvrage, et le sot engouement des badauds. Après la première representation, on disait : « Mais c'est une pièce qui ne » peut se soutenir. *Oui*, répondit-elle, *c'est une pièce » qui tombera..... quarante fois de suite.* »

— 14. Sur *les Danaïdes* et *le Mariage de Figaro*, qui, depuis un mois, attirent une si grande affluence à l'Opéra et au théâtre Français, on a fait l'épigramme suivante, qui les caractérise à merveille :

Pour les deux nouveautés, de Paris idolâtre,
Excitant des *bravo* l'incroyable fureur,
Moi, je déserterais à jamais le théâtre :
L'une me fait pitié, l'autre me fait horreur.

— 21. On n'a pas manqué de plaisanter M. le marquis de Montesquiou (1) sur sa nomination à la place vacante à l'académie française. C'est une épigramme vive, courte et plus piquante que si elle était bien longue, en ce qu'elle frappe également et sur sa nullité littéraire et sur sa morgue :

Montesquiou-Fezensac est de l'académie :
Quel ouvrage a-t-il fait ?..... Sa généalogie.

— 22. Un abbé Rousseau, jeune homme de 22 à 23

---

(1) Il avait soutenu un procès considérable pour prouver l'ancienneté de sa maison, et avait composé un ouvrage sur cette matière, qu'il distribuait à ses amis, à ses créatures et à ses valets. (*Note de l'éditeur.*).

ans, qui débutait dans la littérature, membre du Musée de la rue Dauphine, y lisant quelquefois de la prose et des vers, mardi dernier est allé dîner au Palais-Royal, chez un restaurateur. Après avoir copieusement bu et mangé, il s'est retiré dans un petit cabinet, sous prétexte d'écrire; il a demandé du papier et de l'encre. Peu après, on a entendu le bruit d'un coup de pistolet; on l'a trouvé mort. On a lu sur la table, dit-on, ces vers-ci, où il explique les motifs de sa funeste résolution, et qui peuvent lui servir d'épitaphe :

Né de parens obscurs, rebut de la fortune,
Et follement épris pour d'innocens appas,
Dont sans quelque forfait, je ne jouirais pas,
Je n'ai pu triompher d'une flamme importune,
Et j'ai préféré le trépas.

On veut qu'il fût devenu amoureux de la sœur d'un jeune homme dont il était l'instituteur; que la demoiselle ne fût pas éloignée de se laisser séduire; mais qu'effrayé de ce crime et des suites, dans la crainte de succomber à sa passion, il ait pris ce parti violent, tel qu'il l'annonce dans son testament de mort.

— 25. LE CHARLATANISME. (1)

J'ai créé la race innombrable
Qui, par le merveilleux, séduit le genre humain;
J'ai le ton emphatique, avec un air capable;

(1) Cette pièce est d'un ex-jésuite, nommé *Cérutti*.

J'excelle aux tours d'esprit, j'excelle aux tours de main;
Je m'enveloppe du mystère,
Et je m'environne du bruit.
Le bruit en impose au vulgaire,
Et le silence à l'homme instruit.
On me voyait jadis sur la place d'Athène,
Du haut de la tribune inspirer les rhéteurs;
Près du tonneau de Diogène,
Je rassemblais les spectateurs :
J'ai fait valoir plus d'un grand homme;
Changeant selon le siècle et selon le pays,
Je m'en vais débitant des reliques à Rome,
Et des nouveautés à Paris.
Autrefois moliniste,
Ensuite janséniste,
Puis encyclopédiste,
Et puis économiste,
A présent mesmériste;
C'est moi qui traduisis, par d'heureux changemens,
L'esprit évangélique,
L'étude politique,
La science physique
En style de romans.
Dans le siècle passé, je redoutais Molière;
A son nom encor je frémis :
Dans le siècle présent, je redoutais Voltaire;
Rousseau, sans le vouloir, était de mes amis :
Dans le sénat anglais, je joue un très-grand rôle;
Mon zèle aux deux partis se vend le même jour.
Puissant d'intrigue et de parole,
Je suis Catilina, Cicéron tour-à-tour.
A l'Amérique-Anglaise, encore un peu sauvage,
Je n'ai pu jusqu'ici faire accepter mes dons;
Mais j'en espère davantage

Depuis que ses héros inventent des cordons.
Des papes quelquefois je colorai les bulles ;
J'ai souvent embelli les récits des héros ;
De nos contrôleurs-généraux
Je tourne aussi les préambules ;
Je dicte à nos prélats de pieux mandemens,
Des discours aux académies :
Sans être ému, j'ai de grands mouvemens ;
Pompeusement j'orne des minuties :
Professeur émérite en l'université,
Je suis vieux docteur en sorbone ;
Mais ma première place est dans la faculté,
Et ma seconde auprès du trône.
En peu de mots voici les traits
Auxquels on peut me reconnaître :
J'aime à parler ; j'aime à paraître ;
J'aime à prôner ce que je fais ;
J'aime à grossir ce que je sais ;
J'aime à juger ; j'aime à promettre ;
J'annonce les plus beaux secrets ;
Je n'en ai qu'un, celui de mettre
Tous les sots dans mes intérêts.
Venez voir dans Paris tout l'or que j'accumule ;
Venez voir près de moi les badauds attroupés ;
Depuis la sainte ampoule, ils y sont attrapés ;
Le français si malin est encor plus crédule.

JUIN.

— 1^er^. La chanson contre la pièce du sieur de Beaumarchais, est en quatre couplets, sur le même

air que ceux chantés à la fin par les divers personnages.

Jadis on a vu Thalie
Jeune et d'assez belle humeur
Se permettre la saillie,
Sans allarmer la pudeur :
En mauvaise compagnie,
On voit bien à ses discours,
Qu'elle vit sur ses vieux jours. (*Bis.*)

Mesdames, plus de grimace,
Plus d'éventail, plus d'hélas!
On pourra vous dire en face
Ce qu'on vous contait tout bas;
Ce n'est que changer de place :
L'amour y perd; mais enfin
C'est abréger le chemin. (*Bis.*)

Près de cet amas grotesque
De fripons et de catins,
Parlant en style burlesque
De leurs projets libertins,
Pourquoi d'un ton pédantesque
S'écrier : Ah! quelle horreur!
C'est l'histoire de l'auteur. (*Bis.*)

Oui, messieurs, la comédie
Que tout Paris applaudit,
Des erreurs vous peint la vie
Du grand homme qui la fit;
De l'impudence impunie
On admire le héros
Sous les traits de Figaro. (*Bis.*)

— 4. Madame Dugazon s'est mieux tirée qu'on ne l'espérait du grave accident que lui avait procuré son excès d'incontinence (1); elle a reparu hier dans *le Droit du Seigneur* : un de ses admirateurs lui avait adressé la veille, à cette occasion, le madrigal suivant :

Au gré de nos desirs, te voilà rétablie :
Momus va rentrer dans ses droits;
Et jeudi trois du présent mois,
On donnera *le retour de Thalie.*

— 6. Dans son nouveau mémoire, M. le comte de Mirabeau s'adresse d'abord à ses concitoyens, et leur rend compte des motifs qui l'ont déterminé à faire cette nouvelle édition et à l'enrichir de l'anecdote qui y a donné lieu.

Son premier mémoire venait de paraître ; il n'en avait distribué des exemplaires qu'à une petite partie de ses juges, lorsqu'un ordre de M. Laurent de Villedeuil, le chef actuel de la librairie, en arrêta la publication.

Le lundi 19 avril, on demanda au sieur Cuchet, son libraire, quel nombre d'exemplaires il avait fourni, quel nombre il en avait en magasin ; et il reçut la plus sévère injonction de n'en pas délivrer un seul à l'auteur même.

Le comte de Mirabeau s'en plaignit au directeur de la librairie, qui, par un concours de circonstances fort singulier, se trouvait être le rapporteur de son procès.

---

(1) Dans une nuit passée avec *Asthley*.

Ce magistrat lui répondit pour toute solution : *Je suis le bras de M. le garde-des-sceaux*, et s'est déporté depuis du rapport.

Après différentes tentatives inutiles, soit à Paris, soit à Versailles, pour parvenir auprès de M. le garde-des-sceaux, et après avoir prévenu M. le baron de Breteuil, que le comte de Mirabeau regarde comme le protecteur de la liberté des citoyens dans une place où l'on y a trop souvent attenté, résolu à faire un éclat, il se rendit à l'audience publique de M. de Mirosmesnil le vendredi 24 avril.

Suit la conversation assez longue de M. le comte de Mirabeau avec M. le garde-des-sceaux, où celui-ci serait l'écolier, et l'autre le maître, si elle était rapportée aussi exactement qu'il le prétend, et même mot à mot, à ce qu'il assure.

Par cette conversation, il paraîtrait que M. le garde-des-sceaux serait indisposé de longue main contre M. le comte de Mirabeau, au sujet de l'*Espion dévalisé*, dont il s'obstinerait à le croire auteur, quoique M. de Mirabeau l'ait toujours nié, et qu'il ne puisse lui être attribué par quelqu'un qui connaîtra son style et sa manière, bien différens de ce qu'on trouve dans cette compilation indigeste autant qu'indécente et de mauvais goût.

M. de Mirabeau ne pouvant rien gagner du chef de la justice, le prévint *qu'il frapperait du pied la terre, et qu'il en ferait sortir dix mille exemplaires d'un Mémoire dont on saurait l'histoire et l'occasion :* modération de M. le garde-des-sceaux qui promet, par considération pour l'auteur, de vouloir bien l'ignorer.

Il va trouver le prince de Poix, capitaine des gardes de service, et lui remet une lettre au roi, datée de Versailles, du 23 avril 1784, où il se plaint à sa majesté, d'une manière aussi noble que ferme et respectueuse, du déni de justice de M. le garde-des-sceaux.

M. le prince de Poix, avant de remettre la lettre au roi, a une entrevue avec M. le garde-des-sceaux, et n'en obtient aucune satisfaction. M. de Mirabeau écrit encore à M. de Miromesnil le 25 avril, sur son silence. La lettre est remise à S. M. et renvoyée, suivant l'usage, à M. le garde-des-sceaux.

Après ces préliminaires se trouve réimprimé le Mémoire, élagué de tous les détails de jurisprudence, dont était rempli celui destiné aux juges; il est également terminé par la consultation, du 20 février 1784, des jurisconsultes dont on a parlé, et enrichi de notes, dont quelques-unes fort piquantes, sur-tout celles relatives au comte de Grasse, acteur incident au procès, et qui n'y brille pas plus qu'au combat du 12 avril 1782.

Tous ces détails sont très-curieux, très-intéressans et font infiniment d'honneur à la plume, aux sentimens et au courage héroïque de M. de Mirabeau : il faudrait qu'il fût un hypocrite bien détestable et bien consommé, s'il ne sentait pas tout ce qu'il exprime avec tant d'onction et d'énergie.

— 11. Ces jours derniers un marchand d'ariettes étant monté à la portière de la voiture de deux dames qui se promenaient sur le boulevard, leur propose d'acheter des ariettes, entre autres du *Mariage de Figaro*. Deux officiers qui étaient sur le devant de la voiture rejettent avec

dédain ces ariettes, disant qu'ils ont vu la pièce une fois, et que cela leur suffit : un *quidam* passait, il s'arrête, les apostrophe et les injurie à l'occasion de leur mauvais goût de mépriser ce qui cause l'engouement de tout Paris : les officiers furieux descendent pour donner des coups de canne à l'insolent, qui persiste à leur reprocher leur ignorance : grand tumulte, la garde arrive, le *quidam* est traduit devant le commissaire, est obligé de décliner son nom; il se trouve que c'est le portier du sieur de Beaumarchais. On allait le conduire en prison, lorsque les plaignans intercèdent pour lui. Le commissaire, dont le devoir aurait été de faire toujours constituer prisonnier le délinquant, le relâche et se contente de le faire conduire sous bonne escorte chez son maître, auquel il fait enjoindre de veiller avec plus d'attention sur ses valets, et d'empêcher qu'ils n'insultent les honnêtes gens.

— 13. *Les cinq doigts*, sur le vaudeville du *Mariage de Figaro.* (1)

Boufflers peignit avec grâce
Le lieu dont chacun est fou;
Barthe et d'Arnaud, sur sa trace,
Ont chanté le cul, le cou :
Sans m'élever à leur place,

---

(1) On trouve dans la première année du chansonnier du Vaudeville, une chanson de M. Ravrio sur le même sujet, qui ne le cède à celle-ci ni en grâce ni en esprit.

(*Note de l'éditeur.*)

D'une plus timide voix,
Je vais chanter les cinq doigts.

Un vieux que chacun repousse,
S'il a de l'or bien compté,
Fait la cadence du pouce,
Soudain il est supporté;
Vénus va pour lui plus douce
A son lit l'associer :
Honneur au doigt financier!

Du second l'emploi me touche,
Du mystère signe heureux :
Près d'une mère farouche,
Il exprime et parle aux yeux;
En le plaçant sur la bouche,
L'amour fidèle et discret
Nous dit : Garde mon secret.

Celui du milieu réclame,
Mesdames, le pas sur tous :
Quand l'amour perd de sa flamme,
Ce doigt la réveille en vous;
Lorsqu'aussi près d'une dame
Le dieu cueille un beau laurier,
Ce doigt est son brigadier.

Au suivant l'amour fidèle
Met l'anneau de son bonheur :
Qui le reçoit d'une belle,
En retour promet son cœur :
Ce doigt d'amour éternelle
Offre le gage enchanteur;
Je le crois un peu menteur.

Le petit dans l'art magique,
Passe pour être en crédit :
Une femme despotique
De ce renom s'enhardit ;
Et par ce mot sans réplique :
Mon petit doigt me l'a dit,
L'amour faible est interdit.

De tous ces doigts, ce me semble,
L'éloge est poussé trop loin ;
De l'écrire encor je tremble,
Et le dire est un besoin :
J'ai vu ces lâches ensemble
S'unir d'un effort commun,
Et se mettre cinq contre un.

— 14. La chanson ci-dessus avait été précédée ou a été suivie de la pièce de vers suivante, intitulée : *les Doigts.* On prétend qu'elle a été adressée à la fille du marquis de Paulmy, la princesse de Luxembourg.

Honneur à cet artiste sage,
Qui, pour le bonheur des humains,
Des doigts qu'il joignit à leurs mains,
Daigna multiplier l'usage :
C'est du ciel le don le plus doux ;
Car des doigts l'adresse infinie
Fait tout le plaisir de la vie :
Et sans les doigts que ferions-nous ?
Lise est savante pour son âge ;
Car à douze ans, Lise conçoit
Tous les plaisirs du mariage
Que lui montre son petit doigt.

De jolis doigts ont de l'absence
Souvent adouci les rigueurs.
Que les doigts ont d'intelligence
Pour soulager deux tendres cœurs
Que tourmente la vigilance
Et des mamans et des tuteurs !
Les doigts à l'amante captive
Font oublier la liberté ;
Les doigts pour l'amante craintive
Dans un tableau bien imité
D'une jouissance illusive,
En font une réalité.
Souvent dans l'amoureuse ivresse
Les doigts font le charme des cœurs ;
Tout s'embellit par leur adresse,
Et partout les doigts sont vainqueurs.
Si la beauté que je préfère,
Daignait permettre qu'aujourd'hui
De ses doigts la touche légère
Portât remède à mon ennui,
Je bénirais sa bienfaisance :
Si mes vœux n'étaient superflus,
En peignant ma reconnaissance,
J'aurais pour elle un doigt de plus.

— 15. M. le marquis de Montesquiou, dans l'espoir que le roi de Suède voudrait bien honorer de sa présence sa réception à l'académie française, avait fait différer la cérémonie. Dès que M. le comte de Haga a été arrivé, la compagnie a député vers lui pour l'instruire de son desir : M. le comte de Haga, flatté de l'honneur qu'on lui faisait, en a témoigné toute sa reconnaissance ; mais a déclaré qu'il n'avait de libre que le mardi

quinze. Ce n'est point jour d'académie française, et c'est au contraire jour d'académie des belles-lettres, dont la salle tient précisément à l'autre, et sert même de passage les jours de séance publique. Grande négociation à ce sujet entre les deux secrétaires. M. d'Acier a déclaré ne pouvoir suspendre de son autorité les travaux de sa compagnie ; il a fallu que M. le baron de Breteuil, comme ministre de Paris, écrivît une lettre au nom du roi pour décider la contestation, et demain la séance aura lieu extraordinairement *par ordre*. On a rassemblé en diligence tous les membres dispersés, qui avaient pris une courte vacance.

— 15. Lundi 7 de ce mois, lorsque le comte de Haga est arrivé, le roi ne comptait point sur lui, et sa majesté était allée à la chasse à Rambouillet, où elle devait donner à souper à vingt-cinq seigneurs. La reine lui dépêcha un courier ; il n'avait point ses voitures, il se fit ramener par un palfrenier, et prévint Monsieur, qui était du voyage, de n'avertir de son départ qu'au moment du souper, dont il ferait les honneurs à sa place, au moyen de quoi sa garde-robe resta à Rambouillet. Le roi rentré dans son appartement, n'avait point de clefs, n'avait point de valets-de-chambre, il fallut un serrurier, et l'on appela les premiers venus pour habiller sa majesté. Ceux-ci, peu au fait, s'en tirèrent comme ils purent et d'une façon fort ridicule ; en sorte que, quand le roi vint chez la reine pour trouver le comte de Haga, chacun eut peine à s'empêcher de rire ; la reine lui demanda s'il donnait bal ce soir-là, et s'il avait déjà commencé la mascarade, ou s'il voulait montrer au comte

de Haga une idée de l'élégance française? Il avait un soulier à talon rouge, un autre à talon noir, une boucle d'or, un autre d'argent et ainsi du reste. Il fallut cependant qu'il demeurât de la sorte dans la crainte d'être pire.

Le soir, à son coucher, sa majesté plaisanta beaucoup de l'accoutrement bizarre où on l'avait mis : elle dit en riant : « Je connais celui qui m'a ridiculisé de la sorte, » et je l'arrangerai bien à mon tour ». Ces petits traits décèlent la bonté de l'âme du roi ; combien il est facile dans son service, et aimable dans son intérieur.

— 15. Relation de la séance publique, tenue extraordinairement aujourd'hui mardi, pour la réception de M. le marquis de Montesquiou.

L'affluence depuis plusieurs années toujours très-grande à ces sortes d'assemblées, ne pouvant croître, puisque le local n'était pas plus étendu, a été du moins remarquable par l'espèce et le zèle des spectateurs. Dès midi et demi, plus de deux cents femmes de la plus haute qualité avaient pris poste, et entraînant à leur suite une foule d'hommes du même rang, la salle n'a été remplie, à proprement parler, que de gens de cour, et le peu d'hommes de lettres qui s'y sont trouvés, n'y sont entrés que furtivement en quelque sorte et en contrebande.

Au reste, si la personne du récipiendaire attirait la foule, son discours le méritoit peu. En vrai courtisan, M. de Montesquiou voulant plaire à tout le monde, a

rétabli l'ancienne formule d'éloges usités pour les fondateurs et protecteurs de l'académie ; il a passé ensuite à son prédécesseur, qu'il faut se rappeler avoir été M. l'ancien évêque de Limoges, le précepteur des enfans de France ; il a prétendu que son plus bel ouvrage était l'éducation de ces augustes élèves, ce qui lui a fourni l'occasion d'esquisser le portrait de chacun avec les couleurs les plus flatteuses : il a peint Louis XVI, le monarque humain, juste et simple, ami de la franchise, des mœurs et de l'économie. Monsieur, auquel il a l'honneur d'être attaché, lui a fourni des détails plus particuliers ; il est entré dans ceux de sa vie intérieure : il nous a vanté son amour pour l'étude, et nous a appris que ce prince, en s'efforçant d'acquérir les connaissances nécessaires à son rang, y joignait le goût des lettres et les cultivait avec succès. Enfin les qualités héroïques de M. le comte d'Artois n'ont point échappé au pinceau du nouvel académicien : il a principalement appuyé sur son voyage de Gibraltar ; épisode mémorable et glorieux de la vie de ce prince. La reine a reçu aussi le tribut de louanges dû à ses traits, à ses grâces et à ses vertus.

M. le marquis de Montesquiou n'avait garde d'oublier le comte de Haga, pour qui la séance avait été reculée et fixée à ce jour extraordinaire. Sans lever exactement le voile qui l'enveloppait, il a fait l'éloge des monarques philosophes qui voyagent pour s'instruire, et qui en se répandant davantage, ne font qu'étendre leur renommée, et se rendent aussi chers aux étrangers qu'à leurs sujets.

C'est M. Suard qui, en qualité de directeur, a répondu

à M. de Montesquiou. Il a révélé d'abord les titres littéraires de celui-ci à l'académie française, que peu de gens connaissaient : il nous a appris que ce courtisan ingénieux faisait des pièces de vers très-agréables, des contes, des chansons, des épigrammes, des romans, des comédies, mais tous ouvrages de société, que la modestie de l'auteur n'a point laissé sortir du cercle de ses amis. En parlant des comédies de M. de Montesquiou, le directeur a pris occasion de-là pour s'élever adroitement contre celle du sieur de Beaumarchais, si courue en ce moment. Sa critique, quoiqu'indirecte, a été si juste que personne ne s'y est mépris. Elle a reçu des applaudissemens incroyables et unanimes. C'était un enthousiasme, une ivresse plus grande encore que celle des admirateurs du *Mariage de Figaro*.

Un autre endroit du discours de M. Suard qui, sans faire autant de plaisir, a paru piquant et bien adapté aux circonstances, c'est la digression qu'il a faite sur l'usage de l'académie d'entremêler ses membres littéraires de gens de la cour, comme les plus capables de fixer parmi elle le beau langage et ce qu'on appelle le *bon ton*. Quoique cette idée paraisse prêter assez au ridicule, il lui a donné une tournure qu'il a fait passer et qui lui a même mérité des applaudissemens.

Le directeur pouvait moins encore que le récipiendaire se dispenser de parler du comte de Haga. Il a seulement cherché à ne pas se répéter avec lui, et heureusement le sujet très-fécond, lui a permis de varier et le fond et la forme de l'éloge.

Après ces deux discours, M. de la Harpe a lu un chant d'un poëme en l'honneur des femmes, qui doit être di-

visé en quatre. Quoique la fiction en soit très-poétique et très-ingénieuse; quoiqu'il y ait des descriptions charmantes, riches et pleines de goût; quoique la versification en soit brillante et harmonieuse, cet ouvrage a reçu peu d'applaudissemens; et cependant l'auteur ne pouvait mieux choisir son auditoire, puisqu'il était composé en grande partie de femmes ayant toutes des prétentions, soit aux grâces, soit à l'esprit. M. l'abbé Arnaud prétend que c'est la faute du rhithme de ce poëme qui est en vers *hexamètres*, c'est-à-dire en grands vers, qui ne réussissent jamais dans notre langue, à moins qu'ils ne soient joints à une action. On croit, malgré cette assertion, qu'il faut plutôt en chercher la cause dans la personne du poëte, en général peu aimé du public. Ses partisans espèrent qu'il sera vengé de ce dédain dans le silence du cabinet.

Au reste, on lui reproche plusieurs gaucheries dans les détails du morceau qu'il a lu; comme d'avoir trop déprimé les Turcs; d'avoir fait des vœux pour la destruction de leur empire dans un moment où la France cherche à les soutenir et à s'unir plus étroitement avec eux; et devant qui? En présence de M. le marquis de Choiseul Gouffier, envoyé ambassadeur auprès de la cour Ottomane!

On devait s'attendre sans doute que M. de la Harpe, correspondant du grand duc de Russie, dans un ouvrage à la louange des femmes ferait un éloge pompeux de l'impératrice mère de ce prince: mais on eût voulu qu'en présence du comte de Haga il n'eût pas affecté d'exalter cette souveraine aux dépens des autres puissances du Nord, qui ne peuvent lui être assimilées.

Une chose très-remarquable dans ce poëme, c'est que l'auteur, en faisant l'énumération de quelques femmes célèbres de France, mortes ou vivantes, a nommé avec la plus grande distinction madame la comtesse de Genlis, avec laquelle il est brouillé, et qui tout récemment, dans son ouvrage intitulé les *Veillées du château*, a fait un portrait affreux de M. de la Harpe. Quelqu'un lui en ayant témoigné sa surprise, il a répondu qu'il rendait le bien pour le mal.

M. le duc de Nivernois a terminé la séance par la lecture de six fables ; savoir, *le jugement du Lion ; le Lion*, *le Bœuf et le Renard* ; *les Prières* ; *les deux Sceptres ; le Musulman, sa femme et la Pie ; et la Pyramide.* Ces petits ouvrages lus sans prétention, avec le même naturel et la même facilité dont ils semblent avoir été composés, contenant une moralité exquise, ont été reçus avec un enthousiasme universel.

Après la séance M. le comte de Haga s'est rendu dans la salle particulière d'assemblée des académiciens, où M. le maréchal duc de Duras lui a présenté les divers confrères qui s'y sont rencontrés. L'illustre étranger a paru les connaître tous, au moins par leurs ouvrages. Il n'est pas jusques à M. Beauzé, très-ignoré dans sa propre patrie, auquel il n'ait fait compliment de sa grammaire et autres écrits sur la langue. Il a félicité M. Suard sur la hardiesse avec laquelle il avait osé attaquer la comédie du sieur de Beaumarchais, et frondé le mauvais goût des spectateurs. Il a demandé à plusieurs reprises où était le doyen de la compagnie, le maréchal duc de Richelieu ? Il a témoigné son regret de ne pas voir M. de Malesherbes ; enfin il a questionné M. de la Harpe, s'il

n'avait pas composé une tragédie de Gustave? Il lui a dit qu'il en avait fait toutes sortes de recherches sans avoir pu la trouver. Ce qui a obligé M. de la Harpe de lui avouer que cette pièce n'ayant pas réussi, il l'avait gardée dans son porte-feuille; mais ayant ajouté qu'il comptait la travailler, la faire jouer une seconde fois et imprimer ensuite, le comte de Haga lui en a témoigné sa satisfaction, d'autant que ce sujet l'intéressait infiniment. Le dernier mot qu'on ait recueilli de M. le comte de Haga, c'est son exclamation en voyant cette salle dont les murs sont couverts de tous les portraits des académiciens morts ou vivans : *cette tapisserie vaut mieux que la plus belle tenture des Gobelins.* Dans ses différens propos M. le comte de Haga s'est exprimé avec beaucoup d'élégance, de naturel, de facilité et d'esprit. Il paraît connaître parfaitement notre langue et son génie, et sous ce point de vue ne serait pas indigne de figurer dans l'assemblée qu'il a honoré de sa présence.

— 16. Une anecdocte à conserver dans le Mémoire de M. de Bougainville, est celle de M. de Marigny, commandant le César. Après l'avoir défendu jusqu'à la dernière extrémité, étendu sur son lit, mortellement blessé, on vient lui dire que le vaisseau qui est en feu va sauter : *tant mieux*, répondit-il, *les Anglais ne l'auront pas. Fermez ma porte, mes amis, et tâchez de vous sauver* (1).

---

(1) Ce mémoire fait partie de ceux composés par les chefs d'escadre, pour se disculper de la perte du combat du 12 avril 1782, perdu par M. de Grasse.

— 21, *Copie de la lettre du maréchal de Castries à M. le comte de Grasse.*

« Le roi à lu, Monsieur, la lettre par laquelle vous récusez d'avance les membres du conseil de guerre, et vous suppliez sa majesté de vous juger elle-même. S. M. n'a point approuvé les motifs de la réclamation anticipée que vous formiez contre le jugement définitif qui devait être rendu par le conseil de guerre assemblé à Lorient, et elle n'a pu les approuver davantage depuis que le jugement est connu.

» Sa majesté a fait examiner et a examiné elle-même avec la plus grande attention, tous les chefs d'accusation qui se trouvent confondus dans les lettres et mémoires que vous avez répandus en Europe, et que vous avez porté contre l'armée navale dont vous aviez le commandement. Elle a vu que toutes les inculpations de désobéissance aux signaux et d'abandon du pavillon amiral, dans la journée du 12 avril, étaient détruites par le conseil de guerre, et qu'on ne pouvait attribuer aux fautes particulières qui ont été commises, la perte de la bataille. Il résulte de ce jugement, que vous vous êtes permis de compromettre par des inculpations mal fondées, la réputation de plusieurs officiers, pour vous justifier, dans l'opinion publique, d'un évènement malheureux dont vous eussiez peut-être trouvé l'excuse dans l'infériorité de vos forces, dans l'incertitude du sort des armes, et dans des circonstances qu'il vous était impossible de maîtriser.

» Sa Majesté veut bien supposer que vous avez fait ce qui était en votre pouvoir pour prévenir les malheurs de

la journée; mais elle ne peut avoir la même indulgence sur les torts que vous imputez injustement à ceux des officiers de la marine qui se trouvent déchargés d'accusation.

» Sa majesté, mécontente de votre conduite à cet égard, vous défend de vous présenter devant elle. C'est avec peine que je vous transmets ses intentions, et que j'y ajoute le conseil d'aller, dans la circonstance actuelle, dans votre province ».

JUILLET.

— 1^er^. Il court, depuis les représentations du Mariage de Figaro, l'épigramme suivante, très-singulière.

Le vœu du Dramomane, ou la semaine couleur de rose.

Que le parisien agit en étourdi!
A fétoyer le drame, il s'était enhardi,
Et par un Figaro follement applaudi,
Le voilà sous mes yeux encor ragaillardi.
Je tiens de ma semaine un plan bien arrondi;
Un joli *Requiem* pour dimanche à midi;
Item, chez Curtius, les grands voleurs lundi;
Item, chez arlequin, *Jenneval* pour mardi;
Item, chez Poquelin, *Beverley* mercredi;
Le combat du taureau, près de Pantin, jeudi;

Le spectacle infernal, où l'on sait, vendredi:
Ah ! si pour la clôture, on pendait samedi.

— 4. Il est question d'un grand ballon que M. le duc de Chartres fait construire depuis long-tems à St.-Cloud; il compte monter dedans, ce qui a occasionné un calembourg de madame de *Vergennes :* « *Apparemment*, a-t-elle dit, *M. le duc de Chartres veut ainsi se mettre au-dessus de ses affaires.*

— 8. Quoique l'engouement du public pour le *Mariage de Figaro* se soutienne constamment, le sieur de Beaumarchais cherche à le ranimer de tems en tems par différens moyens. C'est ainsi qu'il a fait courir, il y a plus d'un mois, une lettre prétendue écrite par lui, suivant les uns, à M. le duc de Villequier; suivant les autres, à M. le président Dupaty, lettre fort impertinente, quoique bien faite dans son genre. Elle passait pour une réponse à la demande qu'on lui avait faite d'une loge grillée pour des femmes qui n'osaient aller voir sa pièce trop publiquement. Peu de tems après on dit que sa pièce qui était déjà à la dix-septième représentation, allait être arrêtée; ensuite on ajouta que l'auteur avait été mis à la Bastille. Toutes ces rumeurs s'étant accréditées pendant quelques jours, le sieur de Beaumarchais les a démenties en avouant la lettre dans le Journal de Paris, mais en désavouant les différentes adresses qu'on y avait mises. Comme il n'a point déclaré la véritable, qu'on a découvert qu'il avait lu cette lettre dans un dîner long-tems avant qu'elle fût publique, et sans nommer davantage celui à qui elle était envoyée, il y a tout

lieu de croire que c'est une ruse de sa part, et qu'elle n'est que fictive.

— 11. Le comte de Haga (1) est à la veille de partir très-incessamment. On dit qu'on n'en sera point fâché à la cour, où il ennuie les femmes et les hommes; ce qui fait son éloge, en ce que les unes ne le trouvent point assez frivole, et ne savent que lui dire, n'osant l'entretenir de quolifichets et de galanterie, et les autres trop ignorans pour répondre aux questions qu'il leur fait, sont désolés de voir un étranger plus instruit qu'eux, mais qui voudrait en savoir encore davantage, et les embarrasse par ses demandes.

Pour dénigrer le comte de Haga, on a affecté de répandre quelques-uns de ses propos, qui n'annoncent qu'une grande franchise, ou un défaut de cette délicatesse excessive qui évite de blesser l'amour-propre de qui que ce soit, même de la manière la plus indirecte.

La reine lui donnant un concert chez elle, lui demanda s'il aimait beaucoup ce genre de musique? il répondit qu'il n'aimait pas la musique de chambre. La reine ayant chanté avec madame la Roche-Lambert, jeune femme qui, au plus joli gosier, joint un goût exquis, sa majesté le questionnant si son concert l'avait amusé? il dit que madame la Roche-Lambert le lui avait fait trouver fort agréable. Enfin, quelqu'un voulant savoir ce qu'il pensait de la voix de S. M.; il déclara qu'elle chantait très-bien pour une reine.

---

(1) Le roi de Suède.

On ajoute encore qu'au bal, la reine ne dansant point, le comte d'Haga lui demanda *si elle aimait la danse, étant jeune?* Mais cette question n'est rien moins que gauche, elle devient même une plaisanterie fine, pour ceux qui savent qu'elle n'eut lieu que lorsque la reine eut annoncé qu'elle ne danserait point parce qu'elle était trop vieille. Voilà comme les persifleurs, lorsqu'ils veulent imprimer du ridicule, dénaturent tout. Il serait bien étonnant que ce prince, qui, dans diverses conversations particulières et surtout à l'académie, où cent personnes étaient à portée de l'entendre, a toujours montré beaucoup d'honnêteté, de politesse, d'aménité, de justesse et de présence d'esprit, n'en eût manqué précisément qu'à la cour.

Le sieur de Beaumarchais a beau se prévaloir de ce que le comte de Haga a été deux fois à sa pièce, on sait pourquoi il y est retourné. Suivant ce qu'il a dit à M. Suard à l'académie, en lui parlant de sa sortie contre le *Mariage de Figaro*, il comptait la voir encore, parce qu'il ne l'avait pas bien entendue la première fois. C'est décéler assez tout ce qu'il en pense : il trouve cette pièce *fort réjouissante, mais un peu sale.*

— 13. Madame la comtesse de Genlis a composé et mis en lumière un nouvel ouvrage, intitulé *les Veillées du château*, ou *Cours de morale à l'usage des enfans*, en trois volumes, où beaucoup de philosophes et de gens de lettres sont fort maltraités. Ce qui lui a valu l'épigramme suivante :

Comme tout renchérit, disait un amateur,
Les œuvres de Genlis à six francs le volume !

Dans le tems que son poil valait mieux que sa plume,
Pour douze francs j'avais l'auteur.

— 14. Chanson aux navigateurs aériens partis le 23 juin 1784; sur l'air: *Vous m'entendez bien.*

C'était en Suède et non ailleurs,
Qu'il fallait, mes braves messieurs,
Aller à tire d'ailes,
Hé bien,
Y porter des nouvelles:
Vous m'entendez bien.

Déjà vous seriez de retour,
Et vous auriez fait votre cour
A ce roi dont la gloire,
Hé bien,
Ornera notre histoire:
Vous m'entendez bien.

Stockholm est près de Chantilly
Pour un voyageur aguerri
Qui dirige à sa guise,
Hé bien,
Et le sud et la bise:
Vous m'entendez bien.

Mais pour bien mener un ballon,
Comme Eole est un vieux barbon,
Tâchez par préférence,
Hé bien,
D'avoir sa survivance:
Vous m'entendez bien.

Sans cela, vos pompeux élans
Ne seront que des cerfs-volans,
Et vous n'irez qu'apprendre,
Hé bien,
Comment il faut descendre :
Vous m'entendez bien.

La chanson ci-dessus peut encore mieux s'appliquer à l'aérostat de Saint-Cloud, lancé enfin aujourd'hui après plusieurs remises. Il s'est élevé très-rapidement, et est descendu encore plus vîte. Nous en parlerons plus amplement, après avoir recueilli les détails certains de cet évènement brillant dans le principe, et qui a pensé devenir funeste.

— 16. La machine aérostatique de Saint-Cloud a présenté hier un spectacle nouveau par sa forme : c'était un sphéroïde assis sur son axe le plus long. MM. Robert et le duc de Chartres y sont montés; on a eu beaucoup de peine à le dégager de son appareil, et il s'est enfin élevé à la vue d'un peuple immense; car il était venu toute la nuit à Saint-Cloud un nombre infini de voitures: beaucoup de gens y étaient restés depuis le mardi, et quantité d'autres s'y étaient rendus à pied, ce qui formait le plus beau coup-d'œil. Une circonstance singulière, c'est que les derniers rangs ayant prié les premiers de leur permettre de voir en se baissant, ils se sont accroupis, et mis comme en adoration devant la machine et son altesse sérénissime, qui est partie aux acclamations générales. L'ascension a été rapide, et en moins de rien la machine s'est perdue dans un nuage; peu après on l'a vu redescendre encore plus vite. Elle est

presque tombée dans un étang. Il a fallu que le duc de Chartres envoyât un grelin pour retirer l'aérostat. On a su que ce prince ayant éprouvé beaucoup de froid, de neige et de frimats, avait demandé à revenir sur terre ; mais que n'ayant pu faire jouer la soupape, pour dégager l'air inflammable, on avait pris le parti d'éventer le ballon; un second rempli d'air atmosphérique, dont MM. Robert comptaient faire usage, et inséré dans le grand, empêchait au contraire le jeu du premier. Les rames, le gouvernail dont ils étaient munis, rien n'a pu servir ; on regarde cet essai comme manqué absolument.

— 17. On a déjà fait un vaudeville assez malin sur le voyage aérien du duc de Chartres; il est sur l'air ; *Vous m'entendez bien.*

Chartres va, dit-on, s'envoler ;
Jusques à Londre il veut aller :
Mécontent de Neptune,
Hé bien,
Il cherche en l'air fortune :
Vous m'entendez bien.

Chartres s'envole, et les Français,
Certains de son brillant succès,
N'ont nulle inquiétude ;
Hé bien,
Il en a l'habitude :
Vous m'entendez bien.

— 17. On raconte que la cabale philosophique qui

protège et prône beaucoup la tragédie des *Druïdes*, a déterminé M. le Blanc à envoyer sa pièce au comte de Haga, qui l'a prié de venir le voir. Ce prince lui a témoigné la plus grande satisfaction de son ouvrage ; il lui a dit entre autres choses : « Vous avez peint la scélérâ-» tesse et la fourberie des prêtres de main de maître ; » mais vous en avez fait un honnête homme, ce qui est » contre les vraisemblances ». Et les philosophes de recueillir cet apophthegme, qui n'a été dit sans doute que par plaisanterie, et de le débiter très-sérieusement ; et les dévots de maudire le prince hérétique et philosophe.

— 18. Voici la lettre du sieur de Beaumarchais, bonne à conserver.

Réponse à quelqu'un qui me rend une grande loge pour en avoir une petite, en disant que c'est pour des femmes qui craignent d'être vues à ma pièce.

» Je n'ai aucune considération, M. le Duc, pour des femmes qui se permettent de voir un spectacle qu'elles jugent malhonnête, pourvu qu'elles le voient en secret. Je ne me prête point à de pareilles fantaisies, j'ai donné ma pièce au public pour l'amuser et pour l'instruire, et non pour offrir, à des bégueules mitigées, le plaisir d'en aller penser du bien en petite loge, à condition d'en dire du mal en société. Les plaisirs du vice et les honnneurs de la vertu . . . . telle est la pruderie du siècle. Ma pièce n'est point un ouvrage équivoque, il faut l'avouer ou la fuir. Je vous salue ; je garde ma loge.

Signé BEAUMARCHAIS. —

— 20. Le sieur Anseaume, qui de souffleur de la comédie italienne en était devenu le secrétaire, vient de mourir : il est auteur d'environ vingt-quatre ouvrages ou pièces à lui seul ou en société, joués tant à l'opéra comique qu'à la comédie italienne, et quelques-uns sont restés au théâtre. En outre c'était le *raccomodeur* de la troupe ; il charpentait, morcelait, disséquait les pièces des autres au besoin. C'est une perte pour elle.

— 21. Pour remercier M. le duc de Chartres de sa complaisance de se prêter aux desirs du publie, en le laissant jouir du spectacle de sa machine, en se donnant lui-même en spectacle à ses yeux, on ne lui répond que par des satires et des injures. Voici de nouveaux vers à ce sujet.

Chartres ne se voulait élever qu'un instant ;
Loin du prudent Genlis il espérait le faire ;
Mais par malheur pour lui, la grêle et le tonnerre
Retracent à ses yeux le combat d'Ouessant.
Le prince effrayé dit : Qu'on me remette à terre ;
J'aime mieux n'être rien sur aucun élément.

— 23. Il y a environ quarante ans qu'il courut une chanson très-scandaleuse, intitulee : *la Confession*. On vient d'en composer tout récemment une qui ne l'est pas moins, sur l'air : *Ce mouchoir, belle Raimonde*. Elle est en dialogue entre un pénitent et son confesseur. On en va juger :

C'est à vos genoux, mon père,

Que je dépose aujourd'hui
Les fautes d'un cœur sincère
Qui demande de l'appui.
Mais quoi! suis-je donc coupable
D'avoir négligé le ciel
Pour un objet adorable,
Ouvrage de l'Eternel?

— Écoutez-moi bien, mon frère,
Je ne suis point capucin.
— J'en suis enchanté, mon père,
Car j'ai l'odorat très-fin;
Je tiens encore à la vie :
Serait-ce un grand péché? — Non.
— J'ai vu bonne compagnie.
— Le compte en sera plus long.

Commencez; je vous écoute.
Je ne vous soupçonne pas
D'avoir volé. — Non, sans doute.
— Violé. — Dans aucun cas.
— Tué. — Non, jamais, mon père.
— Juré. — Beaucoup, au brelan.
— On peut se mettre en colère
Quand on perd tout son argent.

Parlons un peu du beau sexe;
C'est le point intéressant.
Votre âme paraît perplexe.
— Le cas est embarrassant.
— Combien de filles, de femmes?
— Le nombre m'est inconnu :
J'ai beaucoup aimé les dames;
J'en eus autant que j'ai pu.

— Je sens bien que la première.....
— Ah! c'était une beauté;
C'était la fleur printanière;
Elle vous eût enchanté :
Pied mignon et jambe fine,
Oeil vif, regard assassin,
La taille la plus divine.....
— Allez donc jusque à la fin.

— Ce fut un beau jour de fête
Que je commis ce péché.
Mon père, ah! quelle conquête!
Rien ne m'en eût empêché.
Je la trouve à sa toilette,
Le sein nu, l'air languissant :
Qu'elle était belle, Lisette!
— C'est le plus intéressant.

— Je l'approche, je l'embrasse;
La rougeur couvre son front;
Dans mes bras je l'entrelace.
— Pour la pudeur, quel affront!
— Après quelque résistance,
Qui fit croître mon bonheur,
Je lui prouvai ma constance
Et lui dérobai son cœur.

Vous peindrai-je les délices
Que je goûtai dans ses bras?
— En eûtes-vous les prémices?
— Mon père, voilà le cas:
Je me damnai dans une heure
Jusques à sept fois au moins:
Si je vous mens, que je meure.
— Vous aviez de grands besoins.

— Dans ces heureux tems, mon père,
J'étais un fort grand pécheur.
— Vous en rabattrez, mon frère.
— Je le vois avec douleur.
— Le ciel n'est jamais injuste.
— Combien je m'en aperçois!
C'est bien mal dit que le juste
Par jour pèche au moins sept fois!

— Pensez-vous qu'à la tendresse
Vous ayez bien renoncé?
En feriez-vous la promesse
Au ciel que vous offensez?
— Elle serait indiscrette;
Car entre nous, je sens bien
Que si je voyais Lisette,
Je ne répondrais de rien.

— 26. Le châtiment du sieur Auguste (1), c'est ainsi que l'appelle le père Vestris, paraît fixé décidément à six mois de prison à l'hôtel de la Force, pendant lequel tems il ne pourra voir que sa famille. Un oncle, qu'on appelle le Cuisinier, a demandé la permission de s'enfermer avec lui, et l'a obtenue.

Le sieur Auguste avait deux mille écus de pension sur le trésor royal, qu'on disait rayés; mais on veut que le paiement des arrérages soit seulement suspendu. Tout cela est trop doux.

Le père Vestris ayant appris l'insolence de son fils,

(1) Vestris, fils, qui avait refusé à la reine de danser.

lui témoigna son indignation : *Comment*, lui dit-il, *la reine de France fait son devoir, elle te prie de danser, et tu ne fais pas le tien ! je t'ôterai mon nom ; je ne veux pas que tu brouille la famille des Vestris avec celle des Bourbons.*

Aoust.

— 2. Les chansons ne tarissent point sur les deux derniers ballons : en voici une sur celui du Luxembourg ; elle est censée faite par un grivois d'un cabaret nommé la Croix-blanche à Vaugirard, et sur l'air : *J'avais toujours gardé mon cœur.*

Ma foi, j'ai bien ri vendredi,
Buvant à la croix-blanche :
Un ballon promis pour midi,
M'a fait pleurer dimanche.

On se moque du vendredi,
En mangeant de l'éclanche ;
Mais Dieu se venge, et tout Paris
A jeûné le dimanche.

Vous dont on a trompé l'espoir,
Restez dans vos demeures ;
Pauvres badauds, n'allez plus voir
Midi à quatorze heures.

— 3. Quoique M. Diderot passât généralement pour athée ; qu'il fût véhémentement soupçonné d'être l'auteur du *Système de la nature ;* qu'il fût un des fon-

dateurs de l'*Encyclopédie*, et que tous ses ouvrages philosophiques respirassent une liberté de penser opposée à ce qu'exige le clergé; quoiqu'enfin n'appartenant à aucun corps littéraire en France, il fût un particulier isolé, en faveur duquel les prêtres ne craignissent pas de réclamation et le secours de l'autorité, il faut que le mourant se soit si bien conduit, qu'on n'ait pas osé lui refuser la sépulture chrétienne. Même, plus favorisé que son collègue d'Alembert, le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel il est mort, n'a fait aucune difficulté sur le grand convoi demandé par le gendre de Diderot.

On rappelle à ce sujet que M. Remi, l'exécuteur testamentaire de d'Alembert, après les premières difficultés levées sur le refus absolu de sépulture, ne put jamais obtenir du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois plus de vingt prêtres. A quoi M. Remi répondit : *he bien, Monsieur, il y aura quarante laquais.* Et ils y furent en effet, et il leur fit donner un écu à chacun, tandis que les prêtres n'eurent que 20 sous.

— 4. Pendant que M. le duc de Chartres est absent et est allé faire un second voyage en Angleterre, ses ennemis acharnés le chansonnent encore, et voici un nouveau vaudeville enfanté par leur méchanceté, sur l'air des *Pendus*.

Chartres, de nos princes du sang
Est le plus brave assurément :
Après avoir bravé Neptune,
Bravé l'opinion commune,
Émule de Charles et Robert,
Le voilà qui brave encor l'air.

Admirez comme il va volant
Au sein de cet autre élément.
Quel cœur ! et surtout quelle tête !
Rien ne l'émeut, rien ne l'arrête ;
Son rang, ses amis, sa moitié,
Ce héros foule tout au pied.

Il peut aller dorénavant
Tête levée, et nez au vent ;
Il est, les preuves en sont claires,
Fort au-dessus de ses affaires :
Eh oui ! ce grand prince, aujourd'hui,
Doit être bien content de lui.

Mais quel soudain revers, hélas !
Ne vois-je pas mon prince en bas ?
Comme il est fait ! comme il se pâme !
On dirait qu'il va rendre l'âme.
L'âme !... Oh ! qu'il n'est pas dans ce cas :
Peut-on rendre ce qu'on n'a pas ?

— 6. On présume que M. Diderot, sentant approcher sa fin, avait pris le parti de se soustraire aux persécutions du curé de Saint-Sulpice, qui avait si fort tourmenté Voltaire en 1778, et s'était réfugié chez son gendre sur la paroisse de Saint-Roch, dont le pasteur est plus tolérant. En effet, il s'est escamoté adroitement à la vigilance de celui-ci, auquel on a fait accroire que le défunt avait été surpris, qu'il était très-repentant et disposé à désavouer ses erreurs, même par écrit. Le curé a cru, ou fait semblant de croire tout cela, et n'a formé aucune difficulté sur l'enterrement.

On dit au surplus que c'est l'impératrice de Russie qui, ayant apris que M. Diderot avait besoin pour sa santé de quitter un quatrième étage où il avait passé sa vie, lui fit choisir un appartement plus convenable pour se loger, comme son bibliothécaire, et pour y loger la bibliothèque de ce savant qu'elle avait achetée, et dont elle lui conservait la jouissance avec des appointemens.

— 9. Me. Romain de Seize est un avocat du barreau de Bordeaux, qui, jeune encore, s'y étant attiré beaucoup d'ennemis et dans le parlement, et dans son ordre, pour son zèle à soutenir M. Dupaty; dégoûté de ces tracasseries, a pris le parti de suivre ce magistrat à Paris et d'y essayer ses talens. Il a débuté mercredi 4 au Châtelet dans une cause de partage, très-ingrate conséquemment, n'ayant d'intéressant que le nom d'Helvetius, dont il a défendu la fille, madame la comtesse d'Andleau, et il l'a fait avec un éclat sans exemple. Il a eu l'art de faire entrer dans son plaidoyer des morceaux de philosophie et de pathétique qui lui ont concilié l'attention générale. Pendant cinq quarts-d'heure qu'il a parlé, l'huissier n'a pas été dans le cas de crier une seule fois : *Paix-là* ! Les juges ne l'ont pas perdu de vue un seul instant, et il a été applaudi à la fin pendant plusieurs minutes comme au spectacle. Les magistrats du Châtelet conviennent n'avoir point entendu d'orateur réunissant à ce degré toutes les parties; car son accent gascon est devenu même une grâce. M. Hérault, de Séchelles, premier avocat du roi, homme de lettres en outre, et bien fait pour apprécier le mérite de Me. de Seize,

quoiqu'il ne le connût pas, est venu le voir et le féliciter au nom du parquet.

Me. de Seize, à ses talens naturels et acquis, joint l'avantage de la naissance. Il est homme de bonne condition, et pourrait figurer par-tout, s'il n'avait préféré de briller par son mérite seul. En voilà plus qu'il n'en faut pour faire frémir l'envie; et ce sont déjà des cabales qui se forment contre lui dans l'ordre (1).

Me. Hardouin, qui devait répondre, confondu par ce succès n'a point plaidé au jour indiqué et a prétexté qu'il était enrhumé; ce qui a fait prédire plaisamment à Me. de Seize, par M. Hérault, *qu'il en enrhumerait bien d'autres.*

— 12. M. de Boufflers enfante toujours de tems en tems des chansons charmantes, remplies de sel et de gaîté, mais dont quelques-unes percent difficilement, soit à cause du vernis d'impiété, ou de la licence des images qu'on lui reproche. De ce nombre est celle intitulée *les Cierges du paradis*, sur l'air du *confiteor*. Elle est en onze couplets, que peu de femmes osent apprendre ou même entendre chanter. On en va juger.

Dans un des coins du paradis,
Sont en ligne onze mille vierges;
Dans l'autre coin, tout vis-à-vis,
Sont placés onze mille cierges : (*Bis.*)
Toujours brûlans sans raccourcir,
On ne les voit jamais finir. (*Bis.*)

Autant de saints les ont en main :

(1) M. de Seize a été depuis un des défenseurs de Louis XVI.

Au bout brille une flamme pure ;
Et c'est pour l'office divin
Que cette flamme toujours dure : (*Bis.*)
Toujours brûlans, etc.

Comme c'est pour l'éternité
Que ces saints brûlent pour ces vierges,
Pour sauver l'uniformité,
Chaque vierge change de cierges: (*Bis.*)
Toujours brûlans, etc.

Les saintes ont toujours quinze ans,
Et les saints en ont toujours trente ;
Leurs charmes sont toujours naissans ;
Des cierges la flamme est constante : (*Bis.*)
Toujours brûlans, etc.

Les vierges n'ont pour vêtement
Que le voile de l'innocence ;
Les saints le percent aisément,
Vu le feu de leur cierge immense : (*Bis.*)
Toujours brûlans, etc.

Le matin, à midi, le soir,
Ensemble ils font tous l'exercice.
Ah ! c'est-là qu'il fait beau les voir
Répéter onze fois l'office : (*Bis.*)
Toujours brûlans, etc.

Dieu ! quel coup-d'œil intéressant !
Onze mille saints d'une bande,
Onze mille saintes d'un rang,
Des cierges recevant l'offrande : (*Bis.*)
Toujours brûlans, etc.

Pas un seul instant de repos;
Entre chaque office l'on danse,
Le cierge en main, faisant des sauts,
Les vierges marquant la cadence : (*Bis.*)
Toujours brûlans, etc.

La sainte chandelle d'Arras
Est l'échantillon de ces cierges;
Ce saint bout qui ne finit pas,
Fut donné par une des vierges: (*Bis.*)
Toujours brûlans, etc.

Avec grande dévotion,
Je vous invoque, heureuses vierges;
Que par votre intercession
J'obtienne un jour un de vos cierges: (*Bis.*)
Toujours brûlant, etc.

Ces bouts sans fin, du paradis
Font la félicité parfaite :
O mes bonnes et bons amis!
Un même bout je vous souhaite : (*Bis.*)
Toujours brûlans, etc.

— 13. Dans *Zémir et Azor* on trouve cette ariette, scène IV du second acte :

Plus de voyage qui me tente;
Je veux mourir vieux, si je puis :
Je ne serai plus qu'une plante,
Et je prends racine où je suis.
Passe encor pour aller sur terre;
C'est un plaisir quand il fait beau :

Passe encor pour aller sur l'eau,
Quoique je ne m'y plaise guère:
Mais voyager sur les nuages,
Et voir là-bas, là-bas, là-bas
La terre s'enfuir sous ses pas!
Cela dégoûte des voyages:
La tête tourne d'y penser;
Je ne veux plus recommencer.

Le public malin a fait allusion de ce couplet, pour mortifier le duc de Chartres, un jour qu'il assistait à cette pièce; il a voulu faire bonne contenance, mais n'a pu y tenir et s'en est allé.

— 16. *Extrait d'une lettre de Montpellier, du 10 août.* . . . . Pierre Richer de Belleval a été le restaurateur de la botanique dans les écoles de cette ville. Il a employé toute sa fortune à la recherche des plantes du Bas-Languedoc et à un ouvrage de botanique très-étendu qu'il s'était proposé de publier. Un grand nombre de gravures en cuivre, faites avec une exactitude inconnue avant lui, et qui existent encore, devaient entrer dans cet ouvrage. On a de lui en outre plusieurs écrits imprimés sur cette science.

La ville de Montpellier lui doit l'établissement de son jardin royal de plantes, qu'il fut chargé de construire par ordre de Henri IV en 1598, c'est-à-dire, vingt-huit ans avant la fondation de celui de Paris. La disposition de ce jardin, qui peut passer pour un modèle, est une preuve non équivoque des connaissances de son fondateur en ce genre.

La même science a depuis été cultivée ici par des

hommes célèbres, MM. Magnol, Rissole, de Sauvages, membres de notre société royale, qui a publié leur éloge. Richer de Belleval étant mort avant l'établissement de cette compagnie, cet honneur a manqué à sa mémoire. C'est pour réparer ce défaut que M. Broussonnet fils, un des membres de la société royale, lui a remis 300 livres qu'il destine à l'éloge de Richer Belleval, sujet d'un prix extraordinaire qu'elle propose au concours, et qui sera proclamé à son assemblée publique, pendant la tenue des états de Languedoc en 1785 (1).

— 24. Comme Diderot n'était d'aucun corps littéraire en France, son panégirique ne sera vraisemblablement prononcé dans aucune académie ; il n'y a d'ailleurs plus de nécrologe. Pour suppléer à ce silence général, on va donner ici une courte notice des principaux traits de sa vie.

Il était né à Langres, en 1713, d'un coutelier aisé, et qui lui fit faire ses études aux jésuites de cette ville. Ceux-ci l'avaient déjà déterminé à entrer dans l'ordre, et à partir pour le noviciat à l'insu de ses parens. Son père, averti la veille, le retira du collége. Le jeune Diderot était aussi tonsuré, mais son père ne voulant pas le laisser prendre même l'état ecclésiastique, le destinait à exercer sa profession ; l'enfant y répugna, et on

(1) Montpellier est une des villes qui a fourni le plus de savants à l'histoire naturelle ; il suffira de nommer, MM. Gouan, Amoreux, Broussonet, Draparnaud, etc., etc., dont les noms et les ouvrages sont connus de toute l'Europe. Je pourrais citer encore, MM. Marcel de Serres, et de Belleval, qui marchent sur les traces de nos illustres compatriotes. (*Note de l'Editeur.*)

l'envoya finir ses études à Paris. Ensuite, selon l'usage, on le plaça chez un procureur. Il avait encore moins d'attrait pour la chicane, et continuait à s'occuper de littérature. Son père l'apprit, cessa de payer sa pension, paru l'abandonner, et ne reçut son fils en grâce que dix ans après, à l'epoque de son mariage. Diderot fut forcé de vivre de ses ouvrages. Tout le monde les connaît, mais surtout l'*Encyclopédie:* ce monument, tout imparfait qu'il soit, est celui de sa gloire. Trente mille exemplaires de ce livre, répandus dans les deux mondes, ne laisseront jamais périr la mémoire de son principal éditeur.

Le *Système de la nature*, qui lui est assez généralement attribué, lui donna beaucoup d'inquiétude, lors de son explosion. Il se tint à Langres, et avait des émissaises à Paris qui l'instruisaient de ce qui se passait. Au moindre mouvement contre lui, il était disposé à glisser en pays étranger.

Cet auteur joignait deux qualités qu'on trouve rarement ensemble, parce qu'elles sont opposées et s'excluent le plus souvent : le raisonnement et l'imagination. C'est ce qui le rendait également propre à la philosophie, aux hautes sciences et aux lettres. Il était bien supérieur, en cette dernière partie, à son collègue d'Alembert, qui manquait absolument d'imagination. Il paraît décidé que l'un et l'autre sont morts dans leur façon de penser sur la religion, en quoi ils ont toujours été parfaitement d'accord.

— 25. Relation de la séance publique, tenue aujourd'hui, jour de St.-Louis, par l'académie française pour la distribution des prix.

L'arrivée d'un prince étranger, venu depuis peu dans cette capitale, et qui n'a pas voulu manquer cette occasion de voir l'académie française assemblée, est un évènement heureux, qui a donné encore beaucoup d'ardeur pour s'y trouver, et à rendre la séance très-brillante. Elle était déjà illustrée par la présence de madame la duchesse de Chartres, prenant le plus vif intérêt à l'un des candidats couronnés, M. de Florian.

Le directeur et le vice-directeur étant absens, c'est M. Marmontel, secrétaire, qui a rempli seul toutes ces fonctions. Il a d'abord annoncé que le prix de prose, remis il y a deux ans, était décerné cette année à M. Garat. Le sujet était l'*éloge de Fontenelle.*

Il est d'usage qu'un académicien fasse à l'assemblée la lecture de l'ouvrage couronné; mais tous les membres présens étant vieux, cacochymes, mauvais lecteurs, M. de la Harpe seul aurait pu la faire. Le Laureat, déjà mécontent de la manière dont cet académicien avait rendu et annoncé un de ses écrits, anecdote dont on a parlé dans le tems, a demandé la permission de lire lui-même. L'académie a eu peine à souffrir cette innovation. Enfin on lui a accordé la liberté qu'il sollicitait à *titre d'encouragement.*

Cet éloge de Fontenelle est si long qu'il aurait lassé les poumons les plus vigoureux; mais le zèle paternel a soutenu dans son entreprise M. Garat qui, au surplus, a très-mal lu. Sa modestie était cependant encouragée par de fréquens applaudissemens.

Le sujet du discours était d'autant plus difficile à traiter, (au gré de ceux qui l'ont bien examiné, qu'il le pa-

raît peut-être moins au premier coup d'œil ;) qu'il a déjà été ébauché en détail de mille manières, et qu'il y a des façons de penser très-opposées entre les littérateurs sur le compte du héros, qu'on s'accorde pourtant à regarder comme un auteur original, dont les ouvrages forment époque dans l'histoire littéraire.

Quantité de partisans de M. Garat ont jugé son discours admirable. Ils y ont trouvé des vues fines, des pensées brillantes, des expressions tantôt neuves, tantôt fortes. Il a montré, suivant eux, Fontenelle sous tous les aspects, et manifesté, pour ainsi dire, tous les secrets de son esprit et de sa philosophie. D'autres ont été plus loin; ils y ont découvert facilement ce qui caractérise tout ce qui est sorti de sa plume; un philosophe qui pense avec jugement et qui écrit avec imagination; du bel esprit qui, par un accord infiniment rare, ne nuit point à l'énergie ni à la profondeur des idées, et qui donne de l'éclat à son style, sans rien ôter de la vérité de l'expression. Si cet éloge a paru long à quelques-uns, ce n'est pas en appréciant l'effet qu'il a produit, mais en mesurant la durée de la lecture.

Les critiques prétendent, au contraire, que les applaudissemens n'ont été rien moins qu'unanimes, que beaucoup d'auditeurs les ont démentis, à raison de l'entortillage et du néologisme qu'ils ont remarqués en certains endroits. Ils blâment sur-tout le morceau où le panégyriste loue la naïveté et les grâces des *Idylles de Théocrite* et les *Bucoliques de Virgile*, pour exalter ensuite les églogues métaphysiques de Fontenelle; enfin, à les en croire, la manière du peintre est pauvre, mesquine; il est stérile dans son abondance, petit dans sa

gigantomachie, et très-mauvais singe du modèle qu'il a voulu rendre; il manque enfin de ce goût qui sait se mesurer et s'arrêter. De-là les fréquens bâillemens, qui mêlaient leurs murmures peu sonores aux battemens de mains des enthousiastes. Comme le discours est imprimé, chacun peut le prendre et juger entre ces deux avis.

La lecture de l'ouvrage de M. Garat avait absorbé tant de temps, que M. Marmontel n'a fait qu'annoncer un autre *Éloge de Fontenelle* de M. le Roi, ancien commissaire de la marine, avec une mention honorable, mais sans *accessit.* On avait flatté l'auteur qu'on lirait publiquement le morceau de son ouvrage, qui est le parallèle de Fontenelle et de Voltaire, ce qui n'a pas eu lieu.

Le secrétaire a dit ensuite que M. le chevalier de Florian avait mérité le prix de poésie, dont le sujet avait été laissé libre. Celui choisi par ce candidat est une églogue tirée de la bible, intitulée *Ruth et Booz*, invention assez bizarre, mais dont l'objet est facilement saisi par l'épilogue adressé à M. le duc de Pentièvre.

Il règne dans l'ouvrage de M. de Florian, du sentiment, de l'ingénuité, et en général le ton du genre. Ce dernier vers de l'envoi au prince a été très-applaudi :

Vous n'épousez point Ruth, mais vous l'avez pour fille.

Quelque vrai que soit cet éloge, il a paru fade, étant prononcé devant madame la duchesse de Chartres, présente.

Après cette églogue, il a été lu des morceaux d'une autre qui d'un vœu unanime, méritait le prix du génie, s'il y en avait eu un à décerner. Du reste elle pèche contre les premières règles de la versification, ce qui est prouvé par des *hiatus* et d'autres fautes pareilles qui ont rebuté les juges. Le sujet est le *Laboureur parmi ses enfans.* Le poëte destinait aux pauvres l'argent du prix. L'auditoire a vivement pressé le secrétaire de déclarer son nom. Il a montré le billet cacheté où il était renfermé. On l'a prié de rompre le cachet. Il était prêt à se rendre, lorsque ses confrères, plus rigides et plus scrupuleux, lui ont représenté que ce serait enfreindre les lois de l'academie. Alors M. Marmontel a seulement ajouté qu'on croyait l'auteur mort.

Il a été fait mention d'un troisième prix à décerner dans cette assemblée : *le prix de vertu.* Le secrétaire s'est contenté de dire qu'on l'avait accordé à la dame le Gros, marchande mercière, qui le méritait d'autant plus qu'elle ne l'avait ni prétendu ni espéré. Malgré sa santé délicate et sa fortune médiocre, elle n'a cessé pendant trois ans de se donner toutes sortes de soins pour venir au secours d'un particulier, dont elle avait appris par hasard les longues infortunes. Tel est le récit succinct qu'a fait M. Marmontel, et qu'il aurait dû étendre beaucoup plus..

Quoi qu'il en soit, la dame le Gros est venue recevoir la médaille, aux acclamations de toute l'assemblée. Ceux qui n'étaient pas présens, ne manqueront point de demander : est elle jolie ? Et on leur répondra qu'elle est fort laide ; qu'ils auraient dû s'en douter, la beauté et la vertu allant rarement ensemble.

Le reste de la séance s'est passé en annonces.

1°. L'éloge de *Louis XII, père du peuple*, est proposé pour le prix d'éloquence de l'année prochaine.

2°. C'est au 1er janvier prochain qu'est fixée l'époque où les discours destinés à concourir au prix pour *l'éloge de d'Alembert* doivent être remis.

3°. En 1786, on décernera le prix destiné au meilleur ouvrage de *Morale élémentaire*, on veut laisser le tems aux candidats de traiter avec toute la maturité nécesssaire une matière aussi importante. Ils pourront concourir jusqu'au premier mai de la même année.

— 26. Comme l'ordre des avocats n'a ni greffe, ni registre, ni historien; qu'il ne conserve rien par écrit, il faut consigner ici l'anecdote concernant le nouveau membre du barreau de Paris, Me. de Seize.

Quant le lieutenant civil eut prononcé le jugement, il lui dit : *de Seize avez vous quelqu'autre cause?* Celui-ci lui répondit que non. Le magistrat reprit : de Seize (et il avait alors son bonnet à la main, qu'il mit sur sa tête et s'assit) puis il continua en ces termes : « La capitale est » le centre des lumières et des talens, elle accueille toujours » avec plaisir dans son sein les sujets qui se sont distingués » dans les provinces par des succès : c'est vous témoi- » gner, Monsieur, avec quelle satisfaction la cour vous » a entendu, et combien elle desire vous voir fixé au » barreau de Paris ».

Me. de Seize, étonné de ce compliment sans exemple, et étourdi, répondit qu'il ne pouvait reconnaître en

ce moment une faveur aussi signalée de la cour, que par son respect et son silence.

Il est à observer que ce mot de *cour*, qui est l'attribut distinctif des tribunaux souverains, par un privilège special et unique, est aussi consacré pour le Châtelet.

Me. de Seize étant allé rendre ses devoirs au lieutenant civil et le remercier, ce magistrat l'accueillit de la manière la plus flatteuse, lui dit qu'il avait hésité à lui faire son compliment, parce que ce n'était pas un homme comme lui qui avait besoin d'encouragement ; mais qu'il avait cru cependant que cela lui ferait plaisir.

Septembre.

— 19. Les charades étant de mode, en voici une charmante et très-juste d'une petite demoiselle, fille de M. de Boisrobert, chevalier de St.-Louis, qui, faisant lui-même très-bien des vers, en a inspiré le goût à la jeune personne :

De mon premier crains le dommage,
Et cache mon second le plus qu'il se pourra ;
Et si mon tout est ton partage,
Je plains l'objet qui t'aimera.

Le mot est *volage*.

— 29. Grandval est mort le 24 septembre. Contemporain de Baron, il avait conservé la tradition de son

jeu, et était devenu lui même un excellent acteur, particulièrement dans le haut comique et dans les rôles de petits-maîtres. Il avait débuté en 1729, ayant au plus 19 ans, et avait été reçu à la fin de la même année. Après avoir quitté le théâtre, il y était remonté en 1764, mais sans succès, en sorte qu'il s'était retiré de nouveau promptement. Il vivait depuis ce tems-là dans la retraite avec mademoiselle Dumesnil. Cette union durait depuis 45 ans, et l'on peut juger combien a dû être douloureuse cette séparation pour celle qui survit. Leur fortune était médiocre, et bien peu proportionnée à leurs talens. Le sieur Grandval ne jouissait que d'une pension de 1,500 liv. de la comédie et d'une autre du roi, de 1,000 liv. On dit que celle-ci est déjà donnée au sieur Larive.

Le sieur Grandval était fils de Nicolas Racot-Grandval, musicien organiste, auteur du poëme de *Cartouche*, et de plusieurs pièces représentées en province; il avait lui-même composé quelques petits ouvrages dans le genre dramatique.

Octobre.

— 4. Comme tout ce qui a rapport au sieur de Beaumarchais devient piquant, il faut conserver, malgré leur platitude, les trois couplets suivans qui servent à prouver combien ce poëte au cœur aride, aux entrailles sèches, est incapable d'exprimer le moindre sentiment. Après le premier couplet chanté, du vau-

deville ordinaire, le jour de la représentation pour les pauvres, Suzanne et Figaro se sont fait des mines, et la première a commencé sur le même air, en s'adressant au public :

Pour les jeux de notre scène,
Ce beau jour n'est point fêté ;
Le motif qui vous ramène,
C'est la douce humanité ;
Mais quand notre cinquantaine
Au bienfait sert de moyen,
Le plaisir n'y gâte rien.

Ensuite Figaro a chanté :

Nous, heureux cinquantenaires,
D'un hymen si fortuné,
Rapprochons du sein des mères
L'enfant presque abandonné.
Faut-il un exemple aux pères ?
Tout autant qu'il m'en naîtra,
Ma Suzon les nourrira.

Suzanne a repris :

Mon ami, je ne sais guère
Quel devoir sera plus doux ;
Comme épouse et comme mère,
Mon cœur les remplira tous.
Entre l'enfant et le père,
Je partagerai l'amour,
Et chacun aura son tour.

Enfin, l'on a invité Brid-Oison à donner du sien ; il a

fait plusieurs charges, puis a bien voulu déclarer son avis de cette manière :

Que d'plaisir on trouve à rire
Quand on n'voit du mal à rien !
Que d'bonheur on trouve à s'dire :
L'on m'amuse, et j'fais du bien !
Que d'bel'chose' on peut écrire
Contre tant d'joyeux ébats !
Nos criti....iques n'y manq'ront pas.

— 9. Comme tout ce qui concerne les ouvrages de M. de Beaumarchais devient intéressant, voici des éclaircissemens sur son *Barbier de Séville*, mis en musique.

M. Paesiello à mis en effet en musique à Pétersbourg cette comédie traduite en italien. La partition en parvint en France l'année dernière, et M. Framery fut chargé d'en parodier les morceaux de musique, pour les unir au dialogue de M. de Beaumarchais. L'ouvrage fut fini au mois d'août, mais ne fut pas exécuté à Fontainebleau, suivant sa destination. Quelque temps après, M. Moline traduisit cette même pièce en vers lyriques avec du récitatif : il destinait son ouvrage au grand opéra où il n'a pas été joué non plus.

Depuis, on a demandé à M. Framery sa parodie telle qu'il l'avait arrangée pour le théâtre de la reine à Trianon ; les comédiens italiens l'ont apprise sous les yeux de M. de Beaumarchais, qui les a exercés au dialogue, tandis que le parodiste leur faisait répéter la musique.

Enfin la pièce a été jouée le 15 septembre; et ce qui en confirme le peu de succès, c'est que M. Framery avoue que sa partition n'est point gravée, et que l'incertitude du nombre des amateurs l'a empêché de s'en occuper.

— 10. Voici une chanson adressée à une jeune demoiselle que son *Jaloux* tient dans un esclavage qui, sans doute, a excité l'indignation du poëte. Comme elle est sur l'air *du vaudeville de Figaro*, elle est fort à la mode; elle est d'ailleurs très-ingénieuse et très-bien faite : on la dit d'un M. Antoine, sculpteur en bâtimens.

Je voudrais venir moi-même
Vous rendre hommage en ce jour;
Mais un monsieur qui vous aime,
Vous enferme à double tour.
Hélas! dans ma peine extrême,
Que du moins mon billet doux
Puisse arriver jusqu'à vous.

En vain l'on cache une fille
Aux regards des damoiseaux;
Pour peu qu'elle soit gentille,
De quoi servent les barreaux?
L'Amour à travers la grille
Vole au gré de son desir,
Subtil comme le zéphir.

Est-il de retraite sûre
Contre cet enfant ailé?
Il veut faire sa capture

De celle qu'on tient sous clé :
Oui, l'Amour dans la serrure,
Habile à commettre un vol,
Introduit le rossignol.

— 12. M. de Beaumarchais n'a pas fortement excité la commisération des spectateurs, en sorte que la cinquantième représentation de son *Figaro* n'a pas rendu beaucoup au-delà d'une chambrée complète, qui est de 5,400 livres environ ; celle-ci n'a monté qu'à 6,200 liv., dont le comte d'Oels seul a donné 300 livres. Quoi qu'il en soit, cette représentation a valu à l'auteur l'épigramme suivante, d'autant plus cruelle qu'en paraissant ne porter que sur la morale de la pièce, elle rappelle des anecdotes affreuses qu'on lui reproche :

Rien de bon ne vient des méchans ;
Leurs bienfaits sont imaginaires :
Tel Beaumarchais à nos dépens
Fait des charités meurtrières ;
Il paie du lait aux enfans,
Et donne du poison aux mères.

— 21. Les états de Provence ont remis à M. le bailli de Suffren la médaille qu'ils lui avaient décernée.

On y voit d'un côté son portrait avec ces mots : *Pierre-André de Suffren-Saint-Tropès, chevalier des ordres du roi, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, vice-amiral de France.*

Au revers est une couronne de lauriers fermée, avec les armes de la province, contenant l'inscription suivante.

Le Cap protégé ;
Trinquemale pris ;
Goudelour délivré ;
L'Inde défendue ;
Six combats glorieux.
Les états de Provence
Ont décerné
Cette médaille.
M. DCC. LXXXIV.

— 22. Depuis plusieurs années on parlait d'un opéra comique à grande prétention, que MM. Sedaine et Grétry devaient faire jouer sur le théâtre italien, ayant pour titre : *Richard Cœur-de-Lion ;* enfin cet ouvrage tant attendu est parvenu à son degré de maturité, et a été exécuté hier sous la désignation d'une comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes : c'est le pendant d'*Aucassin et Nicolette ;* en voici le sujet.

Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, revenu vainqueur des Sarrasins en 1192, et faisant alors la guerre au duc d'Autriche, s'engagea imprudemment dans un voyage d'Allemagne. Malgré la précaution qu'il avait prise de se travestir, il fut reconnu et arrêté par son ennemi, qui le fit enfermer. Sa détention resta ignorée de toute l'Angleterre. Le royaume était dans la plus grande consternation, lorsque Blondel, poëte français et ami de Richard, entreprit de retrouver ce roi malheureux. Ce jongleur emploie toutes les ressources de son esprit et de son talent pour gagner ceux qui peuvent lui donner quelques renseignemens sur l'objet

de ses recherches, ou le servir dans ses projets, et parvient enfin à réussir.

Les deux premiers actes ont été fort applaudis ; ils sont remplis d'intérêt ; le troisième est plus que médiocre, et le dénouement surtout ne répond pas à l'intrigue. Quand cet ouvrage aura subi les changemens qu'il mérite, on en parlera plus au long.

Le sieur Philippe qui fait le rôle du roi Richard, dès qu'il a paru sur la scène, n'a pu déployer son organe ordinaire, à cause d'un enrouement qui lui est survenu tout-à-coup. Le parterre commençait à témoigner son mécontentement et à le huer, lorsque cet acteur a pris le parti de le haranguer, de lui rendre compte de son accident, de protester de sa bonne volonté, et de réclamer son indulgence. Malgré son organe rauque, il a été applaudi à tout rompre durant le reste du spectacle. Cet accident a privé le public d'un air superbe, qui est, dit-on, très-bien chanté par cet acteur.

— 31. Tout le monde connaît le discours qui a remporté le prix de l'académie de Berlin, sur la question de l'*universalité de la langue française*, par M. le comte de Rivarol. Un M. le chevalier Jouin de Saureuil, auteur d'un ouvrage intitulé : *Anatomie de la langue française*, qu'il a composé originairement en anglais, et qu'il se propose de traduire en français, attaque aujourd'hui l'auteur du discours couronné. Dans une lettre à M. le baron de Bernstorff du musée de Paris, en date de Paris le premier août, il prétend, après avoir accordé beaucoup d'éloges à cette dissertation généralement estimée, qu'elle aurait besoin d'être traduite en français. Cette

attaque ironique a vivement piqué l'amour propre de M. le comte de Rivarol, qui a riposté, et il faut voir ce que deviendra cette guerre littéraire.

Novembre.

— 7. *Extrait d'une lettre de Grenoble, du 28 octobre.* « Si vos docteurs de Paris s'égaient sur les docteurs Mesmer et Deslon et sur leur doctrine, les nôtres ne sont pas moins plaisans. Voici l'épigramme d'un médecin de cette province, faite sur-le-champ, après avoir lu le rapport de messieurs les commissaires nommés par le roi, pour l'examen de cette vieille erreur renouvellée.

Le magnétisme est aux abois ;
La faculté, l'académie,
L'ont condamné tout d'une voix,
Et l'ont couvert d'ignominie.
Après ce jugement bien sage et bien légal,
Si quelque esprit original
Persiste encor dans son délire,
Il sera permis de lui dire :
Crois au magnétisme .... animal !

— 8. Les faiseurs de distiques continuent à s'exercer. Chacun se dispute à qui fournira la meilleure inscription pour la pompe à feu. On en a fait plusieurs latines, en voici d'autres françaises qui ne sont que des traductions des premières.

Un anonyme a rendu ainsi celle de l'abbé Boscovits.

Le dieu du feu s'accorde avec le dieu des eaux,
Et la flamme en ces lieux jette l'onde à grands flots.

Un autre s'exprime avec plus de précision et moins d'harmonie :

Ici l'onde et le feu font un accord nouveau;
C'est le feu qui nous donne l'eau.

Un M. de la Mésenquerre a composé un distique latin Il mérite d'être excepté de la foule des autres que nous avons laissé à l'écart. Le voici :

Hic pugnæ immemores conspirant ignis et unda
Ipsa urbi attonitæ flamma ministrat aquas.

Ce distique a plu à M. de Sancy qui aime le genre, et l'a fait paser de la sorte dans notre langue :

Ici du feu, de l'eau, la guerre est terminée;
La flamme donne l'onde à la ville étonnée.

— 12. Voici quelques détails, sur la vie de l'abbé Guasco, fameux, par sa liaison intime avec Montesquieu.

Il était né en 1712 d'une famille piémontoise et distinguée. Il fut de bonne heure affligé de la vue, et les soins qu'on prit pour la lui conserver, lui firent perdre absolument un œil. Celui qu'on avait négligé comme trop

incurable fut le seul au contraire qui lui restât. Destiné à l'état ecclésiastique, l'abbé Guasco étudia en théologie à Turin. Il s'y éleva dans ce tems une querelle à-peu-près semblable à celle qu'on a vu naître tout récemment à Toulouse ; les professeurs séculiers de cette science attaquèrent les règuliers sous lesquels le jeune Guasco faisait son cours ; ils les taxèrent d'enseigner une doc-doctrine érronée ; leurs écoliers furent interrogés sur leur foi et n'eurent pas de peine à détruire la calomnie.

L'abbé de Guasco, sorti de cette épreuve, se répandit dans le monde, parut à la cour de Turin, et déploya un si grand mérite qu'il inspira de la jalousie à son père. Pour s'y soustraire, il vint en France et s'établit à Paris. Il s'y lia bientôt avec le célèbre président de Montesquieu, et y acquit d'autres amis distingués dans les lettres et dans les sciences. M. Dacier dans l'éloge qu'il en a lû à l'académie des inscriptions, fait une description particulière des talens qu'avait cet étranger pour la conversation, dont il possédait la pantomime au plus haut degré ; cette pantomime est principalement affectée aux Italiens, à qui leur vivacité ne permet pas de rien dire sans y mêler beaucoup de gesticulations qui, bien ou mal placées, peuvent et doivent produire des effets bien différens.

M. l'abbé de Guasco savait les langues ; il avait de grandes connaissances dans les antiquités et dans les arts. Durant son séjour en France il concourut plusieurs fois pour les prix de l'académie des belles-lettres, et fut toujours couronné ; ce qui lui valut enfin l'honneur d'y être admis en 1749.

La circonstance la plus singulière de la vie de l'abbé de Guasco, c'est que le séjour de la ville de Tournay ne

convenant point à sa santé, il avait pris le parti de retourner en Italie, mais d'essayer avant du climat de chaque ville pour juger celle où il serait le mieux : il est mort durant cet essai en 1781, et l'académie a été plusieurs années à ignorer cette perte; en sorte qu'il se trouve encore dans l'almanach royal de 1784 et qu'elle ne lui a payé qu'à cette époque le tribut tardif dû à sa mémoire.

— 13. M. Menc, maître des requêtes, vient de périr par accident chez son confrère M. Laurent de Villedeuil; il était connu dans la littérature par une traduction de Machiavel et un discours préliminaire, où il venge ce grand politique de la mauvaise réputation qu'on lui a donnée. Ses amis assurent qu'il y a des choses dignes de la profondeur des vues de Montesquieu. Quoi qu'il en soit, c'était un homme d'esprit et de mérite, mais sans fortune ; ce qui le faisait souvent gauchir dans ses fonctions de magistrature.

M. Menc était d'une ancienne et bonne famille de Provence ; il était membre du parlement d'Aix, et quitta lors de la révolution pour passer au conseil, et achetant à crédit une charge de maître des requêtes. L'intrigue et la souplesse lui avaient valu les bonnes grâces de M. le garde-des-sceaux. Ce chef de la justice cherchait à le soutenir en lui procurant des places ou des fonctions utiles. C'est ainsi qu'il l'avait mis dans le nouveau bureau des Quinze-vingts; il etait en outre d'une nouvelle commission pour la recherche, la collection, la réunion et l'interprétation de toutes les ordonnances de nos rois.

— 14. Partout le goût de la belle typographie sem-

ble se ranimer. En Italie, l'imprimerie royale de Parme, dont M. Boldoni est directeur, et celui de la Propagande à Rome, cherchent à le disputer aux Aldes, aux Gioliti, aux Torrentini, ces anciens imprimeurs si renommés dans ce berceau de la littérature en Europe. On a exécuté dans l'imprimerie de la Propagande, avec de très-beaux caractères et sur de très-grand papier, un essai typographique en quarante-six idiomes, pour célébrer Gustave III, roi de Suède, lorsqu'il y a voyagé. L'éloge de ce prince original est en un quatrain latin, que voici:

Amplius haud mèmores Alarici, Roma, furorem;
Res sato versas nunc meliore vides;
Nam te GUSTAVI *recreat præsentia; gaude*
Quoã te nunc tanti principis ornet amor!

Ces vers traduits d'abord en suédois, le sont ensuite dans les autres langues de l'ancien continent. Voici comme un amateur les a rendus depuis ici très-librement en français :

Trop de cruels tyrans, ô déplorable Rome!
Ont jadis dans ton sein déployé leurs fureurs:
Ouvre les yeux, sèche tes pleurs;
Dans un monarque vois un homme.

— 15. Afin de pouvoir mieux comparer la lettre ministérielle aux évêques, et à la plaisanterie dont le clergé l'a fait suivre, il faut les rapprocher l'une de l'autre. Voici d'abord la première.

De Versailles, le 16 *octobre* 1784.

« Le roi ayant fixé, Monsieur, sou attention particulière sur l'importance de vos fonctions, ainsi que sur les avantages multipliés que recueille son service, comme celui de la religion, de vos bons exemples et de vos soins journaliers, S. M. m'ordonne de vous marquer qu'elle desire que vous résidiez beaucoup et que vous ne sortiez jamais de votre diocèse sans en avoir obtenu sa permission. Vous avez donné, Monsieur, trop de preuves de votre zèle au roi, pour que S. M. ne soit pas persuadée que vous entrerez dans ses vues avec un empressement égal à leur justice. L'intention de S. M. est donc que toutes les fois que vous serez dans le cas de vous absenter de votre diocèse, vous m'en préveniez, ainsi que du tems à-peu-près que vous croirez que vos affaires pourront vous en tenir éloigné. Je me ferai un devoir, comme un plaisir, de mettre sur-le-champ votre demande sous les yeux de S. M., et de vous faire part de ce qu'il lui plaira de décider.

J'ai l'honneur d'être, avec un parfait attachement, votre, etc. »

Réponse de M. l'évêque d'. . . . . à la lettre de M. le baron de Breteuil, du 16 *octobre* 1784.

« J'ai reçu, M. le baron, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 16 octobre. La première phrase de cette lettre est un peu longue; mais avec de la patience on en vient à bout, et après l'avoir lue, on est bien édifié des grands principes qu'elle ren-

ferme. Ainsi que vous me le prescrivez, Monsieur, je résiderai beaucoup, en ne sortant jamais de mon diocèse. Il a trois lieues de long sur deux de large : je ne franchirai pas ces bornes, sans en avoir obtenu votre permission ; je réponds de la soumission de mes confrères, comme de la mienne. Le clergé de France, le premier corps de l'Etat va devenir un collége, dont M. le baron sera le régent. J'ai soixante ans ; je croyais mon éducation finie ; mais je vois bien que sous un maître aussi habile on peut toujours apprendre quelque chose de nouveau. Je vous prie, M. le baron, de me continuer vos leçons : elles m'enseigneront à sacrifier l'amitié, la reconnaissance, la nature même ; le service du roi recueillera des avantages particuliers, multipliés de mon ministère ; les prémices du vôtre annoncent une récolte abondante. . . . .

P. S. Si ma santé m'oblige de vous demander la permission de sortir de mon diocèse, je prendrai d'avance la précaution d'écrire à mon médecin, pour savoir à-peu-près le tems que durera ma maladie, et j'aurai l'honneur de vous en informer. »

On voit par là que cette facétie portant tout au plus contre le premier commis, auteur de la lettre circulaire assez mal tournée en effet, ne peut en ridiculiser l'objet, trop bien entendu du côté de la politique et du côté de la religion.

— 16. La *Cléopâtre* de M. Marmontel a reparu sur l'affiche depuis quelques jours et a été jouée hier. Elle n'avait été retardée que parce que l'auteur en voulait

donner les prémices à la cour. Les trois premiers actes y ont beaucoup réussi ; mais les deux derniers ont paru mauvais, et en cela la ville a été d'accord avec elle. Du reste, la pièce était parfaitement oubliée depuis trente-quatre ans, et l'on n'a pu juger si elle avait beaucoup gagné ou si elle n'avait pas perdu. On ne se ressouvenait que de l'aspic, y faisant son rôle et opérant le dénouement. Ce reptile, ouvrage du fameux Vaucanson, était imité et composé avec tant d'art et d'intelligence, qu'on le voyait s'élancer en sifflant sur la reine, et la piquer de son dard ; ce qui fit dire malignement à un spectateur à qui l'on demandait son jugement, *qu'il était de l'avis de l'aspic.* Le poëte, qui n'avait pas oublié ce bon mot, a voulu éviter qu'on le rappelât, et fait que Cléopâtre se tue hors de la vue du spectateur.

Du reste, suivant une anecdote bonne à conserver, les courtisans prétendent que la reine n'a point été fâchée du peu de succès de M. de Marmontel à Versailles. Elle s'est ressouvenue de l'acharnement qu'il mit dans le tems contre le chevalier Gluck, le maître de S. M. et son protégé ; et par zèle de venger celui-ci, en riant et par plaisanterie, elle cabalait en quelque sorte contre sa *Cléopâtre.*

— 16. Depuis quelques jours, le bruit courait de la mort de M. le marquis de Pompignan. Elle est certaine. On sait aujourd'hui qu'elle est arrivée le premier de ce mois ; ce qui laisse une place vacante à l'académie française.

— 18. Madame la duchesse de Villeroy, chez la-

quelle loge le sieur Radet, est très-attachée à la doctrine du *magnétisme animal:* elle lui a fait des reproches d'avoir osé en mettre en scène les apôtres dans sa pièce *des Docteurs Modernes* : pour complaire à cette dame, il renie aujourd'hui son ouvrage dans le journal de Paris, et la pièce demeure sur le compte du sieur Rosière. Voici du reste ce qui s'est passé avant-hier à cette occasion.

Au dénouement, on voit les malades rangés autour du *baquet de santé*, pour subir l'opération du magnétisme. Quand on est au moment où l'influence agit fortement, tous les malades se lèvent, et on les envoie dans la *salle des crises.* Après la pièce, le sieur Rosière a adressé ce joli couplet au public :

Du vaudeville enfant gâté,
Messieurs, avec sévérité
Ne jugez pas les entreprises :
Pour savoir votre sentiment,
L'auteur est là qui vous attend
Dans la salle des crises.

Le public ayant demandé l'auteur avec beaucoup d'applaudissemens, le sieur Rosière est revenu seul, et a répondu au public : « Messieurs, j'ai eu l'honneur de » vous annoncer que l'auteur était dans la salle des » crises : vos bontés l'en ont fait partir, et nous ne » savons point ce qu'il est devenu ; » ce qui a fait recommencer les applaudissemens.

— 20. C'est le 9 au soir décidément que M. le comte

d'Oels (1), revenu de Sainte-Assise, est parti en dernier lieu de cette capitale. On raconte qu'en prenant congé de M. le duc de Nivernois, il lui a dit : « J'avais passé » la plus grande partie de ma vie à desirer voir Paris ; » je vais passer le reste à le regretter. »

— 25. *Vers à madame de ***, qui avait éprouvé des revers de fortune, et était tourmentée d'une maladie cruelle, à l'époque du jour de sainte Catherine, sa patronne.*

O Catherine ! autrefois si brillante,
D'appas remplie et d'esprit pétillante,
Qu'on fêtait tant, plus de cour ni de fleurs,
Même de vers ; personne ne te chante :
Ce jour s'allonge au milieu des douleurs,
Et ton tribut, hélas ! ce sont mes pleurs.
Cet abandon que ma muse déteste,
(Voyons pourtant, calculons tes malheurs,)
Semblerait-il à tes yeux si funeste ?
Qu'as-tu perdu ? des amis vains, trompeurs,
De tout état, tout rang, toutes couleurs,
Épouventail du mérite modeste,
Flagorneurs bas, ou méchans persiffleurs :
Tu n'en avais qu'un vrai..... Mais il te reste.

— 26. M. le comte d'Oels, en revenant de France, est passé au fort de Khell, et s'y est arrêté. C'est là qu'est établie l'imprimerie de la société littéraire typographique. Le sieur de Beaumarchais s'y était rendu

(1) Le prince Henri de Prusse.

vraisemblablement à dessein. Il invita l'illustre étranger qui avait quitté l'*incognito*, à visiter ces fameuses presses, formées des caractères de Baskerville, gémissant depuis plus de quatre ans, pour donner au public l'édition de Voltaire. Quoique le nom de ce grand homme ne dût pas être infiniment agréable au prince Henri, depuis la publication de ses mémoires, monument d'ingratitude et diatribe sanglante contre le roi son frère, le sieur de Beaumarchais eut l'impudence de proposer à son altesse royale de manipuler elle-même. Elle s'y prêta volontiers; et croyant imprimer une feuille de Voltaire, elle voulut voir si elle avait réussi, et trouva le long madrigal suivant, avec ce titre :

Essai d'une presse de l'imprimerie de la société typographique, fait en présence de son altesse royale monseigneur le prince Henri de Prusse, à son passage à Khell, le 16 *novembre* 1784.

Auguste ami des arts, arbitre des guerriers,
Que Mars et les neufs sœurs couvrent de leurs lauriers,
Au chantre de *Henri* quel honneur tu viens faire!
Héros, qui méritas un chantre tel que lui,
Toi, l'honorable ami de notre grand Voltaire,
En visitant son sanctuaire,
Henri, tu mets le comble à sa gloire aujourd'hui :
C'est quand l'aigle divin sur son autel se pose,
Qu'il ne manque plus rien à son apothéose.
Mais son autel, *Henri*, n'est-il donc pas le tien?
Vois comme aux tems futurs avec nous on arrive;
De l'immortalité nous composons l'archive;
De *Frédéric-le-Grand*, frère, émule et soutien,

Tes hauts faits, tes vertus, leçons de tous les âges,
Rempliront à leur tour nos plus brillantes pages.

— 28. M. le chevalier de Boufflers ne s'occupe pas toujours de calembourgs, de polissonneries ou de chansons grivoises ; on en peut juger par ce quatrain, destiné à être mis au bas du portrait du prince Henri :

Dans cette image auguste et chère,
Tout héros verra son rival,
Tout sage verra son égal,
Et tout homme verra son frère.

Décembre.

— 2. On trouve dans le journal de Guyenne la fable suivante, petit chef-d'œuvre digne de La Fontaine : elle est d'un M. Dournu, vicaire de paroisse.

La Corneille et l'Escargot.

Monsieur de l'Escargot, soyez le bienvenu :
Comment êtes-vous donc, lui dit une Corneille,
Monté sur ce hêtre chenu,
Vous qu'on foulait aux pieds la veille?
Mon secret, répond-il, n'est pas une merveille ;
C'est en rampant que j'y suis parvenu.

— 3. A la dernière assemblée publique de l'acadé-

mie des inscriptions et belles-lettres, on vit que l'abbé Arnaud, l'un de ses membres les plus assidus, manquait. On dit qu'un chancre horrible le tourmentait : on ne sait si c'est une suite de ses habitudes ; mais cet homme d'église, un des plus vigoureux champions dans les combats amoureux, vient de succomber. Plus intrigant que littérateur, il était parvenu à être abbé commendataire de Grandchamp, l'un des quarante de l'académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, lecteur et bibliothécaire de Monsieur, historiographe des ordres de Saint-Lazare et de Jérusalem. Il prétendait avoir de grandes connaissances en musique ; c'est la matière sur laquelle il a commencé d'écrire. Du reste, il n'a guère fait que des opuscules.

— 4. Madame la baronne de Burman était d'origine fille d'une courtière de diamans dans la place Dauphine ; elle avait épousé un petit bijoutier, nommé *le Coq*, qui a fait banqueroute et est mort en Espagne. Devenu femme galante, elle a donné dans les yeux d'un riche hollandais de l'ordre équestre, qui l'a épousée, puis s'en est repenti, a voulu faire casser son mariage, et n'ayant pu réussir, a laissé sa femme se livrer à tout son libertinage. Elle est aujourd'hui maîtresse en titre du baron d'Ogny, intendant-général des postes ; elle a surtout en sous-ordre le sieur Julien de la comédie italienne, dont la femme a quelquefois porté des plaintes au baron ; mais il en est tellement engoué, qu'il ne croit rien, et ne peut se passer de cette dame. Il vient d'en marier la fille au comte de Peysac, avec des avantages considérables et la plus grande pompe. Cet éclat a beau-

coup scandalisé Paris, et donné lieu de rechercher toute l'histoire de sa mère. Elle n'en sera pas moins présentée, n'ira pas moins à Versailles, ne jouira pas moins de tous les honneurs et de toutes les distinctions des femmes de la cour. Le contrat de mariage a été signé par leurs majestés le 21 novembre.

— 5. *Chanson pour le jour de saint François, à une demoiselle que son amant jaloux avait soustraite à toute son ancienne société.*

Air : *De tous les capucins du monde.*

Je voudrais ce soir pour ta fête
Trouver chansonnette en ma tête
Digne de me faire écouter :
Mais, oh ! la maudite barrière !
Quoi ! l'on ne peut plus te chanter
Qu'à travers la chattière.

Tu m'inspirerais mieux, sans doute,
Que ma muse mise en déroute
Par les cerbères de ton fort :
N'importe ; chantons ; on peut faire
D'excellentes choses encor
A travers la chattière.

De ton sermoneur ridicule,
D'Orgon le merveilleux émule,
Pourquoi ne pas rire en effet ?
Et de loin imitant Molière,
Lui conter joliment son fait
A travers la chattière.

Toujours s'accroît par la défense
Le doux plaisir de la vengeance,
Et l'esprit en devient plus fin.
De l'amour la jeune écolière
Ainsi trouve à duper enfin
A travers la chattière.

De ton censeur suivant l'exemple,
Sans remords tu pourrais, ce semble,
Lui rendre une bonne leçon.
Crois-moi, tu n'hésiterais guère,
Si tu savais combien c'est bon
A travers la chattière.

Au reste, qu'il me le pardonne,
Pour son bonheur je le chansonne,
S'il profite de mon éveil.
Quoique dure soit la manière,
Il sort par fois un bon conseil
A travers la chattière.

— 8. On se rappelle ce billet plaisant : « le martyr » Baumarchais est venu voir la vierge Target, » qui a été l'époque de la liaison de ces deux personnages. Depuis, ils sont restés ce qu'on appelle *amis* dans le monde, c'est-à-dire qu'ils se voient fréquemment, qu'ils boivent et mangent ensembles. Ils n'en sont pas moins très-opposés de caractère, de mœurs, de façon de penser, d'agir. Me. Target ne sait pas moins à quoi s'en tenir sur le compte de cet ami prétendu ; il n'en a pas plus d'estime pour lui. C'est ce que prouve un mot piquant, lequel lui est échappé dernièrement chez le sieur de Beaumarchais même, ou il dînait. Il était question de la

pompe à feu; l'Amphytrion qui est un des actionnaires, exaltait beaucoup cette entreprise ; il disait : *que ce projet national ferait infiniment d'honneur à ses auteurs, qu'il en parlait toujours avec enthousiasme* : « Vraiment, « je le crois bien », lui répond Me. Target : « *c'est votre » baptême* ».

— 9. Une anecdote du séjour du compte d'Oels à Paris, qui n'a pas causé autant de bruit qu'elle aurait dû, et ne se répand que peu-à-peu, n'en mérite pas moins d'être conservée, et l'on va la consigner ici. Le prince ayant demandé à un enfant s'il n'était pas venu dans un œuf, l'écolier lui adressa le quatrain suivant :

Ma naissance n'eut rien de neuf;
J'ai suivi la commune règle :
C'est vous qui vîntes dans un œuf,
Car vous êtes un aigle.

— 14. Une espèce d'épigramme qui court le monde, intitulée *les Modes*, excite une grande fermentation parmi le beau sexe, qui dévoue son auteur, M. Hoffman (1), aux dieux infernaux. Voici l'épigramme. Il

(1) M. Hoffman s'est fait connaître depuis par d'autres ouvrages; tout le monde sait avec quel succès il a reproduit, sous le nom du *Secret*, la Femme jalouse de Joly, jouée au théâtre italien en 1727; sous le nom d'*Euphrosine et Coradin*, les Trois Sultanes de Favart; quel parti il a su tirer de cinq ou six pièces sur le sujet de *Stratonice*. En revanche il a composé à lui tout seul l'opéra d'*Adrien*.

(*Note de l'Editeur.*)

faut se rappeler la carricature de ce monstre imaginaire des Indes, qu'on nommait *la harpie*, parce qu'elle ressemblait à celle dont parle la fable.

A Malbrough on vit succéder
Ce Figaro que l'on admire :
Figaro, las de commander,
A son tour va quitter l'empire,
Qu'à *la Harpie* il va céder.
A la Harpie on va tout faire,
Rubans, lévites et bonnets ;
Mesdames, votre goût s'éclaire ;
Vous quittez les quolifichets
Pour des habits de caractère.

— 21. Voici la réponse à cette épigramme :

La Harpie est un mauvais choix ;
Passons sur ce léger caprice :
Mais dans ses modes quelquefois
Le sexe se rend mieux justice,
En suivant de plus dignes lois.
Mesdames, j'ai vu sur vos têtes
Les attributs de nos guerriers :
On peut bien porter leurs lauriers
Quand on fait, comme eux, des conquêtes.

— 22. Voilà le moment venu de l'élection du successeur de M. de Pompignan. Il y avait beaucoup de concurrens sur les rangs. On en désignait sept principaux ; M. l'ancien évêque de Senez, les marquis de Chimène et de Bièvre, MM. Sauvigny, l'abbé Maury, Tar-

get avocat, et le comte de Florian. On était sur-tout étonné de voir parmi les concurrens Me. Target, qui cependant est un des plus accrédités. On sait aujourd'hui que le jeudi 16, c'est l'abbé Maury qui l'a emporté. Les brigues vont recommencer pour la seconde place qui reste vuide.

— 23. Mademoiselle *** joue si delicieusement dans *le Mariage de Figaro*, que beaucoup d'hommes en sont devenus amoureux, et même des femmes, entre autres mademoiselle Raucour, sa camarade, renommée entre les tribades. Elle est allée lui faire sa cour, mais en a été mal reçue dès que mademoiselle *** a soupçonné ce dont il s'agissait. Alors elle a pris une autre tournure. Instruite combien cette actrice était dérangée dans ses affaires, et témoin d'une dette de deux mille écus, dont le billet présenté sous ses yeux n'avait pu être acquitté à l'échéance, elle a voulu faire sentir délicatement à mademoiselle *** qu'elle pourrait lui être fort utile en ce genre; elle est allée trouver le créancier, s'est fait remettre le billet et le mémoire quittancé des frais de la procédure en train, et a renvoyé anonymement le tout à la débitrice. Ne doutant pas, malgré cela, que mademoiselle *** ne découvrît d'où venait ce cadeau; elle s'est présentée chez elle avec confiance, mais a trouvé la porte formée.

Il faut savoir qu'à la même époque, un agréable de la cour, le comte de Laudron, soupirait pour Mlle. *** mais inutilement, parce qu'il se reposait sur le pouvoir de sa figure. L'actrice, à la vue du billet payé, s'est imaginée que c'était cet amant qui s'était mis en règle,

et apportant la même délicatesse dans sa reconnaissance, elle l'a mieux accueilli. Ce jeune étourdi, comblé des faveurs de l'actrice, s'en est glorifié dans le public, comme d'une conquête due à sa séduction. L'histoire a fait bruit. Mademoiselle Raucourt furieuse, a rompu les barrières, et a, dans sa jalousie, accablé de reproches d'ingratitude mademoiselle ***. L'imbroglio s'est éclairci, et il en a résulté que le jeune homme avait recueilli les fruits de la générosité de la tribade.

— 28. On n'a appris que depuis peu la mort de M. de la Louptière, dont on a rapporté quelquefois des pièces fugitives. C'était son genre unique ; il avait de l'esprit, de la grâce, et tournait assez bien un vers, surtout dans ses dernières années. On a de lui un recueil de poésies, et il était auteur des six premières parties du *Journal des dames*, lors qu'il parût en 1761.

M. de la Louptière était homme de condition, et né au château de son nom, diocèse de Sens, le 16 juin 1724. Son nom de famille était de Relongue ; estropié d'un bras, il n'avait pu suivre la carrière des armes, qui lui était prescrite par sa naissance. Il avait consacré son loisir aux muses, et s'était contenté d'être membre de l'académie de Châlons et de celle des Arcades de Rome.

— 31. La tribaderie a toujours été en vogue chez les femmes, comme la pédérastie chez les hommes ; mais on n'avait jamais affiché ces vices avec autant de scandale et d'éclat qu'aujourd'hui. Quant au premier, comme il n'est pas puni par les lois, c'est moins étonnant. Aussi

nos plus jolies femmes y donnent-elles, s'en font elles une gloire, un trophée! Voici un couplet assez gai, tout récemment éclos à ce sujet.

Air *de Figaro.*

Il est des beautés cruelles,
Et l'on en voit chaque jour.
Savez-vous pourquoi nos belles
Sont si froides en amour?
Ces dames se font entr'elles,
Par un généreux retour,
Ce qu'on nomme un doigt de cour.

(1785.)

JANVIER.

— 1er. Entre les diverses épigrammes qui ont couru sur l'élection de M. l'abbé Maury (1), désormais membre de l'académie française, voici la meilleure. Pour mieux l'entendre, il faut savoir que, visant de loin à cette place, il est auteur d'un traité *sur l'éloquence*, Panthéon littéraire, où il déifie le plus grand nombre des académiciens qu'il encence tour-à-tour.

Du nouveau récipiendaire,
Dans le sein des quarante admis,
Quel est le titre littéraire ?
Il n'en a point ; mais des amis.
J'entends ; ce sera quelque muse,
Ou peut-être même Apollon.
C'est encor ce qui vous abuse :
Nul ne l'avoue au double Mont.
Il a prôné, voilà sa ruse,
Marmontel, Thomas et Boismont.

(1) Le marquis de Bièvre était sur les rangs pour cette place vacante. N'ayant pu l'emporter sur l'abbé Maury, il s'est consolé par le calembourg suivant : *Omnia vincit amor, et nos cedamus amori* (à Maury).

— 4. On sait aujourd'hui que les nouvelles boutiques du Palais-Royal ont été construites économiquement aux frais du duc de Chartres ; que c'est l'abbé Baudau qui dirige cet établissement mesquin et peu digne d'un grand prince, ce qui fait dire que le Palais-Royal n'est plus *palais* ni *royal*. Indépendamment de ce calembourg, on a fait une chanson qui semble, à quantité de gens, avoir beaucoup de sel, parce qu'elle peint au naturel la platitude du projet. Aussi fait elle fortune et se chante-t-elle généralement. Elle est sur l'air : *Monseigneur d'Orléans, etc.*

J'ai vu dans un jardin
Un palais de sapin,
Dont la solidité
Fait la beauté.
Les toits, les murs et les montans
Sont faits de planches de bois blancs,
Dont le plus ou moins de longueur
N'a pas un pouce d'épaisseur.
Mais vive la coupe des plafonds,
Qui sont de toile à torchons!
De face on croit voir le bain
De Poitevin,
Et de travers
Cinq chemins couverts,
Dont trois cintrés en contre-bas,
Les deux autres sont plats.
Ceux-ci pour débaucher les passans,
Ceux-là pour nicher les marchands.
L'humidité le pourrira ;
Un lumignon l'enflammera,
Ou bien le vent l'emportera ;

Mais jamais il n'enfoncera.
Il est posé sur les six rangs
De ces piliers à bonnets blancs,
Que l'on prenait l'hiver dernier
Pour des ruches en espalier.
Or donc, il ne craint aucun fléau,
Hormis le feu, l'air et l'eau.

— 5. On sait que pour dédommager sans doute M. l'évêque d'Autun de toutes les satires qui ont couru sur son compte, et effacer les mauvaises impressions que ces libelles pourraient laisser dans l'esprit des peuples, on a fait entendre au roi qu'il fallait le revêtir de quelque honneur éclatant, et qu'en conséquence il avait été nommé cordon-bleu. Le premier jour de l'an il a été reçu commandeur de l'ordre. Aujourd'hui il a donné une audience solennelle, où il a paru avec sa nouvelle décoration. L'église s'était empressée de le venir féliciter, et jamais il n'a eu tant de monde.

Il s'est répandu dans l'assemblée deux pièces de vers anonymes à ce sujet, parce qu'en effet elles ont autant l'air d'épigrammes que de madrigaux dont on leur a donné le titre. Voici le premier :

Marbœuf ne s'était point encore
Vu du cordon-bleu revêtu :
Louis aujourd'hui l'en décore;
Il étrenne en lui la vertu.

Voici le second madrigal :

Toi, que depuis long-tems balotte

Momus au sourire mordant,
Te voilà, cher Marbœuf, commandeur cependant,
Malgré les traits malins de sa troupe falotte,
Ton vêtement modeste est de bleu liseré :
Messieurs, encore un coup de dent bien acéré,
Et vous ferez rougir, j'espère, sa calotte.

— 6. Il court un quatrain sur le cordon-bleu de M. d'Autun, plus ingénieux, plus juste et plus caustique que les précédens.

A force d'en dire du mal,
Voilà du cordon-bleu Marbœuf que l'on décore.
Aimables persiffleurs, quelques pamphlets encore,
Et vous le ferez cardinal.

— 10. Outre le joli couplet sur les tribades, on en chante un autre qu'on peut regarder comme la réponse. Ce sont les femmes qui parlent ; il est sur le même air de *Figaro*.

Il serait moins de cruelles,
On en vaincrait chaque jour,
Si les hommes pour les belles
Étaient fermes en amour ;
Mais leur faiblesse auprès d'elles,
Promettant peu de retour,
Les réduit au doigt de cour.

Voici une petite pièce de vers qui doit mettre d'accord les deux partis. Elle est de M. Salles.

LES DEUX GOUTS JUSTIFIÉS.

Il est donc vrai, belle Corine,
Qu'aux myrtes qu'on cueille à Paphos,
Tu mêles les fleurs qu'à Lesbos
Cueille une main tendre et badine.
Parcours tous les champs du plaisir :
Fît-on jamais un crime à Flore
D'aimer les baisers du Zéphir
Et les caresses de l'Aurore ?

Poursuis, rivale de Lesbie,
La conquête de tous les cœurs ;
Lance toujours tes traits vainqueurs
Sur la raison, sur la folie ;
Triomphe et rends-toi tour-à-tour ;
Enchaîne les jeux sur tes traces :
A Vénus enlève l'Amour ;
A l'Amour enlève les Grâces.

— 11. Quelques chose de plus intéressant pour l'homme de lettres philosophe que tous les titres et dignités littéraires, c'est la découverte des intrigues et des menées qui y conduisent. Alors il se console facilement de ne les point obtenir. Ce qui tout récemment a transpiré au sujet des deux places vacantes à l'académie française est de cette nature.

A la mort de M. de Pompignan, l'abbé Maury qui sollicitait depuis long-tems pour entrer dans cette compagnie, a redoublé d'efforts et de cabales. Il avait un grand ennemi dans l'abbé Arnaud. Celui-ci, quoique

son compatriote, et de la même robe, avait trouvé mauvais que l'abbé Maury se fût adressé à d'autres qu'à lui, n'eût pas voulu se ranger sous sa bannière, et l'avait fait exclure déjà plusieurs fois. Il était heureusement alité et mourant : il n'en a pas moins tenté en ce dernier instant tout ce qu'il a pu pour satisfaire sa haine. Voulant le faire efficacement, il a écrit à M. le contrôleur-général, afin de l'engager à se mettre sur les rangs. Ce ministre, avide de gloire de toute espèce, n'en était pas éloigné ; le bruit courait même déjà qu'il aurait la place. C'est le duc de Nivernois qui lui a déclaré être engagé en faveur de l'abbé Maury, avoir une grande prépondérance dans la compagnie, et lui a fait sentir qu'il ne négligerait rien pour soutenir son protégé, conséquemment pour l'exclure cette fois. M. de Calonne, piqué, lui a répondu qu'il n'avait jamais songé au fauteuil, et lui faisait seulement part de la lettre qu'il avait reçue. C'est alors que les adversaires de l'abbé Maury se sont retournés du côté de Me. Target et l'ont poussé en avant pour contre-balancer le parti de l'autre candidat, qui cependant l'a emporté. A l'égard de Me. Target, outre ce qu'on vient de dire, ce qui se passe est encore pire. Messieurs conviennent que ce n'est point un sujet académique ; qu'il n'est nullement homme de lettres ; qu'il écrit mal ; qu'il ne sait point sa langue ; qu'il n'est pas même le premier orateur du barreau : mais ils s'écrient que c'est leur ami ; qu'ils vivent avec lui, qu'ils y soupent tous les jours, et que cela doit entrer pour beaucoup dans le choix : d'ailleurs, qu'après avoir servi de simulacre aux ennemis de l'abbé Maury, lorsqu'on voulait l'exclure, ce serait jouer trop cruellement cet

illustre avocat, aujourd'hui que, favorisé par les circonstances, il se trouve une autre place vacante pour le dédommager, de lui donner l'humiliation d'un refus. En conséquence, depuis l'élection de l'abbé Maury, messieurs annoncent leur vœu de la manière la plus illégale et la plus indécente; ils déclarent hautement qu'il sera élu le jeudi 13 de ce mois, et le candidat, non moins indiscret, s'en vante et en reçoit les félicitations d'avance.

— 12. Quoique le livre (1) de M. Necker n'ait encore aucune publicité légale, il en paraît déjà une critique. On en envoya, il y a quelques jours, des exemplaires au salon. C'est un club qui a pris ce nom. Il est surtout composé de joueurs et de grands seigneurs. M. le duc de Liancourt ayant lu quelque chose du pamphlet contre M. Necker, le jeta au feu et proposa de faire un holocauste à l'ex-ministre des finances, des autres exemplaires. Un M. Aubert s'y opposa fortement. Il reprocha la partialité au duc, qui lui dit, qu'il pourrait en faire autant du livre de M. Necker, que les avis étaient libres. Quelqu'un, pour calmer cette fermentation et égayer la scène, répandit le quatrain suivant :

Nargue d'hier, vive aujourd'hui,
Fi de *Neckre*, honneur à *Calonne :*
A droite il prend, à gauche il donne;
L'honnête homme! il n'a rien pour lui.

— 13. On n'a pas manqué de consigner dans un

(1) L'Administration des finances de la France.

couplet l'époque de la translation des Variétés au Palais-Royal. Il est sur l'air *de Grégoire.*

Que le héros d'Ouessant,
Toujours avide d'argent,
Pour augmenter sa recette,
Aux *Pointus* (1) donne retraite:
De *Jeannot* soit le soutien,
C'est bien,
Très-bien;
Ce nom soutiendra le sien.
Dans son palais, dira l'histoire,
Il eut la foire,
Il eut la foire.

— 14. Il paraît que le duc de Chartres est la fable même de la cour. On raconte que la reine ayant témoigné sa surprise de ne le point voir à son bal des mercredis, le comte d'Artois avait dit : « Madame, ne vous » étonnez pas ; vous ne l'aurez guère les jours ouvriers : » *notre cousin est aujourd'hui en boutique.* »

— 16. Tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que M. de Champcenets (2) est enfermé au château de Ham, où il a déjà été. Il paraît que c'est sa famille qui

---

(1) C'est le titre de différentes pièces des Variétés, comme *Jérôme Pointu*, etc.

(2) Champcenets conserva toujours cette gaieté qui le caractérisait : devant le tribunal révolutionnaire, après avoir entendu sa sentence de mort, il demanda au président : *S'il était permis de se faire remplacer.* (*Note de l'Editeur*).

a de nouveau sollicité la lettre de cachet pour prévenir un traitement plus sévère. Sa famille est d'autant plus furieuse contre lui, que dans une chanson il plaisante sur son père, et trouve qu'il vit trop long-tems. Comme on le juge incapable de récipissence, on lui a déjà ôté le gouvernement des Tuileries, qu'on a fait passer à son frère. On croit qu'il pourrait bien perdre aujourd'hui son emploi dans le régiment des gardes.

Voici les cinq couplets qu'on dit être cause de sa détention. Cette nouvelle leur donne de l'importance.

Air *de Richard.*

Que maintenant dans Paris,
Nos héros, nos beaux esprits
Forment mille compagnies,
Salons, clubs, academies,
Et que je ne sois de rien,
C'est bien,
Très-bien ;
Cela ne m'étonne en rien:
Je ne pense comme personne,
Et je chansonne.

Qu'au seul nom de *Figaro*
J'entende crier : *bravo!*
Et que tout ce coq-à-l'âne,
Son procès et sa Susanne,
Causent un bruit général,
C'est mal,
Très-mal;
Mais cela m'est bien égal:

Je pense comme mon grand-père ;
J'aime Molière.

Que par esprit de parti,
On claque *Saint-Huberti*,
Qui n'a pour toute manière,
Qu'une tête minaudière,
Avec un fausset discord,
C'est fort,
Très-fort ;
Mais ç'a m'est égal encor :
Moi, je hais la voix glapissante,
J'aime qu'on chante.

Que le charlatan *Mesmer*,
Avec un autre *frater*,
Guérisse mainte femelle,
Qu'il en tourne la cervelle,
En les tâtant ne sais où,
C'est fou,
Très-fou,
Et je n'y crois pas du tout ;
Mais je pense qu'il magnétise
Par la sottise.

Quoiqu'à dire son avis,
On trouve mille ennemis,
Et qu'avec un peu d'adresse,
D'impudence et de caresse,
On brille d'un grand éclat,
C'est plat,
Très-plat,
Et je n'en fais nul état :

Moi, je pense qu'il faut tout dire,
Et j'aime à rire.

— 19. Voici une critique raccourcie du livre de M. Necker, en style lapidaire, qui l'a fait ressembler assez à une épitaphe :

Ton introduction,
Sans prévention,
N'est qu'une vision ;
C'est le fruit de l'ambition,
De la passion,
De la prétention,
Cette orgueilleuse déclamation
Fixe pendant un tems l'attention ;
Mais la réflexion
Détruit l'opinion
Que veut établir la fiction.
Je vois s'évanouir l'illusion :
Chacun condamne ton intention ;
Et l'indignation
Succède à ta réputation.

— 20. La réponse des tribades n'est pas restée sans réplique. Voici un couplet à ce sujet, enfanté vraisemblablement dans quelque souper de filles. C'en est une qui parle et une des plus dévergondées. Il porte à-la-fois sur une héroïne de chaque genre :

Que la tribade *Raucourt*,
Trouvant un homme trop lourd,

De sa brûlante matrice
Fasse frotter l'orifice
Par quelque doigt féminin,
C'est bien,
Très-bien;
Cela ne nous blesse en rien :
Moi, je pense comme *Adeline;*
J'aime la p.... (*Bis.*)

— 21. Voici de nouveaux couplets attribués à M. de Champcenets, peignant assez bien nos *roués* de cour et de ville. Le dernier, contenant une plaisanterie atroce contre les pères, aurait été bien propre à mettre le sien en colère et à le porter à l'acte de violence exercé envers son fils. Ces couplets, au nombre de quatre, sont sur l'air : *On compterait les diamans, etc.*

De *Louvois* suivant les leçons,
Je fais des chansons et des dettes:
Les premières sont sans façons,
Mais les secondes sont bien faites.
C'est pour échapper à l'ennui,
Qu'un homme prudent se dérange;
Quel bien est solide aujourd'hui?
Le plus sûr est celui qu'on mange. (*Bis.*)

Eh! qui ne doit pas maintenant?
C'est la chose la plus constante;
Et le plus petit intrigant
De cent créanciers se vante.
En vain ces derniers sont mutins;
Jamais leur nombre ne m'effraie;

Ils ressemblent fort aux catins;
Plus on en a, moins on en paie. (*Bis.*)

Le courtisan doit sa faveur
A quelque machine secrette;
La coquette doit sa fraîcheur
A quelques heures de toilette :
Tout s'emprunte, jusqu'à l'esprit;
Et c'est, dans ce siècle volage,
Ce qu'on a le plus à crédit,
Et ce qui s'use davantage. (*Bis.*)

Mais avec un peu de gaîté,
Tout s'excuse, tout passe en France :
Dans les bras de la volupté
Comment songer à la dépense ?
Vieux parens, en vain vous prêchez;
Vous êtes d'ennuyeux apôtres :
Vous nous fîtes pour vos péchés, (1)
Et vous vivez trop pour les nôtres. (*Bis.*)

— 22. Voici la chanson en l'honneur de M. de Calonne, que ses ennemis voudraient faire passer pour une ironie ; ce qui la rend assez rare. Cependant l'au-

---

(1) Champcenets avait adouci la dureté de ce couplet, en substituant aux deux derniers vers ces deux-ci :

Rappelez-vous donc vos péchés,
Pour être indulgent sur les nôtres.

(*Note de l'Editeur.*)

teur semble de bonne foi : on en jugera. Elle est en cinq couplets, sur l'air : *Que le Sultan Saladin, etc.*

Qu'on aime tant qu'on voudra
Les ballons et l'opéra ;
Qu'on parle de politique,
Du fluide magnétique,
Sans s'intéresser à rien,
C'est bien,
C'est bien ;
On n'est pas Français pour rien :
Mais moi qui bonnement raisonne,
J'aime *Calonne.* (*Bis.*)

Demandez au roi *Louis*
S'il n'est pas de mon avis :
Il dira : ma bourse est pleine ;
Calonne, sans soins ni peine,
Me rend riche et généreux ;
Corbleu,
Morbleu,
Malheur à ces envieux !
Chantez le refrain que je donne :
J'aime *Calonne.* (*Bis.*)

L'Amour, ce malin enfant,
Dit qu'il est un peu friand :
Est-ce un crime, je vous prie,
Que d'aimer la sucrerie ?
Henri-Quatre l'aimait bien,
C'est bien,
C'est bien ;
J'entends ce petit vaurien,

Qui dit à la race Bourbonne :
Aimez *Calonne.* (*Bis.*)

Ô Français! mes bons amis,
Trop aimables étourdis,
Jadis dans votre délire,
Ce *Calonne* qu'on admire,
N'était, ma foi, propre à rien.
Eh bien,
Eh bien,
Bénissez votre destin;
Tout, jusques à la gent Bretonne,
Aime *Calonne.* (*Bis.*)

Feu *Necker*, dans son métier,
Se croyait un grand sorcier :
Mes amis, cela peut être;
Mais *Calonne* est bien son maître,
Soit dit sans être flatteur,
D'honneur,
D'honneur,
Car il est un enchanteur;
C'est le mot qu'a dit *Antoinette :*
Qu'on le répète. (*Bis.*)

— 24. Un M. Morel qui, en sa qualité de bras droit de M. de la Ferté dirige l'académie royale de musique, a la manie de faire des poëmes et profite de son crédit pour employer les meilleurs musiciens et faire jouer ses ouvrages exclusivement aux autres, en sorte qu'il occupe la scène presqu'à lui seul. C'est aujourd'hui *Panurge dans l'île des Lanternes*, comédie opéra en trois actes dont il s'agit, et qui doit se jouer demain pour la première

fois. La musique est du sieur Gretry. Il y a d'excellentes choses dans celle-ci, mais les paroles sont détestables : du moins elles ont paru telles aux répétitions. Il faut savoir que dans un ballet il y a un personnage qui tient un tambour et un autre qui bat sans relâche dessus avec un fouet. C'est ce qui a donné lieu à l'épigramme suivante :

Que nous indique la rage
De ce vigoureux fouailleur?
C'est le dieu du goût, je gage,
Et le tambour est l'auteur.

— 26. *Le Mariage de Figaro* est à sa soixante-onzième représentation et ne finit pas ; ce qui a donné lieu à la boutade suivante, dont tout le mérite est dans l'à-propos. Il faut se rappeler que le second titre de cette parade est *la Folle journée*.

Pourquoi crier tant haro
Sur l'éternel *Figaro?*
Chez nous, la folle journée
Doit être au moins d'une année.

— 27. *Relation de la séance publique de l'académie française, tenue pour la réception de M. l'abbé Maury.*

Le récipiendaire a passé beaucoup de temps à composer son discours. Il avait de grande difficultés à vaincre. Il succédait à M. de Pompignan ; il devait en faire l'éloge, il le voulait et y trouvait une matière abondante. Elle

lui avait fait naître des idées heureuses ; il se proposait des digressions sur chacun des ouvrages de ce littérateur très-varié ; tout cela lui riait infiniment. D'un autre côté, à peine aurait-il prononcé le nom de Pompignan, que c'était rappeler à l'instant à l'assemblée le ridicule versé par Voltaire à si grands flots et pendant si longtems sur ce personnage ; chacun des spectateurs ne manquerait pas de réciter à son voisin ces deux vers très-plaisans et qui sont devenus proverbe :

On ne sait de César où la cendre repose,
Et l'ami Pompignan croit être quelque chose !

Enfin, comment omettre la réception de son prédécesseur à l'académie, et comment en parler? Comment rappeler ce jour qui devait être un des plus heureux de sa vie et qui en empoisonna tout le reste; ce jour où il parut pour la première et la dernière fois parmi ses confrères? Que dire de son discours qui lui valut aussitôt tant d'ennemis et de sarcasmes; qui l'obligea de faire divorce pour jamais avec la compagnie dont il avait sollicité l'adoption? Enfin un ministre de l'Évangile pouvait-il blâmer le zèle apparent du récipiendaire pour la religion, qui lui inspira sa sortie mémorable et violente contre la philosophie et les philosophes modernes? Oserait-il l'approuver devant la plupart de ceux qui en avaient alors témoigné leur indignation, qui avaient lâchement refusé à leur nouveau confrère la satisfaction qu'il exigeait de l'opprobre, dont l'un d'entre eux l'avait couvert, et des outrages qu'il en recevait journellement? Une position aussi critique embarrassait l'abbé Maury : il l'avait té-

moigné à ses amis, le bruit s'en était répandu dans le public, et l'on s'était empressé de voir comment il s'en tirerait. C'est au milieu de ces anxiétés devenues celles de l'auditoire qu'il a commencé.

Dans son début très-adroit, très-intéressant et d'un genre neuf, M. l'abbé Maury n'a point dissimulé l'obscurité, la pauvreté de sa naissance ; il s'est peint comme un être isolé, sans parens, sans amis, sans secours, sans guides, ne suivant que son ardeur pour la célébrité. De-là, l'énumération de ses progrès successifs; l'étalage naturel de ses titres littéraires, de ses éloges, de ses panégyriques, de ses discours oratoires, de ses sermons. De-là la filiation de ses liaisons avec grand nombre d'académiciens devenus ses amis et desirant l'avoir pour confrère. De-là, une transaction sur l'académie et sur son fondateur le cardinal de Richelieu ; enfin il s'est particulièrement étendu sur son prédécesseur et est entré en matière. Dans les détails nombreux que lui a fournis son sujet, malgré sa longueur, il a constamment soutenu l'attention générale par des préceptes d'un goût sain, par des tournures piquantes, par une foule d'images ingénieuses, belles et grandes. D'ailleurs on sentait que ces fréquens écarts étaient autant de délais qu'il prenait pour ainsi dire, afin d'éviter d'en venir à l'endroit délicat; moyen adroit de soutenir et de réveiller sans cesse la curiosité. Il a fallu pourtant y arriver, et l'on doit avouer que ce n'est pas le point de son discours le mieux traité. Il a terminé par les éloges de Louis XVI et de Louis XIV.

M. l'abbé Maury qui n'échappe aucune occasion d'offrir, lorsqu'elle se présente, quelque grain d'encens aux

Mécènes qui peuvent lui être utiles, n'a pas manqué dans l'éloge de Louis XVI, de faire figurer le marquis de Châtelux, l'un des quarante, qui a fait la guerre chez les Etats-Unis, a écrit sur ces peuples, et leur a procuré tout récemment, de la bibliothèque du roi, une collection précieuse de livres envoyés par S. M. en présent à deux universités de ces contrées.

Quant à Louis XIV, il l'a célébré d'une manière grande et vraiment sublime, et l'a peint s'offrant aux yeux de la postérité entouré de cette foule de grands hommes dans tous les genres qui ont illustré son règne et qu'il suffit de nommer pour en faire connaître le mérite.

Telle est la marche du discours du récipiendaire, qui doit faire époque et être du petit nombre de ceux surnageant sur cette énorme compilation de bavardages oratoires dont est composé le recueil de l'academie française.

C'eût été M. l'archevêque de Toulouse qui, en sa qualité de directeur du trimestre, aurait dû répondre à l'abbé Maury; mais ce prélat étant absent, le chancelier ou le vice-directeur l'a remplacé. Il s'est trouvé être le duc de Nivernois, et le public n'a pas été fâché du hasard. Il aime ce seigneur, et son ton leste lui plaît. Il a merveilleusement contrasté avec le ton oratoire et un peu emphatique de M. l'abbé Maury. D'ailleurs M. de Nivernois, dans sa brièveté, n'a pas laissé que de rassembler plusieurs anecdotes précieuses à conserver. L'une à la gloire de M. de Pompignan, pour avoir, dans une séance publique de la cour des aides de Montauban, dont il était membre, prononcé un discours sur les impôts,

que le génie fiscal fit envisager comme trop fort et propre à exciter de la fermentation dans l'esprit des peuples.

Les deux autres concernent l'abbé Maury. Dans la première dont celui-ci avait déjà fait mention, dont le souvenir en effet était mieux placé dans sa bouche que dans celle du représentant de la compagnie, il s'agit de l'abbaye qu'elle sollicita pour lui, lorsqu'il eut prononcé devant elle le panégyrique de saint-Louis et entraîné son admiration. Dans la seconde, le directeur, en reprenant une phrase du discours du récipiendaire, où il observa que Louis XVI est le premier roi qui ait eu l'idée patriotique de décerner des statues à ses sujets, dont beaucoup en ont été plus dignes que certains monarques, félicite l'abbé Maury d'en avoir procuré une à Saint-Vincent de Paul, le fondateur des Lazaristes. En effet, chargé de prononcer son panégyrique, ce prédicateur le représenta non-seulement comme un saint, mais comme un homme d'état digne de figurer parmi les grands hommes et illustrant la France, sa patrie. Cette idée frappa, et il fut arrêté que saint Vincent de Paul aurait une statue et serait placé dans le Muséum qu'on établit au Louvre. *En sorte*, (ajouta M. de Nivernois, en apostrophant le récipiendaire, auquel le directeur parle toujours directement) *que vous avez plus fait pour lui que sa canonisation* : phrase qui, prononcée plus gravement, aurait passé pour impie, mais qui a glissé à la faveur de la gaieté, et de la légèreté du débit de l'orateur. Elle aurait scandalisé dans une autre bouche, et n'a semblé qu'un persifflage dans la sienne. Les abbés, les théologiens, les moines, les évêques, les cardinaux,

tout le clergé, qui abondait à la réception d'un de ses membres, d'un prédicateur fameux, a souri et même a battu des mains.

Après ce discours d'usage, M. Gaillard a repris la parole et proposé de lire quelques articles dont il est chargé pour insérer dans *la Nouvelle Encyclopédie.* Il a commencé par celui de Démosthènes. On était déjà fatigué d'entendre de la prose ; des vers auraient mieux réveillé. D'ailleurs, tout le monde s'est aperçu que le morceau ne contenait rien de neuf. Enfin, M. Gaillard débitait son ouvrage d'un ton qui a excité le rire de quelques malins. L'ennui a gagné ; il s'est élevé des murmures dont le lecteur s'est aperçu. Son amour-propre a souffert ; il a voulu faire bonne contenance : il avait copieusement dîné ; en peu de tems il s'est trouvé mal. On lui a apporté un verre d'eau ; on lui a passé des flacons de diverses eaux spiritueuses. Tous ces secours n'y faisant rien, il a fallu le transporter dans la salle voisine et clorre la séance.

Ce contre-tems a empêché d'entendre un morceau de M. Marmontel, sur l'*autorité de l'usage*, dans lequel on assurait qu'il y avait d'excellentes choses. Malgré les regrets qui en ont résulté, peut-être est-il heureux pour le secrétaire qu'il ait été dans le cas de ne le point tirer de son porte-feuille et de le garder pour une occasion plus favorable.

— 29. Bien des gens pensent qu'il en sera de *Panurge* comme du *Mariage de Figaro*, que tout en disant de cet opéra beaucoup de mal, qu'il mérite, on s'y portera en foule, à cause de la musique. Quoi qu'il en soit,

il court sur ce spectacle un calembourg sanglant contre l'auteur du poëme, qui fait fortune. La scène étant dans l'île des Lanternes, le théâtre est éclairé par des lanternes. On dit qu'elles sont de papier, parce que M. Morel ne sait pas faire de verres (de vers), et l'on en cite une quantité qu'on a retenus pour leur platitude et leur ridicule : ils font en quelque sorte proverbe.

— 30. Voici une polissonnerie née de la pièce des *Docteurs Modernes*. Quoiqu'elle roule sur une idée mille fois rebattue, elle plaît encore, surtout quand elle est chantée. Elle est sur l'air du *Vaudeville de Figaro*, et contient dix couplets ; ce qui est trop long de beaucoup pour une facétie semblable.

Il est un Dieu tutélaire,
Un docteur couru, fêté,
Dont le geste salutaire
Est un signe de santé :
Aux femmes il a su plaire,
Et par un accord flatteur,
Toutes veulent le docteur. (*Bis.*)

Pour elles discret, habile,
Il réussit chaque jour;
Le docteur est à la ville,
Le docteur est à la cour :
D'une cure difficile,
Pour abréger la lenteur,
Il ne faut que le docteur. (*Bis.*)

Le docteur qui règne en France
Est moins savant qu'on ne croit ;

Il n'a pas grande science,
Pourtant il est maître en droit;
Et c'est pour cela, je pense,
Que bien des femmes d'honneur
Ont du goût pour le docteur. (*Bis.*)

Le docteur flatte, intéresse
Les femmes dans tous les tems;
Il gouverne avec adresse,
Et leur esprit et leur sens:
On fait naître la tendresse
Dans un faible et jeune cœur,
En lui montrant le docteur. (*Bis.*)

Docteur chéri d'une belle,
Par lui près d'elle on peut tout.
Mes amis, d'une cruelle
Voulez-vous venir à bout?
Laissez dire la rebelle;
Et bravant sa sombre humeur,
Faites-lui voir le docteur. (*Bis.*)

O maris! qui de vos femmes
Voulez conserver le cœur,
Employez près de ces dames,
Non les soupirs, la langueur:
Pour commander à leurs âmes,
Il n'est qu'un moyen vainqueur,
L'entremise du docteur. (*Bis.*)

Pour la paix de son ménage,
Orgon se servait de lui:
L'épouse fut douce et sage
Très-long-tems; mais aujourd'hui

Elle crie, elle fait rage ;
Et pourquoi ? C'est qu'au barbon
Le docteur a fait faux-bond. (*Bis.*)

Vieilles, jeunes, laides, belles,
Toutes aiment le docteur,
Et toutes lui sont fidèles :
Toutes ? non ! c'est une erreur :
On dit qu'il en est entr'elles,
Dans la crainte de malheur,
Qui se passent du docteur. (*Bis.*)

Quoiqu'on dise et qu'on plaisante
Sur cet être séducteur,
Partout on offre, on présente,
On introduit le docteur :
Il répond à notre attente,
Et nous sert avec ardeur ;
Tout se fait par le docteur. (*Bis.*)

Sexe aimable, fait pour plaire,
A qui j'offre mes couplets,
Si cet éloge sincère
Près de vous a du succès,
J'en demande le salaire :
Belles, souffrez que l'auteur
Vous présente le docteur. (*Bis.*)

FÉVRIER.

— 4. *Requête des demoiselles de Paris à M. le baron de Breteuil, secrétaire d'état de ce département,*

et ministre du clergé : tel est le vrai titre de la plaisanterie qui ne nous tombe qu'en ce moment dans les mains. Comme elle est toujours manuscrite et excessivement rare, nous l'allons inscrire, quoiqu'un peu longue.

MONSEIGNEUR,

« Dans l'excès de notre désespoir, nous venons nous jeter à vos genoux et implorer votre pitié, ou plutôt votre justice; nous venons en appeler de vous-même à vous-même. Sans le vouloir et croyant opérer le bien, vous avez surpris la religion du roi par votre lettre du 16 octobre dernier, circulaire qui prescrivait à tous les prélats du royaume de sortir promptement de Paris, de se rendre dans leur diocèse respectif, et d'y résider à l'avenir constamment, sans jamais le quitter, que pour nécessité absolue.

» Vous vous félicitez, Monseigneur, de ce réglement, comme sagement imaginé; vous le regardez comme un monument immortel de votre zèle pour le service de la religion et de l'état. Nous ignorons ce que la première y gagnera, mais nous osons vous représenter que sous le second rapport vous vous êtes étrangement trompé. En signant un pareil ordre, vous avez en même tems proscrit quarante mille sujètes de sa majesté; car telle est la quantité de courtisanes qu'on compte dans la capitale de la France (1); et dans quelque classe infinie qu'on

(1) Consultez le savant auteur de l'*Errotika Biblion*, dans son chapitre de *Thalaba*, page 66.

nous range, ce nombre composant à-peu-près la vingtième partie de sa population, mérite quelque attention de la part du gouvernement. Mais sommes-nous aussi viles que le préjugé voudrait le faire croire? Ne sommes-nous pas utiles et même nécessaires? C'est ce que nous discuterons d'abord, pour mieux faire sentir les conséquences funestes d'interdire le séjour de Paris au corps épiscopal, à ce qu'on nomme le haut clergé, si essentiel à notre bien-être et à notre subsistance.

» Pour mieux détruire les notions qu'on a de notre état, nous allons définir ce qu'on doit entendre par le mot de courtisanne. C'est une personne du sexe qui, douée de talens naturels ou acquis par l'art des voluptés, le pratique et l'enseigne aux autres. Or, cet art a été fort en honneur chez les anciens, à commencer par le peuple juif (1). Les auteurs grecs et romains nous apprennent à ce sujet d'étranges choses. A Samos il y avait ce qu'on appelait *le Temple de la Nature.* C'étaient des lieux publics où les hommes et les femmes, pêle-mêle, s'abandonnaient à tous les genres de libertinage. A Corinthe, dans certains temples, on adressait sans cesse des prières aux dieux pour augmenter le nombre des prostituées. A Rome, combien de fêtes où brillaient surtout nos semblables! Et ces vestales, symbole dérisoire de la virginité, n'étaient-elles pas consacrées à attacher l'image du membre viril aux chars des triomphateurs? fonctions qui assurément ressemblent beaucoup aux nôtres (2).

---

(1) Voyez l'*Errotika Biblion,* dans son chapitre de *la Toproïde.*

(2) Voyez encore l'*Errotika Biblion.*

Enfin dans l'île de Sardaigne, la reine Omphale présidait à nos jeux et les dirigeait.

» On nous objectera peut-être que ce qui dégrade notre état aujourd'hui, c'est la rétribution que nous en recevons. Mais qui ne se fait payer, en remontant jusqu'aux prêtres et au chef suprême de l'église.

» Au reste, nous devons à nos contemporains la justice de convenir que la philosophie commence bien à les éclairer à cet égard. La fréquentation habituelle avec les Anglais, qui ne pensent pas de même; les voyages de nos jeunes seigneurs à Londres, où l'on voit les cendres de quelques-unes de nos plus célèbres héroïnes reposer auprès de celles des hommes illustres et des souverains, n'ont pas peu contribué à cette révolution. Des grands seigneurs, des militaires distingués, des citoyens honnêtes, de bons bourgeois, classe dans laquelle les préjugés sont ordinairement plus enracinés, épousent aujourd'hui, sans beaucoup de scrupule, des courtisanes. Eh! n'avons-nous pas vu le feu roi en choisir une pour sa couche, et l'associer en quelque sorte à son trône.

» Dans le cas au surplus où l'on serait assez injuste ou assez aveugle pour nous refuser toute considération personnelle, sous le point de vue de la politique et d'une administration bien entendue, l'on ne peut nous contester une utilité réelle. Si la première qualité du citoyen est de peupler, qui le fait mieux que nous? Un célèbre prédicateur, dans la chaire de vérité même, a été forcé, en s'élevant contre la corruption des mœurs, de faire notre éloge, et croyant nous décrier dans l'or-

dre de la religion, nous a fait valoir dans l'ordre social. Il a calculé qu'à nous seules, nous avions enrichi l'état à cette époque de plus de la moitié des enfans nés dans Paris (1).

» Du côté du commerce et de la circulation du numéraire, qui plus que nous donne de l'âme au premier et du mouvement au second? Quand à l'un, pour ne nous arrêter qu'à une branche, celle des modes, si précieuse, si glorieuse pour la nation française, qui soumet de la sorte à ses lois les peuples les plus reculés de l'univers, peut-on nier qu'elle ne nous doivent infiniment? On est effrayé de la multitude énorme de poufs, de chapeaux, de gazes, de rubans, d'épingles que nous consommons ou faisons consommer par l'instabilité continue de nos caprices, auxquels se soumettent les honnêtes femmes et les têtes les plus augustes (2)! Quant à l'autre, il est fâcheux que ce grand ministre des finances (3), qui ne voulait pas laisser un seul écu oisif, ne soit plus en place; il pourrait mieux que personne nous rendre justice, et calculer de quel avantage nous sommes au rouage général

---

(1) En 1780, M. l'abbé Maury, prêchant le carême devant le roi, mit en fait qu'il y avait eu cette année, chose sans exemple encore, treize mille enfans trouvés, tandis que le nombre des naissances, dans Paris, ne monte guère que de vingt-un à vingt-deux mille âmes.

(2) Nous avons lu, quelque part, que la reine ne dédaignait pas de consulter, en certaines occasions, mademoiselle Guimard sur les choses de goût, concernant son ajustement, relativement aux spectacles, aux bals et aux fêtes

(3) M. Necker.

de la machine, à laquelle il avait imprimé une rotation si rapide.

» Mais nous allons plus loin, et nous prétendons que nous sommes nécessaires dans un état bien policé; que Paris, si admirable par le bel ordre qui règne dans son sein, ne serait plus sans nous qu'un théâtre de crimes, d'horreurs et d'abominations si multipliés et tels, qu'il ne pourrait subsister long-tems. Notre première proposition a été généralement reconnue de tous les législateurs, et l'application que nous en avons faite à la capitale est justifiée par l'érection d'une place de magistrature, spécialement affectée, non à nous détruire, mais à nous régimer, à nous gouverner, à nous soutenir; magistrature difficile, honorable, exigeant de grands talens, puisqu'on en a tiré plusieurs ministres pour les autres départemens. Nous ne ferons point un grand étalage d'érudition afin de prouver notre assertion; nous ne citerons qu'un moraliste, qui tout récemment l'a défendue dans un ouvrage estimé, quoique flétri par la Sorbonne (1). Ce moraliste, auquel une assemblée de sages présidant à l'administration d'une république vertueuse s'est adressée pour le consulter sur sa législation (2), décide formellement que c'est à nous qu'un jeune homme doit recourir pour vaincre, en succombant, la passion si funeste de l'amour jusqu'à ce qu'il soit marié.

---

(1) Le livre des *Principes de morale*, par l'abbé de Mably.

(2) On prétend que le congrès des États-Unis de l'Amérique a consulté M. l'abbé de Mably pour la rédaction de ses lois.

» Vous même, Monsieur, ne semblez pas éloigné de cette façon de penser. L'intérêt que presque dès votre avènement au ministère vous avez pris à l'opéra, en améliorant le sort des sujets (1) d'une institution formée en quelque sorte pour nous et par nous; la protection dont vous avez couvert un spectacle forain (2), un de nos séminaires les plus abondans, accueilli chez un grand prince (3), qui lui-même plein de zèle pour notre ordre, s'occupe à transformer son palais en un vaste *Parthenon* (4), tout prouve à cet égard vos vues sages et patriotiques. Comment donc contrariiez-vous vous-même vos intentions, et détruiriez-vous d'une main ce que vous édifiez de l'autre? C'est ce qu'il nous reste à vous démontrer.

» Oui, Monseigneur, nos plus grands profits, nos revenus les plus clairs, sont dus au clergé. On estime ses richesses en France à 120 millions de rentes. Eh bien, la moitié peut être nous en passe dans les mains, qui revient sans cesse dans celle du gouvernement par les filières de toute espèce qu'a imaginées la fiscalité. En exilant les évêques de Paris, vous arrêtez tout-à-coup cette circulation, non-seulement par rapport à eux;

---

(1) Autrefois la meilleure actrice de l'opéra n'avait que mille écus; elle a neuf mille livres aujourd'hui.

(2) *Les Variétés-Amusantes*, transportées au Palais-Royal avec beaucoup d'avantages.

(3) Le duc de Chartres.

(4) Mot grec dont se sert Rétif de la Bretonne dans un ouvrage très-savant et tout à notre gloire.

mais par rapport à la foule des grands-vicaires, de secrétaires, d'abbés, de clers, de suppôts, de caudataires qu'ils entraînent à leur suite, relativement surtout à l'émulation générale que causait dans le clergé séculier et régulier leur exemple, qui, répandu de proche en proche, animait à l'envi tout ce grand corps. On ne saurait calculer les effets de cette émulation, qui va s'éteindre dans l'éloignement et la retraite. Les prélats, après avoir assouvi sourdement et à petits frais leur luxure, vont se livrer à une autre passion, à l'avarice qui, la première cessant, les domine presque toujours, et, si nous en croyons le grand administrateur déjà cité, est la plus funeste à l'état.

» Ce considéré, Monseigneur, il vous plaise déterminer Sa Majesté à révoquer la lettre d'exil des évêques, et leur permettre de rentrer dans Paris, où ils seront infiniment plus utiles que dans leur diocèse; et nous ne cesserons, Monseigneur, de prier Dieu pour votre conservation et votre prospérité, dans un ministère que vous remplissez avec autant de zèle que de capacité ».

— 5. M. de Pici a toujours un attachement dont il ne peut se défaire pour les comédiens italiens, malgré les désagrémens qu'ils lui ont donnés. Il a imaginé, d'après la première idée d'un artiste, homme de goût, un ornement qui contribuerait beaucoup au décor du frontispice trop nu de la nouvelle salle.

Il leur écrit une lettre, dans laquelle il observe que l'acrotere, élevé au-dessus de l'ordre du frontispice, recevrait à merveille un superbe méridien. Il y joint une

inscription ou légende, qui entourerait la tête de Phœbus : *Intus Apollo, sol extràs.* Il le commente ensuite par ce quatrain en vers français :

Sous mes deux noms dans ces demeures
Marquant tour-à-tour mon pouvoir,
A midi je fixe les heures
Que je fais oublier le soir.

— 7. La nouvelle chanson contre M. Morel, directeur de l'Opéra, est sur l'air : *Accompagné de plusieurs autres.* Le refrain est très-bien choisi, et contribue à lui donner du sel et de la gaieté. Elle est en huit couplets, que voici :

Au bas d'un pont, dans un bureau,
Morel visait le numéro
De mes voitures et des vôtres,
Quand il se dit un beau matin:
Je veux faire aussi mon chemin;
Je le vois bien faire à tant d'autres!

Ma figure, dont chacun rit,
Est plate ainsi que mon esprit :
Quels protecteurs seront les nôtres?
Mince en fonds comme en revenus,
Grossissons-nous par les menus,
Comme on en voit grossir tant d'autres

Il part, il vient, chante à Paris :
Beautés piquantes, à tout prix;
J'en ai pour vous et pour les vôtres :

J'ai des hollandaises surtout,
Persanes, anglaises de goût,
Pour les seigneurs et pour les autres.

Roi des dramatiques tripots,
La Ferté voyant mon héros,
Dit : Bon! il faut qu'il soit des nôtres.
Pour mon argent toujours dupé,
Toutes mes catins m'ont trompé:
Allons, Morel, cherche-m'en d'autres.

Voilà Morel chef d'opéra,
Traitant la ville *et cætera*:
Ses vins valent mieux que les nôtres;
Et dans un carosse brillant,
Monte ce valet insolent,
Accompagné de plusieurs autres.

Mais c'est bien pis, le directeur,
Muni d'argent, veut être auteur
Pour ses péchés et pour les nôtres:
Partout il fait brocher des airs
Sur vingt actes de méchans vers,
Qu'il a fait raturer par d'autres.

Quand on vend si bien le plaisir,
Il faut au moins savoir choisir,
Surtout quand il s'agit des nôtres:
Fournisseur de marchés divers,
Quand vous acheterez des vers,
Par grâce, marchandez-en d'autres

Pourtant votre gloire va bien;
Et vos talens ont, j'en conviens,

Créé des proverbes modernes :
Vous avez changé le dicton ;
Cela brille aujourd'hui, dit-on,
Comme un Morel dans les lanternes.

— 13. M. le chevalier de la Morlière vient de mourir, sans qu'on apprenne plus de détails sur cet évènement. Son inconduite, la dépravation de ses mœurs, et un manque absolu de principes, ne pouvait être compensés chez lui par ses talens, car il en avait. Il était fort instruit sur l'histoire ; il connaissait parfaitement bien le théâtre, mais n'a fait que des ouvrages mauvais ou médiocres, sauf *Angola*.

— 18. Le mandement de M. l'archevêque de Paris, pour permettre l'usage des œufs dans le carême étant d'usage et de style en quelque sorte, n'avait pas d'abord attiré la curiosité ; mais il devient très-recherché, aujourd'hui qu'on est instruit qu'il contient des détails très-intéressans sur différentes choses, telles que les courtisannes, les mauvais livres, les spectacles des boulevards, le *Mariage de Figaro* désigné à ne pouvoir s'y méprendre, enfin la nouvelle édition de Voltaire, à l'introduction de laquelle il déclare avoir été spécialement chargé de s'opposer par la dernière assemblée du clergé.

Le sieur Beaumarchais, mécontent du mandement de M. l'archevêque, n'a pas manqué de chercher à tourner en ridule ce prélat et son faiseur, qu'il croit être l'ancien évêque de Senez. On attribue du moins à Beaumarchais la chanson suivante à ce sujet, où l'on reconnait parfaitement sa manière et son style.

Cantique spirituel d'un très-spirituel mandement de carême.

Air : *A Paris, l'y a deux lieutenans.*

A Paris, sont en grand saoulas
Deux saint prélats :
L'un est le chef, et l'autre son
Premier garçon.
Leur carnaval est d'annoncer
Qu'on peut laisser
Filles, garçons, femmes et veufs,
Casser des œufs.

Suivons tous les commandemens
Des mandemens :
Celui-ci n'est pas trop mauvais
Pour du Beauvais ;
Sur Figaro, sur l'opéra,
Et cœtera,
L'on y voit des conseils tout neufs
A propos d'œufs.

A propos d'œufs, ce mandement
Discrètement
Dénonce aux dames certain goût
Qu'il voit partout ;
Puis nommant leurs amusemens
Déréglemens,
L'apôtre annonce aux bons époux,
Qu'ils le sont tous.

A propos d'œufs, dans ce trésor

L'on voit encor
L'écrivain le plus admiré
Bien déchiré;
Puis il empoigne auteur, lecteur
Et rédacteur,
Et lance tout, d'un bras de fer,
Au feu d'enfer.

Puis quand il les a condamnés,
Tous bien damnés,
Des lieux communs du bon pasteur,
Le grave auteur
A ses frères pauvres d'esprit
En Jésus-Christ,
Promet le benoît paradis
Du tems jadis.

En ce tems de confession,
Rémission,
Si du mandement les avis
Sont bien suivis:
Nos deux pasteurs sont indulgens,
Si bonnes gens,
Qu'ils laisseront avec les œufs
Manger les bœufs.

Pourtant les buts des révérends
Sont différens:
L'un grille d'avoir du renom,
Et l'autre non.
Or prions le doux Rédempteur
Qu'à cet auteur
Il donne un esprit plus subtil.
Ainsi soit-il!

— 27. La reine est extrêmement grosse, non-seulement du ventre, mais de tous ses membres : quoique le sieur Vermont, qui ne va plus quitter Versailles, la rassure, elle a quelques inquiétudes sur son état; et sa religion lui a prescrit de prendre les précautions d'une âme chrétienne. Sa majesté s'est déjà confessée deux fois, et a fait ses dévotions. Les courtisans en sont très-alarmés, ils craignent que la cour ne devienne triste, que les intrigues ne changent de tournure et que le règne des prêtres n'arrive.

En outre sa majesté a envoyé chercher mademoiselle Bertin, sa marchande de modes et lui a dit qu'au mois de novembre elle aurait trente ans; que personne ne l'en avertirait vraisemblablement, que son projet était de réformer de sa parure les agrémens qui ne pouvaient aller qu'avec ceux d'une extrême jeunesse; qu'en conséquence elle ne portera plus de plumes ni de fleurs.

On sait aussi que l'étiquette pour ses robes est changée; que la reine ne veut plus de pierrots, ni de chemises, ni de redingotes, ni de polonaises, ni de lévites, ni de robes à la turque, ni de circassiennes; qu'il est question de reprendre les robes graves et à plis; que les princesses ont été invitées de proscrire toutes les autres pour les visites de cérémonie, et que leurs dames d'honneurs ont averti les dames qui viennent dans un autre costume, qu'elles ne peuvent être admise dans cet état sans une permission.

— 28. On continue à tourmenter le pauvre M. Morel à l'occasion de son *Panurge*, qui se soutient par les accessoires, qui est même très-couru, à raison de détails

de chorégraphie très-brillans dans un genre neuf, exécutés par les premiers sujets : voici encore un quatrain en calembourg, où l'on assimile cet auteur au navigateur aérien, arrivé comme par miracle d'Angleterre sur nos côtes.

Voyez à quoi tient un succès !
Un rien peut élever, comme un rien peut abattre ;
Blanchard était f.... sans le Pas-de-Calais,
Et Morel sans le pas de quatre.

Mars.

— 1er. Comme l'hymne imaginé en faveur des treize pauvres enfans aveugles-nés, dont quatre filles et neuf garçons, composant l'école actuelle de M. Haüy et présent au concert, est très-intéressant et mérite d'être conservé, en voici les paroles qui pourraient s'oublier, n'étant guère dans le cas d'être chantées désormais. Les voilà, non telles qu'elles ont été exécutées, mais réformées par le poëte qui est toujours anonyme. Ces enfans s'écrient :

O ciel ! pour combler tes bienfaits,
Ouvre un instant notre paupière,
Et nous n'aurons plus de regrets
D'être privés de la lumière.

Que notre œil contemple les traits
De ceux dont la main nous soulage,
Et referme-le pour jamais ;

Nos cœurs en garderont l'image.
O ciel! pour combler tes bienfaits, etc.

Mais pourquoi formons-nous des vœux?
Livrons-nous au plaisir d'entendre
Célébrer des noms précieux (1)
Que nos doigts apprennent à rendre.....
Ne sommes-nous pas trop heureux,

Livrons-nous au plaisir d'entendre
Célébrer des noms précieux
Que nos doigts apprennent à rendre....
Nos doigts plus heureux que nos yeux!
Hélas! toujours les mêmes vœux!
Notre cœur ne peut s'en défendre.
O ciel! pour combler tes bienfaits, etc.

On a su depuis le nom des auteurs des pièces de vers lues à la fin de la séance. L'impromptu était de M. Pujoulx, l'autre de M. Théveneau, où l'on trouve ce morceau saillant qui rapproche les deux institutions également précieuses, celles de M. l'abbé de l'Epée et de M. Haüy :

Mais dans ce siècle ingénieux
Où l'homme enfante des merveilles,
Les yeux remplacent les oreilles,
Le toucher remplace les yeux.

---

(1) Ceux du roi et de la reine, les premiers noms qu'on leur apprend à écrire.

— 3. Le marquis de Villette a écrit à M. Necker une lettre pour le féliciter sur son livre ; il en distribue des copies avec empressement, et les amis du Genevois le secondent à merveille pour la répandre. Cette pièce originale mérite d'être conservée.

MONSIEUR,

« Permettez que je mêle ma voix au concert de » louanges et de bénédictions que l'on vous pro- » digue de toutes parts, et que vous n'entendez pas. Je » cède à l'enthousiasme que m'a laissé votre dernier » ouvrage, pour vous offrir le tribut de mon admira- » tion, et comme citoyen, celui de ma reconnaissance. » Si vos veilles pouvaient être payées par le sentiment » unanime, vous n'auriez plus rien à desirer. Vous » venez d'élever contre les ennemis de la France une » forteresse qu'il sera impossible de renverser, et un » monument à votre gloire, où l'envie n'atteindra ja- » mais. On ne sait lequel doit plus étonner, ou de » l'immensité de votre travail, ou de l'éloquence qui » pare un sujet aussi aride. C'est elle qui commande l'at- » tention, et qui fait lire avec tant d'intérêt ces détails » abstraits et pénibles. Vous reposez l'esprit en parlant » au cœur, et l'on vous sait gré de la douce familia- » rité avec laquelle vous descendez de la hauteur où » votre génie vous avait placé. Vous savez en même- » tems plaider la cause du peuple, et nous faire aimer » le roi. Si, d'un côté, vous révélez des vérités affli- » geantes, de l'autre vous présentez l'espérance et des » consolations. Depuis que vous avez jeté tant de jour

» sur les ressources de l'état, les spéculateurs et les
» avares ne craignent plus d'ouvrir leurs coffres-forts,
» et le crédit public est encore soutenu par votre répu-
» tation. Il est facile de reconnaître que la modération
» et la sagesse ont plus d'une fois tempéré dans vos
» écrits la haine des vexations fiscales. Si vous attaquez
» les abus dans tous les odres de l'administration, tou-
» jours impartial, vous n'en rendez pas moins justice
» aux prélats distingués qui font l'ornement de l'église
» dans laquelle vous n'êtes pas né; aux vrais magis-
» trats, aux hommes de finances, à tous ceux qui,
» par leurs lumières et leur désintéressement, étaient
» dignes de concourir avec vous à la félicité publique.
» Ennemi du luxe, vous l'envisagez cependant comme
» un des premiers alimens du commerce national, et
» vous voulez qu'il embellisse la cour d'un grand mo-
» narque. Malgré la sévérité de vos mœurs, vous sou-
» riez à la mode, qui réveille sans cesse l'industrie et la
» circulation. Livré par caractère et par état à la médi-
» tation et à l'étude; étranger, pour ainsi dire, aux
» plaisirs du monde, aux jouissances de la société,
» vous accueillez dans votre système politique les beaux
» arts et les talens agréables que repoussaient l'esprit
» faux et la pédanterie de vos devanciers. Tous les
» yeux, je dirai presque tous les vœux de la nation,
» sont aujourd'hui fixés sur vous, et vous n'avez pas
» besoin d'atténdre la postérité pour jouir des honneurs
» qu'elle accorde aux plus illustres et plus utiles écri-
» vains. On dira de votre livre, qu'il est le bréviaire des
» bons ministres, comme celui de Montagne est le bré-
» viaire des honnêtes gens. En vous adressant cette

» lettre, Monsieur, j'ai bien moins cherché à vous » louer, qu'à satisfaire au sentiment de mon cœur, et » à vous renouveler les témoignages de mon attachement » et de mon respect ».

— 4. Le chevalier de la Morlière était si décrié, qu'aucun journal n'a osé non-seulement en faire l'éloge, mais en donner la plus légère notion. Voici ce qu'on a recueilli sur sa mort, peut-être le moment le plus beau de sa vie. Tombé dans la misère, il avait vu une jeune personne, dont il avait fait sa gouvernante, lui rester attachée et le soulager par ses soins.

Cette fille, attaquée de la poitrine, après une maladie lente comme le sont celles de cette espèce, était morte sous ses yeux et dans ses bras. Frappé de cet évènement, ému d'une sensibilité dont on ne l'aurait pas jugé capable; le chagrin prit tellement sur lui, que, malgré la vigueur de son tempérament, il tomba malade et n'en est pas relevé. Les prêtres ont fait ce qu'ils ont pu pour s'en emparer dans les derniers instans; mais il leur a résisté avec une fermeté philosophique, non moins extraordinaire dans un homme qui jusques-là ne s'était piqué de philosophie en rien. On ignore s'il laisse des manuscrits. Il avait peu de tems pour composer, et passait la plus grande partie de ses loisirs à escroquer des sujets du sexe qu'il formait pour le théâtre.

— 5. Dans *Richard Cœur-de-Lion*, on sait que l'acteur Clairval fait un rôle d'aveugle, auquel sert de conducteur, suivant l'usage, un petit garçon, représenté par mademoiselle Rosalie. Cette actrice, soit par espiéglerie, soit par vengeance, il y a quelques jours, s'est

avisée de faire une pelote de sa manche, en la lardant d'épingles dont les pointes sortaient en dehors. Lorsque Clairval s'est appuyé sur son bras pour entrer sur la scène, il s'est horriblement déchiré la main, et a reconnu la malice : sur quoi mademoiselle Rosalie, souriant ironiquement, lui a répondu : *En effet, ce n'est pas si doux qu'un peigne*, faisant allusion au métier de perruquier qu'exerçait cet acteur dans le principe.

Le maréchal duc de Richelieu, informé de cette scène scandaleuse, a exigé que mademoiselle Rosalie fît des excuses à Clairval, et l'a fait conduire ensuite à l'hôtel de la Force.

— 10. *Relation de la séance publique de l'académie française, tenue aujourd'hui pour la réception de Me. Target.*

Depuis près d'un siècle on n'avait point vu d'avocat siéger parmi les quarante ; c'était donc un spectacle propre à piquer la curiosité, que le renouvellement, pour ainsi parler, de l'alliance antique entre le barreau et l'académie : aussi une foule des confrères de Me. Target avait desiré se rendre témoins de son triomphe. Un d'eux, dont la présence lui eût été sans doute la plus glorieuse, lui manquait. En vain ses amis avaient répandu le bruit que Me. Gerbier s'y trouverait, qu'il serait à côté du récipiendaire, et l'animerait par ses regards et ses suffrages, il est à présumer que ce rival, humilié d'une préférence injurieuse, n'avait pu vaincre son ressentiment contre l'académie, et sa jalousie contre son vainqueur. Quoi qu'il en soit, un autre spectacle

a frappé l'assemblée, ç'a été de voir Me. Target introduit en quelque sorte sous les auspices de M. de Malesherbes, qui le tenait comme par la main et l'offrait à l'admiration publique. Elle s'est manifestée par de nombreux battemens de mains, précurseurs de ceux qui allaient suivre lorsqu'il ouvrirait la bouche.

Un avocat devait naturellement parler d'éloquence, et c'est ce qu'a fait Me. Target. Il l'a prise pour sujet principal de son discours; il l'a suivie depuis son origine jusqu'à nos jours; il en a tracé les progrès et les révolutions; il a caractérisé celle des premiers âges; il s'est étendu principalement sur l'éloquence d'Athènes, de Rome, et sur la nôtre; il a parcouru ses diverses périodes et les a enchaînées par des transitions heureuses. Les portraits de Démosthène, de Cicéron et de Bossuet ont marqué chacune de ces époques. Dans la nôtre, où l'éloquence se divise en deux branches, celle du barreau et celle de la chaire, il est convenu de l'infériorité de la première, non à raison des orateurs, mais à raison des objets. C'était le lieu de placer sans affectation et sans effort l'éloge d'un magistrat présent, qui, depuis longtems, porte la parole au parlement, et qu'on entend toujours avec un plaisir nouveau; éloge qui ne pouvait regarder que M. Seguier. C'était le lieu encore de se venger noblement du dédain de Me. Gerbier, en lui renvoyant la couronne que l'académie venait de décerner à son rival, et c'est à quoi n'a pas manqué le récipiendaire. Toute cette partie de son discours a été fort applaudie.

La seconde l'a été moins. Elle contenait une digression sur son prédécesseur, l'abbé Arnaud, personnage

peu en recommandation auprès du public. L'orateur, par un trait de bienfaisance de la part de ce gros bénéficier cité à propos, arrangé au théâtre et narré de la manière la plus intéressante, a eu l'art de le faire passer pour un prêtre très-charitable et même pour une belle âme. Il s'agissait d'un curé à portion congrue, contre lequel il était forcé de plaider pour soutenir les droits de son abbaye ; mais, comme homme, desirant de perdre, il a si bien fait, qu'il a trouvé et fourni lui-même à son adversaire des titres propres à le rendre victorieux ; et en effet, celui-ci a gagné. Cette anecdote secrète qui n'aurait pas dû rester telle, au moins de la part de celui qui avait ressenti le bienfait, se trouve révélée ici pour la première fois, et a rencontré encore beaucoup d'incrédules.

Les gens difficiles, malgré les applaudissemens multipliés qu'a obtenus le récipiendaire, estiment qu'à la lecture son discours ne sera pas tant admiré. Ils lui reprochent de l'emphase, de l'obscurité, des tournures peu nobles, et quelquefois des locutions qui ne sont pas correctes.

C'était M. l'archevêque de Toulouse qui aurait dû encore cette fois répondre au récipiendaire : il était à Paris et eût rempli à merveille cette fonction ; mais M. le duc de Nivernois, ayant déjà fait les frais de la réponse, n'a pas voulu les perdre, et le prélat a eu pour lui la complaisance de prétexter des affaires et de ne point se montrer à l'assemblée.

Cette réponse, aussi agréable au public que la première, ne tranchait pas moins avec le ton de l'avocat, car on se ressent toujours de sa profession ; et si l'abbé

Maury, peu habitué en ce commencement au fauteuil académique, avait prêché, M^e^. Target semblait plaider. M. le duc de Nivernois, sans rien perdre de la dignité de directeur, y a mêlé l'urbanité du courtisan et les grâces aimables qui caractérisent toutes ses productions. Il n'a pas dissimulé que l'abbé Arnaud n'avait rien fait, et il lui a d'autant mieux reproché son inaction, que le confrère paresseux était très en état de faire. Un portrait du journaliste, un portrait de l'avocat, une digression adroite sur la journée du 12 novembre 1774, c'est-à-dire, sur le rétablissement de la magistrature, sont les morceaux principaux de son discours. Le dernier, sur lequel l'auteur comptait vraisemblablement, puisqu'il l'avait réservé pour la fin, n'a pas causé l'explosion qu'il aurait dû faire; il prouve que la conduite actuelle du parlement a bien fait évanouir l'enthousiasme de la nation.

Le reste de la séance aurait dû être rempli par une lecture du quatrième acte de la tragédie de *Barnevelt*, de M. le Mierre. Il l'avait annoncé à ses amis; il en avait, suivant la règle, fait part à l'académie dans une séance particulière. Messieurs Marmontel, la Harpe, Ducis en avaient été émerveillés. Le public desirait d'autant plus l'entendre, que depuis long-tems l'ambassadeur de Hollande s'oppose à la représentation de la pièce, et qu'ayant une ressemblance trop frappante à ce qui se passe aujourd'hui dans le sein de cette république, aux dissensions et aux troubles qui l'agitent, elle est moins susceptible que jamais d'être jouée. Des soins plus pressans avaient déterminé la compagnie de préférer un morceau de prose. Elle était ulcérée de l'humiliation

donnée le jour de la réception de M. l'abbé Maury, à l'un de ses membres, en la personne de M. Gaillard. L'abbé de Boismont a entrepris de le venger lui, et la majesté de l'académie violée. Il a annoncé un *discours sur les assemblées littéraires*. Ce titre piquant en lui-même ne pouvait qu'exciter l'attention ; mais quand on a vu que c'était une vraie mercuriale, l'auditoire s'est révolté et a hué vigoureusement le lecteur au point qu'on ne pouvait l'entendre. Il a soutenu le choc avec l'impudence qu'on lui connaît ; il a redoublé de poumons, et a si bien fait qu'il a fini par emporter quelques claquemens. En général, il a commenté le mot ancien de l'abbé d'Olivet : *on applaudit au théâtre, on écoute à l'académie* : mot que celui-ci n'avait jamais osé proférer en public, et qui ne s'est conservé que par tradition ; mot qui aurait moins passé alors qu'aujourd'hui, parce que les oreilles étaient plus superbes, et les âmes plus énergiques.

Quoi qu'il en soit, si le jour de la précédente réception, l'académie s'est séparée très-mécontente du public, à celle-ci le public est sorti très-mécontent de l'académie, et sans doute il le témoignera. Messieurs le craignent et s'attendent à toutes sortes de quolibets, de calembourgs, de sarcasmes, et même d'épigrammes sanglantes.

— 11. Les héritiers d'un procureur nommé Denisart, auteur d'un ouvrage de pratique estimé, s'étant trouvés frustrés de cette propriété par la veuve Dessaint, qui a prétendu l'avoir acquise, ont plaidé contre elle en 1783, et gagné leur procès à la grand'chambre. La

veuve Dessaint a voulu se pourvoir au conseil en cassation, et sa requête n'a point été admise. Elle est revenue cette année par requête civile. C'est Me. de Bonnières qui plaidait pour elle. Le vendredi 25 février, sentant combien la voie de cassation est désagréable à messieurs, il cherchait à excuser cette première démarche. Son adversaire saisissant, au contraire, cette occasion d'indisposer les juges, a demandé à lire la requête; il la lit, puis il ajoute : *puisque la puissance suprême....* A ce mot de *puissance suprême*, en parlant d'actes du conseil, toutes les perruques de la grand'chambre se sont hérissées, messieurs se sont levés et allaient aux voix..... Me. Target sent sa faute; il veut la réparer; il reprend : *puisque j'ai eu le malheur de déplaire, je promets de ne plus parler de cette requête.* Alors M. d'Ormesson, qui présidait, l'a apostrophé et lui a dit d'un air sévère : *Vous le promettez donc?..... Je m'y suis déjà engagé*, a repliqué l'avocat, et la colère de la cour n'a point eu de suite.

L'ordre est indigné du manque de tête de Me. Target en cette occasion. On cite à ce sujet le trait d'un Me. de Fourcroy, que, le président interrompant en lui enjoignant de conclure, tira sa montre et dit : « J'ai encore » une heure à parler pour mon client, si la cour m'em» pêche de le faire, je déclare que ma partie n'aura pas » été défendue ». Le président ayant persisté, après avoir pris l'avis des juges et réitéré l'injonction de conclure, Me. de Fourcroy ajouta : « Je demande qu'il me » soit donné acte de ma déclaration et du refus de la » cour. » On alla de nouveau aux voix, et il lui fut accordé la liberté de continuer.

— 14. Jeudi dernier, à la réception de Me. Target, à l'academie ; on a été effrayé de voir M. de la Harpe, qui est assez bien de figure ordinairement, paraître le visage couvert de pustules qui le rendaient hideux, dégoûtant même; on ne doute pas que ce ne soit le chapelet fatal dont son front est couronné, présent de mademoiselle Cléophile ou de quelque autre courtisanne. Quoi qu'il en soit, un caustique, dit-on, M. Daubonne, composa pendant l'assemblée cet *impromptu* et le lui fit passer : il n'a de mérite que l'àpropos.

LA CRÉATION DU MONDE.

D'abord Dieu créa la santé,
Sans laquelle ici-bas, aucun bien n'est goûté;
Ensuite vint la patience,
Vertu si nécessaire autant que l'équité,
Et puis en digérant, il fit la bienfaisance :
On est toujours humain lorsqu'on est bien lesté.
Le quatrième jour vit naître la gaîté;
C'est depuis ce tems que l'on danse.
Au milieu du cinquième, il forma la beauté;
Le lendemain au soir, il fit la tempérance;
Pour septième chef-d'œuvre enfin, la volupté;
Mais la vérole prit naissance,
Et tout l'ouvrage fut gâté.

15. Le sieur Beaumarchais a été arrêté le 7 de ce mois. Lorsqu'il a reçu la notification de l'ordre du roi, il était encore à souper avec quelques amis qui ont été bientôt dispersés; il s'en est défait sous le prétexte qu'il venait de recevoir une lettre qui l'obligeait de se rendre

sur-le-champ à Versailles, et même de faire quelque travail avant. Resté avec le commissaire, celui-ci, suivant l'usage, a voulu procéder à mettre le scellé sur ses papiers ; le sieur de Beaumarchais lui a représenté qu'étant dans une infinité d'entreprises, il avait des lettres-de-change à payer continuellement ; que la clôture de ses papiers non-seulement lui ferait un tort infini, mais à beaucoup de gens. Cette considération a fait suspendre ses fonctions au commissaire, qui a dépêché quelqu'un de confiance pour en référer à M. le lieutenant-général de police. Ce magistrat a décidé que dans ce cas le scellé n'ayant lieu que pour la conservation des effets du prisonnier, dès que le sieur de Beaumarchais ne craignait point de tout laisser à la discrétion de ses commis, on pouvait s'abstenir de cette formalité. Alors on est parti. Le sieur de Beaumarchais jusques-là faisait assez bonne contenance ; il s'imaginait qu'on le conduirait à la Bastille, il en tirait même une sorte de gloire ; mais quand il a su et vu qu'on le menait à Saint-Lazare, il a été fort sot, on veut même qu'il ait pleuré ; ce qui ne lui était arrivé depuis long-tems. Il faut savoir que Saint-Lazare est une maison de correction pour les hommes, comme certains couvens le sont pour les femmes libertines. On n'y enferme guère que des enfans de famille ou des prêtres, qui ont fait des bassesses ou des fredaines, et qu'on espère ramener à une meilleure conduite, non-seulement par la captivité, mais encore quelquefois par la flagellation. En sorte qu'une punition pareille laisse toujours une sorte de tache, surtout quand elle est infligée à l'âge du sieur de Beaumarchais, qui est presque sexagénaire.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'il passe pour constant que le roi l'a en exécration comme un homme infâme, et, dans son premier mouvement, voulait qu'il allât à Bicêtre. On dit que c'est sur les observations du baron de Breteuil que sa majesté s'est relâchée, et a décidé qu'il n'irait qu'à Saint-Lazare.

— 16. Voici une petite épigramme en forme de dialogue, dont l'idée est originale et gaie, et la tournure piquante. Elle est d'un M. Desorgues.

Vous fûtes empalé, m'a-t-on dit, en Turquie ?
— Oui, le Sultan un jour eût cette fantaisie.
— Eh bien ! mon cher ami, que pensez-vous du Pal ?
— Il commence assez bien ; mais il finit fort mal.

— 17. Si quelque chose peut consoler dans sa prison le sieur de Beaumarchais, c'est sans doute d'occuper tout Paris, comme il le fait : on ne pouvait le mieux servir dans son goût ; et il n'est si petite coterie où l'on ne s'entretienne de lui, où l'on ne cherche la cause de sa détention. On l'attribue à plusieurs.

1°. M. l'abbé Aubert et M. Suard, malgré l'engouement général, ayant eu le courage de critiquer son *Mariage de Figaro*, et d'en dévoiler la turpitude, l'auteur en a conservé un ressentiment profond, et par récrimination, avait fait contre ces messieurs, dans sa préface, une sortie si violente, que le censeur y avait refusé son approbation. M. de Beaumarchais lutte depuis deux mois pour la faire passer, et ne peut l'obtenir. Tout récemment il était allé chez M. le Noir à cet

effet, et ce magistrat le trouvant opiniâtre à la publier sans permission, l'avait charitablement averti de l'orage qui grondait sur sa tête, lui avait dit que s'il faisait cette sottise, il serait arrêté. *En tout cas*, *Monsieur*, avait-il répliqué, *si je suis puni pour mes sottises, ce ne sera pas pour mes bêtises.* Ce magistrat, fatigué de ses importunités, l'ayant enfin renvoyé au ministre de Paris, il y fut.

M. le baron de Breteuil lui déclare formellement que c'est le roi qui ne veut pas que cette préface paraisse dans l'état où elle est. Le sieur de Beaumarchais, irrité par ces obstacles et accoutumé à les vaincre, ne semble point effarouché de cette réponse, et en devient plus insolent. Il veut savoir pourquoi sa majesté s'oppose à cette publicité ; il prétend qu'on a surpris la religion du roi ; il fait le plaisant, il persiffle : le ministre est obligé de lui dire de se retirer et de le faire sortir.

2°. La chanson contre le mandement de l'archevêque, malgré sa dénégation. On prétend que lorsque M. le Noir le manda à cet effet, il lui répondit qu'il avait fait la chanson, comme M. l'archevêque son mandement. Quoi qu'il en soit, on parle d'une lettre très-indécente qu'il a écrite à ce prélat, et que le roi a vue, et l'on ajoute que depuis la détention du sieur de Beaumarchais, sa majesté a fait part de ce châtiment à l'archevêque, qui a répondu apostoliquement à sa majesté qu'il ne desirait point la mort du pécheur, mais sa conversion.

3°. Il a paru dans le journal de Paris, le lundi 28 février, une lettre anonyme, où l'on plaisantait le sieur de Beaumarchais sur la fureur de bienfaisance qui lui

avait pris tout-à-coup. Cette lettre, extrêmement fine et piquante, attribuée d'abord à M. Suard, paraît rester aujourd'hui à un abbé Suard, ex-oratorien, ancien prédicateur, aumônier de madame la duchesse de la Trémouille, et qu'on dit frère de l'académicien. Des gens qui se prétendent plus au fait, vont jusqu'à insinuer qu'elle serait d'un prince auguste, accoutumé à mystifier le public par des énigmes, des allégories et autres productions très-spirituelles; que du moins elle a été composée sous ses yeux. Le sieur de Beaumarchais, piqué au vif d'une plaisanterie supérieure à toutes les siennes, a cependant voulu y répondre, mais il l'a fait d'une manière si grossière et si injurieuse, que M. Guidi, le censeur-royal du journal, n'avait jamais voulu passer cette réponse qu'il n'y fût forcé par un ordre supérieur. On veut encore que tout ceci ait été un piége tendu au sieur de Beaumarchais, et qu'il y ait donné. On cite le mot de l'autorité, exigeant qu'on insérât sa lettre : *il s'enferre de lui-même, il faut le laisser aller.* Effectivement, ç'a été la dernière impudence qu'on lui ait permise, et il a été arrêté le lundi même, 7 mars (1), où avait paru cette diatribe sanglante.

— 18. A l'occasion de la mercuriale faite au public par l'abbé de Boismont le jour de la réception de Me. Target, un plaisant avait fait l'*impromptu* suivant, qui ne s'est répandu que depuis peu :

---

(1) Sa détention ne fut que de six jours.

De par Phœbus et cætera,
Lorsqu'un des quarante lira,
Messieurs, Boismont vous notifie
Qu'il est défendu de siffler:
Si trop fortement on s'ennuie,
Permis seulement de bâiller.

— 19. Dans la foule des vaudevilles faits à l'occasion du châtiment exercé sur le sieur de Beaumarchais (1), voici le seul passable, dont quelques couplets ont d'autant plus de sel, qu'ils sont calqués heureusement sur ceux qui terminent son *Mariage de Figaro*. Il faut les avoir présens. Les nouveaux sont sur le même air.

Cœurs sensibles, cœurs fidèles,
Par Beaumarchais offensés,
Calmez vos frayeurs cruelles,
Les vices sont terrassés :
Cet auteur n'a plus les ailes
Qui le faisaient voltiger ;
Son succès fût passager.

Oui, ce docteur admirable,
Qui faisait hier l'important,
Devient aujourd'hui traitable ;
Il a l'air d'un pénitent.
C'est une amende honorable

---

(1) Sa détention à Saint-Lazare, avait donné lieu à une caricature, où on le voyait fouetté par un lazariste.

(*Note de l'Editeur.*)

Qu'il devait à l'univers,
Pour sa prose et pour ses vers.

Le public, qui toujours glose,
Dit qu'il n'est plus insolent
Depuis qu'il reçoit sa dose
D'un vigoureux flagellant.
De cette métamorphose
Il nous apprit le pourquoi :
Les plus forts lui font la loi.

Un lazariste inflexible,
Ennemi de tout repos,
Prend un instrument terrible
Et l'exerce sur son dos :
Par ce châtiment horrible,
Caron est anéanti ;
Paveant male nanti.

Goezmann, au gosier d'autruche,
Que la pitié n'amollit,
Au patient qui trébuche,
Répète un dicton qu'il fit :
Tant à l'eau s'en va la cruche,
Qu'à la fin elle s'emplit ;
Quoiqu'un peu tard, il suffit.

Quoi ! c'est vous, mon pauvre père,
Dit *Figaro* ricanant,
Qu'à coups nombreux d'étrivière
On punit comme un enfant !
Cette leçon salutaire
Apprend qu'un juste retour
A chacun donne son tour.

Brid-Oison qui voit la fête,
En paraît très-satisfait :
Ah ! dit-il, branlant la tête,
Comme un sot il me peignait :
Mais si je suis une bête,
Avec son esprit, ma foi,
Le voilà plus sot que moi !

Sans doute la tragédie
Qu'il nous donne en cet instant,
Vaut mieux que la comédie
De cet auteur impudent :
On l'étrille, il peste, il crie,
Il s'agite en cent façons ;
Plaignons-le par des chansons.

— 23. M. l'abbé Millot, précepteur de M. le duc d'Enguien, vient encore, par sa mort, de laisser une place vacante à l'académie française, dont il était membre. Quand il fut nommé, on se demandait qu'a-t-il fait ! Depuis qu'il en a été, on renouvela la même question. Et cependant il est auteur de discours et de traductions estimables, d'élémens d'histoire, où l'intérêt se trouve réuni à la précision ; ouvrages peu connus.

C'était une créature de la maison de Noailles qui l'avait poussé en quelque sorte, malgré lui, car il était timide et modeste.

— 26. L'académie française a arrêté que dorénavant et à commencer de cette année, le panégyrique de saint Louis, qui se prononçait devant elle dans la cha-

pelle du Louvre, le jour de sa fête, serait converti en un discours de morale. En effet, ce sujet traité périodiquement depuis plus d'un siècle, était devenu fastidieux et impossible à rajeunir.

— 27. *Extrait d'une lettre de Rheims, du* 15 *mars*.... M. Roger de Mauclain, dont vous me demandez l'histoire, est un bourgeois riche de notre ville, capitaine au régiment du Roi, cavalerie. Il avait épousé depuis peu une jeune et jolie femme, dont il avait fait la fortune. Il était allé au mois de février à Paris, pour lui faire voir cette ville et y goûter les plaisirs du carnaval. Ils avaient porté environ deux mille écus consacrés à ce voyage. A son arrivée, un chevalier Courtin, capitaine au régiment de la Reine, dragons, je crois, dont le frère a épousé une riche héritière de notre ville, qui connaissait M. de Mauclain et sa fortune, vient le voir et l'invite à déjeûner. Il y va; on dîne ensuite, et puis après avoir bien échauffé la tête de notre provincial, dont il n'ignoroit pas le faible pour le bon vin, on le fait jouer. Il perd bientôt la petite somme qu'il avait dans son porte-feuille pour ses menus plaisirs, joue après sur sa parole, et on ne le lâche que lorsqu'on n'en peut plus rien tirer. Il rentre désespéré, disant à sa femme qu'il est ruiné. Le lendemain il faut éclaircir le fatal mystère. Il apprend qu'il a perdu 166,000 liv., qu'il a promis de payer dans les vingt-quatre heures. Il se désole. Le sieur Hazon, oncle du chevalier Courtin, renommé par ses talens au jeu, qui lui ont valu le bannissement par ordre du roi, chez qui la scène s'était passée, avait eu le prudence de rester simple spectateur. Il offre sa bourse à M. de Mauclain. Il lui donne

des billets de la caisse d'escompte, pour acquitter sa perte, et lui fait faire des lettres de change pour pareille somme, payables à différentes échéances. Ainsi voilà, comme vous voyez, une dette de jeu très-équivoque, et pour laquelle on n'avait aucune action en justice, convertie adroitement en une dette très-légitime, en un titre valable devant tous les tribunaux. Avec ces billets de la caisse d'escompte, M. de Mauclain s'acquitte envers le chevalier Courtin, et autres escrocs; puis honteux de sa faute, et craignant même qu'on ne se moque de lui, il n'a rien de plus pressé que de revenir ici pour vendre une partie de ses biens et satisfaire aux échéances. Il est obligé de conter son désastre à sa mère désolée; elle va trouver le lieutenant criminel, et lui demander son secours. Ce magistrat, bien instruit, ne voit d'autres ressources que d'en écrire à M. le lieutenant-général de police de Paris. M. le Noir envoie chercher les joueurs, et leur déclare qu'ils seront punis s'ils ne lui rapportent un certificat par lequel M. de Mauclain reconnaîtra avoir perdu légitimement. En conséquence, ces messieurs s'arment de pistolets, partent en diligence pour Reims, vont trouver M. de Mauclain, entouré de sa femme et de sa mère, exigent cette attestation, ou lui déclarent qu'il faut qu'il se batte avec eux successivement au pistolet. Les femmes se trouvent mal, le jeune homme perd la tête, et enfin ils lui arrachent le billet, et le privent de cette dernière ressource. En sorte qu'aujourd'hui il est occupé à fondre des effets pour payer. On dit que le roi, instruit de l'aventure et sachant que le sieur Hazon qui n'était que par tolérance à Paris, y participait, s'est exprimé sur

son compte avec beaucoup d'énergie, et a ordonné qu'il sortît bien vîte de Paris ; ce qu'il a fait.

— 28. On est fâché de voir le chevalier Courtin, très-bien né, impliqué dans la mauvaise affaire de Reims. Il paraît que c'est le pernicieux exemple de son oncle Hazon qui l'aura gâté. C'est aux eaux de Spa que ses talens au jeu ont éclaté. Un étranger nommé le prince de Gargara, nom qui sent beaucoup l'aventurier, lui fit connaître qu'il le soupçonnait. Le chevalier lui en demanda raison, et l'étranger desira se battre au pistolet. On décida par le sort à qui tirerait le premier. Le prince eut cet avantage. Il n'en profite pas, il manque son adversaire. Le chevalier plaisante, se tâte et se trouve parfaitement sain et entier ; lui crie : « A vous, mon » prince ». Puis le mesurant pendant long-tems avec son pistolet dans toute la longueur de son corps, le fait mourir dix fois pour une. Enfin il dirige son arme de côté, et lâche le coup en l'air. Le prince furieux voulait recommencer, mais les juges du combat s'y opposèrent.

Cette anecdote racontée par la famille du chevalier Courtin, qui ne la tient vraisemblablement que de lui, fût-elle mieux attestée, confirme ce qu'on voit souvent dans le même individu, un mélange de grandeur et de bassesse, de générosité et d'infamie.

— 29. A l'occasion de la mort de l'abbé Millot, les brigues recommencent déjà dans le sein de l'académie. Plusieurs avocats desireraient se mettre sur les rangs ; mais la compagnie qui, en élisant Me Target, a senti l'irruption du barreau qui allait se faire vers elle, a se-

crètement arrêté que cet exemple ne tirerait point à conséquence. En vain le récipiendaire avait modestement inséré dans son discours, qu'étonné lui-même de son admission, il jugeait que c'était son ordre qu'on avait voulu couronner en lui. M. le directeur fut chargé d'insinuer avec adresse que c'était, au contraire, seulement l'individu qu'on avait choisi. Ce qu'il fit dès son début par une phrase ridicule, où il déclare que, quoique les honneurs de l'académie ne doivent être en général, par ses réglemens, que la récompense du mérite littéraire, ce n'est pas y déroger en préférant quelquefois les qualités sociales et les vertus patriotiques.

Quoi qu'il en soit, on croit aujourd'hui que le chevalier de Florian l'emportera, parce que madame la duchesse de Chartres et madame la princesse de Lamballe sollicitent déjà pour lui de la manière la plus vive.

AVRIL.

— 7. La demoiselle de Vienne, actrice très-jolie venant de Bruxelles, a débuté aujourd'hui aux Français dans les rôles de soubrette avec tant de succès, qu'on croit qu'elle va être reçue d'emblée. C'est un évènement remarquable à ce théâtre.

— 28. M. l'abbé Mably (Bonnot en son nom) vient de mourir : il avait le titre singulier *de chanoine infirmier de l'église abbatiale de l'Isle-Barbe.* C'était un écrivain moraliste et politique distingué, qui a fait du bruit

plus d'une fois, et tout récemment encore, ainsi qu'on peut s'en souvenir. Il avait fait des observations si judicieuses sur le nouveau gouvernement des Anglo-Américains, qu'ils l'avaient choisi pour leur législateur, ou du moins qu'ils avaient desiré d'avoir de plus amples éclaircissemens de sa part. Il n'a pu remplir cette tâche glorieuse.

— 29. M. l'abbé Morellet a été élu hier membre de l'académie française. Son grand titre est d'être oncle de madame Marmontel.

— 30. On peut se rappeler un tour de force de M. de Boufflers, qui parut en 1780 ; c'est *la Somme de saint Thomas*, mise en monosyllabes par cet auteur aimable, adressée au duc de Choiseul, qui l'avait défié de lui écrire une lettre toute entière en monosyllabes. Cette plaisanterie, d'une gaieté charmante, était une forte impiété.

Aujourd'hui, c'est un conte, intitulé *la Fille et le Cheval.* Le chevalier de Boufflers avait fait six vers sur les rimes de ce conte ; on le défia d'en faire trente de la même manière ; il l'acheva en quarante-quatre, et composa ce badinage piquant, où l'on ne sent ni la gêne ni la contrainte des bouts rimés. Le voici :

Dans un sentier passe un cheval,
Chargé d'un sac et d'une fille.
J'observe en passant le cheval,
Je jette un coup-d'œil sur la fille :
Voilà, dis-je, un fort beau cheval ;
Qu'elle est bien faite cette fille !

Mon geste fait peur au cheval;
L'équilibre manque à la fille;
Le sac glisse à bas du cheval,
Et sa chute entraîne la fille.
J'étais alors près du cheval.
Le sac tombant avec la fille,
Me renverse auprès du cheval,
Et sur moi se trouve la fille,
Non assise, comme à cheval
Se tient d'ordinaire une fille,
Mais comme un garçon à cheval.
En me tremoussant sous la fille,
Je la jette sous le cheval,
La tête en bas; la pauvre fille
Craignant coup de pied de cheval,
Bien moins pour moi que pour la fille,
Je saisis le mors du cheval,
Et soudain je tire la fille.....
D'entre les jambes du cheval;
Ce qui fit plaisir à la fille.
Il faudrait être un franc cheval,
Un ours, pour laisser une fille
A la merci de son cheval.
Je voulais remonter..... la fille;
Mais prest! voilà que le cheval
S'enfuit et laisse-là la fille.
Elle court après son cheval,
Et moi je cours après la fille.
Il paraît que votre cheval
Est bien fringant pour une fille.
Mais, lui dis-je, au lieu d'un cheval,
Ayez un âne, belle fille;
Il vous convient mieux qu'un cheval;
C'est la monture d'une fille.

Outre les dangers qu'à cheval
On court en qualité de fille,
On risque, en tombant de cheval,
De montrer par où l'on est fille.

MAI.

— 24. Entre les diverses épitaphes pour le duc de Choiseul, voici la moins mauvaise, en ce qu'elle porte sur les honneurs qu'il a reçus dans les deux momens les plus critiques où les prétendus amis, les flatteurs des grands, et toute leur cour les abandonnent ordinairement :

Ci-gît Choiseul, dont le génie
Triompha constamment du sort,
Et qui sut terrasser l'envie
Dans l'exil et même à sa mort.

— 25. Floquet vient de mourir. Ce jeune musicien en a fait assez pour se conserver une réputation, et faisait trop peu pour mériter d'être regretté. Il ne travaillait presque plus et ne vivait guère que chez des filles; ce qui l'a conduit à sa perte. Il était membre de l'académie philarmonique de Boulogne. Ce titre n'était pas un vain titre. Lorsqu'on desire entrer dans cette académie, on a ordinairement trois soirées pour faire ses preuves. Il les fit en une seule, et composa, en deux heures et demie, un *canto fermo*, une *fugue* à cinq parties, et

le verset *Crucifixus* du *Credo;* ce qui le fit recevoir unanimement. Il avait débuté à Paris par son ballet de *l'Union de l'Amour et des Arts*, représenté en 1773. Il avait fait chanter une messe de sa composition à la cathédrale d'Aix, sa patrie, avant d'avoir onze ans accomplis. Il y était né le 25 novembre 1750.

— 28. La reine voudrait augmenter son domaine de Saint-Cloud par l'acquisition de Villedavray, dont M. Thierry, premier valet-de-chambre du roi, est seigneur. Elle en a parlé à celui-ci, qui est fort attaché à cette possession. Il est aimé du roi; et n'osant déclarer à la reine sa répugnance, il en a parlé à son maître, qui lui a répondu : « Puisque la reine desire si fort de vous » acheter Villedavray, il faut le lui vendre; *mais ven-* » *dez-le lui bien cher.* »

— 29. M. le Paon, peintre de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Condé, vient de mourir au Palais-Bourbon. C'est une perte pour les arts; car cet artiste, quoiqu'il ne fût pas de l'académie, on ne sait pourquoi, avait un talent réel et supérieur dans son genre. Dans les tableaux qu'on voit chez son protecteur, il lutte sans désavantage contre le fameux Cazanova.

Il porta ses dispositions pour peindre les batailles, dans les dragons, où il entra fort jeune. Les campagnes où il se trouva, servirent également à honorer son service et à lui faire faire des études pour devenir bon peintre. Ayant obtenu son congé, et muni de ses dessins, il se présenta successivement chez MM. Vanloo (Carle) et Boucher. Tous deux l'engagèrent à prendre le pinceau. Il se rendit enfin disciple de M. Cazanova,

dont il devint ensuite le rival. On en peut juger, non-seulement par les tableaux du Palais-Bourbon, dont on a parlé, mais par ceux qu'on voit à la salle du conseil de l'école militaire. Moins fougueux, moins coloriste que son maître, M. le Paon était plus dessinateur, plus fidèle imitateur de la nature ; ses dessins et ses tableaux ont un mérite très-rare et inappréciable : c'est qu'il a été acteur lui-même des scènes qu'il décrit.

Ceux qui ont connu M. le Paon, assurent qu'il avait les qualités du cœur très-estimables ; qu'il était bon fils, bon époux, bon ami ; qu'il avait le caractère brave, franc, loyal et gai. Il était sujet à la goutte et trop inquiet sur sa santé : il s'est tué à force de remèdes.

JUIN.

— 3. La reine, sensible, comme elle doit l'être, à l'indifférence du peuple, en a parlé au roi à son retour et a versé dans le sein de sa majesté sa douleur de n'avoir pas entendu ces acclamations bruyantes, si flatteuses pour les souverains. *Je ne sais comme vous faites*, lui dit son auguste époux ; *pour moi, je ne vais pas de fois à Paris qu'ils ne crient jusqu'à m'étourdir.* (1)

— 4. La suppression du *journal de Paris* subsiste ;

---

(1) La reine était venue à Paris en grande pompe pour rendre grâces à Dieu de la naissance du duc de Normandie.

cependant les directeurs continuent à recevoir des souscriptions, fondées sans doute sur le proverbe : *Que ce qui est bon à prendre est bon à rendre*, ou mieux encore, suivant M. de Beaumarchais, *bon à garder*. Ils promettent de reparaître pour le 15 de ce mois.

Quoi qu'il en soit, on assure aujourd'hui que c'est le comte de Lusace, frère de la princesse Christine, abbesse de Remiremont, qui s'est plaint au roi de l'insertion de la chanson suivante.

M. le chevalier de Boufflers ayant été envoyé par le roi à Remiremont, pour complimenter la princesse Christine sur sa nomination à cette abbaye, en fut reçu avec beaucoup de hauteur. Il fut piqué, et composa la chanson suivante, sur l'air : *Et j'y pris bien du plaisir.*

Enivré du brillant poste
Que j'occupe récemment,
Dans une chaise de poste
Je me campe fièrement,
Et je vais en ambassade,
Au nom de mon souverain,
Dire que je suis malade,
Et que lui se porte bien.

Avec une joue enflée
Je débarque tout honteux :
La princesse boursoufflée,
Au lieu d'une en avait deux ;
Et son altesse sauvage,
Sans doute a trouvé mauvais
Que j'eusse sur mon visage
La moitié de ses attraits.

Princesse, le roi, mon maître,
M'a pris pour ambassadeur:
Je viens vous faire connaître
Quelle est pour vous son ardeur:
Quand vous seriez sous le chaume,
Il donnerait, m'a-t-il dit,
La moitié de son royaume
Pour celle de votre lit.

La princesse, à son pupitre,
Compose un remercîment:
Elle me donne une épître
Que j'emporte lestement;
Et je m'en vais dans la rue
Fort satifait d'ajouter,
A l'honneur de l'avoir vue,
Le plaisir de la quitter.

En outre, comme la princesse lui fit donner cinq louis en or, en forme de récompense, le chevalier y ajouta le quatrain que voici, sur l'air : *Ne v'la-t-il pas que j'aime.*

De ces beaux lieux en revenant,
Je quitte l'excellence,
Et je reçois, pour traitement,
Cent vingt livres de France.

— 14. Un ami de l'abbé de Mably lui a consacré une épitaphe latine qui mérite d'être conservée, quoiqu'un peu longue, parce qu'elle est un historique de sa vie.

D. O. M.
E. M. Æ.
Gabrielis Bonnot de Mably,
Gratianopolitani;
Juris naturæ et gentium indagator
Indefessus, audax, felix,
Dignitatis humanæ vindex,
Inter scriptores politicos insignis,
Orbis utriusque suffragiis ornatus,
Eventuum præteritorum causas detexit,
Futuros prænuntiavit,
Quæ ad avertendos docuit,
Recti pervicax,
Quid pulchrum, quid turpe,
Quid utile, quid non dixit.
Vir paucorum hominum,
Honores, divitias,
Omni modo servitii vinculo
In modicâ re,
Constanter aspernatus,
Vitâ innocuus, religionis cultor
Æquissimo animo.
Obiit 23 *Apr. D.* 1785. *Nat.* 14 *Mart.* 1709.
H. M.
Amici mærentes posuerunt.

On peut la traduire ainsi :

« A la gloire de Dieu tout-bon, tout-puissant et à la » mémoire éternelle de Gabriel Bonnot de Mably, né à » Grenoble.

» Infatigable, courageux, heureux dans ses recher- » ches sur le droit de la nature et des gens, il a vengé » la dignité de l'homme.

» Egal aux plus célèbres écrivains politiques, les deux » mondes l'ont honoré de leurs suffrages.

» Il a découvert aux peuples les causes des révolutions, » annoncé celles dont ils sont menacés, indiqué les » moyens de les prévenir.

» Invariablement attaché au vrai, il a démasqué le » vice, fait briller la vertu, éclairé les hommes sur leurs » plus grands intérêts.

» Il ne prodigua ni son estime ni son amitié. Dans la » médiocrité de sa fortune, il a constamment dédaigné » les honneurs, les richesses, toutes les places, comme » des entraves à la liberté.

» Sa vie fut sans tache; fidèle aux devoirs de la reli- » gion, il mourut avec tranquillité le 23 avril 1785. Il » était né le 14 mars 1709.

» Ses amis affligés lui ont érigé ce monument ».

— 16. *Relation de la séance publique de l'académie française, tenue aujourd'hui pour la réception de M. l'abbé Morellet.*

Le tumulte des deux séances précédentes ayant fort déplu à messieurs de l'académie, ils ont sérieusement songé aux moyens d'empêcher qu'il ne fût tel à l'avenir. En conséquence, ils ont arrêté qu'ils ne donneraient de billets qu'autant qu'il y aurait de sièges, suivant la maxime, *Anima sedens fit sapientior.* Mais comme il y a toujours des non-valeurs dans les billets donnés, il en a résulté un autre inconvénient non moins déplaisant pour ces messieurs; c'est que la séance n'a pas été parfaitement garnie, qu'il y avait des sièges vacans, et qu'il s'y est répandu un grand froid.

M. l'abbé Morellet n'ignorant pas combien on a blâmé le choix de l'académie en sa personne, s'y est pris adroitement dès l'ouverture de son discours pour écarter ce reproche : il est convenu que Richelieu n'avait d'abord institué l'académie française que pour les orateurs, les poëtes, les grammairiens, les critiques, les historiens, pour les gens de lettres en un mot. Mais il a prétendu que ce grand homme prévoyait d'avance l'union qui se formerait entre les lettres et la philosophie, et que celle-ci, infiniment plus utile, figurerait avantageusement, et tiendrait à la fin le haut bout dans l'académie. C'est à Fontenelle qu'a commencé cette révolution, consommée aujourd'hui presque entièrement. C'est donc comme philosophe que le récipiendaire a eu droit de solliciter une place et de l'obtenir. Par philosophe, il n'entend pas simplement celui qui se livre à l'étude des hautes sciences, mais celui qui les applique à l'avantage et au bonheur de la société. Il est de ce genre ; il est économiste ; il a prêché la liberté du commerce ; il a fait détruire la compagnie des Indes exclusive ; il travaille depuis trente ans à un dictionnaire du commerce (1). Voilà ses titres. Après les avoir bien constatés, il est venu à son prédécesseur, à l'abbé Millot, qu'il trouve aussi historien philosophe. Ce fut une dose trop forte de cette philosophie dont sont imprégnés ses premiers ouvrages, qui lui fit quitter la société des jésuites, parce qu'il

(1) M. l'abbé Morellet jouissait d'une pension, pour travailler au dictionnaire du commerce, dont depuis trente ans il n'avait paru que le prospectus ; ce qui fit dire à un plaisant : *que l'abbé Morellet ne faisait pas le Dictionnaire du Commerce ; mais le Commerce du Dictionnaire.*

craignit de n'y plus trouver ni le repos, ni la liberté ; persécution heureuse, en ce qu'il sortit du vaisseau avant le naufrage. Le récipiendaire a pris occasion des *Elémens d'Histoire* de l'abbé Millot, qu'il prétend, pédantesquement n'être que des abrégés, pour faire une longue et trop longue dissertation sur ce genre, d'autant plus déplacée, que beaucoup de gens ont lu les ouvrages du défunt. Quoi qu'il en soit, ils le firent appeler à Parme pour y instruire la jeune noblesse et la former à l'histoire. Il s'y trouva bientôt enveloppé dans des mouvemens séditieux, élevés contre le ministre Felino, son protecteur. On parlait de mettre le feu à la maison de ce seigneur, M. l'abbé Millot ne voulut point le quitter. En vain lui fit-on envisager la perte de son poste. Il répondit que son poste, en ce moment, était celui que l'attachement et la reconnaissance lui prescrivaient, et qu'on ne pourrait l'en arracher.

Revenu en France, M. l'abbé Millot s'attacha à la maison de Noailles, qui le chargea de la rédaction des Mémoires du vieux maréchal de ce nom ; Mémoires qui ont fait du bruit, à cause du personnage intéressant dont ils sont émanés, mais que l'abbé Morellet est obligé de convenir ne pas remplir l'attente du lecteur.

Le récipiendaire ayant peine à quitter son prédécesseur, après s'être beaucoup étendu sur ses écrits, a disserté encore sur son caractère, et a dit des choses très-fines et très-ingénieuses, mais qui ont manqué leur effet, appliquées à un personnage obscur et dont l'assemblée connaissait encore moins la vie que les œuvres.

En général, ce discours mal lu, débité froidement, a été reçu de même : il a obtenu peu d'applaudissemens.

Celui du directeur, M. le marquis de Châtellux, n'en a eu aucun. Il a commencé par un détail insipide, malgré le sentiment qu'il affichait d'y répandre, de l'ancienne amitié subsistant entre le récipiendaire et lui. Il a donné à entendre que connaissant plus particulièrement l'abbé Morellet, il n'a pas été des derniers à lui accorder son suffrage pour qu'il fût admis dans la compagnie, ou plutôt dans la société : aveu déjà échappé à plusieurs académiciens en particulier, et fait authentiquement aujo rd'hui, que ce n'est pas le mérite qu'ils recherchent, mais leurs amis.

Pour remplir le vide de son discours, le marquis de Châtellux est revenu sur l'abbé Millot, et quoique le récipiendaire eût semblé avoir épuisé la matière, il a trouvé encore de nouvelles choses à dire sur ce sujet. Il s'est particulièrement attaché à l'emploi de précepteur du duc d'Enghien, que remplissait l'abbé Millot, et par une prosopopée brillante, il l'a peint conduisant son illustre pupille à Chantilly, et l'y instruisant par les monumens qu'il lui montre et de la grandeur de ses aïeux, et de leur gloire, et de leur amour des arts. Un trait plus remarquable que ce discours, et vraiment glorieux pour l'abbé Morellet, c'est l'aveu du lord Shelburn, qui, lors de la dernière paix avec l'Angleterre, prétend avoir mis de côté tout préjugé national, pour ne s'occuper que du bonheur et de la réunion des deux peuples, en *libéralisant* en quelque sorte le commerce d'après les principes que le ministre étranger avait puisés dans les ouvrages du philosophe économiste.

Le directeur de l'académie n'a pas dissimulé que ce mot *libéraliser* devait sembler bien étranger dans le sein

de l'académie française et devant l'illustre assemblée. Il lui en a demandé pardon, mais il a cru devoir conserver la propre expression du lord Shelburn.

On sait que le marquis de Châtellux, depuis qu'il a été en Amérique, ne manque jamais de parler des Américains, dès que l'occasion s'en présente. Il n'a pas laissé échapper celle-ci, de les vanter ; en célébrant les grands évènemens du règne actuel, il y a compris l'arrêt du 30 août, qui ouvre les ports de nos colonies aux Anglo-Américains ; il l'a canonisé, malgré les réclamations du commerce, et y voit une source de grandeur et de prospérité nationale. On se trompe bien, ou M. le directeur a quelque habitation dans nos colonies, ou ses amis en ont, ou quelque intérêt secret le fait parler.

Depuis long-tems on annonçait un morceau de prose de M. Marmontel. Après ce discours, il en a fait part au public. C'est une digression *sur l'autorité de l'usage sur la langue*. C'est un petit chef-d'œuvre plein de goût, de logique et de finesse. Son objet est de prouver qu'on a eu tort de renoncer à certaines expressions tombées en désuétude, et de n'en pas adopter de nouvelles, lorsqu'elles sont imaginées avec les qualités requises. Il est étonnant quel intérêt il a su répandre dans une matière qui n'en paraissait nullement susceptible. Aussi a-t-il été constamment et unanimement applaudi. Avec une adresse très-ingénieuse, l'auteur a eu l'art de terminer sans affectation et sans paraître y songer, par les portraits des sieurs de Beaumarchais et Linguet, qu'on sait être grands faiseurs de mots, mais à leur usage

seulement, plus propres à gâter la langue qu'à l'enrichir, et que le bon écrivain s'interdirait au contraire, s'il les trouvait adoptés.

M. le Mière a clos la séance par la lecture de son quatrième acte de *Barnevelt*, annoncé depuis long-tems aussi. Un morceau isolé de la sorte, dénué de ce qui précède, ne porte jamais le même intérêt.

Cependant le public, qui avait écouté d'abord froidement, s'est réchauffé sur la fin de l'acte, et a donné de grands applaudissemens à des situations violentes et des vers forts, tel que celui par où le héros en prison rejette les secours que son fils, ne pouvant le déterminer à se sauver, lui offre, pour se soustraire au supplice, en se donnant la mort :

Caton se la donna, Socrate l'attendit.

— 17. On vient de recevoir la nouvelle que MM. Pilâtre des Roziers et Romain ayant voulu essayer leur ballon et s'élever à la plus grande hauteur possible, le matin du mercredi 15, sont retombés peu de tems après et sont morts de leurs chûte. On ignore les circonstances de ce funeste accident.

— 18. Le poëte Barthe est mort avant-hier par un accident très-malheureux. Il avait soupé copieusement le dimanche, en vrai gourmand, qu'il était; de là une indigestion dans la nuit : il fait tout ce qu'il peut pour vomir, et il en résulte des efforts si considérables, qu'un bandage qu'il avait casse, que sa hernie devient affreuse, et que ne pouvant faire rentrer l'intestin, on

est obligé de lui faire l'opération, qui, quoique bien faite, n'a pas empêché qu'il n'ait succombé.

M. Barthe était séparé de sa femme. Comme elle ne l'a point vu durant sa maladie, ni n'a pas été appelée, on présume qu'il est mort philosophiquement; car la première démarche du confesseur aurait été d'exiger, suivant l'esprit de la religion, qu'il se réconciliât avec madame Barthe.

— 25. *Extrait d'une lettre de Boulogne, du* 18 *juin*..... La vérité en tout est fort difficile à découvrir. Vous ne croiriez pas qu'un fait qui s'est passé à la vue de tant de milliers de spectateurs, soit encore problématique, et peut-être le restera-t-il toujours. Il s'agit de savoir à quelle cause attribuer la catastrophe du malheureux Pilâtre et de son compagnon, le sieur Romain, un des artistes employés à la construction de la machine aérostatique combinée, de l'invention du premier. Je ne puis, quant à moi, que vous en rendre toutes les circonstances, et vous jugerez.

Un vent qui paraissait favorable pour le trajet, avait décidé le sieur Pilâtre à sortir enfin de l'espèce d'exil où l'on le retenait ici, et à tenter son passage en Angleterre. Le matin du mercredi 15, il s'éleva dans les airs à 7 heures 5 minutes. A 7 heures 35 minutes, on vit voltiger au-dessus du ballon une colonne de flamme, qui fut aperçue par toutes les personnes que l'expérience avait rassemblées. Le surplus de la machine et les deux aéronautes sont tombés avec une telle rapidité, que ceux-ci ont été moulus dans la chute. Le sieur des Roziers n'a donné aucun signe de vie. Les paysans qui se sont

approchés d'eux les premiers, disent que le sieur Romain paraissait avoir encore quelques mouvemens ; mais à peine les a-t-on aperçus. Les deux cadavres ont été trouvés à une lieu de Boulogne, dans la garenne de Wimille, ainsi que la Montgolfière, qui n'a ni été brûlée ni déchirée, tandis qu'il ne restait aucun vestige du ballon à air inflammable qui y étoit adapté.

Un M. de la Maison-Fort l'a échappé belle. Il avait offert deux cents louis au sieur Romain pour prendre sa place. Celui-ci les avait acceptés. M. de la Maison-Fort avait déjà un pied dans la galerie : c'est le sieur Pilâtre qui s'y est opposé. Quant à madame de Saint-Hilaire, la rivale de madame Tible, elle n'a pas eu heureusement assez de patience, et elle s'était lassée d'attendre.

— 28. Voici une notice historique sur les usurpations des petits théâtres sur la comédie française.

Dans l'origine des spectacles, sous Louis XIV, il y avait eu jusqu'à quatre troupes de comédiens : celle de *Monsieur*, celle de *Mademoiselle*, celle de *Madame la Dauphine* et celle de *Molière*. Deux s'étaient dispersées d'elles-mêmes, lorsque ce monarque détruisit la troupe de l'hôtel de Bourgogne, pour ne conserver que celle de *Molière*. La comédie française, prétend que la concurrence, utile dans les arts et le commerce, est nuisible aux talens et au génie ; qu'elle ne peut les multiplier, et qu'elle ne fait qu'affaiblir leurs forces en les divisant. Tel fut l'esprit de l'ordonnance de Louis XIV, déposée dans les archives de la comédie. Sa majesté réunit les deux troupes, *pour n'en faire à l'avenir qu'une seule, afin de rendre les représentations*

des comédiens plus parfaites. Pour lui donner moyen de se perfectionner de plus en plus, sa dite majesté veut que sa troupe puisse représenter dans Paris.

Les débris des troupes supprimées voulurent, vers la fin du siècle, faire une tentative pour leur rétablissement. La police, surprise, en autorisa quelques-unes, entr'autres le spectacle de mademoiselle de Villiers, sous le titre de *petits comédiens français*. Louis XIV fit fermer cette salle.

Au commencement du siècle, une troupe de danseurs de corde, qui ne pouvait donner ses jeux que pendant la durée de la foire Saint-Germain, ayant représenté les ouvrages de quelques auteurs mécontens des comédiens français, ceux-ci se pourvurent au parlement; et en 1707, il fut rendu arrêt qui défendit à ces farceurs et à tous autres, *de représenter, soit dans l'enclos des foires, soit dans tout autre endroit, aucune comédie dialoguée ou autre divertissement ayant rapport à la comédie.*

En 1708, nouvelle tentative de ces mêmes danseurs; nouvel arrêt du 21 mars, qui réitéra les mêmes défenses, à peine de mille livres d'amende.

En 1709, pour avoir contrevenu à l'arrêt, l'amende fut déclarée encourue. *Et, en cas de récidive, permis aux comédiens de faire démolir le théâtre des danseurs de corde.*

L'opéra-comique prit naissance quelques années après. Quoique ce genre fût étranger à la comédie française, dans la crainte d'empiétement, il fut dit dans son privilége : *Qu'on n'y jouerait aucune scène de comédie qui ne fût chantée.*

Ces défenses furent transgressées plusieurs fois, et, sur la réquisition des comédiens, en 1744, M. le comte de Maurepas, comme secrétaire d'état au département de Paris, expédia un ordre du roi, qui *défendit aux acteurs de ce spectacle de représenter aucune scène qui ne fût chantée.*

Ainsi, pendant soixante ans et plus, le privilége et les droits de la comédie française furent respectés, et les infractions punies par les magistrats.

Ce fut vers 1764, que les ressorts de cette sage politique commencèrent à se relâcher. Nicolet, qui jusques-là n'avait joué qu'aux foires, obtint permission de jouer sur le boulevard, lorsque les foires fermeraient. Toutes les troupes foraines obtinrent bientôt la même faveur, avec la condition expresse, il est vrai, *de ne pouvoir chanter ni parler.* Mais quatre ans après, ils chantèrent et parlèrent impunément. Les autres spectacles devinrent presque déserts; la comédie française en particulier fut obligée de fermer plusieurs fois pendant la semaine, faute de spectateurs, et il reste encore des vestiges des emprunts qu'elle fut obligée de faire pour se soutenir.

Les comédiens eurent recours à Louis XV, qui ordonna à M. le duc de la Vrillière d'écrire au lieutenant-général de police, pour lui annoncer que l'intention de sa majesté est *que les priviléges de ses comédiens soient conservés en leur entier.* Il fut réglé qu'aucun spectacle forain *ne pourrait avoir plus de six violons et plus de dix danseurs*, et que les places seraient réduites à 24, 12 et 6 sous. Enfin, sentence de police du 14 avril 1768, qui

ordonne que les spectacles forains ne pourront *jouer que de simples bouffonneries et parades.*

C'est au mépris de tous ces arrêts, réglemens et ordonnances du roi, que Nicolet a depuis joué de véritables comédies et des pièces à grands spectacles ; qu'il a trente acteurs appointés, vingt instrumens de musique dans son orchestre, soixante danseurs ; qu'au lieu de simples loges de foire, il a de véritables salles de spectacle ; qu'Audinot, qui d'abord avait paru modestement avec des comédiens de bois, a fini par avoir de vrais comédiens et des comédies : qu'on a protégé de même un sieur Tessier, un sieur Sarni, un sieur l'Ecluse, un sieur Parisot, et tout récemment les sieurs d'Orfeuille et Gaillard, érigeant le théâtre des *Variétés-Amusantes* en vrai rival de la comédie française.

JUILLET.

— 4. Quoiqu'on convienne assez généralement que M. Pilâtre des Roziers n'a péri que par sa faute et son ignorance, en voulant combiner deux procédés incompatibles, on ne cesse d'imaginer en son honneur des épitaphes : en voici une nouvelle plus vive et plus poétique :

Ci-gît un jeune téméraire,
Qui, dans son généreux transport,
De l'Olympe étonné franchissant la barrière,
Y trouva le premier et la gloire et la mort.

— 5. Sur la réception de l'abbé Morellet à l'aca-

démie française, le 16 juin 1785, à la place de l'abbé Millot :

Pour un triomphe aussi complet,
Quel titre a donc ce Morellet?
De l'impiété vrai souflet,
Homme d'état par le caquet,
Contre le malheureux Linguet,
Il a fait un méchant pamphlet (1),
Un dictionnaire en projet,
Maint et maint ouvrage ginguet:
Des talens de ce prestolet
Voilà quel est le produit net;
Puis son cher neveu (2) l'épaulait,
Au Parnasse le faufilait,
Et dans la troupe l'enrôlait.....
Sonnez, trompette; à bas, sifflet.

— 8. Il paraît que les représentations de *Pizarre* sont totalement suspendues ; on reproche surtout à l'auteur un défaut d'intérêt, ce qui a donné lieu au calembourg suivant. On prétend que l'auteur du poëme, qu'on appelle le chevalier Duplessis, est de race juive ; en conséquence on dit : *Voilà la première fois peut-être qu'un juif fait quelque chose sans intérêt.*

Ce même chevalier Duplessis est fort tranchant, fort dénigrant des poëtes ses confrères. Un jour que dans le foyer des actrices il s'écriait qu'il ne connaissait pas de

(1) *La théorie du Paradoxe* en réponse à *la théorie du Libelle* de Linguet. L'ouvrage de Morellet, est un modèle de bonne plaisanterie.

(2) Marmontel. (*Note de l'Editeur*).

plus mauvais auteur lyrique que M. Guillard « *Ah !* » lui dit le sieur Chéron, acteur plein d'esprit, de gaîté » et de finesse, *ah ! monsieur le chevalier, vous vous » oubliez* ».

— 31. Une dame ayant marchandé deux coquetiers de porcelaine de Sève, et les ayant laissés comme trop chers, M. le chevalier de Boufflers les lui a envoyés avec le quatrain suivant :

De ces deux petits coquetiers
Pour vous l'Amour a fait emplette :
Ah ! qui n'y joindrait volontiers
Et les deux œufs et la mouillette ?

AOUST.

— 3. *Extrait d'une lettre de Guine, du 26 juillet....* M. Blanchard est venu ici le 23 de ce mois. On l'a conduit au lieu nommé par le roi, *Canton Blanchard.* Il était accompagné de M. le vicomte des Androniens, chambellan de l'Empereur, et suivi d'une superbe cavalcade. Il a vu sur le bord du grand chemin, dans la forêt qu'on va percer de toutes parts, une majestueuse colonne de marbre, élevée sur la place même où il est descendu venant d'Angleterre en France dans son aérostat. Après en avoir admiré la construction, la force et la beauté, il a pris un crayon, et a fait un calcul sur ses proportions et son volume, et s'est écrié avec le plus vif enthousiasme de reconnaissance : *Je ne crains plus*

le persifflage ni la calomnie, grâces à Dieu et à vous, Monsieur, il faudrait cinquante mille rames de libelles entassées pour masquer cette colonne sur toutes ses faces.

— 12. Ce n'est que depuis peu qu'on parle de la mort de M. de Pechmeja, arrivée en mai dernier. Outre que c'était un homme de lettres recommandable par divers ouvrages, tels qu'un *Eloge de Colbert* qui, en 1773, obtint le second *accessit*, et *Télèphe* (1), roman moral en douze livres, qui a paru en 1784, et a fait du bruit. Il l'était encore plus par les qualités de son cœur et par une amitié rare qui l'a conduit au tombeau. Né à Villefranche en Rouergue, il s'était lié très-étroitement avec un M. Dubreuil, son compatriote, médecin qui, en 1776, vint de la province à Paris, au secours de son ami malade. Cette circonstance le détermina à s'y fixer, en achetant une charge de médecin du roi et des hôpitaux de cette ville. Mort le 17 avril dernier, il avait institué M. de Pechmeja son légataire universel. Celui-ci ayant succombé vingt jours après à la douleur de la perte de son ami, a ordonné que les biens qui lui avaient été légués par M. Dubreuil, retournassent aux parens du testateur.

— 13. M. Peyre, architecte du roi et de son académie royale d'architecture, inspecteur des bâtimens

(1) On parlait, devant une dame, du roman de Télèphe : *Je ne connais pas ce roman-là*, dit-elle ; *mais je connais telle F qui vaut beaucoup mieux.*

(*Note de l'Editeur.*)

de S. M., vient de mourir. Il est auteur, avec M. de Wailly, de la nouvelle salle de la comédie française, monument qui fera le plus d'honneur à sa mémoire.

— 18. Le M. Hoffmann, qui se plaît à dire du mal du sexe, sans doute parce qu'il est persuadé que c'est le meilleur moyen de s'en faire aimer, vient encore de lancer un nouveau sarcasme, qui met toutes les femmes en fureur. C'est une rétractation dérisoire :

Eh quoi! toujours je médirai des femmes!
Eh quoi! toujours contre un sexe enchanteur
J'aiguiserai de plates épigrammes!
Non, j'en rougis. Rassurez-vous, mesdames;
Vos mille attraits ont converti l'auteur.
Bien corrigé d'un profane délire,
A vous chanter il consacre sa lyre,
Et vos hauts faits vont orner son discours.
O fiction! viens, vole à mon secours;
Inspire-moi; c'est du bien qu'il faut dire.

— 21. M. le marquis de Louvois vient de mourir. C'était un roué de la première espèce, mais homme d'esprit, fertile en calembourgs et en méchancetés, dont on rapporte des échantillons.

— 22. On n'a pas manqué de faire un calembourg sur l'aventure de M. le cardinal de Rohan. Comme c'est un collier qui en est le principal ressort, on dit que *c'est le dernier coup de collier que donnera la maison de* Rohan; *que le cardinal n'est pas franc du collier* (1).

(1) Tout le monde connaît la fameuse affaire *du collier :* j'ai

— 23. Le sieur Pigalle vient de mourir. Ce qui peut consoler de la perte de ce grand artiste, c'est qu'il vieillissait beaucoup, et aurait été forcé incessamment de se livrer au repos. Mais ses conseils auraient toujours pu être fort utiles aux artistes courant la même carrière. Au reste, il est mort investi de titres et de dignités. Il était écuyer, sculpteur du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, chancelier de son académie royale de peinture et sculpture, l'un de ses quatre recteurs, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Rouen, et citoyen de la ville de Strasbourg.

— 25. *Relation de la séance publique de l'académie française, tenue aujourd'hui pour la distribution des prix.*

Deux incidens ont occupé le public avant que messieurs arrivassent pour prendre leurs places et ouvrir la séance. Le premier a été le spectacle d'un groupe de douze ou quinze personnes, auxquelles on avait réservé un rang particulier, et qui sont venues l'occuper précédées d'un suisse et avec tout l'appareil de la distinction. On a jugé que ce n'était qu'une seule famille, parce que hommes, femmes et enfans, tous étaient également vêtus de noir, ce qui caractérisait plutôt un en-

---

jugé inutile d'en rapporter tous les détails judiciaires qui se trouvent partout; je n'ai conservé que les plaisanteries et les renseignemens historiques auxquels elle a donné lieu.

(*Note de l'Editeur.*)

terrement qu'un triomphe, et a désorienté sur le véritable objet de leur présence. Après bien des recherches, on a appris que c'était la famille de celui qui avait mérité le prix de vertu.

L'annonce du prédicateur du matin a formé le second incident. Messieurs les académiciens avaient sans doute chargé le suisse de cette proclamation, et tandis qu'il se plaçait dans le banc du gouvernement, elle a été suivie de vifs et longs applaudissemens. Il se nomme de la Boissière; il est grand et leste; sa figure est à-la-fois vive, spirituelle et modeste. Il paraît extrêmement jeune; il est le premier qui ait profité de la liberté donnée par l'académie de substituer un sujet de morale à l'éloge de saint Louis. Le sien était la *Charité*; il a obtenu un succès universel, et d'autant plus flatteur, que c'est le début de l'orateur dans la carrière évangélique.

M. de Saint-Lambert, chancelier de l'académie, qui présidait en l'absence de M. de Buffon, directeur, a annoncé que le prix d'encouragement fondé par M. de Valbelle, avait été adjugé à M. de Murville. Il a dit encore que le prix destiné à l'ouvrage le plus utile et dont le donateur est anonyme, avait été remis et serait double l'année prochaine.

A l'égard du prix consacré à l'action la plus vertueuse, c'est au sieur Poultier, huissier-priseur, qu'il a été décerné pour le désintéressement noble et simple avec lequel il a refusé un legs de près de 200,000 liv., en exhortant le testateur de laisser son bien à ses héritiers naturels. Le sieur Poultier a accepté la médaille d'or, mais il en a remis la valeur, qui est de 1,080 liv.,

au secrétaire de l'académie, comme un don qu'il fait de son propre mouvement au nommé Chassin, portier de M. de Villiers, administrateur des domaines, pour une action du même genre que la sienne, mais qui n'ayant pas été faite dans l'année, ainsi que l'exige la fondation de ce prix, n'a pu concourir.

Le sieur Poultier n'étant point dans cette assemblée, où il avait déclaré à M. de Marmontel que son extrême sensibilité ne lui permettait pas de se trouver, le secrétaire a remis la médaille à madame Poultier, dont la jeunesse, la figure intéressante et pudique, ont excité les battemens de mains de toute l'assemblée.

M. de Saint-Lambert a continué ses annonces, en avertissant que le prix d'éloquence, dont le sujet était l'*Eloge de Louis XII, Père du Peuple*, était remis à l'année prochaine. Il a gémi sur le petit nombre de concurrens pour un éloge aussi beau, d'un aussi bon roi, aussi propre à exciter le zèle des orateurs français. Encore, dans le petit nombre de discours envoyés à l'académie, un seul s'est-il rencontré digne de quelque attention. Les juges l'on trouvé bien écrit, bien pensé; mais la forme de dialogue que l'auteur avait pris leur a répugné. Ils ont présumé qu'elle n'avait pas permis à l'auteur de donner à son sujet tout le développement nécessaire.

M. de Saint-Lambert a lu quelques réflexions sur la manière de nos jeunes orateurs, qui n'offrent que leurs pensées à écouter au spectateur, et ne le laissent point penser lui-même.

Il a lu, à cette occasion, des réflexions excellentes sur l'utilité et le but véritable des éloges des grands hommes, proposés aux jeunes littérateurs, il a esquissé un croquis du règne et du caractère de Louis XII, afin de leur indiquer la route à suivre, et les points sur lesquels l'académie desirait qu'ils s'arrêtassent principalement. La réforme de l'administration de la justice, dégénérée en vrai brigandage, est un des morceaux sur lesquels il a insisté.

M. de Saint-Lambert ayant fini, M. Séguier s'est levé et a dit : « Messieurs, je réclame pour ma compagnie » contre une assertion de M. le chancelier : il me sem- » ble qu'il a reproché au parlement de vexer les par- » ties, de s'approprier les dépouilles des plaideurs. » Jamais cela n'est arrivé. Dans tous les tems de la mo- » narchie, le parlement a été intègre et pur. M. de » Saint-Lambert a voulu parler apparemment des com- » missions ».

M. de Saint-Lambert a répondu tranquillement à M. l'avocat-général : « Monsieur, j'ai rendu au parle- » ment la justice qu'il mérite » : parce qu'en effet, en même tems qu'il l'avait inculpé à l'égard des plaideurs, il l'avait loué de son zèle à raffermir l'autorité royale contre les entreprises des grands vassaux de la couronne.

Un secrétaire a lu à son tour le programme d'un prix extraordinaire, proposé par une personne du plus haut rang, qui ne veut pas être nommée, pour l'ouvrage en vers dans lequel on aura célébré le plus dignement, au jugement de l'académie française, le dévouement

héroïque du prince Maximilien-Jules-Léopold de Brunswick, qui a péri dans l'Oder en allant au secours de deux paysans entraînés par les eaux. Ce prix à décerner le 25 août 1786, sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 livres. Cette somme, que le secrétaire a affecté de faire sonner plus haut que le reste du discours, a fait croire avec raison que M. Marmontel en sentait toute la valeur.

Il s'est répandu en même tems dans l'assemblée, que M. le comte d'Artois était l'auteur du prix.

M. Gaillard ayant encore sur le cœur l'affront qu'il avait essuyé dans la cruelle séance du 27 janvier dernier, a voulu profiter de la tranquillité et du vide de la séance actuelle pour prendre sa revanche. Il a eu la force de lire une digression sur la *Pucelle d'Orléans*, qu'il regarde comme un des sujets les plus favorables à l'Epopée, entre tous ceux de l'histoire moderne. Il a poussé la hardiesse jusqu'à critiquer Voltaire, jusqu'à blâmer l'indécence avec laquelle il avait dégradé une héroïne, martelée par Chapelain dans ses vers froids et barbares : quoiqu'il n'ait rien dit de neuf sur tout cela, quoiqu'il ne se fût pas défait de son ton pédantesque et guindé, les auditeurs l'ont écouté sans murmure, et l'ont même applaudi quelquefois.

C'est M. Marmontel, dont l'article destiné à l'Encyclopédie, *sur les Etudes relatives à l'Eloquence*, qui a continué d'emporter les suffrages et de ravir l'assemblée. Ce dissertateur systématique proscrit les diverses méthodes de Quintilien, de Rollin et de tous ses prédécesseurs, qui ont écrit sur cette matière. Il prétend que

la seule façon de former les jeunes gens à la rhétorique, c'est de leur lire quelque morceau d'un livre classique en ce genre, et de les obliger ensuite de rendre ce morceau, de mémoire, dans une autre langue. A cette discussion assez sèche, il a fait succéder un mouvement oratoire, où se faisant l'objection tant de fois répétée : *A quoi sert l'Eloquence dans un état monarchique, visant même au despotisme ?* Il a fait une énumération pathétique de tous les objets qui restaient encore à traiter aux orateurs, et y a fait venir adroitement les anecdotes du jour, qui ont ajouté plus de force et d'intérêt à ces exemples.

La séance a été terminée par la lecture qu'a fait M. Bailly d'un *Eloge de Marivaux*, ouvrage posthume de M. d'Alembert, où le confrère est encore plus satirisé que loué ; le tout, à la manière du défunt, très-souvent bouffonne. Ce morceau aurait pu passer pour la petite pièce destinée à faire rire l'assemblée, si la longueur d'une heure entière de lecture n'eût au contraire contribué à la faire bâiller.

— 27. Comme madame de la Motte joue un grand rôle dans l'aventure du collier, l'on s'en entretient beaucoup, et son histoire d'ailleurs est singulière. Elle est Valois en son nom, et descend de cette maison de France par un bâtard de Henri II. Elle était dans la plus grande misère, et demandait l'aumône. Elle intéressa madame de Boulainvilliers, la femme du prévôt de Paris. Elle excita surtout sa curiosité par ce nom de Valois, au point que cette dame demanda à voir ses titres : elle les fit examiner ; ils furent trouvés en bon état, et si bons,

que le gouvernement ne put s'empêcher de la reconnaître pour telle, elle, une sœur, et un frère qui était matelot, et de leur donner des secours. Le frère fut fait enseigne dans la marine, et est aujourd'hui lieutenant de vaisseau, sous le nom de baron de Saint Remy de Valois. Ella a épousé un M. de la Motte, qui est garde-du-corps d'un des frères du roi. On ne dit point ce qu'est devenue l'autre sœur. Quand à celle-ci elle s'est trouvée très-disposée à la dépense, à la galanterie et à l'intrigue : elle est jolie, toute jeune encore, et vivait avec un très-grand faste.

Un joaillier a déposé que peut-être un mois avant la catastrophe du cardinal, elle était venue lui proposer d'acheter des diamans, qu'elle dit lui avoir été donnés en présent par un Américain, auquel elle avait rendu des services importans. Ce joaillier la pria de lui confier ces diamans, faisant un objet trop considérable pour qu'il en fît seul l'acquisition. Madame de la Motte les lui laissa. Revenue, elle trouva l'offre qu'il lui faisait trop faible. Et cependant il a su qu'elle les avait vendus à un autre joaillier pour le même prix.

M. de la Motte était aussi fastueux que sa femme : il portait des diamans à tous les doigts. La veille de sa détention, cette dame avait été dîner à Clairvaux, en carosse à six chevaux. L'abbé avait reçu ses lettres pendant le repas ; et sachant l'intérêt qu'elle prenait au cardinal, avait hésité long-tems à lui parler de la nouvelle du jour qu'on lui apprenait. Comme elle le pressait cependant, il ne la lui dissimula pas. Elle n'en sembla point fort émue.

M. de la Mote n'a point été arrêté.

SEPTEMBRE.

— 10. Entre les tableaux exposés cette année au salon, on distingue une sainte Thérèse en extase, de M. Taillasson. Elle est applaudie généralement. On veut qu'un plaisant ait, à ce sujet, adressé l'impromptu suivant à l'artiste :

Taillasson, ôte de ce lieu
Ta Thérèse trop adorable !
Tandis qu'elle se donne à Dieu,
Elle nous fait donner au diable.

Du reste, il est bon d'observer en passant que M. Taillasson est en outre un homme de lettres, auteur d'un ouvrage intitulé : *Danger des règles dans les arts.*

— 18. Voici la lettre de l'abbé Georgel à madame la comtesse de Marsan, que sa briéveté et sa rareté obligent de consigner ici.

MADAME,

Cessez d'être inquiète de notre cher cardinal : il a supporté avec toute la dignité d'un Rohan le coup incroyable qui l'a frappé. Sa santé se soutient dans la prison, dont les rigueurs sont modérées, et son âme est en paix, autant que peut l'être celle d'un illustre accusé qui prévoit qu'il ne sera jamais jugé. Mais l'autorité reculant, ne sera-ce pas une justification? Le roi, sur l'avis de son conseil, vient de renvoyer l'affaire au parlement.

Les lettres-patentes sont enregistrées : tout le procès pourrait bien se réduire là ; car enfin celui d'un simple clerc ne peut être fait qu'avec le juge d'église. Un évêque, un cardinal, ont-ils moins d'immunités ? L'histoire de France offre sept cardinaux accusés par nos rois : aucun n'a pu être jugé en personne. D'Aguesseau lui-même convient que sur douze exemples, il y en a onze en faveur de l'église ; et il ne peut nier qu'elle a le dernier état.

En 1654, le procès du cardinal de Retz fut renvoyé au parlement par lettres-patente, qui sûrement ont servi de modèle à celles de 1785. Mais trois ans après, une déclaration solennelle révoqua l'attribution et confirma le droit antique des évêques, de ne pouvoir être jugés que par ceux de leur métropole. Il s'agissait d'un crime de lèse-majesté ; et toute la prétention royale était qu'un tel crime faisait cesser toute immunité. Ainsi, lorsqu'il n'y a rien qui concerne le roi ou l'état, nul doute que le droit commun est dans toute sa force.

Vous voyez à présent, madame, à quoi peut aboutir tout l'appareil du jour. Ne croyez pourtant pas qu'il y ait de l'impéritie de la part du garde-des-sceaux et du comte de Vergennes ; ils savent tous deux ce qu'ils font : l'un connaît le droit français, l'autre la politique romaine. Eux seuls pouvaient éclairer ; mais ils sont nos amis : mêmes vues, mêmes aversions. Ils savent que l'électeur de Mayence révendiquera ; que Rome réclamera ; que le clergé remontrera ; que l'empire même murmurera : ils se sont tus et ont eu l'air de déférer à l'équité apparente d'un renvoi au juge national. Si les

clameurs sont faibles, l'information se fera toujours, et de manière à ne distinguer ni accusateurs ni accusés ; si si les difficultés grossissent, le roi reculera, et ce sera d'autant plus favorable pour nous, qu'il y aura plus d'*imbroglio* dans l'instruction : il ne faudra plus alors qu'une victime à l'autorité compromise. Pourquoi le baron, qui n'a été qu'agent, ne serait-il pas chassé comme auteur? nous triompherions pleinement; tous les intérêts seraient conciliés ; de profondes vengeances exercées, et les ressentimens respectifs satisfaits.

Madame, je dis le mot, que ce soit le secret de votre vie.....

— 26. Le Ranelagh (1) plaît beaucoup à la reine ; elle y est allée plusieurs fois. Cependant sa majesté s'est privée de ce spectacle pendant l'inoculation de M. le Dauphin. Elle s'y rendit dans les commencemens du traitement. On n'osa lui faire part des craintes du public ; mais à l'instant tous les flacons furent en l'air ; il se fit une effusion prodigieuse d'eaux de senteur, d'eaux préservatives de toutes espèces. M. le comte d'Artois, infecté, demanda ce que c'était. On ne lui dissimula point les frayeurs des dames. Il en fit part sur-le-champ à la reine. « *Madame*, lui dit-il, *il faut nous en aller ;* » *nous sommes ici mauvaise compagnie en cet instant.* » Sa majesté en rit beaucoup, sortit, et depuis ce tems s'est contentée de se promener aux environs : elle n'y est rentrée que l'inoculation finie.

(1) Promenade dans le bois de Boulogne.

OCTOBRE.

— 13. On parle du mariage de la fille unique (1) de M. Necker avec l'ambassadeur de Suede actuel. Quoi qu'il en soit, on s'entretient à ce sujet de la jeune personne, et l'on cite d'elle, pour échantillon de son esprit, une réponse très-jolie. Quelqu'un lui avouait qu'il trouvait la maison de son père fort ennuyeuse ; qu'ils avaient tous l'air distrait et rêvant à la Suisse. « *Vous avez* » *raison*, répliqua-t-elle, *mon père s'occupe du passé*, » *ma mère du présent, et moi de l'avenir.* »

— 18. On vient de graver nouvellement le portrait de M. Rétif de la Bretonne, cet inépuisable auteur dont les volumineux ouvrages ne peuvent plus se calculer. Un M. de Marandon y a mis cette inscription, qu'il faut distinguer de la foule des autres :

Son esprit libre et fier, sans guide et sans modèle,
Même alors qu'il s'égare, étonne ses rivaux :
Amant de la nature, il lui dut ses pinceaux,
Et fut simple, inégal et sublime comme elle.

— 26. Le matin du départ de la reine pour Fontainebleau (2), M. le duc d'Orléans reçut à Sainte-Assise une caisse, sans savoir de qui. La curiosité l'excita à la faire ouvrir en sa présence. Il s'y trouva un filet tissu

(1) Madame de Staël.

(2) La reine devait se rendre en gondole à Fontainebleau.

avec beaucoup d'élégance et très-riche : il était d'or et d'argent et d'une étendue immense, car il avait, à ce qu'on rapporte, cent quatre-vingts aunes. Le prince ne sachant ce que cela voulait dire, ordonna de refermer la caisse et la fit remettre de sa part à M. de Crosne, en le priant d'en rechercher l'auteur et de la lui rendre. Cette anecdote, qui s'est racontée dans le tems, semblait assez apocryphe, en ce qu'on n'en voyait pas trop le but, qu'on ne découvrait dans cet envoi allégorique, ni finesse, ni méchanceté. On sait aujourd'hui qu'elle est certaine ; on en connaît l'auteur et l'objet.

M. le duc d'Orléans et madame de Montesson, instruits du projet de la reine de se rendre par eau à Fontainebleau et conséquemment de passer sous les fenêtres de leur château, avaient fait tous leurs efforts pour engager sa majesté à s'y reposer. Elle s'y était refusée, et l'on en conçoit aisément la raison. *Monsieur*, qui aime ces sortes de plaisanteries ingénieuses et galantes, avait imaginé ce filet dont le spectacle aurait frappé la reine : tournure d'ailleurs adroite pour l'arrêter respectueusement et lui fournir un prétexte de descendre. Par malheur, M. le duc d'Orléans, madame de Montesson et personne de leur cour n'a senti l'épigramme, n'a conçu qu'un cadeau semblable ne pouvait partir que d'une main auguste ; et *Monsieur*, piqué en l'apprenant, n'a pu s'empêcher de s'écrier dans son premier mouvement involontaire : *Avec tout leur esprit, qu'ils sont bêtes à Sainte-Assise !*

Outre le filet, on prétend qu'il y avait dans la caisse le madrigal suivant :

A vous savante enchanteresse,
O Montesson! l'envoi s'adresse:
Docile à mon avis follet,
Avec confiance osez tendre
Sur-le-champ ce galant filet,
Et quelque grâce va s'y prendre.

— 28. Deux débuts très-intéressans ramènent vers la scène française : d'abord mademoiselle Candeille, fille du musicien ; l'autre est mademoiselle Vanhove (1), fille et élève du comédien de ce nom, ayant à peine quatorze ans. Elle a paru pour la première fois dans le rôle d'*Iphigénie*, vis-à-vis de son père, représentant *Agamemnon ;* elle a obtenu de nombreux et de vifs applaudissemens ce jour-là, 10 octobre. Un son de voix intéressant, de l'intelligence, de la sensibilité, la candeur la plus ingénue ; telles sont les qualités qu'on lui a reconnues à cet essai. Elle a joué depuis dans le comique les rôles d'amoureuses tendres, et semble réunir déjà les plus heureuses dispositions pour les deux genres. Son succès se soutient et s'accroît ; tout Paris se porte en foule pour l'admirer.

*Lettre de mademoiselle *** à madame Vanhove, datée de Paris le* 25 *octobre* 1783.

Comment, madame, si j'en crois ce qu'on me rapporte, vous m'accusez d'être jalouse des succès de mademoiselle Vanhove, de chercher à les croiser, de descendre jusqu'à la manœuvre vile et odieuse d'avoir dans

(1) Aujourd'hui madame Talma.

le parquet des suppôts gagés pour l'intimider par des sifflets et la décourager ? On ne soupçonne guère de pareils procédés qu'on ne soit capable d'en user ; mais sans fouiller dans vos intentions, j'ai des reproches plus réels à vous faire : expliquons-nous et répondez.

Pouviez-vous ignorer, madame, le début antérieur de ma sœur, quoique sans annonce, sans prétentions, sans tout l'appareil et le fracas de celui de mademoiselle votre fille? Pouviez-vous ignorer que sa jeunesse, ses grâces, ses talens naissans lui avaient valu l'indulgence du public ? Pouviez-vous ignorer que, destinée dès-lors à remplir les emplois de jeunes amoureuses dans le comique, elle n'était rentrée dans la retraite que pour se rendre, par de nouvelles études, plus dignes d'éloges et d'encouragemens? Non, sans doute, et c'est presque au même instant que peu satisfaite de voir triompher votre fille dans le tragique, vous l'incitez à marcher sur les brisées de ma sœur, et à lui ravir ses emplois dans l'autre genre. Je veux que vous ne dussiez aucun égard à ma sœur, à moi qui, depuis quelques années, soutiens tout le poids des rôles comiques, qui ai fait réussir les seules comédies nouvelles restées au théâtre, qui ramène sans cesse vers la scène française la foule qui s'en écarte dès que je disparais ; je ne me compte pour rien. Mais dépouiller un enfant sans défense et l'écraser, c'est une cruauté, une barbarie. Tout ce qui me révolte surtout, c'est l'hypocrisie que vous y avez mise. Vous paraissiez ne songer qu'à faire, par quelque bon mariage, de mademoiselle Vanhove, une bourgeoise bien cossue, bien étoffée de la rue Saint-Denis ou de la rue Saint-Honoré ; et pendant

que vous vous exprimiez ainsi, vous lui faisiez naître le goût du théâtre ; vous allumiez dans son cœur la soif de la gloire ; à l'insu de tout le monde et même de son père, vous lui faisiez répéter des rôles, vous la formiez, vous sollicitiez son début. Voilà ce que je ne vous pardonnerai jamais. Oui, madame, incapable de tracasseries sourdes et basses, je vous déclare une guerre ouverte : si votre fille persiste à devenir rivale de ma sœur, je l'attaquerai non-seulement dans nos comités, je soulèverai contre elle les gens honnêtes de notre société ; mais je la poursuivrai jusqu'au tribunal de nos supérieurs ; j'irai, s'il le faut, me jeter aux pieds de notre auguste souveraine, encore plus la protectrice des opprimés que des talens, et vous pouvez regarder d'avance cette lettre comme un manifeste : afin qu'elle ne reste point secrète dans votre porte feuille, et que tout le monde soit instruit de votre conduite perfide, j'en fais distribuer des copies à tous mes amis : dans la crainte de ne pouvoir la faire imprimer ici, je l'envoie à tous les journaux étrangers, et j'espère que le public instruit de la sorte, nous jugera et détestera cette abominable trahison.

Paris, ce 25 octobre 1785.

NOVEMBRE.

— 6. On ne voit encore d'autre réponse à la lettre de mademoiselle *** à madame Vanhove, que le ma-

drigal suivant, que font courir les partisans de la nouvelle actrice, à laquelle il est adressé :

Quoiqu'une nouvelle Eryphile,
Contre toi de l'envie épuise tous les traits,
Paris répond avec Achille :
Vous m'en voyez encor plus épris que jamais.

Ce vers, tiré de l'*Iphigénie* de Racine, est d'autant plus heureusement appliqué ici, qu'en effet toutes les fois qu'Achille le disait durant les débuts de mademoiselle Vanhove qui faisait, comme on le sait, le rôle de la fille d'Agamemnon, le parterre saisissait l'allusion et applaudissait à tout rompre. Ce madrigal, attribué à un jeune homme de beaucoup d'esprit, nommé M. Salior, a été fait par impromptu dans un souper où il se rencontrait, pour la première fois, avec la famille des Vanhove.

— 14. *Extrait d'une lettre de Moulins, du 8 novembre....* En passant par cette ville, j'apprends une anecdote que vous ne serez pas fâché de savoir, d'autant que je ne l'ai vu consignée nulle part. M. Necker, revenant des pays méridionaux, il y a quelques mois, changeait de chevaux à la poste : dans l'intervalle il était allé visiter aux Ursulines le mausolée du duc de Montmorency, que Pigal regardait comme supérieur à celui du cardinal de Richelieu : le bruit cependant se répandait de l'arrivée de M. Necker, et il s'amassait beaucoup de monde dans l'église. Un jeune homme présent s'enthousiasme à l'instant ; et écrit avec un crayon le quatrain suivant :

A M. Necker, ancien directeur-général des finances.

D'un héros malheureux tu pleures sur la tombe ;
Tu nous fais, ô Necker ! couler aussi des pleurs :
Toujours donc un grand homme a des persécuteurs,
Et tôt ou tard, hélas ! sous leurs coups il succombe.

Ce quatrain transmis de main en main, parvient bientôt à l'ex-ministre et à sa femme, qui veulent en connaître l'auteur ; mais il avait disparu.

L'anecdote est d'autant plus précieuse, que M. Guéau de Réverseaux, alors intendant de Moulins, a été un des agens principaux de la disgrâce de M. Necker, qu'il n'en était devenu que plus odieux au peuple de cette ville, qui l'aurait écharpé si l'on n'eût retiré d'ici ce commissaire départi pour l'envoyer à la Rochelle....

— 23. On ne voit point dans le public de réponse directe de madame Vanhove à la lettre qu'on a rapportée ; mais il paraît une fable de M. de Murville, qui s'est rendu défenseur des Vanhove, et ceux-ci la répandent dans le public, comme une vengeance de la lettre.

Dans un jardin où l'art et la nature
L'un de l'autre jaloux brillaient de toutes parts,
Une rose orgueilleuse étalant sa parure
Semblait sur elle seule attirer les regards ;
Mais ce qui la rendait plus superbe et plus fière,
C'était un jeune et faible rejeton ;
Elle avait mis sur lui son espérance entière :
(Rose toujours se plaît dans son bouton).

Un fol espoir trop souvent nous égare!
Le destin autrement en avait ordonné,
Et de ses dons pour lui nature trop avare,
Semblait l'avoir abandonné.
Pour son malheur, une rose nouvelle,
Non loin de là, s'élevait chaque jour :
Jamais rose aux regards n'avait paru plus belle!
Elle croisait sous les yeux de l'amour.
Les zéphirs empressés à lui faire la cour,
Devenaient plus constans, et se fixaient près d'elle :
Les grâces, la beauté font toujours des jaloux;
La jeune rose en fut la preuve.
Tout ce que peut un injuste courroux,
Contre elle fut mis à l'épreuve;
Mais l'envie à la fin vit ses traits épuisés,
Elle ne perdit rien de tous ses avantages;
La rose et son bouton furent humiliés :
L'autre emporta tous les suffrages.
N'envions pas les dons qui ne sont pas chez nous;
Se taire alors est un parti fort sage :
On triomphe toujours des efforts du jaloux,
Et le jaloux souvent n'emporte que la rage.

A cette fable allégorique, M. de Murville avait joint un envoi à mademoiselle Vanhove, qui en développe encore mieux l'objet :

J'ai dit le bien tout haut, je dis le mal tout bas :
On ne gagne rien à médire....
On a beau chercher à leur nuire,
Les méchans ne se rendent pas.
Sous le voile de cette fable,
Je n'ai jamais voulu les blesser aujourd'hui;

Ce n'est point aux dépens d'autrui
Qu'un éloge à vos yeux peut paraître agréable.
Sur celui-ci j'ai gardé le secret.
S'il s'éventait pourtant, et si quelqu'indiscret
Venait me reprocher une juste satire,
Je répondrais encore au censeur irrité,
Ce vers que j'aime tant à vous entendre dire :
« *Ne faut-il pas toujours dire la vérité ?* »

— 27. M. François de Neufchâteau, procureur-général au conseil du Cap, y est tombé dangereusement malade et a pensé y mourir. Voici ce qu'il a écrit à un de ses amis à Bordeaux.

« Que sont devenus tous nos amis? Je suis réduit » pour entendre parler de ce qui m'intéresse dans Bor- » deaux, à lire les lambeaux du journal de Guienne..... » Je suis très-content de ce journal.... Je sors d'une » longue et cruelle maladie qui m'a duré sept à huit » mois. Il y a très-peu de tems que je puis écrire; on » me gronde même de me remettre sitôt aux affaires. Le » travail du cabinet est peu assorti au climat de Saint- » Domingue ».

Mais on me gronde vainement,
De bon gré je me sacrifie
A mon unique amusement ;
Le travail est mon élément,
Et le bien public est ma vie.
Je sais que le dieu du repos
Jadis aux *Chaulieux* aux *Chapelles*,
Fit vanter ses tristes pavots.
J'aime leurs rimes immortelles ;

Mais, en dépit de leurs accens,
Leur indolente léthargie
N'obtiendra jamais mon encens.
C'est dans le travail que je sens
L'existence et son énergie;
Et ce n'est que par sa magie
Que je retrouve encor mes sens.
L'âme oisive est une fumée
Dont la vapeur noircit les airs;
Mais l'âme active est enflammée
D'un tissu de brûlans éclairs,
Qui font briller dans l'univers
L'écharpe de la renommée.
Heureux, trop heureux le mortel
Qui peut sans cesse à son autel
Porter l'offrande accoutumée;
Quand même plus rapidement
Ma lampe en serait consumée,
Du moins jusqu'au dernier moment
Je veux qu'elle reste allumée.

DÉCEMBRE.

— 3. *Extrait d'une lettre de Bordeaux, du 16 novembre....* Voici un logogriphe composé dans cette ville, par un M. d'Orvigny, qui mérite d'être excepté des autres par son originalité; il est sur mademoiselle Théodore, aujourd'hui madame d'Auberval, qui nous enchante, et fait avec son mari les délices de notre théâtre.

O combien l'on doit croire à la métamorphose !
Jadis vierge et martyre, on a connu mon tout ;
Par le secours heureux de la métempsycose,
Des amateurs, charmant et les yeux et le goût,
Je suis nymphe aujourd'hui captivant les suffrages :
Jugez si je dois être excellente en total,
Puisqu'une part de moi fait le meilleur métal ;
Je puis encor fournir un nombre de sauvages ;
En vers un peu hardis un ouvrage excellent,
Mais chef-d'œuvre proscrit d'un homme à grand talent ;
Après cela, cherchez une note, une plante,
Un roi de la Judée, et le mot est nommé.....
Or, quoique dans huit pieds mon nom soit renfermé,
Ce n'est qu'avec deux que j'enchante.

Sans doute il faudrait un commentaire pour expliquer tout cela ; c'est au lecteur instruit à y suppléer : il suffira d'indiquer les mots principaux, *thé*, *or*, *horde*, *ode*, *Hérode*, *re*, etc.

En outre, M. d'Orvigny en a fait l'envoi par le quatrain suivant, adressé à l'héroïne :

Du logogryphe en désignant l'objet,
Au public, par ce mot, je ne crois rien apprendre,
Lorsqu'il en applaudit tous les jours le sujet,
Il ne pouvait sur le nom se méprendre.

— 6. Le jour de la mort de M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres est allé, suivant l'étiquette, annoncer lui-même cette nouvelle au roi, et S. M. lui ayant répondu suivant le même protocole : *M. le duc d'Orléans, je suis très-fâché de la mort du prince votre*

père. Ce prince en a pris tout de suite le nom, et celui du duc de Chartres est passé à son fils aîné, M. le duc de Valois.

— 12. M. le président de Rosset, auteur du poëme sur l'agriculture, s'est aussi évertué, et a composé l'inscription suivante, pour le palais de justice restauré :

Hìc scelerum ultrices posuere palatia pœnæ :
— Hìc fraus victa jacet, datur unicuique suum jus.

— 14. On peut se ressouvenir du marquis de Létorière, officier aux gardes, la coqueluche des femmes, et réputé le plus joli homme de Paris. Ayant gagné la petite-vérole du feu roi, il en est mort. Un auteur vient de réveiller ses mânes dans un roman intitulé : L'*année galante*, ou *les Intrigues secrètes du marquis de L.....* On se doute bien qu'à un petit fond de vérité, il y a beaucoup de fables mêlées dans ce frivole ouvrage, où, après avoir décrit la brillante et pénible carrière du héros, son historien termine cependant très-philosophiquement et même très-chrétiennement. Il ajoute : « On » l'enterra comme un homme qui n'avait plus rien ; » on l'oublia comme un ruban dont la mode est pas- » sée ; la gazette en dit un mot, et on lui fit l'épitaphe » suivante, relative à son genre de mort » :

Ci-gît du beau-sexe l'idole,
Un Adonis formé pour les plaisirs,
Dont la dépense et les desirs
Auraient tari la source du Pactole.

Les Parques n'osaient le ravir,
De peur d'outrager la nature ;
Mais les Dieux sous ses traits contemplant leur figure,
Le trouvèrent trop beau pour le voir s'enlaidir.

— 18. Le Musée de Paris a cru devoir témoigner sa reconnaissance aux mânes de feu président Gebelin (1) : il a convoqué une assemblée générale de tous ses membres pour hier, et a exprimé sa douleur par une musique analogue à des stances lyriques sous le titre suivant : *la Solitude de Franconville*, lieu où ce savant est enterré, et qui est dans les jardins de M. le comte d'Albon. Voici les paroles dont l'auteur est anonyme :

Tout se tait, tout est calme, et dans l'air et dans l'onde ;
L'on n'entend que le bruit des ailes du zéphir ;
Tout dort autour de nous dans une paix profonde ;
Nous seuls nous veillons pour gémir.

Déjà vers l'Orient, sur un char de lumière,
L'aurore à l'univers annonce un jour nouveau.
Si ce jour est un bien pour la nature entière,
Pour nous seuls il est un fardeau.

Sous le poids du chagrin le malheureux succombe :
Tu n'es plus, cher objet d'amour et de douleurs ;
Gebelin ! Gebelin ! la pierre d'une tombe
Renferme ton corps et nos cœurs.

— 25. Le ciel du lit de M. de Calonne, comme il

(1) *Court de Gebelin*, auteur du *Monde primitif.*

était endormi profondément, s'est détaché et lui a tombé sur le corps. Sa première idée en se réveillant a été de croire qu'on venait l'assassiner. Heureusement il n'a point eu de mal, et en a été quitte pour la peur. On l'a saigné deux fois. Il en est résulté des calembourgs à l'infini : on a dit *que le ciel était juste ; que c'était un coup du ciel ; que c'était un ciel vengeur ; que c'était un lit de justice*, et mille autres quolibets du même genre que peuvent enfanter le bavardage, la méchanceté ou la gaîté des parisiens et des courtisans persiffleurs.

— 28. *Extrait d'une lettre de Londres, du 28 novembre.....* Voici une anecdote concernant Voltaire, que je recueille chez l'étranger, et qui mérite d'être connue. Ce grand poëte était chez un lord où se trouvait le célèbre docteur Young et quelques gens de lettres : jaloux de tous les poëtes épiques, il avait l'audace de rabaisser même Milton dans sa patrie ; il frondait surtout, dans le *Paradis perdu*, la mort, le péché et le diable personnifiés. Young, indigné, lui adressa sur-le-champ l'épigramme suivante :

Thou art so witt, wicked and so thin,
That are at once the devil, death and sin.

On peut la traduire ainsi :

Ton esprit, ta laideur et ton corps desséché,
Font voir en toi la mort, le diable et le péché.

Voltaire, déconcerté, resta court, et s'en fut.

— 31. L'accident de M. de Calonne est des plus extraordinaires, et il est bienheureux d'en avoir été quitte à si bon marché. Il pouvait être assommé très-facilement : du reste, il s'est trouvé tellement empêtré, qu'il n'a pu ni crier, ni sonner, et qu'il n'a reçu de secours qu'au moment où son valet-de-chambre est entré pour allumer son feu.

Le roi, informé de l'accident deux heures après, a écrit une lettre affectueuse à ce ministre.

Du reste, les calembourgs continuent. On dit que ce ministre ayant ordonné à ses gens de chercher, et de voir s'il n'y avait pas quelque voleur caché, qu'il y en avait sûrement un dans la chambre ; ils lui ont répondu, après leur perquisition : *Mais nous ne voyons que vous ici, monseigneur.*

(1786.)

JANVIER.

— 1er. IL a paru vers le commencement du mois d'avril 1785, une pièce satirique contre M. de Calonne, extrêmement rare : elle nous tombe sous la main, et nous nous empressons de la consigner ici.

Chanson au sujet du protocole de M. de Calonne, contrôleur-général.

Air : *La bonne aventure, ô gué.*

Chacun vante ses talens
Et son savoir faire :
L'un sait bien le droit des gens,
Et l'autre la guerre.
Crispin (1) vit avec les sceaux,
La Croix (2) avec les vaisseaux.
J'ai mon protocole, ô gué !
J'ai mon protocole.

(1) M. de Miromesnil, ainsi nommé au sujet des rôles de Crispin, qu'il jouait à merveille chez M. le comte de Maurepas.

(2) Nom de famille du maréchal de Castries, ministre de la marine.

Rosny, sévère pédant,
N'aimant que son maître,
Détestait le courtisan,
Comme on hait un traître :
Autant que lui je les crains;
Mais je leur garnis les mains.
J'ai mon protocole, ô gué!
J'ai mon protocole.

Colbert, à force d'édits,
Sauva la finance;
Necker par ses beaux écrits
Enchanta la France :
Dans un beau discours aussi
J'ai berné *Nicolaï* (1).
J'ai mon protocole, ô gué!
J'ai mon protocole.

Chez mes devanciers pesans,
Femme ou petit-maître
Jamais qu'en habit décent
N'eût osé paraître.
J'admets ministre coquet,
Les duchesses en jocquet (2).
J'ai mon protocole, ô gué!
J'ai mon protocole.

Si l'on me laisse le tems,

---

(1) On veut parler sans doute du discours de réception de M. de Calonne à la chambre des comptes.

(2) La duchesse de Luynes, venue ainsi à l'audience de M. le contrôleur-général.

Le bien je puis faire ;
Car j'ai le cœur inconstant,
La tête légère.
Pour *Dubarry* (1), j'ai laissé
La *Laval* (2) à d'*Harvelai* (3).
J'ai mon protocole, ô gué!
J'ai mon protocole.

En promettant cent pour cent (4),
J'ai séduit la France ;
Mais au bout de vingt-cinq ans,
Qui paiera la chance ?
Français, que vous êtes bons !
Ou vous, ou moi, nous mourrons.
J'ai mon protocole, ô gué!
J'ai mon protocole.

— 1^er^. Les comédiens français ont remis hier au théâtre une comédie de M. Palissot, jouée en 1762 sans succès. Elle avait alors pour titre *les Méprises*, ou *le Rival par ressemblance*. Cette pièce, qui reparaît aujourd'hui sous le seul titre *des Méprises*, en cinq actes

---

(1) Il s'agit de la jeune comtesse Dubarry, femme du *roué*, très-jolie personne, que celui-ci avait poussée chez le ministre des finances.

(2) Madame de Laval (Boullongne en son nom), ci-devant maîtresse en titre de M. de Calonne.

(3) Garde du trésor-royal.

(4) Il s'agit de l'emprunt des 125 millions, remboursables en vingt-cinq ans, horriblement à charge à l'état, et dont tout le monde se plaignait alors.

et en vers, au style près, qui est le talent capital de l'auteur, n'a guère mieux réussi : c'est ce qui a donné occasion à l'épigramme suivante :

Quand la pièce parut, les rieurs mécontens
Dirent que de l'auteur c'était une méprise;
Mais sans changemens importans,
Oser la reproduire après plus de vingt ans,
Pour le coup c'est une sottise

— 3. L'opéra de *Pénélope* a été retardé long-tems depuis la première représentation par des indispositions d'acteurs ; il n'en est encore qu'à sa troisième représentation, et son sort n'est point fixé irrévocablement parmi les connaisseurs. Les épigrammes n'en courent pas moins. En voici une qui n'est pas sans sel :

O Marmontel ! loin d'enfanter
Sans cesse ouvrage sur ouvrage,
De ta *Pénélope* si sage,
On te conseille d'imiter
La patience singulière :
Et puis, par un heureux retour,
La nuit il te faudrait défaire
Tout ce que tu fis dans le jour.

— 10. On attribue l'épigramme contre l'opera de *Pénélope* à M. l'abbé Aubert. Il en court une sur celui-ci, qu'on prétend faite par M. Marmontel ; ce qui est d'autant plus vraisemblable, que d'abord l'académicien a sa propre querelle à venger ; qu'ensuite ce sont ses parens et amis qui l'ont répandue les premiers ; enfin

qu'elle est absolument dans sa manière dure et grossière: on en va juger.

Quel est ce muffle jaune et vert,
Que sa propre laideur irrite,
Cet air sournois, cet œil couvert,
Ce regard d'un sombre hypocrite?
Eh! parbleu, c'est l'abbé Aubert!
Prédestiné pour être infâme;
La nature a semblé vouloir
Marquer son front hideux à voir
D'un signe de honte et de blâme.
Rien de plus bas, rien de plus noir;
C'est le vrai miroir de son âme:
Encor, dit-on, qu'en ce tableau
Sa vilaine âme est peinte en beau.
En attendant que Dieu lui fasse
Un caractère tout nouveau,
Passans, crachez-lui sur la face.

— 11. On prétend que la véritable épigramme de l'abbé Aubert contre la *Pénélope*, est ainsi tournée :

Oh! que de vers ton lourd génie entasse!
Rime et bon sens te disent : C'est assez.
Tes drames froids dévalent du Parnasse
Comme glaçons l'un par l'autre poussés.
De ta *Didon* la musique prospère;
Mais contre *Ulysse* un chacun *s'exaspère.*
Puisque ta muse au lyrique séjour
A si mal peint le vainqueur du Cyclope,
Imite au moins ta sage *Pénélope:*
Défais la nuit ce que tu fis le jour.

— 12. On a fait sur le mémoire de madame de la Motte, par Me. Doillot, une épigramme grossière, mais juste :

Doillot dans son *factum* dénote
Bien plus d'écart que de raison ;
Mais puisqu'il plaide pour la Motte,
Il doit raisonner comme un C...

— 13. M. le cardinal de Rohan a été malade à la Bastille. Il a appelé le médecin Portal, qui a eu la liberté de le voir ; et des plaisans qui tournent tout en dérision, ont composé sur ce sujet une chanson sur l'air d'*ô filiè et filiæ*.

Le savant médecin Portal
Nous a rendu le cardinal ;
Il l'a bourré de quinquina :
Alleluia.

Oliva dit qu'il est dindon ;
La Motte dit qu'il est fripon ;
Lui se confesse un vrai bêta :
Alleluia.

Notre saint-père l'a rougi ;
Le roi, la reine l'ont noirci ;
Le parlement le blanchira :
Alleluia.

A la cour, il est impuissant ;
A la ville, il est indécent ;

A Saverne, il végétera :
Alleluia.

— 19. Madame de Gouge est une débutante dans la carrière dramatique, ou plutôt une aspirante qui, sans avoir encore rien produit, a déjà causé beaucoup de bruit, de scandale et de querelles. Par l'entremise du sieur Molé, de trente comédies environ qu'elle dit avoir dans son porte-feuille, elle en avait fait agréer une aux Français. Bientôt, sous les mêmes auspices, elle en présenta une autre, qui ne reçut pas le même accueil. Piquée, elle se retourna du côté des Italiens ; mais elle en fut éconduite. Par les conseils du sieur Molé, elle chercha parmi les comédiens un autre apologiste, et ce fut au sieur Florence qu'elle s'adressa : celui-ci, moins susceptible d'avoir les yeux fascinés et le cœur séduit que le sieur Molé, ne voulut pas se charger de la lecture de la pièce. Madame de Gouge fut obligée de comparoir devant le Sanhedrin assemblé, qui la critiqua impitoyablement : de là une suite de tracasseries entre les comédiens et elle, devenues assez graves pour être portées à la police.

Madame de Gouge, qui ne lâche pas facilement prise, se retourna du côté des gens de lettres, pour trouver un défenseur, et le rencontra très-ardent dans le chevalier de Cubières. Ce fut alors qu'elle écrivit une lettre circulaire à tous les auteurs dramatiques, afin de leur porter ses plaintes contre les comédiens, de ranimer leur zèle et de les engager à faire cause commune avec elle.

Il paraît que ces messieurs, fatigués d'une guerre

qui n'a pas tourné à leur avantage, firent peu de cas des plaintes de madame de Gouge ; il paraît surtout que le sieur de Beaumarchais, dont elle attendait le plus, se conduisit très-mal : du moins c'est ce qu'on a lieu de présumer, d'après des lettres postérieures de cette dame, où, sans nommer cet aventurier, elle le désigne assez clairement.

Quoi qu'il en soit, le chevalier de Cubières n'ayant pas réussi dans le premier objet, en imagina un second ; ce fut, au défaut des auteurs dramatiques, de mettre en cause les journalistes. Ceux-ci ayant encore plus d'intérêt de ménager les comédiens, n'eurent garde de donner dans le piège.

On ne sait comment, mais madame de Gouge a depuis annoncé que la paix était faite. En attendant qu'on en voie les fruits par la représentation de quelqu'une des dix pièces, que sur les trente elle croit susceptibles d'être jouées, elle a fait imprimer *le Mariage inattendu de Chérubin*, comédie en trois actes et en prose, enfant de *la Folle Journée*, comme elle l'avoue. Ses partisans assurent qu'il y a de l'invention, de l'esprit, des traits gais et des allusions piquantes. On ignore le titre de la pièce de madame de Gouge reçue aux Français ; celle rejetée des Italiens se nommait *les Folies de Cardenio*.

Pour rendre compte maintenant du personnel de madame de Gouge, c'est une superbe femme, très-vive, fougeuse, aujourd'hui sur le retour, mais encore aimable et susceptible de faire des passions. Cependant prudemment elle renonce à la galanterie pour se jeter dans le bel esprit ; et après avoir occupé une place passa-

gère dans les fastes de Cythère, elle desire en obtenir une plus durable dans les fastes du Parnasse.

Février.

— 2. M. de Chalut est un ancien fermier-général très-riche, qui n'ayant point d'enfans, de concert avec sa femme, était allé aux enfans-trouvés, y avait choisi une petite fille qui lui avait plu, et l'avait amenée, éduquée et mariée. Depuis, madame de Chalut est morte.

Il y a peu de tems que M. de Chalut est venu trouver madame de Ville (c'est le nom de la jeune femme); il lui a apporté une somme de cent mille écus, provenant des diamans, dentelles, robes, vaisselle et autres effets que lui avait laissés madame de Chalut par testament, et dont le capital, placé à intérêts, avait augmenté à ce point. Madame de Ville a demandé à M. de Chalut si cela lui appartenait en propriété, ou devait entrer dans la communauté. Il lui a répondu que c'était pour elle en propre, et qu'elle pouvait en disposer. En conséquence, elle est allée aux enfans-trouvés, et avec toutes les formalités convenables, a placé cette somme en leur faveur, faisant 15,000 livres de rentes, à perpétuité, pour être annuellement, et par portion égale, employées à marier deux filles.

On ne saurait trop citer ce trait de madame de Ville, qui n'est pas aussi connu qu'il le méritait, et d'autant

plus louable, qu'outre une bienfaisance peu commune, il caractérise une modestie encore plus rare.

— 3. Le concert spirituel d'hier a attiré beaucoup de monde. Mademoiselle Candeille y a déployé de nouveaux talens. On y a d'abord exécuté une symphonie concertante de sa composition, avec forté-piano, clarinettes, bassons et cors obligés. Ce morceau a paru d'une expression forte et vigoureuse, dans le genre des symphonies allemandes, surtout de celles du célèbre Haydn. L'*andante* en variations a enlevé tous les suffrages. L'exécution y a parfaitement répondu et a été très-brillante. Mademoiselle Candeille tenait le forté-piano ; c'est une superbe créature : elle enchantait à la fois les yeux et les oreilles ; elle a été applaudie à tout rompre.

Cette jeune personne, après avoir paru comme une musicienne de la plus grande espérance, a essayé d'obtenir de nouveaux applaudissemens comme poëte. On a exécuté *le bonheur du juste*, hymne dont elle a composé les paroles, et qui a été mis en musique par son père. Ce morceau, qui ne présentait aucune opposition, a paru un peu froid, quant au poëme. Prudemment on ne l'avait pas fait imprimer ; ce qui empêche de le juger. Il est à présumer qu'on ne l'a pas cru digne d'être conservé.

Une autre nouveauté de ce concert, qui n'a pas moins enchanté les spectateurs, ç'a été de voir mademoiselle Renaud et sa sœur, toutes deux actrices depuis quelque tems de la comédie italienne, chanter un duo italien, musique de M. Mistiwesehek. Il serait difficile de trou-

ver un ensemble aussi soutenu et deux voix aussi-bien faites pour s'allier ensemble : il y a long-tems qu'on a joliment dit que cette famille était une *couvée de rossignols.*

— 5. M. Metra était un nouvelliste devenu fameux par M. le comte d'Aranda, qui, durant la dernière guerre, se faisait un plaisir de lui confier les nouvelles qu'il voulait bien rendre publiques. Celui-ci se faisait une gloire d'être l'écho de l'ambassadeur d'Espagne, et mettait beaucoup d'importance à son rôle. Il est mort ces jours-ci, et on lui a fait l'épitaphe suivante :

Metra n'est plus ! revers tragique,
Dont se doit affliger tout digne politique.
Pour lui, je suis certain qu'au suprême moment,
A son caractère fidèle,
Il eût trouvé moins dur d'entrer au monument,
S'il avait pu lui-même en donner la nouvelle.

— 8. Voici une nouvelle épigramme contre l'abbé Aubert, moins dure, quoiqu'aussi méchante que la précédente ; elle est d'ailleurs mieux tournée et plus digne de M. Marmontel :

Un jeune peintre à son retour de Rome,
D'après Gessner peignait la mort d'Abel :
L'œuvre avançait, si bien que le jeune homme
Se croyait presque un nouveau Raphaël.
Dans son tableau, l'Abel, l'Adam et l'Ève
Formaient un groupe, et la main de l'élève
Les avait peint des traits les plus touchans ;

Mais n'ayant pas fréquenté les méchans,
Il rendait mal l'air de mauvais augure,
L'air triste et bas qu'exigeait la figure
Du noir Caïn : l'art était en défaut,
Lorsqu'un beau jour trouvant, par aventure,
Le cuistre *Aubert!* l'artiste fit un saut :
Enfin, dit-il, voilà ce qu'il me faut,
Et mon Caïn sera d'après nature.

— 13. *Relation de la séance publique de l'académie française, tenue aujourd'hui pour la réception de M. le comte de Guibert.*

Les travaux entrepris pour l'arrangement et l'embellissement de la salle destinée aux séances publiques de l'académie française, ont retardé long-tems le triomphe du récipiendaire. Ils étaient finis depuis quelques jours, et le jeudi 9 avait été indiqué à cet effet. Un autre incident a obligé de reculer jusqu'aujourd'hui la cérémonie; c'est le desir des ministres d'y assister.

La salle, ci-devant triste, noire, enfumée, a fourni nouvelle matière à la critique : on a trouvé qu'elle était trop galante, trop semblable à une salle de bal; enfin qu'elle n'avait plus rien de la gravité qui doit répondre à son objet. On ne peut blâmer la tapisserie en fleurs de lis, les portraits des rois protecteurs qui la décorent; mais le blanc éblouissant dont on a affecté d'égayer toutes les parties non tapissées, les nouvelles tribunes ressemblant à de petites loges de spectacle, des loges grillées pour les ministres ou autres grands seigneurs, ou grandes dames, qui voudraient jouir *incognito* de la séance, ont paru tout-à-fait déplacées. Ces observations et

d'autres semblables ont amusé l'auditoire jusqu'au moment du discours de M. de Guibert.

Il devait être plus qu'un autre embarrassé de son discours de réception, lui qui, dans un éloge non avoué, mais dont tout le monde le sait auteur, avait représenté l'académie française instituée par Richelieu, comme un nouveau moyen de préparer son despotisme; et après avoir asservi les individus par la force des armes, de s'asservir encore les esprits en rendant le génie son stipendiaire et son apologiste.

Un autre point non moins difficile pour tous les candidats, c'est celui de concilier la modestie qu'on attend de lui en ce moment, avec la démarche que l'académie exige, celle de se présenter, de demander, de solliciter la place, comme si on l'en croyait non-seulement digne, mais le plus digne.

On a vu dans le début du récipiendaire très-entortillé, qu'il n'était point à son aise : aussi a-t-il glissé légèrement sur ces articles ; il a passé rapidement à l'éloge de M. Thomas, dont il occupe la place. C'était, de son vivant, un littérateur médiocre ; M. de Guibert l'a tout de suite fait asseoir au rang des plus grands hommes. Après être entré dans une énumération longue et détaillée de ses ouvrages connus, il a parlé de ceux laissés imparfaits par leur auteur : *la Petréide*, ce poëme épique en l'honneur du Czar, qui devait avoir vingt-quatre chants, et dont six sont presque terminés ; deux autres productions en prose occupèrent les loisirs du défunt, au moment de sa mort ; l'une, espèce de *Traité sur le génie des peuples, à toutes les grandes époques de leur existence ;* l'autre, *Essai sur le langage poétique.*

Dans les discours de réception, tous les académiciens morts sont non-seulement les premiers hommes de leur siècle, mais les plus vertueux. M. Thomas méritait ce titre, au moins autant qu'un autre. La vertu règne dans tous ses ouvrages; *elle y met toujours son empreinte ou son parfum :* telles sont les expressions même de l'orateur, qu'on affaiblirait en les dénaturant.

Du reste, M. Thomas était un grand faiseur d'éloges. M. de Guibert a voulu l'imiter dans son discours. Outre les éloges d'usage, on trouve ceux de M. de Buffon, de M. de Saint-Lambert, de M. Ducis, de M. l'archevêque de Lyon, du maréchal de Broglio, de M. Necker, de M. d'Alembert, de M. de Voltaire, de tous les ministres enfin, ces *administrateurs qui ont toujours devant leurs yeux le peuple qui souffre, ou qui est heureux par eux, et l'histoire qui les juge.* C'est encore le récipiendaire qui parle, et ce qu'il y a de plaisant, c'est que le moment d'après, il exhorte l'académie à avertir le public, qu'en *prodigant indifféremment et la même espèce et la même mesure d'applaudissemens à ce qui est bon, ou à ce qui est vertueux, ou à ce qui est simplement honnête; à ce qui est réellement grand, ou à ce qui ne l'est que de convention; à ce qui est utile, ou à ce qui l'amuse; il confond toutes les nuances, tous les degrés, et affaiblit lui-même l'honorable éclat de ses suffrages.* (*Ex ore tuo te judico*), pourrait-on dire à M. de Guibert.

On trouverait plusieurs autres inconséquences de cette force dans son discours, si l'on voulait l'analyser et le discuter sérieusement. On ne peut nier qu'il n'y ait de très-belles choses, de grands mouvemens oratoires, des morceaux de génie; mais souvent une em-

phase d'idées, une enflure d'expressions, un manque de justesse et un défaut de goût, qui sont les caractères distinctifs de tous les ouvrages de M. de Guibert.

Une observation qui n'a point échappé aux critiques, c'est que le récipiendaire ait affecté de louer tous les ouvrages de M. Thomas, excepté ses *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poëme de la religion naturelle*, morceau sur lequel il a gardé un silence absolu, sans doute dans la crainte d'offenser la cabale voltairienne.

La réponse de M. de Saint-Lambert, directeur, formait un contraste frappant avec le discours de M. de Guibert; elle a paru simple, noble, sans enflure, pleine de raison et d'un goût très-sain. Après avoir étalé les titres du candidat; après avoir fait, en homme du métier, l'analyse de sa *Tactique;* après avoir cité ses deux tragédies, dont l'une intitulée *le Connétable de Bourbon*, n'a été jouée qu'à la cour, n'est point imprimée et est peu connue; dont l'autre, sujet pris dans l'histoire romaine, est absolument ignorée, jusqu'à son titre, qu'il n'a point indiqué, l'orateur est passé à l'éloge de M. Thomas : il ne s'est point étendu, comme le récipiendaire, sur ses ouvrages; mais il a révélé plusieurs anecdotes de sa vie, plus intéressantes, plus propres à satisfaire la curiosité et à le peindre.

Quoique ce discours n'ait pas excité dans l'auditoire le même fracas que le premier, il est infiniment supérieur de l'aveu des gens de goût; et à quelques taches près, c'est un petit chef-d'œuvre dans son genre.

Dans ce temple de l'adulation, il était naturel que toute la séance fût consacrée à louer M. Thomas, lui

qui avait loué durant sa vie entière. M. Ducis a donc répété en vers ce que ses deux confrères avaient dit en prose : il a lu une *épître à l'amitié.* Il a débuté par une peinture des douceurs de l'amitié ; il s'est ensuite étendu en descriptions vagues des autres plaisirs, qui ne valent pas ceux de deux cœurs réunis par ce sentiment ; en lieux communs sur l'amour et les autres passions qui tyrannisent le cœur humain ; enfin il en est venu à son héros, à M. Thomas. Le poëte a peint avec attendrissement l'époque où lui-même fut malade, où son ami vint à sa rencontre s'élancer dans ses bras. Il a vanté les délices de la maison de campagne de M. l'archevêque de Lyon : nouveau coup d'encensoir à ce prélat ; il a représenté ensuite M. Thomas sur le point d'aller jouir du beau ciel de la Provence, et cette image a formé un contraste heureux avec les images lugubres de la mort de cet ami expirant, non en philosophe, mais en bon chrétien. Il a terminé par une analyse rapide et pittoresque des nombreuses et brillantes productions du défunt.

Cette épître a été fort applaudie par l'assemblée, qui, vivement électrisée, était disposée à trouver tout beau, tout admirable. Cependant, sauf quelques morceaux de sentiment assez bien faits, tels que celui du pauvre et de son chien, ce n'est qu'un amas confus de lambeaux décousus d'images déplacées, où le sujet principal est noyé. Le style en est encore très-vicieux, péchant non-seulement contre le goût, mais encore contre les premières règles de l'art d'écrire ; c'est l'ouvrage d'un écolier de rhétorique, ayant du talent, mais ayant encore besoin d'être corrigé par un maître sévère.

Il est bien à craindre que cette épître et le discours de M. de Guibert ne perdent infiniment à l'impression, et que les lecteurs ne se répentent dans le calme du cabinet, des applaudissemens trop prodigués dans le tumulte d'une foule avide et disposée à recevoir les impulsions d'un adroit charlatanisme.

M. le secrétaire a annoncé, dans cette séance, que le prix extraordinaire fondé pour l'*éloge de M. d'Alembert* était remis à l'année 1787.

— 19. On a parlé de la présentation de madame l'ambassadrice de Suède (mademoiselle Necker). Il est aisé de croire que n'étant point accoutumée à la cour, elle y parut fort gauche ce jour-là. Pour l'en consoler, on lui a adressé le quatrain suivant:

Le timide embarras qui naît de la pudeur,
Bien loin d'être un défaut, est une aimable grâce:
La modeste vertu ne connaît pas l'audace;
Ni le vice effronté l'innocente rougeur.

— 21. On n'a pas manqué de chansonner le *Lycée*: il court à ce sujet un vaudeville en six couplets très-plaisans; ils sont encore peu répandus. Les voici:

Air: *Chanson, chanson.*

La Grèce n'eut qu'une Aspasie,
Qui chérit la philosophie
Jusqu'au tombeau
Qu'il était pauvre ce Lycée;

Sa gloire sera surpassée
Par le nouveau.

Non, le Français n'est plus frivole;
On démontre dans cette école
L'attraction;
Et tout le beau sexe s'amuse
Du carré de l'hypothenuse
Et de Newton.

Jadis une belle en physique
Ne connaissait qu'un point unique,
Vrai jeu d'enfant;
Mais à présent elle compose,
Et veut remonter à la cause
Du mouvement.

Je vois des femmes de génie
Étudier l'anatomie
En vrais savans;
Puis dans l'usage de la vie
En expliquer la théorie
En pratiquant.

Voulez-vous savoir la chimie,
Approfondir l'astronomie,
Et vous panser?
Allez aux écoles nouvelles,
Vous apprendrez ces bagatelles
Sans y penser.

Voyez Dunois, voyez Pompée,
Voilà David, voilà Popée,
Et Childebrand:

Passons à la guerre punique;
La lanterne qu'on dit magique,
N'en dit pas tant.

Si jamais maître en l'art d'Homère,
Nous peint la reine de Cythère
Et ses attraits,
Dans ce salon plein de modèles,
D'après Longin, d'après nos belles,
Je les peindrais.

Craignons qu'une jalouse fée,
Bornant les sages du Lycée
Dans leurs progrès,
Hors du giron de la science
Ne les change par sa puissance
En perroquets.

— 28. *Extrait d'une lettre de Lyon, du 20 février* 1786.... Vous desirez savoir ce que c'est que ce *marbre religieux et sensible*, dont, suivant le discours de réception de M. de Guibert, notre archevêque a honoré la cendre de M. Thomas : il s'agit de l'épitaphe ci-jointe :

AU DIEU CRÉATEUR ET RÉDEMPTEUR.

Ci-gît Léonard-Antoine Thomas, l'un des quarante de l'Académie française, associé de celle de Lyon; né à Clermont en Auvergne le 1er. octobre 1732; mort dans le château d'Oulins le 17 septembre 1785.

Il eut des mœurs exemplaires,

Un génie élevé,
Tous les genres d'esprit;
Grand orateur, grand poëte,
Bon, modeste, simple et doux,
Sévère à lui seul;
Il ne connut de passions
Que celles du bien, de l'étude
Et de l'amitié.
Homme rare par ses talens,
Excellent par ses vertus,
Il couronna sa vie laborieuse et pure
Par une mort édifiante et chrétienne:
C'est ici qu'il attend la véritable immortalité.

Ses écrits et les larmes de tous ceux qui l'ont connu, honorent sa mémoire; mais M. l'archevêque de Lyon, son ami et son confrère à l'Académie française, après lui avoir procuré pendant sa maladie tous les secours de l'amitié et de la religion, a voulu lui ériger ce faible monument de son estime et de ses regrets.

Vous voyez que le compositeur de cette épitaphe, entraîné par sa douleur, s'est bien éloigné de la brièveté du style lapidaire.

Mars.

— 6. Les écoles de l'académie royale de chirurgie sont aujourd'hui un vrai monument, qui depuis quinze ans fait l'admiration des amateurs et des étrangers. L'amphithéâtre, la partie la plus essentielle, n'en est

pas la moins curieuse ; on y voit en-dedans plusieurs inscriptions ; mais il en manque une au-dehors. Un M. Bourdelais a fait celle-ci, qu'il traite modestement d'essai ; elle est en latin et très-juste :

Pallida scrutantes solerte cadavera cultro,
Hic mors ipsa docet morti subducere vivos.

On l'a traduit ainsi en français :

Sur les corps que moissonne une parque homicide,
Esculape en ce lieu forme ses nourrissons :
Dans l'art de nous guérir, un cadavre les guide ;
La mort contre la mort donne ici des leçons.

— 8. M. de Saint-Ange (Ange Fariau) est un second Poinsinet, doué d'un amour-propre si excessif, qu'en caressant celui-ci, on lui fait accroire tout ce qu'on veut ; on le mystifie de la façon la plus étrange. C'est une plaisanterie de ce genre qui a fait naître la cause dans laquelle M. de la Reynière a écrit comme avocat ; cause qui, quoique portée au Châtelet, ainsi qu'il l'annonce, a plutôt l'air d'une dérision de la justice que d'un procès réel.

En effet, il roule sur des vers insérés dans le *journal de Paris*, au commencement de l'année, et attribués à un M. Duchosal, satirique de profession, auteur des *Exilés du Parnasse*, de *Mon Songe*, etc. Celui-ci a renié ces vers, où l'on fait un éloge outré de M. de Saint-Ange, et il est éclairci aujourd'hui par une lettre de M. de Ville, président-trésorier de France au bureau

des finances de la généralité d'Amiens, en date du 21 janvier 1786, que ce prétendu madrigal n'était qu'une mystification dont il s'avoue l'auteur, et dont il avait voulu punir le dédain que M. de Saint-Ange avait fait d'autres vers de sa façon, en refusant de les insérer dans le *Mercure*, auquel il travaille pour la partie des pièces de poésie fugitive.

On juge facilement que toute cette querelle est moins que rien ; mais M. de la Reynière, en sa qualité d'avocat, en a fait quelque chose, et à la suite d'un *Mémoire à consulter pour Me. Duchosal, avocat en la cour, demandeur, contre le sieur de Saint-Ange, coopérateur subalterne du Mercure de France, défendeur*, il a inséré une consultation en date du mardi 28 février, où il estime gravement que son client est bien fondé à demander une déclaration de sa partie adverse, par laquelle elle reconnaîtra que Me. Duchosal n'est point l'auteur des vers en question, et a droit d'exiger des dommages-intérêts (applicables à œuvres pies), pour l'avoir faussement accusé d'une chose dont elle n'avait qu'une certitude éventuelle, et pour avoir fait imprimer lesdits vers sans l'aveu de l'auteur ou dudit Me. Duchosal : enfin, que si la cour ne sévit pas contre le sieur de Saint-Ange, et ceux qui abusent, à son exemple, de la facilité des journalistes, à louer et laisser louer indistinctement tout le monde, il est à craindre non-seulement que la louange ainsi prostituée ne perde de son prix, mais encore que la justice ne soit trop souvent importunée de contestations semblables à celle-ci, qui, détournant son attention d'objets plus graves, nuisent aux intérêts du public.....

On ne peut nier que ce mémoire, vraie facétie, ne soit très-ingénieux, très-amusant, mais très-méchant : il tourne en dérision et la partie adverse, le sieur de Saint-Ange, et beaucoup d'autres gens de lettres, tels que l'entrepreneur du *Mercure* et ses stipendiaires ; le sieur d'Aquin, rédacteur de l'*almanach littéraire* ; les sieurs Vigée, de la Harpe, le Mière ; le marquis de la Salle, les journalistes de Paris : et tout cela forme, contre M. de la Reynière, une foule d'ennemis, dont il aura peine à se garantir. Il est vrai que d'un autre côté, il s'est entouré, par ses flagorneries, du sieur de Beaumarchais, du marquis de Bièvre, des sieurs Sautereau de Marsy, Fréron, Imbert, Palissot, Masson de Morvilliers, Beaumier ; mais ceux-ci ne seront jamais si chauds à le défendre, que ceux-là seront ardens à l'attaquer. On assure qu'il l'est déjà au criminel.

— 9. Une grande atrocité qu'on reproche à M. de la Reynière, c'est d'avoir rappelé très au long et à plusieurs reprises, une anecdote de la vie de M. de Saint-Ange, tombée dans l'oubli depuis plus de dix ans qu'elle s'est passée ; il s'agit d'un soufflet qu'on prétend qu'il a reçu, en 1775, au café de Procope, à la suite d'une querelle occasionnée par son amour-propre humilié, et d'avoir fourni la clef d'une épigramme que lui envoya le lendemain, anonymement, M. Masson de Morvilliers, insérée dans l'*almanach des Muses* de 1780, sous le titre vague de *Vers adressés à un petit poëte turbulent, en lui faisant présent d'une épée de bois.*

Petit roi des niais de Sologne,
De Bébé petit écuyer,

Petit encyclopèdre altier,
Petit querelleur sans vergogne,
Petit poëte sans laurier,
Au Parnasse petit rentier,
Petit brave au bois de Boulogne,
Tu veux, en combat singulier,
Exposer ta petite trogne :
Eh bien, nous t'armons chevalier.

Pour l'intelligence de cette épigramme, il faut savoir que M. de Saint-Ange est né à Sologne, et qu'il était alors de la cour de M. de la Harpe, à qui le nom de Bébé est resté depuis que Fréron l'en a qualifié.

— 14. Le cousin Jacques est le surnom d'un auteur, qui n'est pas sans mérite. On en jugera par l'*impromptu* suivant, adressé à la marquise de Courtebonne, venant de gagner au parlement un procès de la plus grande importance, le 6 mars 1786.

Air : *des Billets doux.*

Il couronne enfin votre espoir,
Ce tribunal, dont le devoir
Guide toujours les traces ;
Ce n'est pas la première fois
Qu'en France nous voyons les lois
D'accord avec les grâces.

A la douceur, à la bonté,
Au moins autant qu'à l'équité,
On a rendu les armes :
En honorant le droit des gens,

Thémis honore en même tems
Vos vertus et vos charmes.

Les juges ont pour vous nos yeux:
Au Pinde, à Cythère, en tous lieux,
Vous verrez même chose.
Ce cœur sensible et ces attraits,
La nature les fit exprès
Pour avoir gain de cause.

— 25. M. Sedaine, élu le 9 mars dernier à l'académie française, a éprouvé peu de jours après une disgrâce littéraire, qui tempère l'éclat du succès de son *Richard Cœur-de-Lion*, qui se joue toujours avec la même affluence. On a joué, le mercredi 15, à la cour, son *Amphitrion*, opéra comique de grande manière, qui n'a eu aucun succès. Les paroles en ont été trouvées plates et burlesques: le musicien Grétry est convenu lui-même que le poëme ne lui avait rien inspiré, et que la musique ne répondait point à sa réputation.

AVRIL.

— 9. Les vers contre le parlement, à l'occasion des trois hommes condamnés à la roue, sont appelés la *décade*, parce qu'ils composent un espèce de dixain historique. Ils sont adressés à M. Dupaty. On lui parle de la sorte:

Ce premier sénat de la France,

Si fier et si vil à la fois,
Bien plus barbare encor que nos barbares lois,
Combattant aujourd'hui pour sa vieille ignorance,
Arme, dit-on, contre ta voix
Sa fanatique intolérance.
Il manquait à sa honte un dernier déshonneur,
Il manquait ce triomphe à ta juste éloquence :
Mais s'il a, sans remords, égorgé l'innocence,
Il pourrait, sans rougir, flétrir son défenseur.

— 11. On fait un second vaudeville, sur l'air *O filii*, comme celui du mois de janvier, air plus analogue au tems. Le nouveau vaudeville contient des couplets plus plaisans et d'autres plus malins, sur l'affaire du cardinal, dont il est un résumé historique au moment actuel. Il est en huit couplets.

Nous voici dans le tems pascal :
Que dites-vous du cardinal?
Apprenez-nous s'il chantera :
Alleluia.

Le saint-père l'avait rougi;
Le roi de France l'a noirci;
Le sénat le savonnera :
Alleluia.

Que *Cagliostro* ne soit rien,
Qu'il soit maltois, juif ou chrétien;
A l'affaire que fait ce a?
Alleluia.

A Versailles, comme à Paris,

Tous les grands et tous les petits
Voudraient élargir *d'Oliva :*
Alleluia.

Planta du fond de sa prison,
Demande grâce au bon baron,
Qui lui dit qu'il y restera :
Alleluia.

De *Valois* l'histoire insensée
Par un roman fut commencée ;
Un collier la terminera ;
Alleluia.

Le pauvre *Bette d'Etienville*,
Au lieu de la belle *Courville*,
Sur un poteau s'accolera :
Alleluia.

Voici l'histoire du procès
Qui met tout Paris en accès ;
Nous dirons quand il finira :
Alleluia.

— 23. Il court une chanson intitulée *la Loterie*. Elle est relative à la loterie royale de France et aux différentes chances qu'on y éprouve. Elle circule en ce moment, et plaît aux gens qui aiment les polissonneries. Elle est sur l'air du *Vaudeville de Figaro*.

Du jeu de la loterie,
Bien des gens se font un art ;
Mais leur frivole industrie
Ne peut fixer le hasard ;

En vain la vieille Clitie
Paye cher un numéro ;
Elle n'aura qu'un *zéro*. (*Bis.*)

J'ai vu la jeune Thémire,
Dupe d'un songe flatteur,
Partager avec délire
La mise d'un beau parleur ;
Mais jugez de son martyre,
Quand le tirage fut fait,
Elle n'eut qu'un pauvre *extrait*. (*Bis.*)

Un suppôt de la finance,
Habile calculateur,
Fit croire à la jeune Hortense
Qu'il lui porterait bonheur :
Malgré la belle apparence
Et leur avide desir,
L'*ambe* fut long à venir. (*Bis.*)

Une gentille vestale
Comptait mal avec ses doigts ;
Pour supputer la *cabale*,
Elle prit un villageois.
La fortune libérale
A justifié son choix ;
Le *terne* sort chaque fois. (*Bis.*)

D'une chance combinée
Par un galant officier,
Son épouse consternée
Ne reçut pas un denier ;
Mais elle fut consolée

Par le jeu d'un grenadier,
Qui fut le *quaterne* entier. (*Bis.*)

Vous dont le talent s'intrigue
Pour devenir fortuné,
Sans humeur et sans fatigue,
Voilà l'art, soyez borné.
Le *quine* que chacun brigue,
Peut enfin être amené,
Mais ruine le banquier. (*Bis.*)

— 26. *Relation de la séance publique de l'académie française, tenue aujourd'hui pour la réception de M. Sedaine.*

M. Sedaine a pris une tournure fort singulière pour commencer son discours de réception, et elle lui a réussi, parce qu'on lui a su gré d'une modestie apparente, bien éloignée de son caractère connu. Il a avoué son indignité ; il a reconnu *peu de pureté dans son style, peu de correction, encore moins d'élégance*, et il a semblé avoir voulu par cette phrase même, d'un sens équivoque et d'une construction louche, fournir tout de suite le modèle. L'excuse qu'il a alléguée est un nouveau trait d'humilité. Par un autre aveu qui lui a dû coûter davantage encore, c'est que dans le genre où il a travaillé et où il travaille, le poëte est subordonné en tout au musicien, et en reçoit l'intérêt enlevé aux paroles, et le coloris dont elles sont privés.

Le récipiendaire n'a pourtant pas oublié son autre titre plus capital, ses succès à la comédie française, et comme on lui reproche les mêmes défauts à ce théâtre,

où il n'était plus gêné par un maître impérieux, il s'est rejeté sur ce que l'impétuosité des caractères, la force des situations, la rapidité de la scène nécessitent quelquefois la trangression des règles étroites de la méthode grammaticale, à raison des beautés qui en doivent résulter : le plaisant c'est qu'il n'y a rien de tout cela dans ses pièces. Du reste, l'orgueil du poëte a un peu percé ici ; où il s'est assimilé en quelque sorte à Racine, en s'autorisant de son exemple.

L'éloge de M. Watelet, son prédécesseur, a bientôt occupé M. Sedaine, qui s'est étendu avec d'autant plus de complaisance sur le défunt, que la comparaison ne pouvait être qu'à l'avantage du successeur, et que la médiocrité de l'un ou plutôt sa nullité, tournait toute entière à la préférence de l'autre. En effet, s'il a rappelé le *Poëme de la peinture* de cet académicien, ç'a été pour le représenter comme un ouvrage didactique, consacré uniquement à former des élèves dans l'art de peindre, ne contenant que des préceptes connus, des détails techniques, et une régularité monotone : ce qui lui interdisait les *élans de poésie*, que l'on admire dans un autre ouvrage composé depuis sur le même art, par l'un de Messieurs présens ; éloge que le récipiendaire devait bien à M. le Mierre, son patron, qui l'a poussé si constamment à la place qu'il venait prendre.

Au contraire, M. Sedaine exalte infiniment le *Moulin joli*, petite île où M. Watelet a construit des jardins délicieux, où l'enchaînait une autre Armide, magicienne charmante ; dont la gravité de l'assemblée ne permettait pas de parler, mais dont l'image rappelée à tous ceux qui ont vu ce lieu et la divinité, les a bien fait

rire, en entendant qualifier du nom de sage l'adultère académicien. L'orateur nous apprend que c'est-là où le défunt inspiré, dans son enthousiasme, composait, quoi? un poëme? une tragédie? une comédie? une ode? non un *Dictionnaire de peinture;* ce qui fait regretter à M. Sedaine, que M. Watelet n'ait pas aussi composé un Dictionnaire d'architecture, le premier de tous les arts, si l'on considère son utilité, et c'est encore un grain d'encens que le récipiendaire devait à une autre académie, qui l'a constitué son secrétaire.

A propos de dictionnaire, l'orateur fait une digression sur l'Encyclopédie; et à propos d'Encyclopédie il rappelle ses premiers architectes, d'Alembert et Diderot; et à propos de ces hommes si recommandables, il apprend au public qu'il leur a été associé par les bontés et les bienfaits de la souveraine du nord : qualification vague, sous laquelle il désigne l'impératrice de Russie; mais dont ne seront pas contens le roi de Suède, le roi de Danemarck et d'autres puissances, qui sont aussi souverains du nord.

On ne finirait pas de relever les inconséquences, les platitudes de ce discours, sans ensemble, où toutes les transitions sont brusquées, les images disparates, et dont le style rocailleux, les expressions impropres, les locutions vicieuses, les fautes perpétuelles contre la langue, étaient encore plus sensibles au milieu des maîtres de l'art de parler, au sein de l'académie française.

Une circonstance heureuse pour le récipiendaire, c'est que son protecteur s'est trouvé être directeur et chargé de lui répondre. Il ne pouvait tomber en meilleures

mains ; puisque M. le Mière caressant son propre ouvrage, était plus intéressé que tout autre à le faire valoir. Il sentait d'avance le ridicule de ce rôle, et il gémissait d'être obligé de le remplir. Son discours n'a roulé que sur deux points, le développement outré, sans doute, du mérite des œuvres de M. Sedaine, et l'éloge très-fade du caractère de M. Watelet. Tout cela permettait peu de piquant ; aussi n'y a-t-on rien trouvé que d'assorti aux héros, c'est-à-dire, du médiocre.

Ces deux discours ont été courts et laissaient tout le tems de remplir la séance par d'autres lectures annoncées. En général, comme on comptait peu sur l'éloquence de leurs auteurs, les académiciens, pour exciter la curiosité et soutenir l'affluence ordinaire, avaient fait répandre le bruit que l'abbé de Lille, revenu depuis quelque tems de Constantinople, lirait des morceaux de son *Poëme sur l'imagination* : cet espoir avait attiré quantité de monde ; mais en vain l'a-t-on cherché des yeux. Point d'abbé de Lille : on a su que s'étant présenté à la porte avec deux de ses amis, sans billets, qui comptaient passer sous ses auspices, les suisses n'avaient point voulu enfreindre leur consigne, et avaient résisté à toutes les sollicitations de l'académicien, qui, piqué au vif de son peu de crédit, s'était retiré. Il a fallu que M. le secrétaire remplaçât ce vide. Il avait un cahier en poche ; mais craignant que son ouvrage de commande, destiné uniquement à faire partie de la nouvelle Encyclopédie, n'eût rien d'attrayant pour le public, ou peut-être par une coquetterie d'auteur, voulant le rendre plus recommandable en montrant de la

résistance, il s'est fait prier long-tems, et a lu enfin des fragmens d'une *Dissertation sur le goût* : sujet à l'égard duquel on n'est point d'accord, dont chacun parle à sa manière.

— 28. L'opéra vient de faire une grande perte en la personne du sieur Larrivée. Il était depuis trente-un ans à ce spectacle, ayant débuté en mars 1755 par le rôle de grand-prêtre dans l'opéra de *Castor et Pollux* : dès 1779, il avait déjà obtenu sa retraite et la pension ; mais M. de Vismes, qui avait alors la direction de la machine lyrique, lui fit des sollicitations si pressantes, qu'il le détermina à rester.

C'était l'époque où le chevalier Gluck commençait la révolution arrivée dans notre musique : ce grand compositeur avait été enchanté de trouver le sieur Larrivée très-docile aux innovations qu'il desirait, s'y prêtant, et y concourant, redevenant écolier de la meilleur grâce du monde, il sentait la nécessité de le conserver pour l'exemple et pour servir de modèle, et il engagea le directeur à ne rien épargner, afin de retenir un sujet aussi précieux et aussi essentiel.

Bien différent de quantité d'autres, le sieur Larrivée s'en va faisant encore les délices du public, et il emporte sa gloire toute entière.

— 29. Dans un moment où tout le monde n'est occupé que de madame la marquise de S...., comtesse de G....., il ne sera peut-être pas indifférent de faire connaître les détails qu'on a pu ramasser sur sa vie et sur la manière dont elle est parvenue dans le monde.

Mademoiselle D... n'était pas favorisée des dons de la fortune; elle avait de l'esprit, mais manquait de celui qui fait prospérer, et serait probablement restée dans l'état de médiocrité où le sort l'avait placée, si sa mère n'eût pas pris soin de réparer, ce défaut, par ses conseils. Son talent pour la musique lui donna l'entrée de plusieurs maisons de Paris; elle y jouait de la harpe, et fit pendant long-tems les délices des concerts du financier Bouret, dont la galanterie, trouvait toujours quelque tournure délicate pour faire accepter à la virtuose le prix de ses talens, en mettant son amour-propre à couvert. Ce fut dans ces réunions brillantes du fermier-général qu'elle fixa les regards du comte de G..... Les dispositions de la jeune personne, l'expérience de la mère, et la tête légère du comte, enflammée par les obstacles, amenèrent un mariage auquel le comte n'aurait jamais dû penser, et auquel mademoiselle D..... ne devait pas oser prétendre.

Les suites de cet hymen furent une rupture formelle entre le comte de G..... et sa famille, et pour mademoiselle D..... l'acquisition d'un nom qui ne détruisit pas la réputation assez équivoque qu'elle avait auparavant. Heureusement le génie de la mère n'abandonna pas les jeunes époux; elle appaisa la famille, tira son gendre d'un tripot à la tête duquel il s'était mis, plaça sa fille *auprès* du duc d'Orléans; (qui par la suite, en fit le *gouverneur* de ses enfans,) et pour comble de bienfaits, elle lui procura pour ses ouvrages un teinturier qui, depuis dix ans, la laisse jouir en paix du fruit de ses veilles, et voici mademoiselle D..... métamorphosée tout-à-coup

en dame de qualité, en auteur célèbre. Après avoir tant fait, sa mère lui dit :

Je te laisse en mourant l'exemple de ma vie.

Tout le monde espère qu'un si bel exemple ne sera pas perdu, et que madame la comtesse reconnaîtra tout ce qu'elle lui doit en la surpassant dans la carrière de l'intrigue.

Mai.

— 2 Les remontrances du parlement sur la refonte des louis sont toujours très-rares : il paraît qu'elles n'ont été imprimées que pour l'instruction de Messieurs, à raison des calculs et raisonnemens politiques, exigeant beaucoup de contention d'esprit. Elles ne contiennent au surplus que ce qui a été déjà dit dans Dutot, dans Forbonnois, et autres écrivains qui ont traité la matière. Mais la réponse du roi, au contraire, est d'une espèce rare et à conserver. La voici.

Réponse du roi aux remontrances du parlement de Paris, sur la refonte des louis.

« J'ai examiné avec attention vos représentations sur la refonte des espèces d'or ordonnée par ma déclaration du 30 octobre. Je suis fâché que mon parlement se soit exposé aux erreurs dans lesquelles des gens aussi ignorans que mal intentionnés l'ont entraîné. C'est par des calculs très-inexacts et des suppositions chimériques, qu'ils lui ont inspiré des doutes sur une opération dont

il n'est pas à portée d'approfondir ni les élémens ni les résultats. Je suis bien étonné que mon parlement se soit laissé surprendre par les fausses notions qui lui ont été fournies, jusqu'au point de prétendre que, pour remédier aux inconvéniens reconnus de la disproportion qui existait entre le prix de l'or et celui de l'argent, le meilleur parti eût été d'augmenter la valeur intrinsèque, et d'en hausser et baisser successivement la dénomination, suivant que l'expérience l'aurait fait connaître insuffisante ou exagérée.

» Mon parlement peut-être assuré que jamais je n'adopterai un moyen si contraire aux principes d'une saine administration, et dont il aurait dû apercevoir les conséquences. Il devait être convaincu que quand, par des considérations majeures, et uniquement relatives à l'intérêt général de mon royaume, je me suis déterminé à établir une nouvelle proportion entre l'or et l'argent, ce n'a été qu'après en avoir vérifié la justesse et constaté l'utilité par des recherches mûrement discutées dans mon conseil; et il devait sentir combien il est dangereux de répandre des inquiétudes sur cette matière; il doit surtout regretter à jamais de s'être permis d'avancer, que ce que j'ai réglé pour le bien de mon état, est un impôt dissimulé que j'ai voulu mettre sur mes peuples. Comment a-t-il pu adopter une proposition aussi indécente en elle-même que fausse dans l'application qu'on ose en faire à mon opération, dont le véritable résultat sera de procurer à mes sujets, sur six cents millions en louis, un bénéfice de quinze millions; d'augmenter le numéraire de plus de quarante millions (dans une autre copie plus de 90 millions), et d'en faire venir au trésor royal,

non pas dix-huit, comme on l'a supposé, non pas neuf à dix millions, comme j'aurai pu l'exiger pour mon droit de seigneuriage, mais environ six pour le sacrifice que je fais, afin que mes monnaies d'or aient parfaitement le titre.

» Je connais trop les sentimens de mon parlement, pour n'être pas persuadé que, mieux instruit, il ne pourra voir sans indignation le piége que lui ont tendu ceux qui ont eu la témérité de dénaturer mes intentions, jusqu'à faire envisager comme une charge onéreuse à mes peuples, une opération qui mérite leur reconnaissance. »

— 3. On peut se rappeler un petit conte en forme de calembourg, fait il y a quelques années sur un homme qui portant le même nom que M. Franklin, prétendait en être parent, quoiqu'il écrivit le sien différemment. On a mis ces jours-ci ce petit conte en vers assez bien tournés.

Un breton nommé *Franquelin*,
Se croyant le cousin-germain
Du savant de Philadelphie,
Vint à Paris de Quimpercorentin,
Pour compulser sa généalogie.
Voilà mon homme convaincu
De son bon droit, qui déduit sa demande.
Monsieur, dit un plaisant, la différence est grande
Entre les noms, et l'on vous a déçu.
Le docteur pose un K, et vous posez un Q :
Sa signature ainsi de tout tems fut écrite.
Mais pour vous tirer d'embarras,

De votre Q (cul) faites un K (cas),
Et vos papiers vous serviront ensuite.

— 7. *La Physicienne*, que, depuis le 16 mars l'auteur s'occupait à retravailler, a été donnée enfin hier pour la seconde fois, et comme elle est fort élaguée, que le dénouement est mieux amené, et que les comédiens surtout intéressés par amour-propre au succès, avaient renforcé le parterre de nombre de billets donnés, on a fort applaudi, on a demandé l'auteur à grands cris. Ce couplet principalement a été répété. C'est un abbé qui chante.

Mesdames, malgré vos censeurs,
Votre savoir m'enchante;
Il s'embellit des sons flatteurs
De votre voix touchante.
Vos talens doivent s'employer
Dans nos cours de physique;
Deux beaux yeux sont le vrai foyer
De la flamme électrique.

— 13. *Stances ou ode sur le masacre de Beauvais.*

Quoi! Beauvais, des hommes féroces,
Dans la paix seule, courageux,
Par les meurtres les plus attroces,
Pourront ensanglanter tes jeux;
Et dans un timide silence,
Souffrant qu'on t'égorge à loisir,
Devant la suprême puissance
Tu n'oserais aller gémir?

J'implore, ô mon roi ! ta vengeance !
J'ai vu tes gardes inhumains
Contre ton peuple sans défense
Tourner leurs parricides mains ;
J'ai vu de leurs loges perfides,
Des tigres sur nous s'acharnant,
Nous porter des coups homicides
Et rire en nous assassinant.

Témoins de cette barbarie,
O trop faciles citoyens,
Sortez de votre léthargie,
Réunissez vos cris aux miens :
Semant par d'adultères flammes
La honte au sein de vos amours,
Ces vils corrupteurs de vos femmes
En veulent encore à vos jours.

Chassez ces hôtes sanguinaires ;
Bannissez-les de vos foyers :
C'est être assassin de ses frères
Que d'en souffrir les meurtriers.
Mais, quoi ! déjà nos élégantes
Les promènent avec orgueil
Le long des maisons gémissantes
Qu'ils viennent de remplir de deuil.

Lâches habitans d'une ville
Autrefois pleine de valeur,
Allez, rampez, peuple imbécile ;
Vous méritez votre malheur.
A la soldatesque insolente
Livrez vos femmes sans pudeur,
Et caressez la main sanglante
Qui vous prend la vie et l'honneur.

— 18. Ce qui avait contribué à l'engouement du public pour Nina, c'est qu'elle avait été représentée chez l'Aspasie du siècle, chez mademoiselle Guimard, qui a voulu faire usage de son théâtre encore une fois, avant que de sortir de sa maison de la chaussée d'Antin, en loterie, comme l'on sait. Tout ce qu'il y a de plus exquis en gens de la cour, en amateurs, en courtisanes, avait été invité à cet essai, où n'avaient pu assister même beaucoup de ceux qui avaient des billets, à cause de la petitesse du local. Les mêmes acteurs, et surtout la délicieuse madame Dugazon, y avaient joué avec des *bravo* et des *bravissimo* sans fin. Au fond, rien de plus froid et de plus lamentable que cette comédie prétendue, qui ne comporte rien de plaisant, qui n'offre pas le plus petit mot pour rire, qui n'est en effet qu'un drame sur le même ton de jérémiade d'un bout à l'autre, et où il n'y a qu'une seule situation.

Le fond est appuyé sur une aventure qu'on raconte comme passée à Sédan. Une demoiselle, qui n'attendait que l'arrivée de son amant pour l'épouser, va au-devant de lui sur la route, et apprend qu'il est mort. A cette fatale nouvelle, elle perd aussitôt la raison, et, pendant plus de cinquante ans elle fait tous les jours deux lieues à pied, pour se rendre à l'endroit où elle avait espéré trouver ce jeune homme. L'infortunée s'en retournait chaque fois, en disant : *il n'est pas encore arrivé, je reviendrai demain :* seules paroles qu'elle ait proférées durant tout ce tems. Cette anecdote a été rapportée, il y a quelques années par les papiers publics, et M. d'Arnaud en a fait usage dans ses *Délassemens de l'homme sensible*, sous le titre de la *nouvelle*

Clémentine. Mais ce qui est bien et intéressant dans un roman, ne l'est pas toujours au théâtre ; où ce n'est pas du vrai, mais du vraisemblable qu'il faut, et surtout une diversité d'incidens qui agitent le cœur et lui fassent changer de situation.

— 27. On n'a pas manqué de prendre Me. Target sur le tems, et de rire de son factum (1). Voici une chanson à ce sujet assez plaisante, en deux conplets, sur l'air de *la fanfare de Saint-Cloud :*

Target dans son gros mémoire
A tracé tant bien que mal
L'étrange et fâcheuse histoire
De ce pauvre cardinal,
Où la verbeuse éloquence
De cet orateur pesant
Prouve jusqu'à l'évidence
Que c'est un grand innocent.

J'entends le sénat de France
Lui dire un de ces matins :
Ayez un peu de décence,
Et laissez-là les catins.
Mais le pape moins honnête,
Pourrait dire à ce nigaud :
Prince, à qui n'a point de tête,
Il ne faut point de chapeau.

— 29. On ne cesse de parler du cardinal et de son procès ; ce sont tous les jours de nouvelles pasquinades.

(1) En faveur du cardinal de Rohan.

Voici encore un quatrain composé à ce sujet ; c'est son éminence qu'on fait parler aux chefs de meute de son parti.

Mes bons amis, qui parcourez la ville
Pour m'obtenir mon absolution,
Oh ! oui, j'en fais l'humble confession,
Dites partout que je suis imbécile.

JUIN.

— 10. Le sieur de Beaumarchais a saisi le premier instant de son voyage au fort de Kell pour motiver sa lettre à sa femme, datée du mois d'avril, et conçue en ces termes :

« Je ne veux pas, ma chère amie, vous priver plus » long-temps de la jouissance de l'état qui vous appar- » tient. Vous êtes ma femme, vous êtes la mère de ma » fille ; il n'y a rien de changé dans votre état intérieur ; » mais je désire que dès ce moment, qui est le premier » de mon absence, vous représentiez honorablement » dans ma maison, et que vous preniez mon nom qui est » devenu le vôtre. Embrassez votre fille tendrement, et » faites-lui comprendre, si vous le pouvez, la cause de » votre joie. J'ai rempli tous mes devoirs envers elle, » envers vous; mon absence est sans l'amertume qui » m'a suivi dans mes autres voyages; il me semblait » toujours qu'un accident pouvait nous tuer tous les » trois. Je suis tranquille, en paix avec moi-même, et

» je puis mourir sans remords. Ne rassemblez pas nos » amis pour les fêter à ce sujet ; mais que chacun ap- » prenne de vous la justice que je vous ai rendue.

» Conservez je vous prie, l'air et le ton modeste que » je vous ai demandés pour toute récompense, afin que » vos ennemis et les miens ne trouvent point matière » à décrier l'acte le plus sévère et le plus réfléchi de ma » vie.

» Allez voir mes deux sœurs ; demandez-leur, leur » bonne et franche amitié ; elles me doivent cette douce » et honorable déférence ; elles doivent leur attache- » ment à ma fille, à sa mère, et mes bienfaits désor- » mais seront proportionnés aux égards qu'on vous » montrera.

» Prenez ouvertement les rênes de notre maison ; » que M. Gudin, mon caissier, compte avec vous » comme avec moi-même : habillez nos gens avec mo- » destie, mais comme il vous plaira.

» Menez notre fille à ce curé de Saint-Paul, qui » vous a tant montré de respect en nous mariant. Soyez » toujours ce que vous êtes, ma chère amie ; honorez » le nom que vous portez ; c'est celui d'un homme qui » vous aime et le signe avec joie. *Signé* votre ami et » mari, *Caron de Beaumarchais.*

» Adieu pour un mois. »

— 27. *Extrait d'une lettre de Dijon, du 20 juin....* M. Maret, médecin et secrétaire de notre académie, vient de mourir le 11 de ce mois d'une façon très-glorieuse. Envoyé par le gouvernement au secours d'une

paroisse en proie à une épidémie meurtrière, il a oublié le soin de sa vie pour la conserver aux autres, et a péri victime de son zèle. Du reste, il était chargé d'emplois et de titres de toute espèce, analogues à son état, dont la liste seule occupe deux pages.

JUILLET.

— 2. Jeudi dernier il y a eu à la comédie italienne, un début très-brillant et qui mérite d'être annoncé. Il s'agit d'une madame Saint-Aubin, sœur de feue madame Moulinghen. Le 26 janvier dernier, elle avait paru à l'opéra dans le rôle de *Colinette à la cour*. On lui avait déja trouvé une figure intéressante, une voix légère, des grâces dans le chant, de l'esprit, de la finesse dans le jeu, et une habitude de théâtre fort rare en pareil cas. Ce succès ne s'était pas soutenu, on ne parlait plus d'elle ; elle a cru qu'elle réussirait mieux sur un autre théâtre, et en effet elle a produit la plus vive sensation. Le premier rôle qu'elle a joué a été celui de *Marine* dans *la Colonie*, où elle n'a rien laissé à desirer généralement. Quant au second rôle de *Denise*, dans l'*Epreuve villageoise*, comme le public est gâté par la légèreté et la gaîté, tenant beaucoup de l'étourderie et de l'indécence, qu'y met mademoiselle Adeline, la comparaison ne lui a pas été favorable aux yeux de tous les libertins du parterre : quand aux vrais connaisseurs, ils n'en ont pas pensé de même, et regardent cette acqui-

sition comme également précieuse dans les deux genres pour ce spectacle.

Aoust.

— 4. M. le bailli du Rollet vient de mourir : c'était un homme de beaucoup d'esprit, mais un médiocre auteur. Il avait débuté, en 1754, au théâtre français, par une comédie en vers, et en cinq actes, intitulée les *Effets du caractère*. Elle n'eut pas de succès. La grande obligation qu'on lui a, c'est d'avoir excité le chevalier Gluck à se faire connaître en France, et d'avoir composé les paroles d'*Iphigénie en Aulide*, le premier opéra de ce musicien, joué sur notre théâtre lyrique. Du reste, le bailli du Rollet était encore un petit maître, un agréable, ce qu'on appelle un *vétéran de la fatuité*.

— 5. *Nina*, ou la *Folle par amour*, bien loin d'exciter le dégoût qu'elle mériterait, attire le monde de plus en plus. Il est vrai qu'on attribue ce succès, aussi incroyable que celui du *Mariage de Figaro*, au jeu de la principale actrice : quelqu'un a dit plaisamment que c'était M. Marsollier Desvivetières qui avait fourni les paroles, M. d'Alayrac la musique, et madame Dugazon, qui avait fait la pièce.

Quoiqu'il en soit, cette comédie prétendue est tellement à la mode, que dans les sociétés les plus relevées on joue à la folle ; c'est à qui variera, nuancera mieux

ce rôle ; c'est à qui composera des historiettes dans ce genre.

— 10. Le roi vient de signer un des projets de place pour l'érection de sa statue à Brest. C'est le sieur Jallier de Savault, architecte, ancien pensionnaire de Sa Majesté, qui s'en déclare l'auteur.

— 22. Ces jours derniers, madame la princesse de Lamballe est aller visiter l'hôpital général qu'elle ne connaissait pas; après en avoir examiné tous les détails, elle a demandé à voir madame de la Motte ; sœur Victoire, la supérieure, lui a fait des excuses, et a éludé cette visite. La princesse a insisté, et a fait valoir sa qualité de princesse du sang, qui lui donnait le privilége de pénétrer partout. Sœur Victoire, inébranlable, a continué à lui représenter que c'était impossible : « Mais enfin pourquoi ne puis-je pas voir madame de la Motte? » a repris avec humeur son altesse. « *Madame, c'est qu'elle n'y est pas condamnée* ».

— 25. *Relation de la séance publique de l'académie française, tenue aujourd'hui pour la distribution des prix.*

L'empressement de se trouver à cette séance n'a pas été moins grand que de coutume : beaucoup de curieux se flattaient d'y voir de plus près, plus à l'aise et plus long-tems, madame l'archiduchesse Christine, gouvernante générale des Pays-Bas, et M. le duc de Saxe-Teschein, son époux, qui se trouvent actuellement à Paris ; d'autres s'imaginaient que M^e. Linguet, aussi de

retour dans cette capitale, et qui aime à donner des spectacles singuliers, aurait l'idée bizarre et audacieuse de se montrer au milieu de cette compagnie qu'il a tant injurié : tous ont été frustrés dans leur espoir. Mais on a vu à cette assemblée deux jeunes princes qu'on ne s'attendait pas à y trouver, les fils du duc d'Orléans, et madame la comtesse de Genlis, leur *gouverneur*, plus curieuse qu'eux, et qu'on a singulièrement applaudie.

L'annonce des prix devenus très-nombreux et où l'on se perd, est ce qui a occupé la plus grande partie de la séance. On a déjà parlé de la décision des juges à l'égard de plusieurs : quant au surplus, on a déclaré que c'était M. Roucher qui avait obtenu le prix d'*Encouragement*.

On a dit qu'un particulier avait aussi prié l'académie de proposer en son nom un prix pour le meilleur *catéchisme de morale*; mais que la compagnie ne l'avait adjugé à aucun des ouvrages envoyés, qu'elle l'avait remis en conséquence à l'année prochaine pour la quatrième et dernière fois.

C'est aussi l'année prochaine à pareil jour qu'on doit décerner le prix au meilleur éloge du maréchal de Vauban, et celui du meilleur éloge de M. d'Alembert. Certes, en voilà pour tout le monde; voilà de quoi satisfaire tous les candidats, contenter tous les goûts.

A l'occasion des prix décernés ou remis, Me. Target, élu directeur par le sort, qui aurait dû les distribuer ou les retenir, n'a pu remplir cette fonction, étant malade : il a été remplacé par M. de Champfort. Celui-ci annonçant la cause de l'absence de son confrère, et en

supposant les regrets publics de ne le pas voir, a dit qu'on allait être dédommagé en l'entendant du moins, en recevant les préceptes d'éloquence, de goût et de morale dictés par cet orateur : en un mot, il a fait part des réflexions de Me. Target relatives aux circonstances.

Dans cette digression, Me. Target témoigne son étonnement de ce qu'entre les soixante-huit éloges de Louis XII, envoyés au concours, il n'y en ait pas un seul qui mérite quelque mention ; en ce qu'aucun candidat n'ait profité de l'esquisse de cet éloge, tracé l'année dernière par le directeur, M. de Saint-Lambert, dont les vues sages, judicieuses et remplies de goût, auraient dû singulièrement applanir les difficultés du sujet, empêcher du moins les concurrens de s'égarer d'une manière aussi étrange.

Il en est de même des pièces de vers, deux odes seules ont mérité quelque attention de la part des juges. Me. Target insiste principalement sur le défaut de plan dans tous ces ouvrages. Il rappelle cette maxime de M. d'Alembert, que les concurrens ne doivent jamais perdre de vue : *D'où viens-je, et où vais-je?*

C'est sur-tout en traitant du prix de vertu, que Me. Target a donné l'essor à son éloquence, ou plutôt s'est répandu en effusion de sensibilité si touchante, qu'il a tiré les larmes des yeux de beaucoup de femmes et de plusieurs hommes. Ce morceau a produit d'autant plus d'effet, que les héros qu'il célébrait, étaient présens, Joseph Chrétien, et la demoiselle Hurel : c'est le nom de la femme de chambre, qui nourrit sa maîtresse depuis 1771, et a refusé plusieurs places avantageuses pour ne point l'abandonner. Me. Target s'est étendu

sur ce trait avec d'autant plus de complaisance, que c'est lui qui l'avait découvert et désigné à l'académie. Il a fait assez connaître qu'il croyait sa vertu éprouvée pendant le cours de quinze ans consécutifs, bien supérieure à l'action du jeune homme, dont le courage exalté par un moment d'enthousiasme, ne pouvait lutter contre un sacrifice de fortune aussi persévérant.

Au reste si mademoiselle Hurel n'a pas reçu le prix ordinaire, elle en a touché un extraordinaire de 1,200 l., formé des libéralités des membres d'un club de joueurs, appelé *le Salon* : cette demoiselle Hurel est une dondon bien nourrie, bien gaie, qui n'amaigrit point de ses bonnes actions, qui les pratique avec joie, et annonce sur sa physionomie la paix de l'âme, cette satisfaction intérieure, la première et la plus sûre récompense de la vertu.

Tous ces détails remplis, messieurs étaient fort embarrassés d'occuper l'asssemblée : en vain ils avaient agité dans plusieurs séances précédentes ce qu'ils feraient pour amuser le public ; les plus accoutumés à braver ses censures en semblaient intimidés cette fois, et personne ne voulait lire. M. le secrétaire, plus particulièrement dévoué à cette fonction, s'y serait prêté volontiers : il avait même proposé un morceau à cet effet : mais par les circonstances il lui était devenu impossible d'en faire usage.

Ce morceau est l'*Éloge du prince Léopold*, le même proposé aux aspirans au prix : s'il avait été décerné, rien n'aurait empêché M. Marmontel de communiquer son travail ; mais la remise de ce prix l'oblige de garder aussi sa pièce dans son porte-feuille, soit pour ne pas inti-

mider les concurrens par un talent aussi supérieur, soit plutôt pour ne pas donner à ceux qui l'entendraient et pourraient en profiter, et piller le plan ou les détails, trop d'avantage sur les autres.

M. le Mierre s'est trouvé obligé de remplir le vide de la séance par la lecture d'un voyage qu'il a fait en Suisse en 1784; ce voyage, en vers de sept syllabes, avait déjà été lu en différentes sociétés, et avait reçu des éloges; mais on sait ce que c'est.

Depuis celui de Chapelle, il en a été composé beaucoup de ce genre, et c'est encore le meilleur, parce que la grâce et le naturel font le mérite essentiel de ces petits poëmes. Personne n'ignore qu'ils ne sont pas la qualité dominante de ceux de M. le Mierre : dans son ouvrage la morgue du poëte éclate toujours. On y rencontre bien des descriptions pompeuses, des morceaux hardis et philosophiques, une verve quelquefois originale : à ce titre plusieurs vers ont été applaudis; mais cette prétention continuelle fatigue et ennuie. D'ailleurs la dureté de la poésie avait blessé plusieurs oreilles; on s'est écrié en s'en allant, que c'étaient des vers suisses.

— 27. Voici sur M. Roucher une anecdote qui mérite d'être conservée.

Le jour où l'académie devait se déterminer sur les prix à donner, M. Roucher, qui avait de grandes prétentions à celui de poésie concernant l'*Éloge de Léopold*, rodait aux environs, et dès qu'on ouvrit les portes, se saisit du premier académicien pour savoir la nouvelle. On lui dit que le prix était remis, qu'on avait seulement

fait mention de deux *Odes;* encore avec peine et pour quelques strophes... « Et mon poëme »! s'écrie avec fureur M. Roucher, qui se trahit en ce moment. — « Votre » poëme, si vous en avez fait un, il a eu le sort des » autres ».

M. Roucher va de-là chez madame Helvétius, y jeter les hauts cris contre l'académie : il y avait à l'ordinaire un cercle d'amateurs et de beaux esprits; il veut les en faire juge, et il déclame son poëme : on le décide admirable, et l'on ne peut concevoir l'injustice qu'il éprouve.

Arrivent M. de Champfort et un autre académicien; on leur porte les plaintes de M. Roucher, on les force d'entendre le début de ce poëme qu'il recommence : ils conviennent qu'il y a de très-belles choses, dont ils ne se souviennent pas; ils promettent de demander que la pièce, dont ils prennent la devise et le numéro, soit relue. A la première séance, ils font des reproches à M. de la Harpe (le lecteur ordinaire) de ne leur avoir pas fait part d'un tel poëme; il répond qu'il n'a point été admis, que la lecture en a été interrompue au quinzième vers, et qu'il a été rejeté comme trop mauvais : on insiste pour qu'il revienne sur cet ouvrage, et il recommence à le lire. Au quatrième vers il s'arrête, il pose le cahier sur la table, regarde ces Messieurs, et surtout M. de Champfort, qui lui demande pourquoi il ne continue pas. « Com- » ment! vous n'en avez pas assez? Mais il n'y a pas le » sens commun dans ces quatre premiers vers, et il s'y » trouve même des fautes de français ». Alors M. de la Harpe les dissèque, au point de faire convenir tout le monde de son sentiment; et pour la seconde fois, le

poëme dont on avait lu quinze vers la première fois, et quatre seulement la seconde, est remis au rebut (1).

— 29. On ne cesse de parler de Me. Linguet, qui le jour de son plaidoyer (2) fut porté comme en triomphe jusqu'à son carrosse. On raconte que prenant pour applaudissemens le tumulte que la foule occasionnait et qui l'interrompait quelquefois, dans un moment d'humeur il a gromelé entre ces dents : « Eh ! messieurs, je » n'ai pas besoin de vos applaudissemens, je ne suis » pas une pièce de théâtre. »

On n'a pas manqué aussi de faire un calembourg sur le nom de Me. de Laune, l'avocat du duc d'Aiguillon. On a dit que *ce seigneur n'avait pas besoin de l'aune, parce que Me. Linguet avait emporté la pièce.*

— 30. On parlait de *Virginie* chez madame la baronne de Staël (mademoiselle Necker), qui, marchant sur les traces de son illustre mère, tient déjà depuis son mariage un bureau de bel-esprit. Madame la baronne critiquait la pièce ; l'amour-propre de M. de la Harpe présent se trouvait mal à son aise ; il ne peut s'empêcher d'en prendre la défense, et de dire à son adversaire :

---

(1) Voici ces quatre vers :

Poëte voyageur, conduit par l'Espérance
De conquérir un jour l'épopée à la France,
Je parcourais l'Europe ; et de ses potentats
Interrogeant le règne en leurs propres états, etc.

(2) Dans l'affaire du duc d'Aiguillon.

« Madame, si l'auteur était là, il me semble qu'il pour-» rait vous répondre telle et telle chose. » Et à chaque objection; c'était toujours sous cette forme une défense vive et chaude. Alors madame Staël, contente d'avoir surpris le secret de M. de la Harpe, lui dit : *Vous avez raison, monsieur, je vois que c'est l'auteur qui m'a répondu.*

SEPTEMBRE.

— 10. On a fait au roi de Prusse l'épitaphe suivante : *Hic cinis, ubique fama.* Outre le défaut d'être en latin, elle a celui de ne point assez caractériser son objet : nous préférons celle de M. de Sancy, qui, quoique plus longue est moins vague, ne pourrait s'attribuer à tout autre, et est d'ailleurs en français.

Le voilà donc au monument,
Ce roi, digne de l'épopée,
Qui sut tenir également
Le sceptre, la plume et l'épée.

OCTOBRE.

— 10. On dit dans le temps que M. le contrôleur-

général avait acheté Moulin-Joly (1) pour madame le Brun, et l'on a parlé de l'affectation de cette dame à nier dans les papiers publics le fait, qui n'en est devenu que plus certain pour les gens un peu fins : quoi qu'il en soit, un galant sans doute de la cour de cette beauté a composé à ce sujet le couplet suivant, sur l'*air de Joconde* :

Souffrez qu'un critique poli
En public vous réponde :
Vous possédez Moulin-Joli,
Le plus joli du monde ;
Pourtant ne l'avez acheté,
Meunière jeune et tendre ;
Et l'on enrage en vérité,
Qu'il ne soit pas à vendre.

— 10. On vient de perdre M. Sacchini, ce fameux compositeur italien, que les bontés de la reine ont fixé dans cette capitale depuis 1782, avec une pension de 6,000 livres.

Il était né en 1734 à Naples : élève de Durante en même tems que messieurs Piccini, Traetta et Gulgliel-mi, c'était un des meilleurs soutiens de cette école. Il

(1) Moulin-Joly avait été célébré par M. l'abbé Delille, dans son poëme des *Jardins*. M. Watelet l'avait fait construire pour madame Lecomte, sa maîtresse, qui le vendit à M. de Calonne, à la mort de son amant. Ce contrôleur-général l'avait donné depuis à madame Lebrun.

(*Note de l'Editeur.*)

n'est aucun de ses opéra qui n'offre des morceaux supérieur et sentant le maître ; il savait avec peu de chose produire de grands effets, ce qui est le propre du génie. Il était fort sujet à la goutte, et vraisemblablement quelque révolution de cette espèce l'aura emporté avant-hier, huit de ce mois.

M. Sacchini, pour remplir son engagement avec la cour, avait composé *OEdipe à Colonne*, un grand opéra non encore joué à Paris, et on en a trouvé parmi ses papiers un autre, auquel il travaillait, ayant pour titre *Evelina* : celui-ci n'est pas achevé. Il a prié, dans ses derniers momens, M. Ragué, son élève et son ami, de vouloir bien y ajouter ce qui pouvait y manquer.

M. Sacchini a encore laissé un *oratorio*, intitulé : *Judith*, dont on se hâtera probablement de faire jouir le public au concert spirituel.

NOVEMBRE.

— 7. Les amusemens de la société, et surtout du grand monde, plus sujet à s'ennuyer que les bourgeois et le peuple, s'usent facilement et changent comme les modes. Il y a six mois qu'on avait eu la fureur de jouer aux synonymes ; lorsqu'on vit éclorre le livre de l'abbé Roubaud sur cette matière : aujourd'hui chacun compose des histoires de filles dans le goût de Nina, dont le succès continue. On a fait un recueil de quelques-unes

de ces histoires lamentables, et l'on a composé à ce sujet le quatrain suivant :

Au théâtre français, un vieux fou (1) réussit;
A celui d'arlequin, c'est une jeune folle.
Nation aimable et frivole,
Est-ce que vous perdez l'esprit?

— 18. Le dernier spectacle qu'on ait donné à Fontainebleau cette année, a été un opéra comique de M. Sedaine, intitulé *Albert*, qui a été mal reçu, quoique la musique fût du sieur Grétry. M. Sedaine, après le spectacle, se promenait sur le théâtre, et attribuait le peu de succès de sa pièce à la négligence avec laquelle on l'avait mise au théâtre, à la médiocrité des décorations, des habillemens, au défaut de pompe, de monde suffisant qu'exigeaient les situations, et il ajoutait : « On n'en fera pas payer moins au roi ces décorations, » ces habillemens, ces soldats, etc. » Un subalterne qui entend ce propos, va sur-le-champ le rendre à M. de la Ferté, sur lequel il portait indirectement, comme étant l'intendant des menus en exercice. Il arrive furieux, et dit tout haut ; *Où est Sedaine ?* Ce poëte qui l'entend, lui crie : *La Ferté, M. Sedaine est ici, que lui voulez-vous ?* Delà une conversation très-vive entre ces deux personnages, où ils se disent réciproquement des vérités dures ; comme elle était publique, les spectateurs n'ont pas manqué de la rapporter aux courtisans, qui ont surtout ri aux dépends de M. de la Ferté.

(1) *Le Roi Léar.*

— 21. La scène arrivée à Fontainebleau, entre M. Sédaine et M. de la Ferté, cause une grande fermentation parmi les gens de lettres, et surtout parmi les membres de l'académie française dont il est. Les partisans de l'intendant des menus ne veulent pas convenir du triomphe de M. Sedaine ; ils assurent qu'il a perdu la tête dans la dispute ; qu'il s'est trouvé écrasé par la supériorité que l'autre avait en ce moment et à raison du lieu, et à raison de sa qualité ; qu'il s'est humilié, a reconnu son tort et a fait des excuses au commissaire du roi. Les amis de M. Sedaine prétendent au contraire, que c'est M. de la Ferté qui, démonté, a fini par dire des injures et des sottises au poëte ; que celui-ci reprenant alors tous son sang froid, s'est écrié : « vous » avez pris, Monsieur, le vrai langage pour m'empêcher » de répondre ; je ne vous entends plus, et ces termes » ne sont pas dans mon dictionnaire. » Quoi qu'il en soit, il est au moins certain que M. Sedaine n'a reçu aucune punition, comme semblait l'exiger son apostrophe à M. de la Ferté, et que la cour s'est contentée de rire de leur querelle. On rapporte que la reine a dit en riant : « Je ne sais pas si M. de la Ferté eût porté en » compte les décorations, les habillemens, les soldats et » tous les accessoires qui, suivant l'auteur, manquaient » à sa pièce, mais je suis bien sûre que maintenant il ne » le fera pas. » On ajoute que le roi a traité les choses plus sérieusement, en observant que M. Sedaine avait traité M. de la Ferté de voleur, et que c'était une chose à éclaircir.

Décembre.

— 9. M. le comte de Guibert, gouverneur des invalides, est mort avant-hier de la goutte, qui l'a suffoqué presque subitement. Il avait dîné le mercredi en ville, il s'était couché se portant bien en apparence, il s'est relevé se trouvant mal, s'est promené, s'est recouché, comptant être mieux : peu de tems après, il a encore sonné son valet de chambre, il a fait avertir madame la comtesse de Guibert; il lui a pris la main, lui a dit que c'était pour la dernière fois, et est passé avant qu'on lui ait pu administrer aucuns secours.

M. le comte de Guibert ne faisait point de livres, comme son prédécesseur, le comte d'Espagnac ; mais s'entendait mieux a régir et inspecter l'hôtel des invalides et surtout à se faire aimer. Il n'a été dans cette place que durant quatre ans et a réformé beaucoup d'abus; la veille du coup fatal, il disait avec une sorte de préssentiment sinistre : *Un autre finira ; il me faudrait encore deux ans.* Il avait dit quelques jours avant : *J'ai fait quelque bien et je l'ai fait sans violence.*

M. le comte de Guibert avait très-bien servi : dès sa jeunesse il avait montré tant d'amour, tant d'intelligence de l'ordre et de la discipline, qu'il fut fait major du régiment d'*Auvergne* à 27 ans ; chose inouie alors et surtout dans un vieux corps. Il fit toute la guerre de 1757 dans l'état-major de l'armée, et fut successivement employé par tous les généraux et honoré de leur confiance : un jour le maréchal d'Estrées lui

demandait, quel avait été son secret pour se concilier tous ses chefs, même les plus opposés entre eux? *Mon secret est simple*, répondit M. Guibert, *j'ai servi le roi, et j'ai respecté ses généraux.*

Fait prisonnier à la bataille de Rosbach, le roi de Prusse ne voulut jamais consentir à l'échanger; il resta prisonnier dix-huit mois, et rapporta de la captivité les premières notions de la tactique de ce prince, d'après lesquelles le fils de M. de Guibert a depuis composé l'ouvrage de ce genre qui a commencé sa réputation.

Pendant la paix, M. le duc de Choiseul le chargea de la confection des ordonnances du service des places et de campagne. Puis il retourna à la charrue. Il aimait singulièrement l'agriculture et consacrait à cet art tous ses momens de loisir. C'est de-là qu'il a été tiré successivement, pour tous les emplois qu'il a occupés et même pour sa dernière dignité. C'est dans cette place qu'il s'est fait connaître du public, de-là le propos de madame de Guibert à son fils : *Mon enfant, dans notre malheur nous sommes heureux; nous l'avons montré au public les quatre dernières années de sa vie.*

— 11. *Chanson.*

Air : *Ton mouchoir, belle Raimonde, etc.*

L'Amour est un méchant drôle,
Qui se rit même des Dieux :
Si l'on n'en croit ma parole,
Ce trait le prouvera mieux.

Fier de son pouvoir suprême,
Rien ne peut l'intimider;
Il chiffonne un diadême
Comme un chapeau de berger.

La déesse de Cythère,
Un beau jour du haut des cieux,
Sur la plaine de la terre
Ayant baissé ses beaux yeux,
Aperçut près de la Seine,
Berger dont l'éclat divin
Valait bien, dit-on, la peine
Qu'on laissât pour lui Vulcain.

A son char Vénus attèle
Et colombes et desirs,
Et de la voûte immortelle
Descend avec les plaisirs.
Vulcain d'une main ardente,
Durant ce voyage-là,
Frappait l'enclume brûlante
Dans les cavernes d'Etna.

Jà la céleste héroïne,
Loin du noble forgeron,
Presse sa bouche divine
Sur celle du Céladon.
Peut-être au sein de la terre,
Et suant comme un forçat,
Sans se douter de l'affaire,
Vulcain forme un cadenat.

Autour de mon couple tendre,
Les Amours dansent en rond;

L'amant ne cesse de prendre
Les deux immortels tétons.
Vulcain à forger se tue;
Son épouse et le berger,
A chaque coup de massue,
Répondent par un baiser.

Je veux prouver à la terre,
Par cette aventure-ci,
Que la reine de Cythère
Aimait beaucoup son mari.
Du charmant objet qu'on aime,
On adopte le penchant;
Vénus était tout de même;
Elle forgeait joliment.

Dieux! quelle charmante enclume,
Et quel aimable marteau!
L'Amour forge et se consume
A souffler sur le fourneau.
Vulcain, nerveux et robuste,
Frappe, frappe avec effort;
Vénus frappe un peu plus juste,
Mais ne frappe pas si fort.

Toutes les nuits, dit l'histoire,
La friponne doucement
Quitte le sein de la gloire
Pour le sein de son amant.
Moi j'excuse sa faiblesse:
N'avait-elle pas raison?
Berger qui nous intéresse,
Vaut bien mieux qu'un forgeron.

— 14. On a plaisanté sur nos gilets devenus aujourd'hui des tableaux. M. le marquis de Fulvi les a peints dans les vers suivans, pour le moins aussi ridicules ; ils sont adressés *aux Censeurs des Gilets nouveaux* :

Peut-on voir des guerriers rangés sur des gilets?
Dites-vous..... quant à moi, le tableau qui vous blesse,
Je le préfère aux plus jolis bouquets:
Même en peinture, un soldat m'intéresse.
Loin que ce dessin choque et doive être frondé,
Des bataillons de soie il faut peindre à la tête
Nos héros que Bellone fête,
D'Estaing et Broglio, la Fayette et Condé.
Tel, qui dans l'apathie où la plupart nous sommes,
Sans gloire et sans vertu serait toujours resté;
Pour guide alors vers l'immortalité
Aurait son gilet des grands hommes.

— 23. Depuis le retour du voyage de Fontainebleau, à la fin duquel est arrivée la querelle entre M. Sedaine et M. de la Ferté, dont on a rendu compte, on attendait à voir ce que l'academie ferait en faveur d'un de ses membres publiquement insulté par cet intendant des menus. On assure que trouvant son confrère suffisamment vengé par le propos de la reine, cette compagnie s'y tient, elle le regarde comme un jugement honorable pour M. Sedaine.

On raconte que M. de la Ferté sentant qu'après l'éclat de la scène scandaleuse avec l'académicien, il ne pouvait se dispenser d'en rendre compte à la reine, il l'a fait et sans doute de la manière la plus favorable pour lui. A quoi sa majesté, après avoir entendu tranquillement

son long et ennuyeux récit, lui dit : « M. de la Ferté, » quand le roi et moi parlons à un homme de lettres, » nous l'appelons toujours *Monsieur*. Quand au fond » de votre différend, il n'est pas fait pour nous inté- » resser. »

— 24. M. Sabathier de Cavaillon se trouvant dernièrement à un dîner, où on lui demanda des vers pour madame la marquise de Suffren qui était présente, fit l'impromptu suivant, que chacun recueillit à l'instant sur ses tablettes, et qui mérite d'être conservé.

Suffren, vainqueur de l'Inde, y fit briller ses armes;
Et la gloire, par lui, nous procure la paix.
L'amour, belle Suffren, ne la donne jamais
A ceux que soumettent vos charmes.

— 25. M. l'abbé de Boismont, qui languissait depuis un an, vient de mourir. L'on sait déjà le vœu général des académiciens pour lui donner un successeur, et l'on ne pourrait le croire, si plusieurs ne s'étaient ouverts à cet égard, et ne le nommaient même assez hautement. C'est un certain médecin, nommé *Vicq-d'Azir*, Normand ou Gascon, qui n'a commencé à acquérir de la célébrité, que lors de la formation de la société royale de médecine. C'était le bouc émissaire du fondateur *Lassone*, pour débaucher les sujets de la faculté ; ce qui l'a rendu, après son chef, le héros principal des pamphlets satiriques qui ont paru durant cette guerre entre les deux corps. En outre, sa complaisance lui a valu la dignité de secrétaire. En cette qualité, il a prononcé des

éloges de tous les membres obscurs de la nouvelle compagnie, morts depuis son établissement, et c'est à ce titre qu'il prétend au rang d'académicien français.

Après M. Vicq-d'Azir, M. de Rulhieres est celui qu'on annonce aussi ouvertement pour réunir le plus de voix. C'est un sujet plus admissible dans cette compagnie, comme véritablement homme de lettres. Il a concouru pour le prix avec quelque succès. Il fait assez bien des vers, et a publié quelques pièces fugitives en ce genre, qui ont eu de la vogue : mais il fait valoir pour son titre principal une histoire de la révolution de Russie, par laquelle l'impératrice actuelle est montée sur le trône ; morceau historique dont on a parlé autrefois, qui n'étant que manuscrit et ne pouvant s'imprimer de long-tems, devient nul. On sait que les suffrages de société doivent se compter pour peu de chose, et sont fréquemment démentis par le public.

Le mérite de ces deux aspirans bien apprécié, il est aisé de juger combien l'académie a perdu toute dignité, toute pudeur, en souffrant que plusieurs de ses membres déclarent que ces deux concurrens seront les seuls qui balanceront les suffrages.

— 30. *Chanson* (1) *adressée à M. E***, banquier à Paris.*

Air : *du Pas redoublé de l'infanterie.*

Ah! près de vous puissent mes vers,

(1) Ce banquier, sensible à l'harmonie poétique, prêta la

Plus heureux que ma prose,
Ne pas essuyer de revers,
Ainsi que fit ma prose.
Je vais donc ici dans mes vers,
En oubliant ma prose,
Vous faire ma demande en vers
Plus simplement qu'en prose.

J'ai besoin de quinze cents francs :
Pour vous c'est faible somme ;
Mais pour moi ces quinze cents francs
Sont une forte somme.
Veuillez de ces quinze cents francs,
A moi prêter la somme :
Dans un an, de quinze cents francs,
Je vous rendrai la somme.

Il faut payer un intérêt ;
La demande est très-juste ;
Car emprunter sans intérêts,
Ma foi serait injuste :
Donc à vous payer l'intérêt
Je me montrerai juste :
Mais je voudrais que l'intérêt
Fût au taux le plus juste.

Avant de prêter votre argent,
Informez-vous de l'homme :
On dira : « S'il est court d'argent,
» *Valade* est honnête homme.

---

somme qu'il avait refusée sur une belle lettre en prose, bien sentimentale et bien expensive, que l'auteur lui avait écrit quelques jours auparavant.

» Allez, prêtez-lui votre argent;
» Nous répondons de l'homme;
» Et sauvez avec votre argent
» L'honneur d'un honnête homme ».

De plus, n'ai-je pas un état,
Qui vaut plus que ma dette?
Pour nantissement mon état
Vient s'offrir pour ma dette :
Si je ne payais, mon état
Répondrait de ma dette;
Car au centuple mon état
L'emporte sur ma dette.

A cette missive, monsieur,
Daignez faire réponse :
Mais surtout veuillez bien, monsieur,
Presser votre réponse;
Car j'ai l'espoir flatteur, monsieur,
D'une bonne réponse.
Rue du Vide-Gousset, monsieur,
J'attends votre réponse.

(1787)

JANVIER.

— 4. Vers d'une jeune personne à son ancien amant, en lui donnant pour étrennes un porte-feuille, dans lequel ils étaient insérés :

Daignez accepter pour étrenne
Ce confident très-sûr, dont le docile sein,
A votre gré, rendra sans peine
Tout ce qu'aura chez lui déposé votre main.
Combien en ce jour de mensonge,
De fades complimens auxquels vous croyez peu,
De perfides billets bons à jeter au feu!
Quel sort aura le mien? J'en tremble quand j'y songe;
De l'amour autrefois il eût tiré du prix :
Que l'amitié l'accueille, et de tous ces proscrits
Lui sauve le destin funeste.
Par elle conservé dans ce dépôt flatteur,
Doux interprète de mon cœur,
Que, placé le premier, le dernier il y reste!

— 5. On n'a pas manqué de lancer beaucoup de brocards contre l'academie française, depuis qu'elle paraît décidée à écouter les sollicitations du docteur Vicq-d'Azir pour remplacer l'abbé Boismont; voici sur-

tout une épigramme qui court et amuse les oisifs et la nation :

Sait-on pourquoi l'académie
A trente concurrens divers,
Du bel esprit en prose, en vers,
Ayant la brillante manie,
Préfère un certain médecin,
Exercé dans l'anatomie,
Connaisseur en épidémie,
Le fameux Vicq-d'Azir enfin?....
Elle craint l'épizootie (1).

— 11. Les pasquinades commencent à l'occasion de l'assemblée des notables : dernièrement on a trouvé affiché à la porte du contrôleur-général, le placard suivant : que des témoins dignes de foi assurent avoir lu.

« Vous êtes avertis que M. le contrôleur-général a » levé une nouvelle troupe de comédiens, qui com- » menceront à jouer à Versailles devant la cour, le » lundi 26 de ce mois. Ils donneront pour grande pièce » *les Fausses Confidences*, et pour petite *le Consente-* » *ment forcé*. Elles seront suivies d'un ballet pantomime » allégorique de la composition de M. de Calonne, inti- » tulé : *le Tonneau des Danaïdes* ».

— 12. Le bruit court que l'assemblée du 29 janvier

(1) Mot tiré du grec, qui signifie épidémie sur les bêtes à cornes; genre de cure qui a fait la réputation du docteur.

n'aura lieu qu'au commencement de février ; ce qui fait dire un calembourg : « vous êtes avertis que la séance » est remise, attendu qu'à la place de *notables* on ne trouve » encore que des *notés* ».

— 13. On ne cesse de faire des calembourgs sur l'assemblée des notables ; on dit qu'il commencera bien à Versailles, mais finira surement à Bagatelle.

— 16. Depuis que le Palais-Royal est devenu une foire continuelle, où toutes les sortes de talens, d'industrie et de métiers viennent briller, un certain Benoit y attiraît la foule pour les marrons grillés ; elle a tellement grossi, qu'il a revêtus ces garçons d'un uniforme pareil au sien, qui est une robe noirâtre, dans le costume de celle des Franciscains : dans cet accoutrement, ils sont occupés à entretenir trois brâsiers ardens pour la manipulation de leur denrée. Au commencement de la saison des marrons, le supérieur des maronistes (c'est ainsi qu'on appelle aujourd'hui ces sortes d'officiers de dessert), piqué d'une belle émulation, s'est avisé de haranguer le public ; il s'est levé sur son trône charboné avec sa face enfumée, et a prononcé le discours suivant, que les curieux ont conservé :

MESSIEURS,

« J'ai pris la liberté de vous rassembler pour vous rendre mes hommages, vous demander la continuation de vos bontés, et vous avertir que j'ai perfectioné encore mon talent dont vous avez bien voulu faire quelque cas.

» Si l'on me taxait de témérité d'oser ouvrir la bouche parmi tous ces orateurs dont je suis entouré, qui occupent les chaires du lycée, des musées, des clubs formés dans les diverses parties de ce palais, centre des sciences, des arts, des prodiges et du goût, je répondrais que, quoique inférieur du côté de l'éloquence, je ne leur cède point du côté du zèle ; ils parlent et j'agis ; ils frappent l'air de vains sons, et je donnent des réalités ; ils caressent l'oreille par des périodes harmonieusement arrondies, et je flatte le palais par la saveur d'un fruit exquis ; enfin, ils ornent l'esprit, et je fortifie le corps, je donne aux auditeurs des oreilles : *jejunus venter non habet aures ;* et aux maîtres mêmes je délie la langue, et je les rends diserts : *Castaneæ molles quem non facere disertum* !

« Oui, Messieurs, je vous présente une nourriture saine, substantielle, succulente, agréable et point dispendieuse. Si, comme la manne du désert, elle ne prend pas tous les goûts, elle en a du moins un dont on ne se lasse pas : équivalent de cette qualité précieuse, elle suffit à la subsistance de peuples entiers qui s'en repaissent toute l'année ; elle se transforme en cet aliment journalier, essence de tous les repas, qui se trouve également sur la table du riche et sur celle du pauvre.

» Pour contenter tous les goûts, Messieurs, et pouvoir fournir plus long-tems à vos desirs, j'ai multiplié, étendu mes correspondances. Outre les châtaignes du Limousin et de la Marche, j'ai des marrons de Lucienne, de Lyon et du Luc : j'ai encore acquis de nouvelles connaissances sur la manière de conserver la den-

rée, sur le degré de torréfaction qui lui est nécessaire ; opération chymique, dans laquelle je défie pour la pratique les Condorcet et les Fourcroy (1), si profonds dans la théorie. Je me flatte, Messieurs, de saisir imperturbablement au coup-d'œil le point milieu où cette substance farineuse, assez fermentée pour n'être point nuisible, conserve encore toutes ses molécules succulentes ; où la cosse se dépouille toute entière, où la première superficie offre ce blond roux, et l'intérieur cette blancheur éblouissante, qui invitent successivement les yeux et le palais, où enfin le marron se broie facilement sous la dent, se fond comme une pâte douce dans la bouche, sans laisser à la langue aucune pellicule, aucune impureté à rejeter.

» Mais pendant que je parle, Messieurs, les voilà qui pétillent dans leurs poëles ; ils en sont à leur degré d'excellence : approchez, goûtez, ouvrez vos poches et vos bourses ».

— 20. On ne finirait pas de rapporter les quolibets auxquels donnent lieu l'assemblée des notables. Il suffira d'en citer quelques uns pour faire juger que le goût des calembourgs, des pointes, des jeux de mots, n'est point ralenti ; qu'il augmente même en proportion de la gravité des objets.

Comme le prévôt des marchands et le premier échevin de la ville de Paris, ont reçu leur lettre d'invitation, et

---

(1) Professeurs de mathématiques, de physique et de chimie au lycée.

que ce dernier se nomme *Gobelet*, on dit que *c'est bien peu d'un gobelet pour tant de cruches.*

Comme tous les maires électifs des villes sont convoqués, et que dans l'ordre de la noblesse il n'y a que six ducs et pairs, on dit que *c'est bien peu de pères* (pairs) *pour tant de mères* (Maires).

On dit que l'on fera une friture des maires qui arriveront trop tard et qui ne seront bons qu'à cela, parce que se seront des maires lents (Merlans).

La meilleure plaisanterie, sans doute, qu'on ait faite jusqu'à présent en ce genre, est celle qui a eu lieu à Versailles à la comédie de la ville, un jour que la reine, qui honore quelquefois ce spectacle de sa présence, y assassistait.

On jouait ce jour-là *Théodore*, opéra comique imité de l'italien, d'après la musique de Paësiello, qui a beaucoup de succès : ce *Théodore* est un roi qui voyage, auquel son écuyer vient dire qu'il n'a plus d'argent, qu'il ne sait où en prendre : le prince est aussi embarrassé que lui, et tous deux demandent *comment faire !.....* En ce moment une voix s'est élevée du sein du parterre et a crié : *il n'y a qu'à assembler les notables.* La garde se mettait déjà en devoir de chercher et d'arrêter ce mauvais railleur; mais S. M. qui riait beaucoup elle-même de la saillie, a fait signe de la main qu'on cessât toute poursuite, qu'on ne fît aucune attention au sarcarme, et qu'on continuât la pièce.

— 28. Quoique le *Tableau de Paris* de M. Mercier soit déjà ancien, il ne paraît que depuis peu une épigramme, et peut-être la seule qu'on ait faite au sujet de

ce bizarre et ridicule ouvrage. Encore la suppose-t-on traduite du Persan de Zenderouth-Chusistan, et traduite, ajoute-t-on par une demoiselle Emilie, âgée de 13 ans : quoi qu'il en soit, comme elle est bonne malgré sa longueur, on va la rapporter ici ; en y restituant les vrais noms pour la rendre plus intelligible aux étrangers :

Qu'ils étaient fous les auteurs du vieux tems;
Nous savons mieux dépenser notre vie :
Pour moi je trouve à nos anciens savans
Un très-grand tort; ils avaient du génie;
Ils inventaient, et cela n'est pas bien.
J'en crois *Mercier;* avec lui je soutiens
Qu'un grand ouvrage embarrasse, incommode...
Mais un chapitre.... Oh! la bonne méthode!
En voulez-vous? lisez, mes bons amis,
Lisez un peu le *Tableau de Paris :*
Vous y verrez *chapitre des Maris;*
Et puis encor *chapitre sur les Femmes;*
Un peu plus loin, *chapitre sur les Drames :*
Tournez la feuille, et *chapitres nouveaux*
Sur les commis, sur l'or, sur les bureaux.
Eh! juste ciel! que de noms! que de titres!
En vérité, voilà bien des chapitres!....
Quand le bon sens aura-t-il donc le sien?

— 29. Dans la liste des maires on n'en compte que vingt-trois, quoiqu'on eût parlé de vingt-quatre. On assure que celui de Cognac, qui est un négociant, devait en être, et s'est excusé de la manière suivante par une lettre au roi, fort singulière, et dont on prend copie :

SIRE,

« J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, pour » me trouver à l'assemblée du 29 janvier. Je suis flatté » de votre choix, mais je ne puis le remplir, attendu » que j'ai des paiemens considérables à faire le 30. » Je vous envoie pour me remplacer mon commis, » homme de sens, et qui a la signature. J'espère, au » surplus, que tout se passera bien, et que nos eaux-» de-vie et nos farines n'en souffriront pas... » Cette lettre était incluse dans une au baron de Breteuil, non moins original.

FÉVRIER.

— 5. Outre les calembourgs et quolibets en prose sur l'assemblée des notables ; un plaisant vient de faire l'épigramme suivante, qui indique l'inutilité de tous les conseils, sans un préalable nécessaire dont personne ne s'occupe.

Par ordre du monarque au conseil appelés,
Les notables de France étaient tous assemblés,
Quand en si noble compagnie
Parut la sage économie,
En disant : Messieurs, me voici !
Les prud'hommes, remplis de joie et de surprise,
S'écrièrent : Partons ; sitôt qu'elle est admise,
Nous n'avons plus que faire ici.

— 7. On desire avec impatience les Œuvres posthumes du roi de Prusse, surtout celle sur la politique et l'histoire. En attendant il nous est parvenu imprimés des vers de ce monarque, composés peu d'années avant sa mort, et qu'on ne connaissaient absolument point : ils sont singuliers et pour la forme et pour le fond. L'auteur y versifie et raisonne en roi. Comme la pièce n'est pas longue, on va la rapporter en entier. C'est sur *l'existence de Dieu.*

Undè? Ubi? Quo?

D'où viens-je? Où suis-je? Où vais-je?
Je n'en sais rien. Montagne dit : Que sais-je?
Et sur ce point, tout docteur consulté,
En peut bien dire autant sans vanité.
Mais, après tout, pourquoi donc le saurai-je,
Moi, qui d'hier, dans l'univers jeté,
Ne suis rien moins qu'un être nécessaire?
Cet être existe, a toujours existé.
Il en faut un, soit esprit, soit matière,
Et ce point-là par nul n'est contesté.
Or moi chétif être très-limité,
Que tout étonne et convainc d'ignorance,
Malgré cela, je sens, je veux, je pense,
Je me propose un but en agissant.

Voudriez-vous que l'Être tout-puissant,
Auteur de tout et de mon existence,
N'eût aucun but, aucune volonté,
Tandis qu'il m'a donné l'intelligence?
Qu'il n'en eût point, lui qui m'en a doté?

Mais, dites-vous, et la peste et la guerre,
Les maux divers, physiques et moraux,
La faim, la soif, et la goutte et la pierre,
Du genre humain sont souvent les bourreaux:
Les ouragans, la grêle, le tonnerre,
Mille poisons, les affreux tremblemens,
Les tourbillons, les typhons, les volcans,
Tous ces fléaux qui désolent la terre,
Sont-ce les dons d'un père à ses enfans?

Loin d'accuser la divine sagesse,
De ton esprit reconnais la faiblesse,
Homme superbe, atome révolté!
Le Tout-Puissant posa cette barrière
Pour contenir ta curiosité.
Peut-être il veut, par cette obscurité,
Humilier cette raison trop fière
D'avoir suivi quelque trait de lumière
Qui lui montra par fois la vérité.
Mais il manquait à ta félicité
Qu'il dévoilât à ta faible paupière
De l'univers la théorie entière;
Et pour te faire approuver ses décrets,
Dieu t'aurait dû révéler ses secrets.

D'où vient le mal? Eh! plus je l'examine,
Et moins je vois quelle est son origine.
Que s'ensuit-il? sinon que mon esprit
Est dans sa sphère, étroit et circonscrit.
Mais supposer qu'une aveugle matière
De tout effet est la cause première,
A ma raison répugne et contredit:
Ici l'absurde, et là l'inexplicable;
Par deux écueils je me vois arrêté;

Il faut opter : l'absurde est incroyable ;
Je m'en tiens donc à la difficulté,
En vous laissant à vous l'absurdité.

— 11. A mesure que l'ouverture de l'assemblée des notables se prolonge, les plaisanteries redoublent et les pamphlets éclosent. En voici un dont l'objet est de persifler un grand nombre de personnages, sous prétexte de les mettre à la tête des différentes parties de l'administration. C'est l'auteur qui va parler sur le ton d'un journaliste.

De tous les projets que la prochaine assemblée des notables fait éclore, nous en distinguerons un seul, à cause de sa bizarerie. Les copies en étant extrêmement rares et trop volumineuses pour trouver ici place, nous en donnerons un extrait qui tiendra lieu de l'ouvrage même. Nous croyons devoir prévenir que nous n'avons regardé ce projet que comme une plaisanterie.

L'auteur, après avoir démontré la nécessité d'un changement dans l'amélioration de la chose publique, invite sa majesté à appeler à la place de premier ministre, M. le comte de Mirabeau (1); au département des affaires étrangères, M. Linguet (2); au département de Paris, M. le vicomte de Choiseul-Meuze (3); à celui de le marine, avec la charge d'inspecteur et d'interprête des signaux, M. le comte de Genlis (4); au gouverne-

(1) Voyez ses nouveaux écrits sur l'administration.

(2) Lisez son ouvrage sur la liberté de l'Escaut.

(3) Se mêle beaucoup du tripot de l'opéra.

(4) Cruelle anecdote relative au combat d'Ouessant.

ment et à la police intérieure du jardin des Tuileries, M. le marquis de Villette (1).

L'auteur propose en outre de donner les sceaux à M. Dupaty (2), qui aura pour adjoint M. Duval d'Esprémesnil (3), et pour chef du conseil, M. le marquis de Condorcet (4).

L'auteur propose de faire revivre la charge de surintendant des finances pour le prince de Guémené (5), qui prendrait le baron de Clugny (6) pour adjoint.

De donner à M. le cardinal de Rohan (7) la feuille des bénéfices, la caisse des économats, celles des Quinze-Vingts et toutes les caisses possibles.

De confier l'éducation des enfans de France à madame la comtesse de Genlis (8), la surintendance des bâtimens au duc Jules (9), la direction générale de toutes les constructions navales au marquis du Crest (10); celle de l'agiotage des petits spectacles, avec le gouvernement

---

(1) Fameux B..... Les Tuileries sont le théâtre de ces messieurs.

(2) Voyez ses *Factums* contre notre code criminel.

(3) Il se mêle beaucoup de législation aussi.

(4) Voyez ses brochures contre le parlement.

(5) Fameux banqueroutier.

(6) Il est aussi fort dérangé.

(7) Chacun connaît l'inconduite de cette éminence dévergondée.

(8) Pédante qui a pris le titre de gouverneur des enfans de M. le duc d'Orléans.

(9) Qui aurait grande envie de supplanter M. d'Angiviller.

(10) Se mêle de construction, mais sans succès.

général de toutes les maisons de correction et le gouvernement spécial de Saint-Lazare, à M. de Beaumarchais (1) ; et enfin de créer une charge de grand-pillulier de France pour le docteur Scheffer (2).

L'auteur assure sa majesté que si elle daigne agréer ce plan, son royaume sera changé dans quinze jours au point qu'elle n'y reconnaîtra plus rien.

— 24. On a fait un *Thermomètre de la cour* à l'occasion de l'évènement actuel occupant Paris et la France entière. On dit que le roi est au *beau fixe* ; que les ministres sont au *variable* ; M. de Calonne à la *tempête*, et la nation au *très-sec*.

Mars.

— 3. Entre les diverses épitaphes du comte de Vergennes, il faut distinguer celle de M. de Sancy, qui, plus courte que les autres, semble mieux caractériser le défunt dans ce quatrain :

Ci-gît un grand ministre, un sage, un citoyen ;
L'Europe entière a su le reconnaître :
Au milieu de la cour il fut homme de bien,
Et mérita les larmes de son maître.

---

(1) Tout le monde connaît ce personnage.

(2) Médecin *Arcaniste*, à secrets.

— 9. La femme d'un maire qu'on ne nomme pas, ayant profité de l'occasion du voyage de son époux à Paris pour l'accompagner et visiter la capitale, a apporté sa robe de noces, comme sa plus belle. Mais cette robe, fort riche et fort gothique, a l'air d'une tapisserie, et contraste singulièrement avec les robes galantes et légères de nos petites-maîtresses. Elle se montre à Versailles dans la galerie avec cette robe; tous les jeunes seigneurs de rire. Le prince de Léon, fils du duc de Chabot, plus fou que les autres, approche cette femme par derrière et se met à genoux; elle s'en aperçoit, se retourne, et lui demande ce qu'il desire. « Madame j'admire votre » robe; je suis passionné pour les antiques. — Monsieur, » puisque vous avec ce goût-là, je puis, quand vous » voudrez, vous en montrer une qui a vingt ans de plus... » *C'est mon derrière.* »

— 12. On annonce une diatribe terrible contre les agioteurs. On l'attribue à M. le comte de Mirabeau : on la dit bien supérieure au mémoire de M^e^. Tronçon du Coudray, et c'est très-croyable. On y a répondu par l'épigramme suivante, moins dure :

Puisse ton homélie, ô pesant Mirabeau!
Assommer les voleurs qui gâtent nos affaires:
Un fripon converti doit servir de bourreau,
Et prêcher sur l'échelle en secouant ses frères.

— 26. Dernièrement le maréchal duc de Biron, après s'être promené à cheval au bois de Boulogne, se reposait; une dame avec un grand chapeau sur la tête

l'acoste, et lui demande comment il se porte. *Cela ne va pas mal*, répondit-il, *vous voyez que je m'exerce à monter à cheval, pour la revue du roi.* — Tant mieux, je serai fort aise de vous y voir. — *Madame, si vous avez besoin de moi, je vous promets de vous faire bien placer.* — Volontiers, M. le maréchal. — *A qui ai-je l'honneur de parler ?* — Je me nomme *Antoinette* ». Et à l'instant la dame relève son chapeau : il reconnaît la reine, et se répand en actions de grâce et en regrets de n'avoir pas plutôt connu sa bonne fortune.

— 27. On sait aujourd'hui que c'est M. Patrat qui est auteur de la pièce de *Toinette et Louis*, tombée aux Italiens le 22 de ce mois : le couplet suivant que termine le vaudeville, mérite d'être excepté de la proscription du reste et d'être conservé : d'ailleurs le parterre galant l'a fait répéter comme relatif à mademoiselle Grétry, qui avait fait la musique de cet ouvrage.

Jeunes rosiers, jeunes talens
Ont besoin du secours du maître;
Un petit auteur de treize ans
Est un rosier qui vient de naître:
Il n'offre qu'un bouton nouveau.
Si vous voulez des fleurs écloses,
Daignez étayer l'arbrisseau ;
Quelque jour vous aurez des roses.

— 28. On parle d'une caricature très-condamnable par les allusions auxquelles elle peut prêter. On voit à table un gros fermier ; il ne se trouve encore aucun mets à servir ; son garçon de basse-cour, le coutelas à la main,

semble disposé à faire main-basse sur une foule d'animaux de trois espèces, des cochons, des coqs-d'Inde, des moutons..... On lit au bas cet harangue du garçon de basse-cour : « Le propriétaire aurait le droit de » vous égorger sans mot dire ; mais il veut bien vous » donner à choisir la manière dont vous préférez être » mangés... ».

Sur cette carricature, quelqu'un a arrangé une fable allégorique assez médiocre, intitulée *la Basse-cour et le Fermier.* La voici, pour ne rien omettre des facéties auxquelles aura donné lieu l'assemblée des notables.

Mes chers amis, mes douces bêtes,
Porcs et coqs-d'Indes et moutons,
Choisissez les meilleures têtes
Pour déduire ici leurs raisons :
Je suis pressé par la famine.
Le plus glouton de mes valets
Prétend que le ciel vous a faits
Pour ma gloire et pour ma cuisine :
Il faudra donc vous croquer tous ;
Tel est en bref mon manifeste :
Sur la sauce décidez-vous ;
Mon cuisinier fera le reste.

— 29. On a fait sur le contrôleur-général Calonne, une chanson qui est une espèce d'adieu, relativement aux différens coups que lui ont porté les notables, et semblerait annoncer sa retraite prochaine ; elle est peu spirituelle et n'a que de la gaîté, elle est sur l'air : *L'avez-vous vu, mon bien-aimé ?*

A monseigneur
Le contrôleur,
Salut, paix et retraite:
Quand on le prit
Pour son esprit,
Bien chère en fut l'emplète.
On sait qu'il n'aime pas pour peu
La table, le lit et le jeu:
Un jour viendra
Qu'il variera
Ses passes-tems aimables,
Et l'on verra
Qu'il sautera
Pour messieurs les notables.
Pour d'Artois, il a financé;
Pour le Brun, il s'est tremoussé:
Gorgé d'écus,
Il n'aura plus
L'attitude de pénurie, (1)
Qu'il va laisser à la patrie.

AVRIL.

— 13. Le renvoi de M. de Calonne fait qu'on se communique plus librement la facétie suivante, avec d'autant plus de plaisir qu'on voit que l'auteur s'est trompé dans sa prophétie.

---

(1) Expression de son discours du 22 février.

L'Assemblée des Notables, pot-pourri.

(Le Roi.)

Air *de Malborough.*

Sénateurs vénérables,
Écoutez, écoutez bien, Notables,
Les projets admirables
De mon cher contrôleur :
Cet homme plein d'honneur
A votre bien à cœur ;
Le mien bien davantage :
Rendez, rendez-lui votre hommage ;
Mon peuple qu'il soulage,
Bénira son destin ;
De son vaste dessein,
Il vous dira la fin.

(Le Contrôleur, d'un air affligé.)

L'état est à la gêne,
Que mon cœur, mon cœur a de peine!
Pour alléger la chaîne,
On vous imposera.
Je sais que l'on criera ;
Peu m'importe cela!

(Le même.)

Air : *Votre bonheur, mon petit cœur.*

J'ai dissipé les trésors de la France !

D'Artois, le Brun et d'autres sont contens :
Qui mieux que moi gouverne la finance ?
Sully, Colbert, étaient des ignorans.
Pour vous tirer de l'affreuse misère,
Chacun de vous paiera son contingent :
Voilà, messieurs, voilà tout le mystère ;
Disputez-vous ; mais il faut de l'argent. (*Bis.*)

(Un Parlementaire.)

Air : *la Faridondaine.*

Quoi ! sans l'aveu du parlement,
Vouloir qu'un impôt passe !
Nous ôter l'enregistrement,
C'est une étrange audace !
Le roi nous bornerait-il donc,
La faridondaine, la faridondon,
A juger le procès d'autrui.... Biribi,
A la façon de barbari.... Mon ami. (*Bis.*)

(Le Clergé.)

Air : *Il était une fille.*

Des projets de Calonne,
Frémissez du récit.
Ah ! que nous fait le *déficit !*
Il nous la gardait bonne.
Il nous fait enrager ;
Il veut nous égorger.

(L'Archevêque de Paris.)

Air : *de M. le Prévôt des marchands.*

Mes chers confrères, mes amis,
Croyez-moi, suivez mes avis:
Si le contrôleur nous dépouille,
Souffrons-le pour l'amour de Dieu;
Et sans vouloir lui chanter pouille,
Tirons notre épingle du jeu.

(Un Maire à son confrère.)

Air : *des fraises.*

Si le peuple est dépouillé
Par le gentil Calonne,
N'en sois point émerveillé;
Il a doublement pillé
Le Trône, le Trône, le Trône (1).

(Un Magistrat au Contrôleur.)

Air : *Avec les jeux dans le village.*

Avec un peu d'économie,
Tâchez de sortir d'embarras:

(1) Le Trône, auteur économique, où M. de Calonne a puisé son plan.

Doit-on payer votre folie
Quand on ne la partage pas?
Cessez par d'injustes largesses
De vous attirer nos mépris,
Et donnez moins à vos maîtresses,
Aux princes, même aux favoris.

(Un Membre de la noblesse.)

Air : *Ce mouchoir, belle Raymonde.*

Votre espoir en vain se fonde
Sur ce bizarre secret,
En mille erreurs il abonde,
Et ce merveilleux projet
Exige qu'on le refonde.

(Le Contrôleur répond.)

Non pas, monsieur, s'il vous plaît :
Il faut charger tout le monde;
C'est mon très-grand intérêt.

(Le comte d'Artois.)

Air : *Du pot-pourri de la tentation de Saint-Antoine.*

Messieurs, cessez vos débats;
Car le roi mon frère
Ne se départira pas
De ce qu'il veut faire.

Il faut trouver de l'argent;
Peu m'importe à moi comment,
Pourvu qu'on en donne
A l'ami Calonne.

(Le Chœur des Notables.)

Air : *Quel désespoir!*

Quel désespoir!
On veut nous mettre à la besace;
Quel désespoir!
Tout cède au suprême pouvoir.

(Un Conseiller d'état au Contrôleur.)

Air : *Ah! monseigneur.*

Ah! monseigneur, ah! monseigneur,
Tout est contre vous en rumeur;
Nobles, tiers-état et clergé,
Font un baccanal enragé:
Que peuvent contre un tel sabbat,
Les pauvres conseillers d'état?

(Le Contrôleur.)

Air : *des Olivettes.*

Eh! lon la, laissez plaisanter
Les Français que l'on impose;

Eh! lon la, laissez-les chanter;
C'est le seul bien qu'on ne peut leur ôter (1).

(Le Cœur des Notables à la Reine.)

Air : *de Malborough.*

Madame et souveraine,
Qui voyez, qui voyez notre peine,
Tirez-nous de la gêne;
A Calonne aujourd'hui,
Retirez votre appui :
Nos maux viennent de lui.

(La Reine répond aux Notables.)

Air : *La danse n'est pas ce que j'aime.*

Calonne n'est pas ce que j'aime ;
Mais c'est l'or qu'il n'épargne pas.
Quand je suis dans quelque embarras,
Alors je m'adresse à lui-même :
Ma favorite (2) en fait de même;
Et puis nous en rions tout bas, tout bas.

---

(1) Le cardinal Mazarin, qui connaissait bien l'esprit de la nation, avait l'habitude de demander, quand il mettait quelque nouvelle imposition, si on le chansonnait dans la ville; et quand on lui répondait affirmativement, il disait en riant : *An fate la canzonneta? Pagaran!*

(*Note de l'Editeur.*)

(2) Madame la duchesse Jules.

(L'Auteur au public.)

Que je vous plains..... (*Bis.*)
Il ne sautera pas..... (*Bis.*)

(Le Peuple.)

Air : *de la Baronne.*

Quelle remise!
On demande un nouvel impôt :
Au lieu de la poule promise,
Hélas! nous n'aurons plus de pot
Ni de chemises.

Air : *du Vaudeville de Figaro.*

Or, messieurs, cette assemblée
Qu'on tient en ces tristes jours,
A la France désolée
Ne pouvant porter secours,
Bientôt sera consolée,
Et, sans de bonnes raisons,
Finira par des chansons.

— 14. *Fable allégorique sur l'assemblée des Notables.*

Certain fermier, dans le pays du Maine,
Mangeur vorace et d'appétit glouton,

Par ses excès dépeuplant son domaine,
Était tout prêt à quitter le canton.
Il lui restait pour ressource dernière
Sa basse-cour, où gîssaient maints oisons,
Maints bons poulets, surtout force dindons.
Prêts d'assouvir sa faim trop meurtrière,
Il les assemble, et chacun d'accourir,
Le bec en l'air, afin de recueillir
Le bled semé par une main prodigue;
Mais en propos le rustre les fatigue,
Et conclut net, en leur disant : J'ai faim;
Mon croc est vide, et mon estomac gronde;
Venez, messieurs, en un seul tour de main,
Je vous fricasse, et vous mange à la ronde:
Mais je suis bon et plein d'humanité;
Chacun de vous est par moi consulté:
De quelle sauce agréez-vous l'usage?
Lors un dindon s'écrie en son langage :
Quoi! monseigneur, vous voulez dévaster
En seul jour ce qui fait subsister
Pendant un an le laboureur paisible?
Rendez au moins votre cœur accessible
Aux cris plaintifs des pauvres animaux;
Ménagez mieux le sang de vos vassaux.
Mais le patron, que ce discours échauffe,
Répond : Corbleu, vous serez tous rôtis;
C'est pour vous tous ici que le four chauffe:
Or, sus, il faut me donner votre avis
Pour décider la sauce plus honnête,
Dont je pourrai, messieurs, vous faire fête:
Sur cette forme avant de vous manger,
Sachez-moi gré de vous interroger.

— 15. On assure que peu de tems avant sa digrâce,

M. le contrôleur-général avait trouvé sous sa serviette les vers suivans :

Est-il bien vrai qu'au temple de mémoire,
Par le chemin que Necker s'est tracé,
Auprès de lui tu veux te voir placé?
De Phaëton ne sais-tu pas l'histoire?
Crois-moi, jouis de tes forfaits honteux;
Tu n'es pas fait pour prétendre à la gloire,
Et laisse-là ce vol ambitieux,
Pour d'autres vols qui te conviennent mieux.

— 16. On se rappelle l'épigramme sanglante (1) composée contre M. le comte de Mirabeau, attribuée au sieur de Beaumarchais ; on y fait répondre le comte par celle-ci, non moins atroce, plus vive et plus courte :

De moi faire un bourreau? t'a ri!
Un roué s'y connaît sans doute;
Mais ne crois pas que je redoute
Un criminel que j'ai flétri.

— 17. Voici une troisième leçon de la fameuse fable.

LE FERMIER.

Don Jérôme Rustaut, glouton de forte espèce,
Avait tant satisfait ses divers appetits,

(1) Du 12 mars.

Que sa famille et lui plongés dans la tristesse,
A manger sobrement étaient presque réduits.
Ils avaient démembré la volaille menue,
Digne ornement du poulailler.
De sa triste déconvenue,
N'ayant plus qu'à se désoler;
Car messieurs les dindons, vu leur noble origine,
Des restes de Jérôme empâtés à foison,
Avec tout le gros peuple oison
Chez les petits poulets envoyaient la famine,
En portant la destruction.
Cependant le fermier dit : « *Il faut que je mange;*
» Mais avant, je voudrais consulter Pillardin,
» Mon fidèle batteur en grange. »
Il dit, ou ne dit pas, mais il fait, et soudain
Le batteur et Jérôme avisent au moyen
De satisfaire à la dépense.
« Ma foi, dit Pillardin, plus j'y rêve et j'y pense,
» Plus je vois que tout ira bien;
» Oui, croyez-moi, Jérôme, il faut dès le jour même,
» Pour satisfaire enfin votre appetit extrême,
» User du droit que Dieu vous donne avec le jour,
» Celui de dégraisser un peu la basse-cour:
» Pourquoi donc conserver tout un peuple inutile?
» A qui sait bien vouloir, le pouvoir est facile.
» Montrez-vous une fois en maître souverain,
» Et je réponds que dès demain
» Sur votre plan chacun s'arrange. »
Ainsi dit le batteur en grange,
Et Jérôme aussitôt répétant son discours,
Se hâte d'assembler de ses diverses cours
Tous les habitans imbéciles,
Qui se montrant dociles,
Entendirent d'abord, sans un mot riposter,

Le discours que Jérôme eut peine à réciter;
Mais dès qu'ils ont ouï : *Il faut que je vous mange*,
Chacun d'eux s'agita d'une manière étrange :
Le mouton doucement bêlait un long soupir;
Des dindons on voyait la crête purpurine
Au milieu des glous-glous se dresser et pâlir;
Le cochon en grognant fronce deux fois la mine;
Tous criaient à la fois : « Faut-il le tolérer?
» Quoi! nous fûmes nourris aux dépens de tant d'autres,
» Et leurs jours consacrés pour conserver les nôtres
» N'écartent pas l'honneur de nous voir dévorer.
» Non, ne le souffrez pas. — Oh! oh! le grand tapage!
» Tenez ferme, Jérôme, il nous faut du courage,
» Disait le batteur Pillardin :
» Les affaires sont en bon train;
» S'arrêter-là serait peu sage;
» On combat; pensez que le gain
» Doit donner sur l'oreille à tout ce clabaudage.
» Messieurs, leur dit Jérôme, écoutez ma raison;
» J'ai faim; mon estomac ne s'emplit pas de vide;
» Ainsi vîte qu'on se décide;
» Je ne demande point ni discours ni leçon;
» Si je dois vous manger, ou non,
» Je ne veux de vous autre chose
» Sinon que vous disiez du moins à quelle sauce,
» Messieurs, chacun de vous est bon. »

Mai.

— 5. Mademoiselle Contat, de la comédie française, étant allée visiter les enfans aveugles-nés, l'un

deux, le sieur Huard, lui a adressé l'impromptu suivant :

Digne soutien de l'aimable Thalie,
Sur notre sort pourquoi vous attendrir?
S'il est quelques mortels qui maudissent la vie,
Ce sont ceux que vos yeux ont réduits à souffrir.

— 9. On semble épuiser contre M. de Calonne tous les genres de facéties ; c'est aujourd'hui un *logogriphe* qui court sur son nom ; il est très-méchant suivant le genre, et n'est point mal fait ; le voici :

Je suis un prodige d'audace,
D'adresse et de duplicité,
Riant de l'imbécillité
De ceux qui m'avaient mis en place.
Il faut que chacun ait son tour ;
Aujourd'hui je fais la grimace,
Comme un plaideur mis hors de cour;
Mais j'ai bien garni ma besace.
Dans les sept pieds qui composent mon nom,
Se rencontre un meuble à la mode (1),
Aux vieillards sur-tout très-commode,
Qui vingt fois m'aurait dû faire changer de ton.
On trouve aussi cettt horrible machine,
Vomissant la flamme et la mort (2).
Si c'était contre moi, on bénirait le sort:
Tout bon français me la destine ;

(1) Canne.
(2) Canon.

Par-là l'on me devrait deviner sans effort.
Cherchez et vous verrez paraître
Deux villes (1), un ambassadeur (2);
De Jeanne d'Arc le robuste vainqueur (3);
En amour un excellent maître;
Ce qu'à Cherbourg on élève à grands frais (4);
Celui qui de la vigne eut les premiers bienfaits (5);
Le cinquième d'un lustre (6); un seizième de livre (7):
J'en dirais davantage, on est las de me suivre;
Et pour finir j'offre aux yeux du lecteur,
La portion de moi (8) si digne de la corde:
Charlot, fais-moi miséricorde;
Que j'en sois quitte pour la peur.

— 14. On raconte que M. le baron de Breteuil ayant demandé au roi la permission pour une dame de la cour, une des maîtresses connues de M. de Calonne, d'aller voir ce ministre dans son exil, qui a défense de recevoir personne; le roi de mauvaise humeur s'est écrié : « qu'elle aille se faire... » A quoi le ministre a répondu : « mais, Sire, c'est pour cela même... » et S. M. de rire et d'accorder la permission.

— 22. Un M. de Champagneux prétend que durant le séjour que Rousseau fit à Bourgoin en Dauphiné, il écrivit sur la porte de sa chambre quelques lignes qui n'ont jamais été imprimées. Il déclare les avoir transcrites

---

(1) Caen, Laon.
(2) Le nonce.
(3) Ane.
(4) Cône.
(5) Noé.
(6) An.
(7) Once.
(8) Col.

lui-même avec fidélité. Voici ces étranges sentences, qu'on ne conserve que comme venant d'un grand homme, en ce qu'elles indiquent déjà un germe de cette folie naïve d'un amour-propre ulcéré, développé plus parfaitement dans l'ouvrage de *Rousseau, juge de Jean-Jacques.*

Jugement du public sur mon compte dans les différens états qui le composent.

« Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent : mais ils me traiteront toujours honorablement.

» La vraie noblesse, qui aime la gloire, et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

« Les philosophes que j'ai démasqués veulent à tout prix me perdre : ils y réussiront.

» Les prélats, fiers de leur naissance et de leur état m'estiment sans me craindre, et s'honorent en me marquant des égards.

» Les beaux esprits se vengent en m'insultant de ma supériorité qu'ils sentent.

» Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme décrépit.

» Les femmes, dupes de deux fourbes qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

» Le magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait s'il osait.

» Les chefs du peuple élevés sur mes épaules voudraient me cacher si bien qu'on ne vît qu'eux.

» Les auteurs me pillent, me blâment ; les fripons me maudissent, et la canaille me hue.

» Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas de mon sort, et moi je le bénis s'il peut un jour instruire les mortels.

» Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes : ses injures grossières sont un hommage qu'il est forcé de me rendre malgré lui ».

— 31. A une des dernières représentations du *Mariage de Figaro*, un particulier qui se trouvait dans une loge se récriait et disait : *ce Beaumarchais a bien de l'esprit*..... Il était précisément dans la loge à côté, et lui dit : *mais le mot de Monsieur ne vous écorcherait pas la bouche*; le particulier reprend : *oui, je l'ai dit, et je ne m'en dédis pas : Beaumarchais a bien de l'esprit, mais Monsieur de Beaumarchais n'est qu'un sot.*

JUIN.

— 3. Le cantique sur l'assemblée des notables, en vingt-cinq couplets, ainsi qu'on l'a dit, est sur l'air du cantique de Saint-Roch ; il est spécialement dirigé contre le clergé ; les archevêques de Narbonne, de Toulouse, d'Aix, de Bordeaux et de Paris, sont les plus maltraités : le prince de Conti, le duc d'Orléans le sont beaucoup aussi. L'indécence avec laquelle on blâme le zèle du premier est surtout révoltante et décèle dans l'auteur un partisant outré de Calonne. On y reproche au prince de Beauvau de s'être annoncé dans l'assemblée pour un

partisant de M. Necker, de s'en être rendu le prôneur. On reproche au duc de Chabot d'avoir crié contre les pensions, lorsqu'il venait d'en obtenir une. Le comte d'Estaing est le héros de la chanson. Le prince de Condé, le duc de Bourbon, le duc de Nivernois, le duc de Charost, le prince de Croy sont aussi loués. Le duc de Harcourt, le duc du Châtelet trouvent encore grâce devant le poëte. Enfin le maire de Tours, M. de la Grandière, est le seul du tiers qu'il cite et en bien. Afin de faire passer sa critique, souvent dure et injuste, l'auteur exalte les deux frères du roi, ainsi que le monarque. Il est fâcheux qu'une partialité aveugle caractérise ce vaudeville, dont la facture est d'un assez bon faiseur.

Cantique sur l'assemblée des Notables.

Air : *du Cantique de saint Roch.*

Tandis qu'on a les coudes sur la table,
Que tous ici nous sommes gens de bien,
Parlons un peu de ce cercle notable,
Qui parle tant et pourtant ne fait rien;
Tissu d'intrigues,
Dévotes briques,
Tristes débats,
Jamais francs résultats.

Au camp mitré bientôt l'allarme sonne:
Vengeons, dit-il, nos plus chers intérêts;
Unissons-nous pour écraser Calonne,
Et renversons ses insensés projets :

Qu'un roi soit père !
Doit-il le faire
A nos dépens,
Aidant les pauvres gens ?

Nous rappelant à d'antiques annales,
On veut donner nos biens aux indigens :
Nous connaissons ces vieilles décrétales ;
Mais c'est à nous d'interpréter leur sens :
Or tout évêque,
Tout archevêque
Donne du pain
Au moins à sa catin.

Si le roi veut garder à son service
Un contrôleur honnête et bienfaisant,
Que deviendra la gent à bénéfice ?
Pour le clergé, vive le protestant ! (1)
Quoiqu'on en dise,
Les gens d'église,
Au grand jamais,
Ne seront bons sujets.

Suivant toujours l'esprit qui le possède,
Ce corps voudrait garder son ascendant.
Contre ce mal je ne vois qu'un remède ;
Prions Louis en œuvres tout-puissant,
Qu'il exorcise
La sainte église,
De ce démon
De l'opposition.

---

(1) M. Necker.

Prêtre engraissé des bienfaits de la France, (1)
Un Hibernois insulte à son malheur :
Chasseur brutal et sans reconnaissance,
Les sept péchés habitent dans son cœur.
Pauvre royaume !
Si d'un tel homme
Dépend ton sort,
Il faut pleurer ta mort.

Dans les projets qu'aujourd'hui l'on propose,
Les peuples seuls trouveront à gagner :
Je vois ici plus d'un poltron qui n'ose
Contre un tel plan tout haut se déchaîner.
Moi je m'affiche,
Et je m'en fiche ;
Écrasons-les ;
Je ne suis pas Français.

Frère, tout doux, dit le rusé Toulouse :
Sans rien brusquer, maîtrisons le destin :
Poussez d'abord Calonne dans la blouse,
Puis du conseil ouvrez-moi le chemin.
Si je prends terre,
Au ministère,
Je promets bien
Que vous ne paierez rien.

Préconisez mon excellent système,
Dont pas un mot n'existe en vérité :
Mais en *chorus* répétant tous de même,
Bientôt naîtra la curiosité.

---

(1) L'archevêque de Narbonne.

Pour le connaître,
Le roi peut-être
Du contrôleur
Me fera successeur.

Mais écoutons cette petite mine :
Laissez, dit-il, vous allez m'admirer;
C'est Boisgelin (1); à sa voix pateline,
A son ris niais, on peut s'en assurer :
Froide momie,
Flasque génie,
Esprit d'apprêt,
Orgueilleux comme un pet,
(*Variante.*)
Assez riche en caquet.

Le dos voûté par une maigre échine,
Cicé (2) paraît un animal pensant :
Quand il se tait, on croirait qu'il rumine;
Mais quand il parle, alors c'est un volcan,
Plein de fumée,
Tête animée :
Ce maladroit
Se fait montrer au doigt.

Levant au ciel ses mains sacerdotales,
Réunissons, dit-il, tous nos efforts
Contre l'impôt et les provinciales;
Du moins, seigneur, Soyons-y les plus forts.
La voix coupable

(1) L'archevêque d'Aix.
(2) L'archevêque de Bordeaux.

Du misérable,
Sans nul égard,
Taxerait notre part.

En grimaçant, Juigné (1), qui se démène,
Vient à son tour donner le coup de pied :
Du peuple on veut la ruine certaine
A votre goût, soit par A, soit par B.
Pour moi j'estime
Au for intime,
Qu'il est plus gai
Que ce soit par abbé

Des opposans nous ne ferions que rire,
S'ils se bornaient aux quatorze prélats.
Ami des Francs, Conti, que vas-tu dire,
En apprenant qu'au rang des rénégats,
Ta géniture,
Par forfaiture,
Fait le signal
Anti-national?

Vous connaissez ce grand courtier de change,
Qui spécula sur son Palais-Royal,
Il tint naguère un discours fort étrange,
En abjurant le banc commicial.
En redingotte,
La jambe en botte,
Voici, dit-on,
Sa très-noble oraison.

---

(1) L'archevêque de Paris.

On parle ici contre l'agiotage;
A nos dépens on veut aider le roi :
Vous le sentez, je ne puis davantage
Rester céans pour voter contre moi.
Ma douce amie,
Ma vénerie,
Sont à Mouceau ; (1)
J'y vais tenir bureau.

Quoi! d'un banquier. Beauveau, te fait élève!
C'est te fixer un cercle bien étroit :
Veux-tu quitter Versailles pour Genève ?(2)
Je te croyais courtisan plus adroit.
Laisse la clique
Académique ;
Car tu ne sais
Parler en bon français.

Laisse Chabot commettre l'infamie
D'aller gueuser pension en secret,
Puis de venir prêcher l'économie
Lorsque d'hier il en tient le brevet.
Chacun excipe
De son principe ;
L'or est celui
Du Chabot d'aujourd'hui.

Sans en rougir, si tu le peux, contemple
D'Estaing assis à l'ombre d'un laurier :
Il te donnait un assez bel exemple,

(1) Petite maison de M. le duc d'Orléans.
(2) Le prince de Beauveau est grand partisan de M. Necker.

Et tu devais le suivre le premier.
Fils de Bellone,
Au pied du trône,
D'Estaing répand
Son âme et son argent.

Ne craignons pas l'effort de la cabale ;
Près de Condé j'aperçois Nivernois :
C'est bien en vain que son courroux s'exhale,
De Croy, Charost assurent nos succès.
Mitres et crosses,
Sacrés colosses,
Par leurs vertus
Vous serez confondus.

Je veux chanter le maire la Grandière ;
Parmi ces noms je placerai le sien :
Pour le clergé, c'est un très-petit maire ;
Mais à nos yeux c'est un bon citoyen.
Ce titre en France
Le met d'avance
Presqu'au niveau
D'un la Rochefoucault.

Le sage Harcourt mérite notre hommage ;
Du Châtelet, nous devons t'exalter ;
Quand des Français on vante le courage,
Jamais on n'a raison de s'arrêter.
La renommée
Cite à l'armée
Tout grenadier,
Mais pas un aumônier.

Comme Louis pensent ses dignes frères !

Chantons, amis, et réjouissons-nous ;
Ils vont, touchés de nos tristes misères,
Aux intrigans donner les derniers coups.
Hors d'assemblée,
Troupe sifflée,
Portez vos voix
Chez feu le Genevois.

O mon bon roi ! mon bienfaisant monarque !
D'abus honteux tu veux nous dégager :
Prends l'aviron et conduis seul ta barque ;
Tous les méchans veulent la submerger.
Qui te condamne ?
C'est la soutane :
Lis dans ton cœur,
Et fais notre bonheur.

Le grand Henri que tu prends pour modèle,
Et dont le cœur a passé dans le tien,
Dit bien un jour qu'il entrait en tutelle,
Et la lisière à son air allait bien :
Car je dois dire
Que le bon sire
N'a consulté
Que le sabre au côté.

— 4. *Relation de la séance publique de l'académie française pour la réception de M. de Rhulières.*

Cette assemblée a été fort brillante ; ces sortes de réunions ont acquises depuis quelques années une grande vogue, et les places sont toujours retenus d'avance depuis long-temps.

L'orateur a commencé son discours par des éloges distribués avec art à chacun de ces nouveaux collègues ; le public a reconnu tous les portraits, et a témoigné treize fois sa satisfaction par des applaudissemens prolongés. Dans le nombre des loués, il y avait deux absens, M. le cardinal de Bernis, ministre du roi à Rome, et M. le comte de Choiseul Gouffier, ambassadeur à la Porte. Les autres adulés à bout portant sont MM. le comte de Buffon, Marmontel, de Saint-Lambert, l'archevêque de Toulouse, l'abbé de Lille, de Lamoignon, de Malesherbes, de la Harpe, de Chabanon, Bailly, l'abbé Maury, le comte de Guibert. Cette fumée perpétuelle de louanges aurait été trop fade, si le panégyriste n'y eût mêlé quelques digressions étrangères.

La plus considérable est celle de la révolution opérée depuis quarante ans environ dans notre littérature, c'est-à-dire, depuis l'invasion de la philosophie, qu'il reporte à la naissance du projet de l'encyclopédie, de l'esprit des lois, de l'histoire naturelle, des lettres philosophiques de Voltaire. Il faut avouer que cette révolution est bien peinte, mais fort mal amenée à l'occasion de l'abbé de Boismont, orateur ni assez fécon, ni assez considéré pour avoir influé en rien sur cette époque importante, encore moins sur un autre changement, suite du premier qui, suivant les expressions de l'historien, fit passer la nation de l'applaudissement aux plaintes, des chants de triomphe au bruit des perpétuelles remontrances, de la prospérité aux craintes d'une ruine générale, et d'un respectueux silence sur la religion à des querelles importunes et déplorables; enfin si la dignité d'hommes de lettres devint une expression

avouée et d'un usage reçu, certes ce ne fut pas le jeune orateur de Rouen; en ce tems l'orateur des Magdelaines de Paris, qui par la majesté de son éloquence ou par sa consistance personnelle la fit imaginer et mettre en vogue. Ceci tient à une anecdote de la vie de l'abbé de Boismont assez singulière.

Une place étant venue à vaquer à l'académie, le défunt eut pour concurrent M. de Châteaubrun, qui, attaché au duc d'Orléans le dévot, n'avait osé faire jouer ses pièces du vivant de ce prince, et depuis avoir réussi durant sa vieillesse : les plus brillantes société de Paris se partagèrent entre les deux aspirans : les dévotes mécontentes de cette espèce de desertion du poëte tragique allèrent au théâtre pour l'y juger avec sévérité ; et les jolies femmes devenues ses protectrices vinrent à l'église pour mieux décrier le prédicateur. Celui-ci, averti de la cabale, fait un tour de force, change le sermon qu'il avait préparé ; et appropriant un discours nouveau à son auditoire et aux circonstances, prêche la conversion de Magdelaine pénitente, qui ne ressemblait à rien de tout ce qui l'entourait. La mémoire, la voix, le courage peut être lui manquèrent, et ce qui dans tout autre cas l'aurait perdu de réputation, lui fit trouver grâce auprès des belles dames de la cour, qui s'attribuèrent ce triomphe, le regardèrent désormais comme leur dévoué, et le firent proclamer académicien. C'est de la sorte du moins que M. de Rulhières anoblit un choix qui, suivant les mémoires du tems, ne fut rien moins que la récompense des talens littéraires de l'abbé de Boismont ; mais au contraire le résultat de viles menées, de facultés physiques exaltées dans une épigamme trop crue sans

doute, où le nouveau membre est comparé aux ânes du Mirabelais.

Quoi qu'il en soit, cette anecdote narrée d'une manière très-intéressante : celle de feu M. le Dauphin s'indignant que durant tout le cours de son éducation on lui eût laissé ignorer, même après huit cens ans, que la maison de Hugues Capet n'était montée sur le trône que par usurpation, puisque la maison de Charlemagne n'était pas encore éteinte, et voulant recommencer toutes ses études par lui-même : celle de ce même prince, auquel un fameux artiste proposait de faire son buste, et répondant avec modestie, *un jour peut-être* : celle du dernier succès oratoire de l'abbé de Boismont au sujet de l'hospice fondé récemment en faveur des militaires et des prêtres délaissés dans leurs maladies : celle enfin de Fontenelle peignant d'un mot le ton affirmatif et dogmatique de ce siècle d'audace et d'impudence, lorsqu'il s'écriait sur le bord de sa tombe : « *Je suis effrayé de l'horrible certitude que je rencontre à présent partout.* » Tous ces traits, semés dans le discours de l'orateur, ont soutenu la curiosité du spectateur et provoqué de fréquents battemens de mains.

Ce discours dans le style tempéré est le meilleur, sans contredit, qui depuis long-tems ait été prononcé à l'académie ; il est rempli d'esprit, de goût, d'élégance, sans affectation, sans pédantisme et d'un très-bon ton ; il n'a que les défauts presque inséparables de ces sortes d'ouvrages ; d'abord une modestie trop humble de la part du récipiendaire, une exagération outrée des talens du défunt, une exaltation non moins hyperbolique du bonheur d'être académicien, en un mot une repré-

sentation emphatique du corps où entre M. de Rulhières, comme le centre de toutes les lumières, de toutes sortes de mérite, de toutes les vertus.

M. le marquis de Chastellux, en qualité de directeur, a répondu à M. de Rulhières, et à son tour voulant justifier auprès du public l'élection très-critiquée du nouveau confrère, n'a pas moins exagéré son mérite connu et inconnu : le connu consiste en une pièce sur les disputes, d'environ 300 pages, dont Voltaire faisait beaucoup de cas, dont il disait : *lisez, ceci est du bon tems* et qu'il fit imprimer dans ses propres œuvres ; l'inconnu est d'abord une histoire du nord et du midi, resté dans le porte-feuille de l'auteur, qu'il lit dans les sociétés et qu'on y trouve digne de Saluste et de Tacite ; ensuite un poëme intitulé *les jeux de mains*, qui n'est pas imprimé non plus, sans doute comme trop libre ; du reste, sur parole de cotterie, où il a été récité, rempli d'esprit et de grâce, dont quelques amateurs ont retenu des vers : enfin des contes ingénieux, écrits avec élégance, mais sur lesquels M. de Chatellux n'appuie pas en particulier à raison de l'obscénité qui en fait le principal assaisonnement.

Tout ce développement du directeur est minutieux, plat et peu juste ; car après tout, ce n'est pas à l'académie à révéler au public les talens très-petits, s'ils les ignore, du candidat heureux ; c'est au public, au contraire, à désigner à l'académie, par le concert de ses suffrages, le membre qu'elle doit adopter. Tous le surplus du discours de monsieur de Chastellux ne vaut guère mieux : en général, il est recherché, obscur, même amphigourique, et d'une adulation mensongère :

pour en juger, il suffira de citer la dernière phrase de son discours, où il représente la compagnie comme un asyle où l'âge mûr trouve des amis, la vieillesse une famille, la caducité un appui, la mort même un consolateur : lorsque personne n'ignore que l'académie n'est qu'un foyer de tracasseries, de cabales, de haines, de divisions qui éclatent même souvent jusqu'au dehors, et dont les scènes scandaleuses ont plus d'une fois amusé les sociétés, et sont consignées à perpétuité dans les mémoires littéraires du tems.

La séance a été terminée par la lecture d'un nouveau poëme de M. l'abbé de Lille, faisant suite à celui des jardins, ou plutôt lui pouvant servir d'introduction ; car ce sont des préceptes sur l'art de les chanter, et, suivant l'usage, il donne ces préceptes d'après son exemple. Quoi qu'il en soit, comme il lit très-bien, que d'ailleurs il entend à merveille la fabrique du vers, il a été fort applaudi : on s'est écrié en sortant que ce chant ou cette épître suffirait seul pour placer monsieur l'abbé de Lille parmi nos plus grands versificateurs ; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce poëte y montre beaucoup d'esprit, beaucoup de talent, et y prend tour-à-tour une grande variété de tons et de tournures. Malgré cela, l'on ne serait pas surpris qu'à la lecture du cabinet, ce poëme ne perdit beaucoup des éloges qu'on lui a prodigués durant et après la séance.

— 14. On fait un calembourg sur madame de la Motte. Lorsque la sœur grise lui a ménagé sa sortie et l'a vue libre, elle lui a dit : *ah çà ! Madame, prenez bien garde de vous faire remarquer.*

— 15. Les colibets, les calembourgs, les épigrammes pleuvent déjà contre le sieur de Beaumarchais. Voici une saillie originale sous le titre d'*anagramme*, au sujet de son opéra de *Tarare*.

Dans un bureau d'esprit, d'une voix prophétique,
Une dame criait : Tarare tombera.
Madame a-t-elle vu cette merveille unique?
Reprend un défenseur caustique.
Non; mais c'est sûr : Tarare au sexe déplaira;
L'anagramme du mot présente *ratera*.

JUILLET.

— 13. Dans les *affiches de Senlis* on lit deux périodes musicales qu'un italien prétend avoir tracées d'après le chant du rosignol, et ainsi écrites et accentuées.

» Tiùu, tiùu, tiùu, tiùu,
» Spè tiù z' qua :
» Quorror pipi
» Tiò, tiò, tiò, tiò, tix;
» Qutiò, qutiò, qutiò, qutiò,
» Zquò, zquò, zquò, zquò,
» Zi, zi. zi, zi, zi, zi, zi,,
» Quorror tiù, z' quà pipi qui. »

On sera frappé de la justesse du résultat si l'on fait

lire ces paroles par une femme qui ait la voix douce et harmonieuse, et qui se conforme à la prononciation italienne, différente de la nôtre.

— 14. Encore du Kornmann. C'est aujourd'hui une chanson sur l'air : *Oui, Noir mais pas si diable.*

Kornmann en vain rabâche;
Qu'il soit donc convaincu
Qu'un cocu qui se fâche,
N'est pas moins un cocu; (*Bis.*)
Et quand un cocufié
Se plaint de sa moitié,
Chacun voudrait, je gage,
Être dans ce ménage
La cause du tapage
Que fait le pauvre époux.
Cou-cou, cou-cou,
Est le sort d'un jaloux.

Aoust.

— 25. *Relation de la séance publique de l'académie française, tenue le jour de la Saint-Louis, pour la distribution du prix.*

Quoique les prix de toute espèce, dont l'académie est surchargée et qui augmentent d'année en année, ne se décerne pas tous à cet époque, elle a jugé à propos de la choisir pour en renouveller la proclamation plus authen-

tique à l'égard de ceux déjà distribués ; ainsi la séance de la St.-Louis n'est plus qu'une sorte de récapitulation en ce genre, avec un commentaire relatif à chaque circonstance.

Le prix de poésie, proposé par une personne du plus haut rang (monseigneur le comte d'Artois) pour l'*Eloge du prince Léopold de Brunswick*, a été accordé à monsieur Terasse de Mareilles, officier de la maison de la reine.

L'ouvrage couronné consiste en une ode, qu'a lue M. de la Harpe, et malgré la chaleur qu'il y a voulu répandre par sa déclamation emphatique, cette ode a paru sage et froide ; c'est le fait narré dans tous ses détails : il y a de l'onction, de la noblesse ; mais point de ces élans, de ces écarts, qui caractérisent le genre et que le sujet exigeoit : aussi a-t-elle été peu applaudie. On a trouvé infiniment meilleure, une autre ode de M. Noël, professeur de l'université, qui a été souvent interrompue par les battemens de mains les plus bruyants. Il y a plus de verve, sans contredit, mais beaucoup de lieux communs, et il ne commence à être question du héros que vers le milieu de l'ouvrage ; encore la narration du fait est-elle bien étranglée ; d'ailleurs la mesure des vers choisie par le professeur n'est pas la plus lyrique.

Quoiqu'il en soit, M. Terasse de Mareilles ne pouvant se dissimuler que le vœu du public n'était pas pour lui, semblait tenté d'avoir la générosité d'offrir la médaille à son rival ; on lui a fait sentir que ce serait trop humiliant pour l'académie. Voici au surplus l'anecdote répandue dans l'assemblée, et qui n'avait pas peu contribué à cette préférence.

M. de Mareilles, attaché à la reine, est aimé de S. M., qui daigne prendre quelqu'intérêt à lui. S. M. instruite qu'il avait concouru, a écrit trois lettres à l'académie en sa faveur; mais en désignant simplement la pièce par la devise, sans nommer l'auteur. L'académie qui ne le connaissait pas en ce moment, a cru que Monsieur aimant beaucoup la littérature, aurait pu avoir la noble émulation de concourir; alors les juges n'ont pas fait un examen plus approfondi, et trouvant la pièce passable, ont arrêté de lui decerner le prix. Ils ont été sots quand ils ont ouvert la capsule et trouvé le nom d'un simple officier de la reine; mais le jugement était formé, il n'y avait plus moyen de se rétracter.

Il a été fait aussi une mention honorable d'une autre ode de M. Moreau, avocat à Quimper. On en a lu seulement quelques strophes; elles ont produit peu de sensation. Les prix ordinaires de l'académie, soit de poésie, soit d'éloquence, n'ont pas été donnés, et M. Beauzée, le directeur, en a expliqué les raisons.

Le prix de poésie, remis à l'année prochaine, sera de 1000 livres : les deux prix d'éloquence ont été remis de même, l'un ayant pour sujet l'*Eloge de Louis XII*, roi de France, père du peuple, à l'année prochaine, et l'autre dont le sujet est l'*Eloge du maréchal de Vauban*, à l'année 1789.

Quand à l'éloge de Louis XII, il est inconcevable que malgré l'excellent cannevas tracé par M. de Saint-Lambert à la séance de 1783, il ne se soit point trouvé de concurrent qui ait pu en profiter; l'éloge du maréchal de Vauban offre des difficultés plus réelles, surtout depuis

qu'il s'est élevé un système de détracteurs contre ce grand homme.

Il devait aussi se distribuer dans cette séance un prix pour le meilleur *Eloge de d'Alembert.* On prétend qu'il n'a point été même envoyé de pièce au concours. Monsieur Marmontel, le secrétaire perpétuel, s'imaginant que le héros considéré comme géomètre, comme tirant son mérite principal des hautes sciences, auxquelles il s'était initié avec tant de profondeur, avait effrayé les candidats, en annonçant la remise de ce prix pour l'année prochaine, a fait un petit discours pour dissuader les gens de lettres de cette opinion ; et en traçant l'esquisse de son éloge du côté historique, du côté moral et du côté littéraire, il a fait sentir vivement, qu'abstraction faite de géométrie, la vie de d'Alembert présente un beau sujet d'éloquence. Comme l'orateur n'a pas laissé que de donner une certaine étendue à son esquisse, on s'est écrié à la fin : *Comment développer un si beau modèle ? comment le surpasser ? c'est encore plus décourageant : l'éloge est fait.*

Après cette lecture, l'on a instruit le public que le prix de comisération, fondé par M. de Valbelle avait été envoyé à M. de Wally, et celui d'utilité à Me. de la Croix, avocat au parlement, pour les *observations sur la société, et sur les moyens de ramener l'ordre et la sécurité dans son sein*, ouvrage ancien, mais qu'il a refondu et reproduit cette année.

Enfin, *le prix de vertu* a été décerné à la fille *la Blonde.* La lecture du certificat authentique de la conduite de cette généreuse servante à l'égard de ses pauvres maîtres et de leurs enfans, a excité des applaudissemens mêlés

de larmes. Sa belle action avait déjà été consignée dans le journal de Paris, mais la présence des deux orphelines qu'elle soutient encore, a contribué beaucoup à exciter l'enthousiasme.

Dans l'émotion de l'assemblée, M. Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, a proposé au secrétaire de l'académie de faire une quête en faveur des enfans présents, et fondant eux-mêmes en pleurs de tendresse et de reconnaissance. Cette idée a été saisie avec ardeur, et la quête a monté à trente-trois louis.

M. Demonville, imprimeur de l'académie, a offert sur le champ de prendre cette somme à constitution, au denier dix, sans aliéner le fonds ; à l'exemple de M. de Bure, libraire, qui gardait les 1200 livres du prix sur le même pied. Les offres ont été acceptées, et le tout forme un capital d'environ 2000 livres. Il n'a manqué à l'enthousiasme générale en ce moment que la présence de *la Blonde*, qui s'étant cassé le bras n'a pu assister à la séance : on avait le projet de l'amener sur un brancard, mais cet appareil aurait trop senti la charlatanerie.

— 31. On se détermine à placer ici la pièce suivante, à raison du bruit qu'elle a fait.

HISTOIRE DE BEAUMARCHAIS.

Chanson nouvelle.

Air : *Je suis né natif de Ferrare.*

Je suis né natif de Lutèce ;
Là, dans le sein de la bassesse,

Long-tems sans fortune et sans nom,
J'étais Pierre-Augustin Caron.
Fatigué de mon indigence,
Je me poussai par l'impudence;
Et pour étayer mes succès,
Soudain je me fis Beaumarchais.

Je me faufilai dans la clique
Des amateurs de la musique;
Grâce au tumulte des archets,
D'abord on souffrit Beaumarchais;
Puis à Paris où tout est mode,
Bouffon payé, bouffon commode,
La fortune que tant cherchais,
Par la main guida Beaumarchais.

Poussé, par l'aveugle déesse,
A la cour près d'une princesse,
Appui des arts chez les Français,
O prodige! on vit Beaumarchais.
Mais j'eus bientôt levé le masque,
Et pour la plus stupide frasque,
A l'antichambre des valets,
On fit retourner Beaumarchais.

Berné comme un fat qui se blouse,
J'intrigue et je prends une épouse;
Je l'enterre et j'hérite exprès;
Bravo! brigando Beaumarchais.
Je retrouve encore une femme;
A mon profit elle rend l'âme;
De deuil en deuil à peu de frais,
En carrosse on vit Beaumarchais.

D'un Crésus, en rusé faussaire,

Je me fabrique légataire,
Son héritier par un procès,
Comme le hardi Beaumarchais.
On plaide, on me déclare infâme ;
La faveur me lave du blâme ;
Mais toujours avant comme après,
Je fus, je serai Beaumarchais.

Trop connu, je restai sans dupe.
J'apprends que Vergennes s'occupe
A protéger certain congrès :
Alerte, alerte, Beaumarchais !
Je projette un commerce inique,
Et pour armer la république,
Je lui vends chers nos vieux mousquets ;
Londre encor paya Beaumarchais.

Sans goût, sans pudeur, sans génie,
Je compose une comédie ;
Sur moi l'on crie en vain haro,
Tout réussit à Figaro.
Sous ce nom quand chacun me hue,
Cent fois pour me voir on se tue ;
Et tout filou, brigand, maraud,
Désormais a mon Figaro.

Enflé d'un succès aussi rare,
En laquais j'écrivais Tarare,
Quand une lettre à deux cachets (1)
Détrône à l'instant Beaumarchais.

---

(1) Ceci est relatif, sans doute, à la formule d'une lettre de cachet signée *Louis*, et contre-signée d'un secrétaire d'état.

Traîné par une loi bizarre,
Comme un novice à Saint-Lazare,
On vit ses innocens guichets
Trembler devant un Beaumarchais.

Mais le tems, ce terrible maître,
En m'apprenant à me connaître,
A Toulon, pour tous ses hauts faits,
Va rendre marin Beaumarchais.
Du sort admirez la malice,
Ce que n'eût pu force, justice,
Un parlement et ses arrêts,
Un cocu détruit Beaumarchais!

SEPTEMBRE.

— 19. *Extrait d'une lettre de Marseille du* 8 *septembre.* . . . Mademoiselle Contat fait aujourd'hui les délices de notre ville. On ne lui a pas encore rendu tout-à-fait les mêmes honneurs qu'à madame de St. Huberty, on n'a pas fait les mêmes extravagances ; mais les couronnes de laurier et les vers ne lui ont pas manqué. C'est dans *le mariage de Figaro* qu'elles ont été mises à ses pieds : à l'une d'elles était ce madrigal, dont la galanterie est rendue d'une manière assez originale :

Hier, un enfant d'Hélicon
D'un secret important m'a donné connaissance :

Ami, les neuf sœurs d'Apollon
N'ont pas toujours été si chastes que l'on pense ;
Thalie, (ah ! qu'il l'eût cru ?) sans bruit et sans éclat,
A deux enfans donna naissance :
L'un est *Molé*, l'autre est *Contat*.

Pour l'intelligence de ceci il faut vous apprendre que nous possédons en même tems le sieur Molé. Celui-ci a poussé l'héroïsme au point de ne vouloir recevoir aucune rétribution : il recule pour mieux sauter ; car, afin de ne point offenser sa délicatesse, nous nous proposons de donner à son bénéfice une représentation des *Amours de Bayard*, dont il possède le manuscrit, non sans quelque dessein.

— 23. La comédie française vient de perdre mademoiselle Olivier, morte ces jours-ci d'une fièvre putride : sa tête ayant été perdue dès le commencement de sa maladie, elle n'a pu faire aucun acte de catholicité. En conséquence le curé refusait de l'enterrer, et, par accommodement, il a voulu qu'elle n'eût qu'un convoi de pauvre, que quatre prêtres : les comédiens, pour honorer véritablement les obsèques de leur camarade, ont fait distribuer au cimetière cent écus aux pauvres. Par un petit mensonge officieux, afin d'excuser la mesquinerie du convoi et en dissimuler la véritable cause, ils ont fait répandre le bruit que mademoiselle Olivier, au lit de la mort, avait dit : « Mes » amis pourraient être tentés d'honorer ma mémoire » par des frais funéraires trop fastueux ; je les supplie » de donner aux pauvres ce qui pourrait être prodigué » à l'ostentation. » Ce discours philosophique et chari-

table est absolument de leur invention. Elle aurait été très-capable de le tenir ; mais encore un coup elle était trop subjuguée par la maladie.

Cette jeune actrice, née à Londres, avait d'abord joué la comédie à Versailles, où M. de Lassone, le premier médecin du roi, l'entretenait. Depuis reçue à Paris, elle commençait à s'y former, et acquérait des partisans. Elle était fort bien de figure, mais d'une tournure gauche; c'était une blonde aux yeux noirs, réunion fort rare.

Mademoiselle Olivier vivait avec le sieur Dazincourt, et ils étaient tendrement attachés l'un à l'autre : son amant est dans la plus amère douleur.

On observe à l'occasion de la mort de mademoiselle Olivier que les comédiens semblent abdiquer aujourd'hui leur vraie qualité pour s'en tenir au titre vague et plus honnête de *Pensionnaire du roi :* c'est ainsi qu'ils ont fait annoncer la mort de cette actrice dans le Journal de Paris.

OCTOBRE.

— 16. On se communique les fragmens d'un poëme de M. de Voltaire, sur le parlement. Ce que nous allons rapporter a été retenu par quelqu'un à qui le philosophe de Ferney l'avait récité.

Fragmens de vers satiriques sur des magistrats du parlement de Paris (1).

On distinguait dans la cohorte noire
Un homme au teint de couleur d'écritoire,
Qui pérorait annonnant, annonnant,
Gesticulait dandinant, dandinant,
Et raisonnait toujours déraisonnant ;
C'était Omer (2), de pédante mémoire,
Qui des catins de tout tems le héros,
Est maintenant le soutien des dévots ;
Omer, fameux par maint réquisitoire,
Qui depuis peu vient d'enterrer sa gloire
Sous un mortier, pour jouir en repos
De son mérite et du respect des sots.
Un peu plus loin sortait d'une simarre
Un teint blafard, surmonté d'un poil blond,
Un plat visage emmanché d'un col long,
Le Saint-Fargeau (3) qui, saintement barbare,
Offrait à Dieu les tourmens de la Barre.

. . . . . .

Très-digne fils de son très-digne père,

---

(1) On n'a jamais vu que ces fragmens, qui furent répandus dans le public, comme faisant partie d'une plus grande pièce qu'on attribuait à Voltaire.

(*Note de l'Editeur.*)

(2) Omer-Joli de Fleury long-tems avocat-général, et depuis président à mortier.

(3) Le Pelletier-de-Saint-Fargeau, avocat-général et puis président à mortier ; il avait été un des juges de la Barre et autres condamnés au parlement de Paris, pour profanation.

Déjà Michau (1), pour être commissaire,
Se présentait quand l'avocat Seguier (2)
Dit qu'on devait cet honneur à Pasquier (3),
Grand magistrat, sévère justicier,
Porteur d'esprit du président d'Aligre :
Ses gros yeux bleus où la férocité
Prête de l'âme à la stupidité,
L'ont depuis peu fait nommer le bœuf-tigre,
Et jamais nom ne fut mieux mérité.
Dans sa jeunesse, un certain cailletage
L'insinua chez le monde poli.
Voulant plus vieux jouer un personnage,
De nos prélats il se fit l'ennemi.
Son coup d'essai ne fut pas applaudi;
Mais il a bien repris son avantage,
Il s'est acquis un honneur infini,
En inventant le bâillon de Lally (4).

---

(1) Michau-de-Montblin, conseiller au parlement, fils de M. de Montaran, maître des requêtes, intendant du commerce, commissaire du roi à la compagnie des Indes.

(2) Premier avocat-général.

(3) Conseiller de grand'chambre, jouissant d'une grande réputation. Il eut en effet une jeunesse fort vive et fort brillante. On l'accusa d'avoir donné à M. de Machault, contrôleur-général des finances, des projets d'édits bursaux contraires aux droits et priviléges du clergé, et qu'il avait promis de faire réussir au parlement. Il fut en outre rapporteur de Lally; ce qui donna lieu de mettre ici sur son compte la ridicule fable inventée lors du supplice de ce criminel.

(4) M. de Lally fut conduit à l'échafaud avec un bâillon, qui l'empêchait de faire entendre au peuple ses plaintes contre la rigueur de son jugement.

— 21. On trouve dans le théâtre de *Goldoni* une comédie ayant pour titre *il Molière* : elle est en cinq actes et en vers. Cette pièce, où l'auteur italien a cherché à rassembler les principaux traits de la vie de *Molière*, fait plus d'honneur à son cœur qu'à son esprit. On voit que le poëte y est plein du plus profond respect pour son maître. Il y règne cependant un naturel très-louable, et qui forme le caractère distinctif de M. Goldoni.

La pièce de *Molière*, déjà traduite en français en 1776, vient d'être ajustée pour le théâtre national, par Mercier, mais réduite de cinq actes à quatre. Elle a été jouée hier pour la première fois sous le titre de la *Maison de Molière*, ou la *journée du Tartuffe*, et n'a nullement réussi. Madame Bellecour seule a intéressé et amusé dans le rôle de la Servante de Molière, qu'elle a rendu avec une vérité unique.

— 29. On rapporte un bon mot de l'archevêque de Toulouse au sujet du mémoire de M. de Calonne; après l'avoir lu, quelqu'un lui demandant ce qu'il en pensait ? « Je vois, répondit-il, qu'il y dit beaucoup de choses contre moi, mais très-peu pour lui. »

Novembre.

— 4. M. Calonne annonne, dans sa requête au Roi, une réponse qu'il a faite au mémoire de M. Nec-

ker, publié au moment de sa retraite. Il y réfute à ce qu'il prétend, par des explications claires et sans aucune aigreur, toutes les allégations qui se trouvent contraires à ce qu'il avait dit dans l'assemblée des notables sur les progrès du déficit. On attend avec impatience cet écrit qui n'a pas encore paru dans Paris.

— 15. Les couplets et les sarcasmes pleuvent sur M. le marquis du Crest, depuis que sa diatribe contre les ministres est plus répandue par l'impression, voici une épigramme, la meilleure entre mille autres : pour en bien sentir la pointe, il faut se rappeler qu'il est chancelier de M. le duc d'Orléans.

Par tes projets bien étendus,
Modeste du Crest, à t'entendre,
A la reine, au roi tu vas rendre
Les cœurs français qu'ils ont perdus.
Sans miracle cela peut être ;
Hélas! ils n'ont qu'à le vouloir :
Mais, pour preuve de ton savoir,
Fais-nous avant aimer ton maître.

— 20. Les nouveaux travaux entrepris depuis quelques mois dans le jardin du Palais-Royal ramènent les yeux et les propos du public sur cet établissement : et ce sont des sarcasmes continuels. M. le duc d'Orléans ne les ignore pas ; il s'en moque et s'en amuse. L'abbé de Lille ayant l'honneur de lui faire sa cour, il lui demanda ce qu'il en pensait? quelle sensation il avait éprouvée en voyant ce jardin à son retour de

Constantinople ? Le poëte se défendait : le prince insiste, et lui dit qu'il ne s'en fâchera point, qu'il lui permet de s'expliquer librement ; il l'engagea même à faire quelque inscription, fut-elle satirique. Ne pouvant plus s'en défendre, l'académicien caustique prend un crayon et écrit le quatrain suivant:

Dans ce jardin tout se rencontre,
Excepté l'ombrage et les fleurs :
Si l'on y dérègle ses mœurs,
Du moins on y règle sa montre.

Décembre.

— 2. Il y a environ dix-huit mois que le maréchal de Duras, premier gentilhomme de la chambre, à l'instigation des comédiens, et surtout de madame Vestris qui le subjugue toujours, a fait fonder par le roi une *école de déclamation* pour le théâtre français, dont les professeurs sont les sieurs Molé, Dugazon et Fleury. Les sujets qui y sont admis ne sont élèves d'aucun des professeurs en particulier ; mais reçoivent des leçons également de tous les trois.

Suivant le réglement, on ne devrait y admettre aucun sujet qu'avec des précautions très-sages, et l'on n'y devrait point garder ceux qui, après un examen suffisant, ne montrent pas de dispositions dont on puisse attendre du succès. Mais on sait à quoi servent en France les régle-

mens, même dans les corps les mieux dissiplinés; à plus forte raison on conçoit combien ils peuvent dégénérer dans un tripôt comme la comédie française.

Quoiqu'il en soit, il vient de débuter, il y a quelques jours, le premier élève connu de cette école, le sieur Talma : il a eu du succès dans le tragique et dans le comique : il joint aux dons naturels une figure agréable, une voix sonore et sensible, une prononciation pure et distincte : il sent et fait sentir l'harmonie des vers; son maintient est simple, ses mouvemens sont naturels, sûrtout il est toujours de bon goût et n'a aucune manière, il n'imite aucun acteur, et joue d'après son sentiment et ses moyens. Il fait honneur à cette école et prévient très-favorablement pour une institution qui peut-être aussi utile.

Au reste, le sieur Talma n'est pas sans défauts; il en a de grands, mais inévitables dans un débutant, et on conçoit qu'il s'en corrigera avec le tems, de l'étude et de la réflexion.

— 6. Le chevalier Gluck dont on avait prématuré la mort, il y a quelque tems, même quelques années, mais qui en effet était depuis lors perdu pour son art, vient de mourir très-physiquement le 17 novembre, d'une nouvelle attaque d'apoplexie. Il était dans sa 73e. année : il laisse une fortune de 200,000 florins.

— 7. M. le duc d'Orléans avant-hier près de la Ferté-Milon ayant voulu passer sur un pont malgré la rivière débordée, son cheval s'est embourbé, a péri et le prince a eu beaucoup de peine à se sauver à la nage : son jokei qui le suivait, allait à son secours, malgré le

prince qui lui criait de ne pas avancer ; le même accident lui est arrivé : S. A. touchée du zèle de cet enfant, s'est remise à l'eau pour l'en tirer ; elle a réussi et s'est contentée de lui dire en riant : *une autre fois tu ne te feras pas couper les cheveux si court, tu as vu la peine que j'ai eu à les prendre et à les tenir.* Quoi qu'il en soit de cette plaisanterie, Paris est déja inondé de vers à la louange du duc d'Orléans : voici ceux qui nous ont paru les moins fades, les plus appropriés aux circonstances et les mieux faits. Ils sont adressés au prince.

Les divers éléments contre-toi conjurés,
Tour-à-tour, à l'envi, t'ont déclaré la guerre ;
Par le feu tes lambris ont été dévorés :
L'air en te repoussant du brillant atmosphère
A pensé te faire périr :
L'onde aujourd'hui veut t'engloutir ;
Il ne te reste que la terre,
De ton être à regret supportant le fardeau.
Qu'ai-je dit ? ô blasphême ! ô prodige nouveau,
Rival de *Léopold* tu suis ce rare exemple
D'héroïsme et d'humanité.
La terre maintenant et t'aime et te contemple :
Parmi ses demi-dieux tu vas être compté :
Qu'elle soit à jamais ton asile et ton temple !

— 8. M. l'abbé de Galliani, dont on se rappelle le séjour en France et qui a laissé, il y a environ vingt ans, un monument de la gaîté de son esprit et de son talent littéraire dans ses dialogues sur les blés, est mort à Naples le 31 octobre.

— 9. Madame la baronne de Staël, ci-devant made-

moiselle Necker, épouse de l'ambassadeur extraordinaire du roi de Suède en cette cour, ayant trouvé dans une maison le marquis de Champcenets, frère de celui connu dans la république des lettres, le prit pour celui-ci, et le lutina beaucoup sur le mauvais genre de ses plaisanteries. La méprise ne s'éclaircit qu'après nombre de sarcasmes qui donnèrent de l'humeur au marquis ; et il n'eut rien de plus pressé que d'en faire des reproches à son frère le poëte, qui pour s'en venger fit passer à la baronne l'épigramme suivante : pour l'intelligence de laquelle il faut savoir que madame de Staël est fort laide, qu'elle a de grandes prétentions à l'esprit, et n'en est pas infiniment pourvue : du moins c'est ce que lui reproche le satirique.

Armande a pour esprit l'horreur de la satire ;
Armande a pour vertu le mépris des appas.
Elle craint le railleur que sans cesse elle inspire ;
Elle évite l'amant qui ne la cherche pas.
Puisqu'elle n'a pas l'art de cacher son visage,
Et qu'elle a la fureur de montrer son esprit,
Il faut la défier de cesser d'être sage,
Et d'entendre ce qu'elle dit.

— 10. La disgrâce de M. du Crest fait sans doute revenir sur la scène sa sœur, madame de Genlis. On a composé une parodie du *Songe d'Athalie*, par E. Grimaud de la Reynière, avocat au parlement. Cette facétie, de moins de 80 vers, est enflée d'une *Epître dédicatoire à M. le marquis du Crest*, datée du 28 novembre 1787, d'une préface, du texte de Racine, et de notes. On voit par les lettres initiales que l'intention de l'au-

teur ou des auteurs (car on nomme MM. de Champcenets et de Rivarol) serait de faire présumer que le pamphlet proviendrait de M. de la Reynière, comme ayant à venger sa mère de l'ingratitude de madame de Genlis. Du reste, on ne sait pas trop à quoi tout cela revient.

Les acolytes de la comtesse sont un abbé Gaucher et M. Gaillard. On attribue au premier l'ouvrage de cette dame en faveur de la religion, et l'autre l'a prôné dans le journal des savans.

Les notes sont très-virulantes; outre différentes autres personnes telles que MM. de la Harpe, Garat, Condorcet, etc. M. le comte de Buffon y est aussi fort maltraité. Tout cela n'est qu'une vraie rapsodie, dont la méchanceté fait tout le mérite; et si c'en est un, l'ouvrage en a beaucoup.

— 12. Il court une épigramme assez piquante, dans laquelle on accouple madame la maréchale de Noailles et madame de Genlis (aujourd'hui madame de Sillery), qui par un zèle bien entendu en faveur de la religion catholique avaient écrit et sollicité contre l'enregistrement du parlement de l'édit en faveur des protestans. Voici le quat rain:

Noailles, *Sillery*, en mères de l'église
Voudraient gagner le parlement,
Soit qu'on les voye où qu'on les lise
Par malheur on devient aussitôt protestant.

— 14. M. le marquis de Chatellux vient d'épouser

une Irlandaise, fille de condition, sans fortune, dont le père est au service de l'Empereur : l'anecdote de ce mariage est bonne à savoir pour les demoiselles de cette espèce, qui auraient pareil coup de main à faire.

Mademoiselle Plunquet (c'est son nom,) jeune et jolie, était cet été aux eaux de Spa, lorsque madame la duchesse d'Orléans y est allée. Cette princesse, toute bonne, la distingua parmi les autres femmes, et son état de détresse fut un motif de plus pour qu'elle se l'attachât et la comblât de ses bontés. Le marquis de Chatellux venu aux eaux à la même époque, fut admis à faire sa cour à madame la duchesse d'Orléans; il vit mademoiselle Plunquet, il fut enchanté et affecta de lui dire des choses obligeantes, d'autant mieux que c'était le moyen de se rendre plus agréable à son altesse. Mais la saison des eaux s'avançait. Mademoiselle Plunquet sentait que si elle laissait passer cette occasion de frapper au cœur de M. de Chatellux, elle ne le retrouverait pas : ayant bien étudié le caractère du marquis et reconnu son amour-propre excessif du côté de ses talens littéraires, elle mit en œuvre un stratagême qu'elle jugea le plus propre à réussir.

Un matin que tout le monde en prenant les eaux se rassemble, se promène et cause, mademoiselle Plunquet s'écarta et seule au pied d'un arbre se mit à lire : le marquis de Chatellux l'aperçoit dans cette attitude et profondément occupée : il est curieux de savoir ce qu'elle lit; il approche à pas de loup, et qu'elle surprise flatteuse pour lui ! la belle lissait son voyage de l'Amérique septentrionale. Dès-lors la passion du marquis a été

portée à son comble ; il a demandé la main de la demoiselle, et l'hymen s'est contracté sous les auspices de madame la duchesse d'Orléans, qui vient de presenter à la cour la nouvelle marquise de Chatellux et de l'attacher à son service.

— 30. M. le maréchal duc de Richelieu a donné des inquiétudes par des défaillances ; il en est revenu encore et a dit au duc de Fronsac, qu'il sait bien attendre le moment de sa mort avec impatience : *ce ne sera pas encore pour cette fois, je compte aller jusqu'à cent ans ; ma foi, ce terme passé, je n'ai plus de secret, cela ira comme cela pourra.*

Plus récemment ce seigneur en a fait une à la duchesse de Fronsac dans un autre genre : en le félicitant sur son bon état, elle lui dit : *je vous trouve un visage charmant.* — *Ah ! madame*, répliqua-t-il, *vous me prenez pour un miroir.* Repartie qui prouve qu'il a encore des remisnicences très-heureuses, s'il paraît quelquefois en enfance, ainsi qu'on le prétend.

Nous terminerons ce recueil par la pièce de vers suivante qui nous a parue originale, et écrite avec facilité. Elle est intitulée, *lettre de Valade à son ami Bluté.*

Toi dont la belle voix chatouilloit mon oreille ;
Dont l'amitié sur-tout fidèle et non-pareille
Me charmoit encor plus que tes sons enchanteurs,
Bluté que j'ai cru mort, cher ami de nos cœurs,
As-tu pu nous laisser, par ton cruel silence,
Supporter si long-temps les peines de l'absence !

Quoi, la rotondité de ton ventre glouton
Qui veut toujours gonfler en dépit du bon ton,
(Qui dans son gonflement tendra de telle force
Qu'un jour avec éclat il rompra son écorce,)
Bluté, ce ventre enfin que je veux quereller,
Puisque par son canal tu pus bien m'oublier,
Pourra-t-il arrêter son appétit vorace
Pour laisser l'amitié reprendre enfin sa place.
A force de manger l'estomac s'élargit,
Aux dépens du voisin toujours il s'agrandit :
Ce voisin c'est le cœur, qui pressé dans sa loge,
Voit s'enfuir à regret l'amitié qui déloge.
Trop occupé du sang qu'il lui faut distiller,
Avec le sentiment il ne peut converser.
On dort, on épaissit, on n'a plus de mémoire,
Et par l'apoplexie on voit finir l'histoire.
Vîte, vîte à la diète, ô *Bluté* mon ami !
Bien plutôt que demain que ce soit aujourd'hui !
J'aimerois mieux te voir aussi sec qu'une latte,
Que de perdre un ami dont l'amitié me flatte.
» La peste du censeur qui vient ici gronder :
» Et veut par ses raisons m'empêcher de manger !
» Je t'entends t'écrier : — le diable te raisonne !
» Pour te récompenser que la faim il te donne :
» Quoi vouloir à mon ventre ici donner leçon ?
» Et me l'écrire en vers en dépit d'Apollon ! . . .
» Puisse le dieu du Pinde en sa colère sainte,
» (S'il lui plaît faire droit à ma trop juste plainte)
» Des cordes de son luth fabriquer un licou
» Pour te conjuguler par ton malheureux cou ! . . .
Hola ! mon cher *Bluté*, ton humeur est brutale !
C'est prendre trop au vif ma leçon de morale . . .
Me serrer le colet pour un conseil d'ami ?
En bonne conscience en agit-on ainsi ! . . .

Tu m'effrayes ma foi ! calme toi je te prie ;
En censurant tes goûts j'en parlais par envie.
Puisque cela te fâche, eh bien ! je n'ai rien dit.
Allons plus de propos : pour calmer ton esprit
Je vais par le détail d'un récit de voyage,
Replacer si je puis les ris sur ton visage;
Et de te corriger sans me charger du soin,
Te mener tout fin droit sur les rives du Loing.
Écoute et tu sauras comment cette rivière
A vu quatre habitans du quartier Plâtrière.
Voici le fait : tu sais, ou bien tu ne sais pas,
Que l'ami *Duverneuil* avait quelques ducats,
Qu'autrefois il plaça sur une maison sûre,
De qui le chef paya tribut à la nature;
Bref, cet homme mourut; messieurs ses héritiers
Réduisirent au quart la part des créanciers.
Duverneuil eut son lot; son âme peu contente,
Reçut en rechignant dix au lieu de quarante.
Il se console enfin : .... pour ne plus réchigner,
Il traite d'une ferme et le voilà fermier.
Jadis les Templiers, qui tant aimoient à boire,
Bâtirent cette ferme à ce que dit l'histoire;
Mais ce qui surprendra, c'est que l'eau ni le vin
Ne sont point abondans dans la ferme de Train.
Il fallut voir tout ça : grâce au coche d'Auxerre,
Nous partîmes dimanche; et montant la rivière,
Le lundi de bonne heure un petit batelet
Vint pour nous aborder au port de Saint-Mamet.
Nous mettons pied à terre; nous gravissons la berge,
Pour aller déjeûner dans la meilleure auberge.
On parle de la ferme, on s'informe avec soin,
Si le plus court chemin est de prendre le Loing,
Pour traverser Moret, que nous voyons en face ?
« Oh, non pas, s'il vous plaît, reprend-on avec grâce,

» Pour arriver plutôt, côtoyez de Briard
» La gauche du canal, et sans aucun retard,
» Vous vous verrez bientôt au pied de la montagne :
» C'est une lieue au moins que cela vous épargne ».
Nous payons notre écot, et nous voilà partis,
Arpentant le terrain à vingt lieues de Paris;
Et chaque paysan qu'il trouve sur la route,
Duverneuil, curieux, le questionne, écoute
Les récits que chacun de sa ferme lui fait,
Et de tous ces récits il est peu satisfait.
Nous longeons la montagne, et reprenons courage,
Voyant de Villecerf approcher le village.
Nos dames sous le bras, nous arrivons gaîment,
Et chez M. *Trouvé* nous prenons logement.
Oh! sort malencontreux! Point de lits au village,
Pour reposer nos os fatigués du voyage!
Car ce M. *Trouvé* fort poliment nous dit :
« Je suis fâché, messieurs, mais je n'ai pas de lit,
» J'ai quitté le commerce en mariant ma fille,
» Et je ne couche plus que gens de ma famille ».
C'était la seule auberge; il fallut bien songer
Au parti qu'on prendroit, car il fallait coucher.
» Eh ! parbleu, reprit-il, en sortant de sa grange,
» Que ne vous rendez-vous au château de St-Ange,
» Il n'est pas loin d'ici; le bon monsieur *Dufour*,
» Pourra sans se gêner, vous loger plus d'un jour.
» Il est le régisseur de toute cette terre
» Dont la vôtre dépend; vous ne sauriez mieux faire;
» Moi je vous nourrirai, je suis bon cuisinier »..... |
C'est à l'œuvre, dit-on, qu'on connait l'ouvrier.
Aussi pour le prouver il fit une omelette;
Omelette des dieux succulante et parfaite !
Alors, plus rassurés, nous mangeons un morceau,
Et peu de tems après nous sommes au château.

On nous reçoit très-bien on nous mène à la ferme,
Duverneuil, en seigneur arrive de pied-ferme ;
Chacun à son aspect s'incline poliment ;
On vient le chapeau bas lui faire compliment :
Et jusqu'au bâtiment, de gothique structure,
Qui pour paraître honnête, étoit sans couverture.
Enfin ; figure-toi ces antiques châteaux,
Flanqués d'épaisses tours, couronnés de crénaux,
Et qui depuis mille ans abandonnés au diable,
Logeoient les loups-garoux dont nous parle la fable.
Puis cent soixante arpens, dont le vaste contour
Enferme le châtel, et fait cercle à l'entour.
Voilà quelle est la ferme : et comme rien n'y cloche,
Pour abritter du nord un mont est là tout proche,
Les grès et les rochers, l'un sur l'autre entassés,
Couronnent son sommet de leurs crânes pelés.
Le reste du pourtour est borné par la plaine,
Et laisse approcher l'air qui circule sans peine.
Ah ! peste, vas-tu dire, il n'est rien de plus beau !
Le merveilleux dessin ! l'agréable tableau !
Oui, mais tu ne sais pas que cette belle Terre
N'offre que des sablons à son propriétaire :
Que le fermier *Gourdet*, pillé par le renard,
N'a poule ni chapon, ni dinde ni canard ;
Et quant aux fruits, néant. Mais le beau de l'histoire,
C'est qu'à ce bel aspect, *Duverneuil*, eut la foire,
C'était un bon moyen d'engraisser le terrain ;
Peut-être le crut-il ; mais la terre de Train
Reçut ce doux engrais, offert à sa misère,
Comme jambe de bois recevrait un cautère.
Tristes, peu satisfaits, nous partîmes de Train
Et gagnâmes Paris par le même chemin.
Le coche nous porta, le coche nous remporte.
Sur la poupe les vents soufflent de telle sorte,

Que dès le second jour, sur le port Saint-Bernard,
On nous vit débarquer à midi moins un quart.
Sans prendre de repos, nous quittons la rivière ;
Nous regagnons à pied le quartier Plâtrière ;
Et de notre maison apercevant le seuil,
Poliment nous cédons le pas à *Duverneuil*.
Il entre le premier, ruminant dans sa tête
Qu'avec beaucoup d'esprit on est quelquefois bête ;
Que marcher sans y voir est un moyen bien sûr
De se casser toujours le nez contre le mur ;
Et que la confiance en vieille surannée,
Nous conduit en tout tems à pauvre destinée.
Mais monsieur *Durvillers*, le notaire du coin,
Qui s'était approché, nous ayant vu de loin ;
(C'est notre ami commun, et de plus le notaire
Qui s'était employé dans l'achat de la terre,)
Entendant *Duverneuil* jurer entre ses dents,
L'interrompt et lui prouve, en discours éloquens,
Que qui se plaint à soi, se plaint à la muraille ;
Que faute de parler, on ne fait rien qui vaille.
Ecoutez, lui dit-il.... « Monsieur de *Caumartin*,
» Porte un cœur juste et bon ; j'affirme pour certain,
» Qu'à peine, en lui parlant, il vous prouvera comme
» On ne perd jamais rien avec un honnête homme ».
A ces mots *Duverneuil* et se calme et se tait...
Par avance il prévoit qu'il sera satisfait ;
Et tous quatre aussitôt, remplis de cette idée,
Nous courons à nos lits pour finir la journée.
Dès le potrominet *Duverneuil* est levé,
Il a très-peu dormi, tant il est bourelé,
Il s'habille aussitôt, il met ses bouts-de-manches,
Sa cravatte à dentelle et l'habit des dimanches,
Part sans nous dire mot ; à peine il est matin
Qu'il est déjà rendu chez monsieur *Caumartin*.

On a ma foi raison de nommer honnête homme
Ce monsieur *Caumartin* que partout on renomme
Il fut tout attendri des cris de *Duverneuil;*
Son intendant lui-même avait la larme à l'œil;
On lui donne aussitôt un bout de l'avenue
Qui du château Saint-Ange embellissait la vue.
Ce dédommagement peut bien s'évaluer
A trente arpens au moins, si l'on veut mesurer.
Mais pourquoi mesurer? cette terre est si bonne....
Que sans se faire tort, sans compter on en donne
Un peu plus un peu moins. *Duverneuil* fut content,
Et c'est dans tout ceci je crois l'intéressant.
Aussi le cœur joyeux d'avoir trouvé le coche,
Il revint près de nous, ses arpens dans sa poche.
Après ce long détail, reçois, mon cher *Bluté*,
Les vœux que ton ami forme pour ta santé:
Que Dieu, que tous les saints te la conservent bonne,
Et te rendent bientôt aussi gros qu'une tonne.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.